



Approbation par le Comité de pilotage :
Approbation en date du : 25 février 2026

RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DE LA ZSC « GÎTES DE HÉRISSON » (SITE NATURA 2000 FR8302021)

DOCUMENT RÉALISÉ AVEC LA MAÎTRISE D'USAGE DU :

**Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) –
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL AURA)**

→ Structure pilote actuelle de la politique Natura 2000 :

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Suivi de la démarche : Pauline CHEVALIER, Alicia CHANTRIER, Éloïse CHAMBE (Région Auvergne-Rhône-Alpes) et Célia MARCHETTI (Direction départementale des territoires de l'Allier)

→ Structure animatrice :

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

Suivi du dossier : Cyril COTTAZ, Estelle COURNEZ

DOCUMENT RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Direction départementale des territoires de l'Allier (DDT03)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

DOCUMENT RÉDIGÉ PAR :

Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

→ Rédaction / Coordination :

Marion GIRARD – Chargée d'actions territoriales (CEN Allier)

Cyril COTTAZ – Chargé de projet / Responsable scientifique (CEN Allier)

Quentin FRADIN – Chargé d'actions territoriales (CEN Allier)

→ Relectures / Expertise :

Estelle COURNEZ – Directrice (CEN Allier)

Hélène COLLET – Responsable de Pôle (CEN Allier)

Romain DESCHAMPS – Chargé d'études (CEN Allier)

Katy MARATRAT – Chargée de mission / Co-animateuse régionale PNAC (Chauve-Souris Auvergne)

Vicky LOUIS – Chargée d'actions territoriales (Chauve-Souris Auvergne)

Pauline CHEVALIER – Chargée de pilotage Natura 2000 (Région Auvergne-Rhône-Alpes)

→ Contribution au diagnostic écologique / données naturalistes :

Conservatoire des espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

Cartographies d'habitats : Bureau d'études EODD Ingénieurs conseils (ex-CESAME)

Données flore : Conservatoire botanique national du Massif central

Données faune : Chauve-Souris-Auvergne (CSA), Fédération départementale de pêche de l'Allier (FDPPMA03), Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) AURA, GMA (Groupe Mammalogique d'Auvergne), Hérisson Nature et Observatoire régional de la biodiversité (ORB, 2023) AURA.

Expertises chiroptérologiques : Chauve-Souris-Auvergne.

→ Crédits photographiques (couverture) :

Pascal GIOSA (photographies de l'église de Hérisson et du murin à oreilles échancrées).

→ Citation du document : GIRARD M., MARATRAT K., LOUIS V., FRADIN Q., DESCHAMPS R., COLLET H., CHEVALIER P., COURNEZ E. & COTTAZ C., 2023. Révision du document d'objectifs de la ZSC « Gîtes de Hérisson » (site NATURA 2000 FR8302021). Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, 151 p. + annexes

SOMMAIRE

Ce travail de révision du DOCOB du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » se base :

- sur le projet de zone Natura 2000 chauves-souris (Legrand *et al.*, 2000).
- sur le document d'objectifs Natura 2000 originel « Gîtes de Hérisson » (Soissons, 2010).
- sur le document d'objectifs Natura 2000 « Contreforts et Montagne bourbonnaise » (Laurent & Soissons, 2013), dans un objectif de coordination entre les deux DOCOB.
- sur l'expertise de l'Association Chauve-Souris Auvergne (CSA).



**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1.1. AVANT-PROPOS	1
1.2. RÉDACTION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE	1
1.3. LE RÉSEAU NATURA 2000	1
1.3.1. Natura 2000 en Europe	3
1.3.2. Natura 2000 en France.....	3
1.3.3. Natura 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans l'Allier.....	3
1.4. SITE NATURA 2000 « GITES DE HÉRISSON »	6
1.4.1. Localisation et description du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »	6
1.4.2. Fiche d'identité du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »	8
1.5. À RETENIR	9
2. ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PRÉCÉDENT DOCOB ET RÉVISION DU NOUVEAU.....	10
2.1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	10
2.1.1. Évaluation du précédent DOCOB « Gîtes de Hérisson » (2010)	10
2.1.2. Rédaction du nouveau DOCOB « Gîtes de Hérisson » (2022-2025)	11
a. Méthode de révision du DOCOB de Hérisson	11
b. Construction du diagnostic et sources des données utilisées.....	11
c. Principe de construction des objectifs.....	11
d. Construction du plan d'action	12
2.2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT DOCOB	12
2.2.1. Bilan humain et financier	12
2.2.2. Évaluation des objectifs, des mesures et des actions réalisées	13
2.1. À RETENIR	25
3. NOUVEAU DOCOB : RÉVISION DU DIAGNOSTIC DU SITE	26
3.1. DONNÉES ADMINISTRATIVES.....	26
3.2. DONNÉES PHYSIQUES	26
3.2.1. Climatologie.....	26
a. Climat actuel à Hérisson.....	26
b. Évolution climatique	26
3.2.2. Géologie, pédologie et topographie	28
a. Géologie	28
b. Pédologie.....	29

c. Reliefs.....	29
3.2.3. Hydrogéologie, réseau hydrographique et hydrologie.....	29
a. Hydrogéologie	29
b. Cours d'eau et masses d'eau superficielles.....	30
c. Hydrologie et qualité de l'eau	32
3.2.4. Synthèse des caractéristiques physiques du site.....	33
3.3. DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES	34
3.3.1. Occupation du sol et principaux types de milieux naturels	34
a. Milieux urbanisés.....	34
b. Milieux agricoles.....	34
c. Milieux forestiers.....	34
3.3.2. Patrimoine naturel du site.....	37
a. Habitats naturels d'intérêt communautaire	37
b. Espèces végétales d'intérêt communautaire	48
c. Autres espèces végétales patrimoniales.....	48
d. Espèces animales d'intérêt communautaire	51
e. Autres espèces animales patrimoniales.....	60
3.3.3. Synthèse des caractéristiques écologiques et biologiques du site	61
3.4. DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES, CULTURELLES ET POLITIQUES	67
3.4.1. Démographie et urbanisme.....	67
3.4.2. Patrimoine culturel, historique (bâti) et paysager.....	67
3.4.3. Activités économiques	69
a. Agriculture.....	69
b. Sylviculture.....	70
c. Chasse	70
d. Pêche	70
3.4.4. Autres activités touristiques, culturelles, de loisirs et de pleine nature.....	71
a. Evènements culturels.....	71
b. Circuits de randonnée pédestre, cyclotourisme et géocaching	71
3.4.5. Principales politiques publiques du site.....	72
a. Politiques agricoles	72
b. Politiques de l'habitat et de la ville.....	72
c. Politiques environnementales.....	74
d. Politiques énergétiques	76
3.4.6. Synthèse des caractéristiques socio-économiques, culturelles et politiques du site....	79
3.5. FACTEURS D'INFLUENCE SUR LE SITE ET ANALYSE CIRCONSTANCIÉE	81
3.5.1. Continuité et fonctionnement écologique du territoire	81
a. Trame verte et bleue : corridors écologiques	81
b. Trame noire : corridor d'obscurité	83
3.5.2. Pressions sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.....	84
a. Invasions biologiques végétales	84
b. Invasions biologiques animales	86
c. Dégradation des milieux aquatiques et de ses fonctionnalités.....	87
d. Risques naturels	87
3.5.3. Synthèse des facteurs d'influence sur le site	88
3.1. DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS	91
3.1.1. Responsabilités retenues pour le site Natura 2000 « Gîte de Hérisson ».....	91
3.1.2. Responsabilités écartées pour le site Natura 2000 « Gîte de Hérisson »	93
3.2. DEFINITION DES ENJEUX	95

3.2.1. ENJEU PRIORITAIRE : Les chiroptères, leurs gîtes et leurs habitats de chasse et corridors de déplacement	95
a. Les gîtes à chiroptères	96
b. Les zones de chasse et les corridors de déplacement	96
3.2.2. ENJEUX SECONDAIRES « ESPÈCES »	96
a. Le sonneur à ventre jaune.....	96
b. Les autres amphibiens d'intérêt communautaire et leurs habitats humides	97
c. Les poissons d'intérêt communautaire et leurs milieux aquatiques.....	97
d. Les insectes saproxyliques et leurs habitats forestiers ou de lisière.....	97
e. Les mammifères aquatiques et leurs habitats alluviaux.....	97
f. Les autres espèces d'intérêt communautaire	98
3.2.3. ENJEUX SECONDAIRES « HABITATS NATURELS ».....	98
a. Les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts (dont 6230)	98
b. Les habitats naturels d'intérêt communautaire forestiers (dont 91EO)	98
c. Les autres habitats naturels d'intérêt communautaire	98
3.3. À RETENIR	99
4. NOUVEAUX OBJECTIFS ET PLAN D'ACTIONS	100
4.1. OBJECTIFS À LONG TERME (OLT) ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (OO)	100
4.1.1. (OLT1) Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)	100
a. (OP1.1) Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères	100
b. (OP1.2) Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie des chiroptères	100
4.1.2. (OLT2) Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats).....	100
a. (OP2.1) Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	100
b. (OP2.2) Améliorer les conditions d'accueil du lucane et du grand capricorne	100
c. (OP2.3) Préserver le sonneur à ventre jaune	101
d. (OP2.4) Préserver le triton crêté et la rainette verte	101
e. (OP2.5) Préserver la bouvière et le chabot	101
f. (OP2.6) Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire	101
4.1.3. (OLT3) Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire.....	101
a. (OP3.1) Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	101
b. (OP3.2) Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	101
c. (OP3.3) Préserver et restaurer les autres habitats naturels d'intérêt communautaire ..	101
4.1.4. Synthèse des objectifs.....	102
4.2. PLAN D'ACTIONS	105
4.2.1. Gouvernance et étapes de validation de la révision du DOCOB	105
4.2.2. Principaux outils mobilisables	106
a. Les contrats Natura 2000	106
b. Les MAEC (cofinancées par le Ministère en charge de l'agriculture)	106
c. La charte Natura 2000	106
4.2.3. Mesures.....	106
4.2.4. Méthodologie CT88	110
a. Rappel méthodologique succinct	110
b. Tableau d'arborescence	110
c. Tableau de bord.....	110
4.3. À RETENIR	120
5. FICHES ACTIONS	121
6. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	147
7. ANNEXES	152

TABLE DES ILLUSTRATIONS

III. 1. Colonie de murins à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) à Hérisson © Thévenet, 2014	6
III. 2. Schéma des 5 étapes de construction d'un document de planification d'un site naturel protégé (OFB, 2023a)	12
III. 3. Photographies des éléments paysagers du site de Hérisson (milieux forestiers, milieux secs et milieux humides) © CEN Allier	38
III. 4. Planche photographique présentant les espèces végétales patrimoniales (EODD, 2023)	48
III. 5. Planche photographique présentant les principales espèces animales patrimoniales (inscrites à l'annexe II de la DHFF– 3 parties	54
III. 6. Cycle des saisons des chauves-souris (© Lysandre Blondeau ; PNAC, 2023)	56
III. 7. Château de la commune de Hérisson (© Audrey Ratié)	68
III. 8. Grand rhinolophe en vol (© Laurent Arthur)	83
III. 9. Planche photographique présentant les principales espèces végétales exotiques envahissantes	84
III. 10. Planche photographique présentant les principales espèces de la faune exotique envahissante	86
III. 11. Description des fiches actions (d'après la mise en page de Moine <i>et al.</i> , 2022)	121

TABLE DES TABLEAUX

Tab. I. Détail des actions principales effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du précédent DOCOB (Soissons, 2010)	13
Tab. II. Synthèse de l'évaluation des types d'actions du DOCOB (Soissons, 2010) suivant la méthodologie EDEN62 reprise par Alabert <i>et al.</i> (2023)	20
Tab. III. Analyse simplifiée des actions et mesures mises en place afin d'évaluer la pertinence de leur reconduite	21
Tab. IV. Synthèse de l'évaluation des objectifs et mesures du DOCOB (Soissons, 2010) suivant la méthodologie EDEN62 reprise par Alabert <i>et al.</i> (2023)	23
Tab. V. Données administratives du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »	26
Tab. VI. Synthèse des données physiques du site et interactions avec la conservation du site Natura 2000	33
Tab. VII. Synthèse des habitats naturels d'intérêt communautaire (inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore, d'après EODD, 2023a)	39
Tab. VIII. Autres espèces animales patrimoniales sur le site de Hérisson	60
Tab. IX. Synthèse, représentativité et état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (EODD, 2023b)	61
Tab. X. Synthèse des espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore (complété d'après Soissons, 2010)	63
Tab. XI. Comparaison 2010-2021 des surfaces agricoles du site de Hérisson selon le RPG (Registre parcellaire graphique) décrivant la vocation des parcelles déclarées au titre de la Politique agricole commune (PAC)	69
Tab. XII. Programme de mesures spécifiques du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 pour la masse d'eau de l'Aumance depuis Cosne d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher (FRGR0323)	75
Tab. XIII. Synthèse des activités humaines et interactions avec la conservation du site Natura 2000	79
Tab. XIV. Synthèse des facteurs d'influence sur les milieux naturels du site	88
Tab. XV. Synthèse des facteurs d'influence sur les chiroptères d'intérêt communautaire du site, d'après le plan national d'actions Chiroptères (PNAC, 2023)	90
Tab. XVI. Liste des responsabilités hiérarchisées vis-à-vis du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »	91
Tab. XVII. Liste des taxons ne relevant pas des responsabilités vis-à-vis du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »	93
Tab. XVIII. Récapitulatif des objectifs du DOCOB (opérationnels et à long terme) en fonction des enjeux	102

Tab. XIX. Etapes de validation de la révision du DOCOB	105
Tab. XX. Récapitulatif des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du DOCOB.....	107
Tab. XXI. Tableau d'arborescence suivant la méthodologie CT88 pour atteindre les objectifs du DOCOB.....	111
Tab. XXII. Tableau de bord suivant la méthodologie CT88 pour atteindre les objectifs du DOCOB.....	115

TABLE DES FIGURES

Fig. 1. Schéma de fonctionnement de la politique Natura 2000 dans les territoires (OFB, 2023b)	2
Fig. 2. Déclinaison du réseau Natura 2000 en France (OFB, 2023b d'après les données du Ministère chargé de l'écologie, 2022).	3
Fig. 3. Carte de répartition des sites Natura 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes (CEN Allier, d'après les données cartographiques de la DREAL AURA (2023).....	4
Fig. 4. Répartition et dénomination des sites Natura 2000 dans le département de l'Allier (d'après DDT03, 2014 ; comm. pers.)	5
Fig. 5. Périmètre du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ».....	7
Fig. 6. Exemple d'évaluation d'un objectif et d'une mesure d'un document de planification (Fayet <i>et al.</i> , 2022).	10
Fig. 7. Évolution du montant budgétaire alloué à l'animation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ».....	13
Fig. 8. Répartition annuelle du montant budgétaire alloué à l'animation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » par type d'actions	13
Fig. 9. Évolution des effectifs de murins à oreilles échancrées sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » depuis 2010 (les données antérieures ont été collectées hors cadre de ce Document d'objectifs).....	24
Fig. 10. Périmètres de protection et d'inventaire sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ».....	25
Fig. 11. a) Carte de typologie climatique du territoire français (Joly <i>et al.</i> , 2010) et b) diagramme ombrothermique de la commune de Hérisson (Climate Data, 2023)	26
Fig. 12. a) Tendances d'évolution des températures moyennes par saison (en °C) sur la commune de Hérisson, b) tendances d'évolution du nombre annuel de jours de gel sur la commune et c) tendances d'évolution du cumul des précipitations par saison (en mm) (Météo-France, 2023).	27
Fig. 13. Résultats de la tendance générale des populations de chauves-souris, toutes espèces confondues en France métropolitaine (MNHN, 2023).	28
Fig. 14. Topographie en relief de la commune de Hérisson (David & Bailly, 2006)	29
Fig. 15. Schéma du cycle de l'eau terrestre et la recharge des nappes (BRGM, 2023).	30
Fig. 16. Réseau hydrographique sur le site Natura 2000 de Hérisson.....	31
Fig. 17. Évaluation de l'état écologique des cours d'eau au titre de la Directive cadre sur l'eau (EPTB Loire).....	32
Fig. 18. Occupation du sol sur le site Natura 2000 (Corine Land Cover, 2018).....	35
Fig. 19. Milieux forestiers sur le site Natura 2000 de Hérisson	36
Fig. 20. Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire (EODD, 2023b) – 3 parties	45
Fig. 21. Statut des habitats naturels sur le site Natura 2000 de Hérisson (EODD, 2023b)	46
Fig. 22. Cartographie de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (EODD, 2023b).....	47
Fig. 23. Localisation des espèces végétales patrimoniales (EODD, 2023b)	50
Fig. 24. Zones de présence des espèces animales d'intérêt communautaire sur le site « Gîtes de Hérisson »....	66
Fig. 25. Localisation des éoliennes en service et en prévision d'installation dans l'Allier (d'après DDT03, 2023 ; comm. pers.)	77
Fig. 26. Exemple d'aménagements pouvant être opérés sur un parc photovoltaïque en faveur des chiroptères (Baudoin <i>et al.</i> , 2024).....	78
Fig. 27. Cartographie du SRCE autour de la commune de Hérisson.....	82
Fig. 28. Tendances d'évolution du nombre annuel de jours très chauds (>35°C) sur la commune de Hérisson (Météo-France, 2023)	87
Fig. 29. Schéma d'un tableau de synthèse vierge, dit tableau d'arborescence (OFB, 2023a)	110

LISTE DES ACRONYMES

ABF	Architecte des bâtiments de France
AELB	Agence de l'eau Loire-Bretagne
ANPCEN	Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CA03	Chambre d'agriculture de l'Allier
CAUE	Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement
CBNMC	Conservatoire botanique national du Massif central
CD03	Conseil départemental de l'Allier
CEN Allier/CEN03	Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
COD	Carbone organique dissous
COPIL	Comité de pilotage
CRPF	Centre régional pour la propriété forestière
CSA	Chauve-Souris Auvergne
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CT88	Cahier technique 88 : http://ct88.espaces-naturels.fr/
DDT	Direction départementale des territoires
DHFF	Directive Habitats-Faune-Flore
DO	Directive Oiseaux
DOCOB	Document d'objectifs Natura 2000
DRAAF	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEE	Espèce exotique envahissante
EPTB	Établissements publics territoriaux de bassin
FCBN	Fédération des Conservatoires botaniques nationaux
FDPPMA03	Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Allier
FNE	France nature environnement
FNSEA03	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Allier
FSD	Formulaire standard de données
GIS Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
GMA	Groupe mammalogique d'Auvergne
IBD	Indice biologique « diatomées »
IBMR	Indice biologique « macrophytes »
IC	Intérêt communautaire
IGCS	Inventaire, Gestion et Conservation des Sols
INPN	Inventaire national du patrimoine naturel
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques

IPR	Indice « poisson rivière »
LPO	Ligue de protection des oiseaux
MAAF	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAEC / MAET	Mesures agro-environnementales et climatiques / Mesures [...] territorialisées
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
MTECT	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
OFB	Office français de la biodiversité
OLT / OO	Objectif à long terme / Objectif opérationnel
ONF	Office national des forêts
ORB	Observatoire régional de la biodiversité
ORCAE	Observatoire régional Climat Air Energie
PAC	Politique agricole commune
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PAEC	Projet agro-environnemental et climatique
PCAET	Plan Climat-Air-Énergie territorial
PLU	Plan local d'urbanisme
PNAC	Plan national d'actions chiroptères
PPR	Plan de prévention des risques
RPG	Registre parcellaire graphique
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
SAU	Surface agricole utile
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SDAP	Service départemental de l'architecture et du patrimoine de l'Allier
SDE 03	Syndicat départemental d'énergie de l'Allier
SDGC	Schéma départemental de gestion cynégétique
SFEPM	Société française d'étude et de protection des mammifères
SIC / pSIC	Site d'importance communautaire / Propositions de Sites d'importance communautaire
SIG	Système d'information géographique
SINP	Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRCAE	Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
TEPOS	Territoire à énergie positive
TVB	Trame verte et bleue
UE	Union européenne
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
ZPPAUP	Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager
ZPS / ZSC	Zone de protection spéciale / Zone spéciale de conservation

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1. AVANT-PROPOS

Le présent document porte sur la révision du Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 [FR 8302021 « Gîtes de Hérisson »](#), créé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2013 portant désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) « Gîtes de Hérisson » (lié à la Directive Habitat-Faune-Flore, DHFF). Cette révision s'inscrit dans la continuité du travail mené aux côtés de la commune de Hérisson (03), et la volonté des membres du comité de pilotage du site de renouveler ce document cadre, dont la première version a été rédigée à partir de 2008 et validée le 26 avril 2010 (Soissons, 2010). Ce nouveau document pourra ainsi tenir compte de l'évolution des enjeux liés aux habitats et espèces d'intérêt communautaire, ainsi que de l'évolution des usages et des activités socio-économiques et touristiques sur site. La révision du DOCOB a été effectuée sur deux ans, entre 2022 et 2023. En parallèle de ce travail, la cartographie des habitats naturels du site a également été renouvelée en 2022 (EODD, 2023a).

1.2. RÉDACTION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

La rédaction du présent document a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), structure animatrice du site Natura 2000 depuis la validation du premier DOCOB en 2010. La révision de la cartographie des habitats naturels a quant à elle été confiée au bureau d'études EODD (EODD, 2023b). La maîtrise d'œuvre du DOCOB a été portée dès sa validation par la commune de Hérisson, et ce jusqu'en 2021. Un transfert a été effectué vers l'État, par le biais de la Direction départementale des territoires de l'Allier (DDT03) puis vers la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour la durée de révision du DOCOB (2022-2023) et postérieure. Le CEN Allier reste animateur du site, avec un Comité de pilotage commun avec le site Natura 2000 [FR8302005 Gîtes à chauves-souris « Contreforts et Montagne bourbonnaise »](#).

1.3. LE RÉSEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est constitué de sites marins et terrestres sur lesquels se développent des espèces et des habitats représentatifs du patrimoine naturel remarquable européen. Son ambition principale est de concilier la préservation de la biodiversité avec les activités humaines, selon un principe de développement durable. La mise en œuvre de cette politique publique est donc axée sur le développement de connaissances scientifiques et la gestion des sites, mais également sur une importante démarche de concertation avec les acteurs du territoire (élus, usagers, habitants, etc.). Afin de favoriser l'appropriation des enjeux écologiques du territoire par les acteurs locaux, un travail de valorisation et de sensibilisation fait également partie intégrante de l'animation d'un site Natura 2000 (Fig. 1). La désignation des sites appartenant au réseau Natura 2000 s'appuie sur la présence d'espèces ou d'habitats dits « d'intérêt communautaire » (IC), qui sont à la fois représentatifs de la biodiversité européenne mais aussi particulièrement menacés. Ces espèces et habitats sont listés au sein de deux directives européennes cadres de la politique Natura 2000 :

- la [Directive Oiseaux](#) (DO) 2009/147/CE du 30 novembre 2009, qui concerne la conservation des espèces d'oiseaux sauvages et définit les règles encadrant leur protection, leur gestion et leur régulation.
- la [Directive Habitats-Faune-Flore](#) (DHFF) 92/43/CEE du 21 mai 1992, qui concerne la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages.

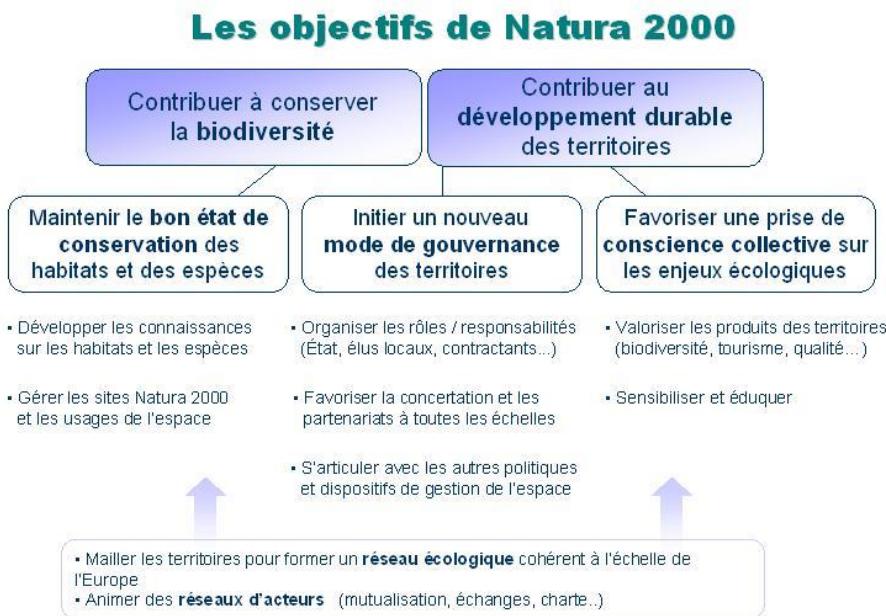


Fig. 1. Schéma de fonctionnement de la politique Natura 2000 dans les territoires (OFB, 2023b)

L'application de ces deux directives en réglementation française donne naissance à deux types de sites Natura 2000 distincts :

- les zones de protection spéciale (ZPS), issues de la Directive Oiseaux
- les zones spéciales de conservation (ZSC) issues de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF), qui ont été désignées en droit français (par arrêtés ministériels) à partir des sites d'importance communautaire (SIC) soumis et évalués par la Commission européenne.

La gestion des sites Natura 2000 repose sur des mesures concrètes définies dans le Document d'objectifs (DOCOB) au travers d'un plan d'actions. Plusieurs outils spécifiques sont alors mobilisables pour la mise en œuvre de ces actions :

- la charte Natura 2000, qui constitue un guide des bonnes pratiques de gestion à appliquer sur le site, sur la base du volontariat des propriétaires concernés.
- les contrats Natura 2000, qui permettent et encadrent la réalisation de travaux de gestion ou de restauration au sein du périmètre Natura 2000, dans le but d'atteindre un bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site.
- les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), qui concernent les exploitants agricoles usagers du site, et qui ont pour objectif de maintenir des pratiques agricoles adaptées aux enjeux agro-environnementaux ou d'encourager des changements de pratiques en ce sens.

L'ensemble de ces outils et leurs modalités d'application sont décrits dans la partie « Outils mobilisables » du présent document.

1.3.1. Natura 2000 en Europe

Les directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore imposent à chaque État membre de l'Union européenne (UE) de déterminer sur son territoire un réseau de sites d'intérêt communautaire, basé sur les listes d'espèces et d'habitats contenues dans les annexes de chacune des directives. Ainsi, le réseau de sites Natura 2000 européens se compose de plus de 28 000 sites répartis au sein de 27 pays, ce qui représente 8,9 % de la surface marine des eaux européennes et 18,5 % de la surface terrestre de l'UE. Ces sites n'abritent pas moins de 231 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire, ainsi que 1563 espèces animales, 966 espèces végétales et 617 espèces d'oiseaux (données 2020 ; OFB, 2023b).

1.3.2. Natura 2000 en France

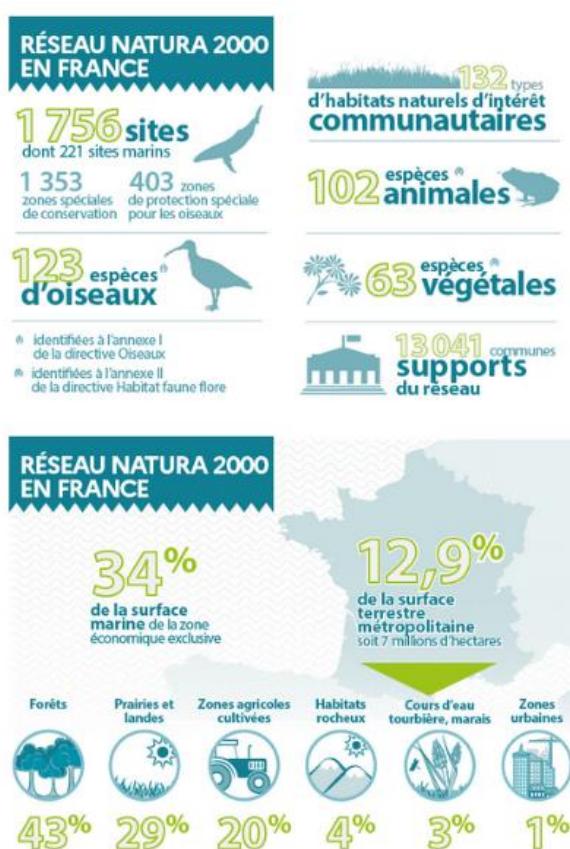


Fig. 2. Déclinaison du réseau Natura 2000 en France (OFB, 2023b d'après les données du Ministère chargé de l'environnement, 2022).

Au niveau national, les sites Natura 2000 représentent 34 % de la surface marine et 12,9 % de la surface terrestre métropolitaine (soit environ 7 millions d'hectares au total sur 1535 sites). Les milieux les plus représentés sont en premier lieu les forêts, suivies des prairies et landes puis des espaces agricoles cultivés. Au total, les sites français abritent 1332 types d'habitats d'intérêt communautaire, 123 espèces d'oiseaux, 102 espèces animales et 63 espèces végétales (Fig. 2).

À noter que plus des trois quarts des sites Natura 2000 français sont également couverts par un autre statut de protection. Par exemple, la moitié de la surface des Parcs nationaux est également classée au titre de Natura 2000.

1.3.3. Natura 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans l'Allier

Le réseau Natura 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes représente 13,8 % du territoire régional, soit 977 879 ha au total. Il se compose de 218 ZSC pour 50 ZPS. La localisation et la répartition de ces sites est représentée sur la carte ci-après (Fig. 3).

Le département de l'Allier compte 5 ZPS parmi lesquelles le site central du « Val d'Allier bourbonnais », la « Vallée de la Loire d'Iguerande à Decize » ou encore la « Sologne bourbonnaise ». En ce qui concerne les sites issus de la DHFF, le département totalise 16 ZSC dont le site « Gîtes de Hérisson » (Fig. 4).

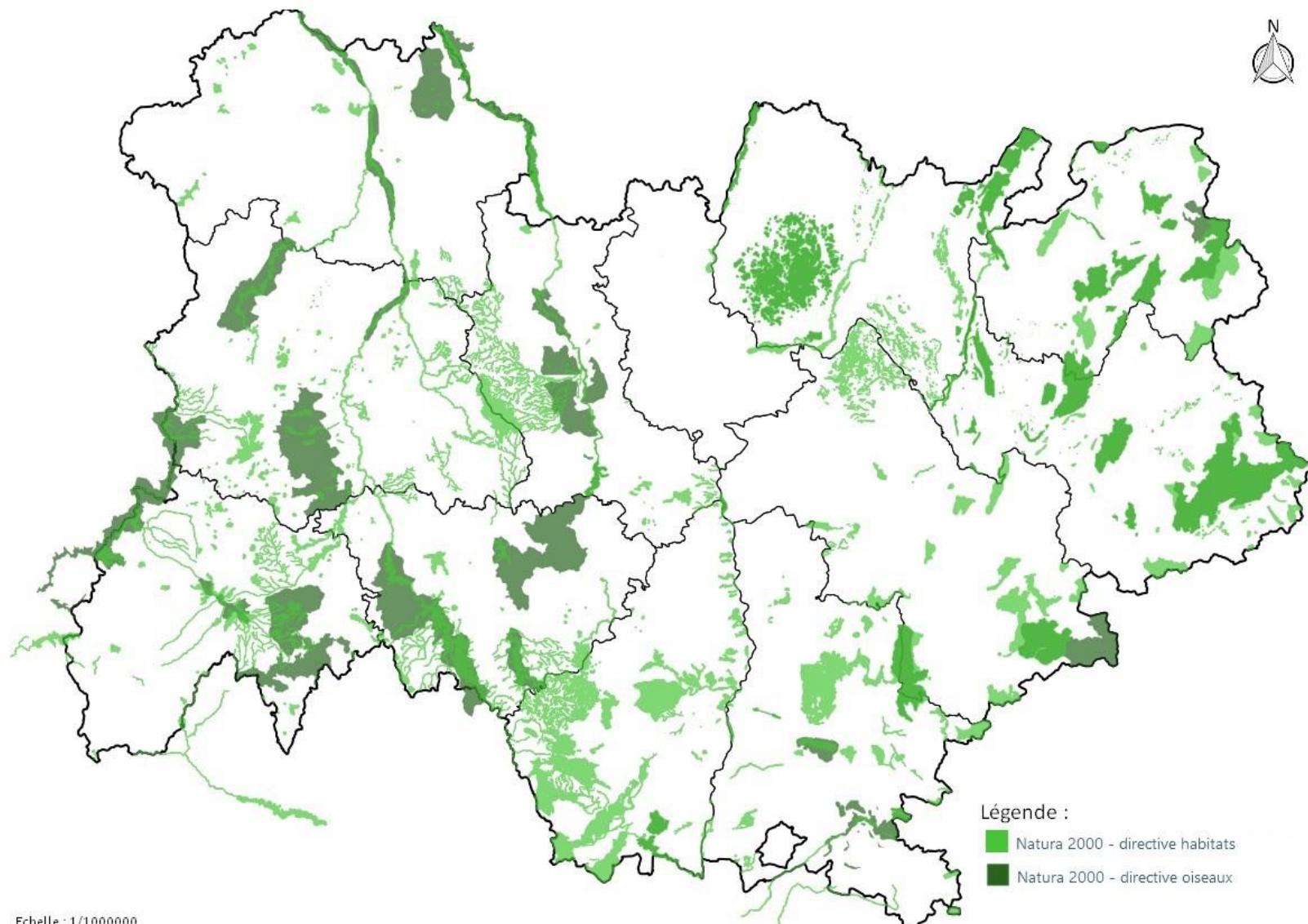


Fig. 3. Carte de répartition des sites Natura 2000 en région Auvergne-Rhône-Alpes (CEN Allier, d'après les données cartographiques de la DREAL AURA (2023).

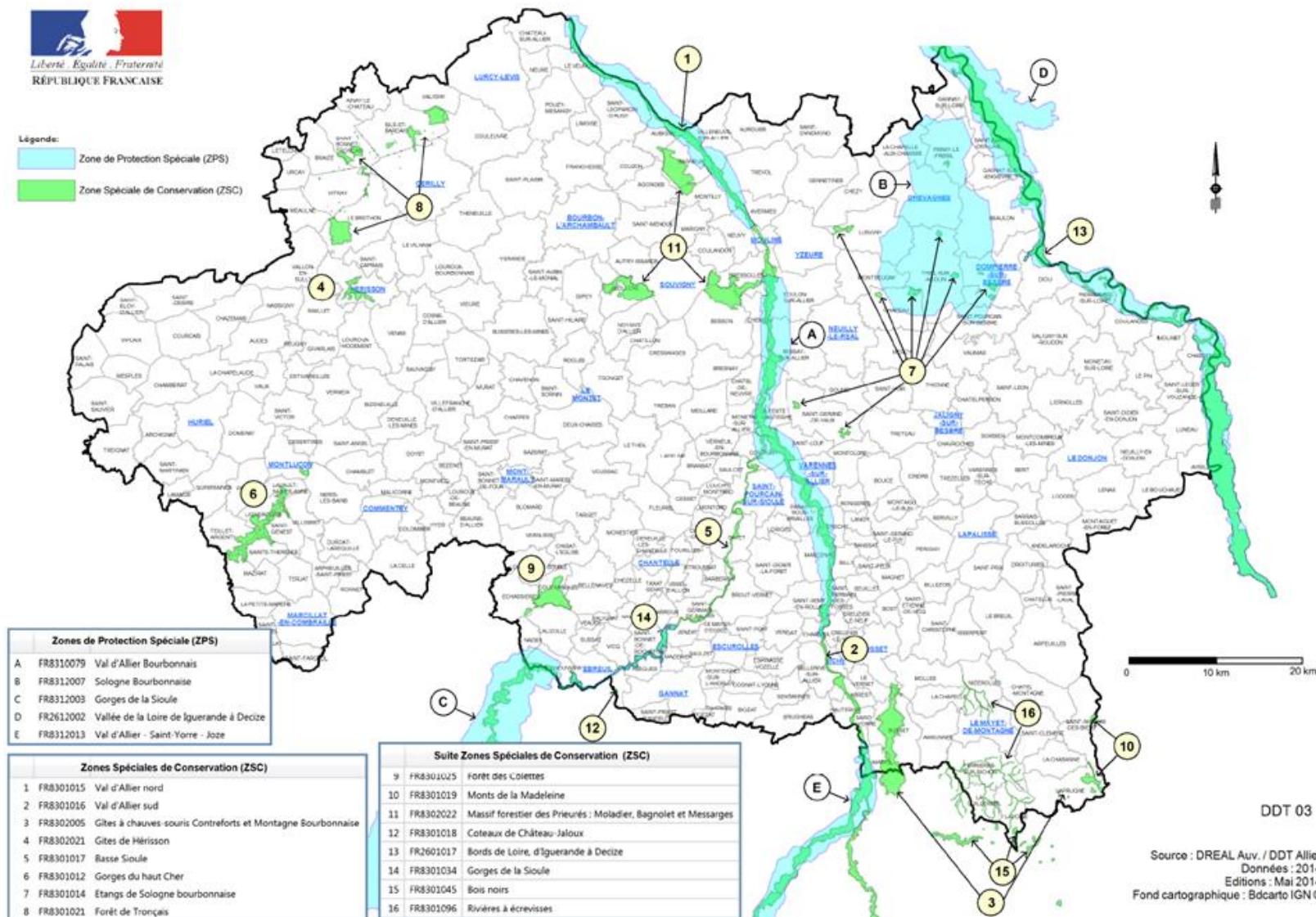


Fig. 4. Répartition et dénomination des sites Natura 2000 dans le département de l'Allier (d'après DDT03, 2014 ; comm. pers.)

1.4. SITE NATURA 2000 « GITES DE HÉRISSON »

1.4.1. Localisation et description du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »

Situé entre la région naturelle du bocage bourbonnais (au sud), la forêt de Tronçais (au nord) et le val de Cher (à l'ouest), le périmètre du site Natura 2000 s'étend sur une seule et même commune, Hérisson (03). Défini à l'origine par la présence d'une importante colonie de reproduction de murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*, Ill. 1), une espèce de chauve-souris protégée, ce site comprend à la fois les zones urbanisées du centre-bourg mais aussi une partie du val d'Aumance et des milieux bocagers et forestiers attenants.

Bien que sa superficie soit relativement modeste (254 ha), le site de Hérisson comprend une importante mosaïque de milieux naturels variés : forêts, forêts rivulaires, pelouses pionnières, landes sèches et éboulis ou encore prairies humides (Fig. 5).

Les principaux enjeux de conservation sur le site reposent sur la présence de colonies de reproduction de chauves-souris, et concernent par conséquent essentiellement les gîtes utilisés par ces colonies ainsi que l'ensemble de leurs territoires de chasse et axes de transit.



III. 1. Colonie de murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) à Hérisson © Thévenet, 2014.

Localisation du site Natura 2000 FR8302021

Document d'objectifs Natura 2000 "Gîtes de Hérisson"

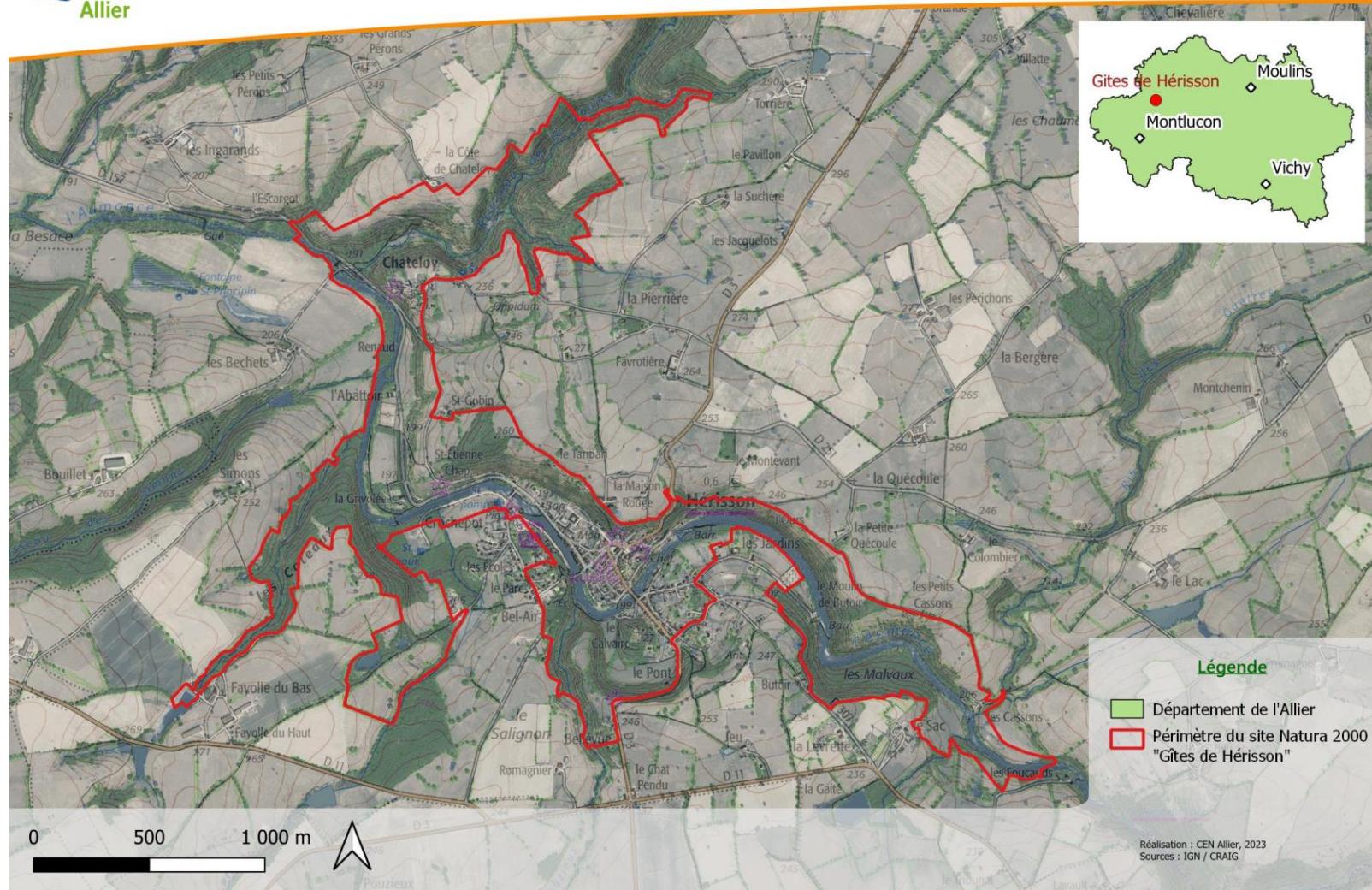


Fig. 5. Périmètre du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ».

1.4.2. Fiche d'identité du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE – GÎTES DE HÉRISSON FR 8302021

Nom officiel du site Natura 2000 : Gîtes de Hérisson

Désigné au titre de : DHFF 92/43/CEE

Numéro officiel du site Natura 2000 : FR 8302021

Date de première proposition pSIC : 31/10/2004

Date de publication du SIC au journal officiel de l'UE : 13/11/2007

Date de l'arrêté de la ZSC : 26/12/2013 ([arrêté portant désignation du site](#))

Zone biogéographique : Continentale (100 %)

Localisation du site Natura 2000 : région AURA, département Allier (100%)

Superficie officielle : 254 ha (soit 7,8 % de la surface communale)

Altitude : 190m (min) – 270m (max)

Préfet coordinateur : Allier

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du DOCOB : Préfet de l'Allier

Structure porteuse : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Opérateur/Animateur : Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

Date de l'arrêté portant composition du comité de pilotage (COPIL) : 01/07/2008, remis à jour le 21/12/2017, remis à jour le 03/06/2025

Composition du comité de pilotage du site : selon arrêté n°3085/2017

- Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Conseil départemental (CD03) de l'Allier

- Commune de Hérisson

- Communauté de communes du Pays de Tronçais

- Chambre d'agriculture (CA03) de l'Allier

- Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA03) de l'Allier

- Syndicat des jeunes agriculteurs de l'Allier

- Office national des forêts (ONF)

- Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais

- Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA03) de l'Allier

- Fédération départementale des chasseurs de l'Allier (FDC03)

- Comité départemental du tourisme de l'Allier

- Conservatoire d'espaces naturels (CEN03) de l'Allier

- France nature environnement (FNE03) Allier

- Société scientifique du Bourbonnais

- Chauve-Souris Auvergne (CSA)

- Groupe mammalogique d'Auvergne (GMA)

- Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'AURA

- Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC)

- Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) d'AURA

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'AURA

- Sous-Préfecture de Montluçon

- Direction départementale des territoires (DDT03) de l'Allier

- Délégation régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB)

- Centre régional pour la propriété forestière (CRPF) d'AURA

- Agence de l'eau Loire-Bretagne

1.5.À RETENIR

La commune de Hérisson (Allier) abrite plusieurs colonies de reproduction de chauves-souris. La plus importante d'entre elles, constituée principalement de murins à oreilles échancrées, est localisée de manière alternative dans plusieurs gîtes (grenier de l'Église, caves de la Maison Mousse et rue de l'Abbé Aury), au centre du bourg. Cette colonie, d'environ 250 à 500 individus, représente encore aujourd'hui la plus importante des 3 colonies connues en Auvergne, en termes d'effectif.

Le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » a été créé en 2013 notamment pour la préservation des murins à oreilles échancrées (espèce quasi-menacée en région AURA d'après la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature) Le périmètre du site Natura 2000 (254 ha) est centré sur le bourg, mais il intègre également une aire minimale de chasse des espèces le long de la rivière Aumance et des vallons forestiers proches. Initialement désigné pour la préservation des chauves-souris, ce site abrite également de nombreuses autres espèces d'intérêt communautaire. C'est cet intérêt écologique considérable qui a motivé l'intégration de ce territoire au sein du réseau écologique européen Natura 2000.

Initialement portée par l'État, la politique Natura 2000 est devenue compétence des Régions en 2023 suite à la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) et à son décret d'application. La Région Auvergne-Rhône-Alpes pilote ainsi la finalisation de la révision du DOCOB du site Natura 2000 des « Gîtes de Hérisson », initiée en 2021 et qui sera validée au prochain COPIL de février 2026.



2. ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PRÉCÉDENT DOCOB ET RÉVISION DU NOUVEAU

2.1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1.1. Évaluation du précédent DOCOB « Gîtes de Hérisson » (2010)

La méthodologie retenue pour l'évaluation du DOCOB est la méthodologie EDEN62 (Driencourt *et al.*, 2013 ; reprise par Alabert *et al.*, 2023). Cette méthodologie permet l'attribution de scores à chaque mesure du Document d'objectifs (Soissons, 2010) en se basant sur leur taux de réalisation et leur qualité de réalisation. Ces deux paramètres permettent aussi de juger si un objectif est « atteint », « partiellement atteint » ou « non atteint » (exemple dans la figure ci-dessous, Fig. 6). Le calcul du **taux de réalisation** permet l'estimation de la manière la plus objective possible du niveau d'exécution de chaque mesure. Différents critères sont ainsi évalués suivant une grille évaluative :

- Le temps (score maximal de 9), comprenant le respect de la période d'application de la mesure à évaluer, de sa fréquence d'application et de son calendrier de la mise en œuvre.
- Les moyens alloués (score maximal de 1), comprenant le respect des moyens financiers et techniques dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure évaluée.
- La réalisation des livrables et/ou des opérations (score maximal de 2).

Le calcul de la **qualité de réalisation** se base sur plusieurs critères, évalués pour chaque mesure :

- La réalisation de l'ensemble des mesures (score maximal de 8). Plus le pourcentage atteint (lié à une mesure) est important, plus le score est important.
- La mobilisation de compétences (score maximal de 2). Cela renvoie au niveau de connaissance, compétence et d'expérience des personnes intervenant dans le cadre d'une mesure.
- La méthode (score maximal de 8) qui fait référence au respect des modalités de mise en œuvre de l'action. Si des modalités ont été réalisées en plus de celles prévues initialement, un score bonus est attribué (élevant le score à 9 points).
- La perception de la qualité de réalisation de la mesure (score maximal de 2). Ce critère permet d'évaluer la satisfaction des coordinateurs de la mesure ciblée (Alabert *et al.*, 2023).

Un score global sur 20 pour chaque mesure est ensuite calculé, puis catégorisé en fonction de l'atteinte de la mesure, et enfin de l'atteinte de l'objectif.

Taux de réalisation	Note	Réalisation		Temps	Période	Année	Note	Moyen technique	Note	Taux de réalisation
		Fréquence	Période							
entre 75 et 100%	2/2	1,5/2 (sauf pour l'Anguille)	4/6 (Partiellement respectée)	0,5/1 (sauf pour l'Anguille)	6/9	Prévu dans le PDG	1/1	14/20		
Qualité de réalisation										
Fréquence	Période	Année	Note	Méthodologie	Note	Compétence	Note	Qualité de réalisation		
2/4 (Respectée partiellement)	3/5 (Respectée partiellement)	0,5/1 (Respectée pour une espèce)	5,5/10	CMR pour Anguilles et observation visuelle + écoute pour les PGE et GB	8/8	En interne	2/2	16/20		
Niveau d'atteinte de l'opération										
Opérations				Résultats			Atteinte	Pertinence	Reconduite	
Taux de réalisation				Qualité de réalisation						
14/20				16/20			15/20	Oui	Oui*	
SE6 : Suivre les populations nicheuses de Gorgebleue et de Pie-grièche écorcheur, et poursuivre l'étude sur la population d'Anguilles du site										

Fig. 6. Exemple d'évaluation d'un objectif et d'une mesure d'un document de planification (Fayet *et al.*, 2022).

2.1.2. Rédaction du nouveau DOCOB « Gîtes de Hérisson » (2022-2025)

a. Méthode de révision du DOCOB de Hérisson

La méthodologie retenue pour la révision du DOCOB du site de Hérisson s'est basée sur le [guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels](#) rédigé par l'Office français de la biodiversité (OFB), plus communément dénommé « CT88 » (pour « cahier technique n°88 ») (OFB, 2023a). Ce guide méthodologique paru en 2021 et initialement voué à la rédaction de plans de gestion classiques sur des sites naturels, a été décliné pour s'adapter au contexte spécifique d'un site Natura 2000. Il tient donc compte du cadre juridique et des spécificités inhérentes à la mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur les territoires. Cette méthodologie offre également un cadrage pour la rédaction des mesures de gestion, des chartes Natura 2000, ainsi que pour l'évaluation du plan d'actions. Le présent document est donc principalement rédigé selon cette méthodologie issue du CT88, exception faite de quelques ajustements visant à une meilleure adaptation au contexte local.

b. Construction du diagnostic et sources des données utilisées

Le diagnostic du contexte socio-économique du site s'est appuyé sur la récolte de données bibliographiques existantes, de ressources officielles disponibles en ligne ou transmises par différents partenaires tels que la commune de Hérisson, le Conseil départemental de l'Allier (CD03) ou encore l'Office national des forêts (ONF). Certaines données, disponibles à l'échelle de la commune, ont été traitées en l'état sans être ramenées à l'échelle du périmètre Natura 2000 comme les données Agreste du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) par exemple.

Le diagnostic écologique s'est quant à lui appuyé sur la sollicitation de divers partenaires dont les données ont été centralisées et compilées. Les structures sollicitées relevaient aussi bien d'associations à portée régionale ou locale, des services de l'État ou de spécialistes individuels pour un groupe faunistique ou floristique donné. Des extractions ont également été réalisées à partir de la plateforme régionale du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), « Biodiv'AURA » (ORB AURA, 2023) ainsi que de la base de données interne du CEN Allier, dénommée « SICEN ». Les sources de chaque donnée seront reprécisées tout au long du rapport, et une liste complète des contributeurs est présentée en annexe ([Annexe I](#)).

c. Principe de construction des objectifs

Les objectifs à long terme (OLT) correspondent aux grandes orientations définies par le Document d'objectifs Natura 2000. Il s'agit :

- D'assurer le maintien et/ou la restauration d'un état de conservation favorable des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (inscrits à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore 92/43/CE)
- D'associer à cette démarche globale l'ensemble des acteurs et des activités socio-économiques du territoire.

Les objectifs opérationnels (OO) découlent de ces OLT et correspondent aux objectifs concrets fixés par le DOCOB pour sa période de mise en œuvre. Ils constituent la stratégie à mettre en place pour atteindre ces grands objectifs. Les actions sont les mesures qui permettent de décliner cette stratégie, et qui sont regroupées dans le « plan d'actions ». L'articulation des différentes entités est présentée ci-dessous (III. 2) :

- Réalisation du diagnostic/état des lieux ;
- Définition des enjeux ;
- Définition des objectifs à long terme (OLT) ;

- Définition des objectifs opérationnels (OO) ;
- Rédaction des mesures (actions) dans un plan d'action.



III. 2. Schéma des 5 étapes de construction d'un document de planification d'un site naturel protégé (OFB, 2023a).

d. Construction du plan d'action

Le plan d'action se construit sur la base des diagnostics écologique et socio-économique, et en partenariat avec les acteurs locaux lors de groupe(s) de travail organisé(s) sur le territoire. Les partenaires techniques et scientifiques sont également sollicités en amont afin d'apporter leur expertise et leurs connaissances sur les moyens techniques et financiers mobilisables pour la mise en œuvre des fiches actions. Les actions du DOCOB permettent d'atteindre les objectifs fixés. Les fiches actions présentent l'ensemble des mesures prévues, en précisant le contenu technique et les outils mobilisables pour financer ces actions. Le contenu des fiches action peut être amené à évoluer en fonction des réglementations en vigueur, des porteurs de projets, des dispositifs financiers en place au moment de leur mise en œuvre.

Les enjeux issus du travail de diagnostic ainsi que les principaux objectifs ont été présentés en groupe de travail auprès des acteurs et usagers du territoire lors du comité de pilotage du 03 novembre 2022. L'élaboration du plan d'actions s'appuie donc sur les réflexions émanant de ce groupe de travail, afin que chaque acteur du territoire soit impliqué dans la démarche et dans la mise en œuvre des futures actions.

2.2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT DOCOB

2.2.1. Bilan humain et financier

L'animation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » et la mise en œuvre du DOCOB ont été réalisées successivement par :

- Aurélie SOISSONS (CEN Allier) 2010-2011
- Guillaume LAURENT (CEN Allier) 2012-2014
- Audrey RATICÉ (CEN Allier) 2015-2016
- Marion GIRARD (CEN Allier) 2017-2023

Le montant total alloué à la mise en œuvre du DOCOB s'élève à près de 120 530 € de 2011 à 2023 (Fig. 7 ; Fig. 8).

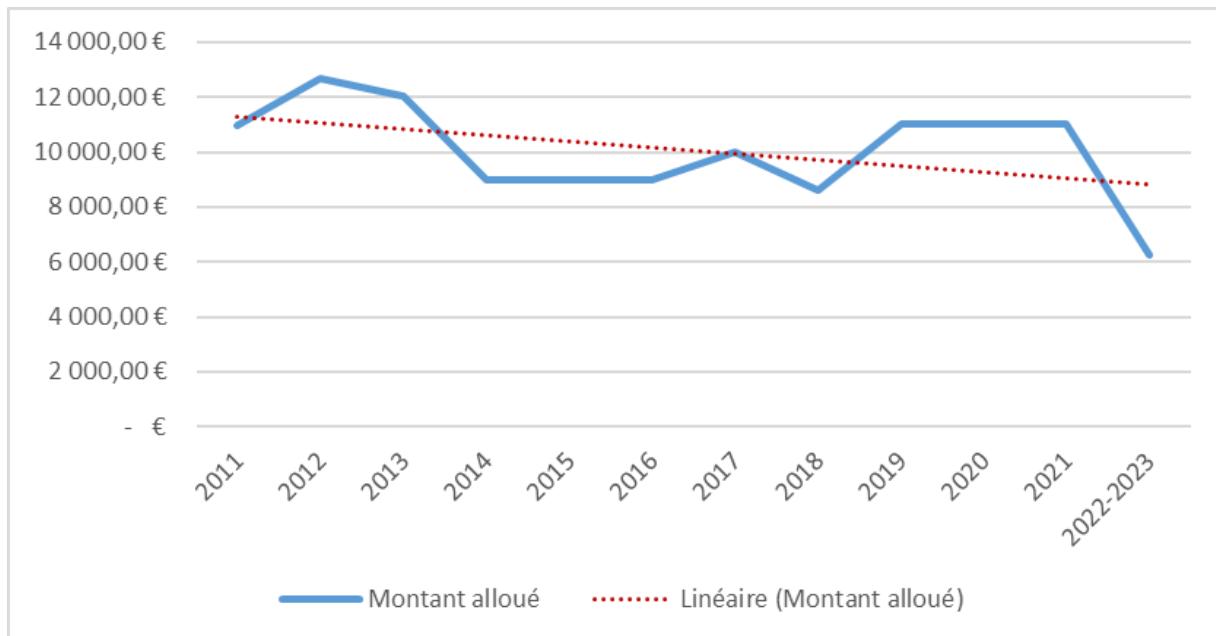


Fig. 7. Évolution du montant budgétaire alloué à l'animation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »

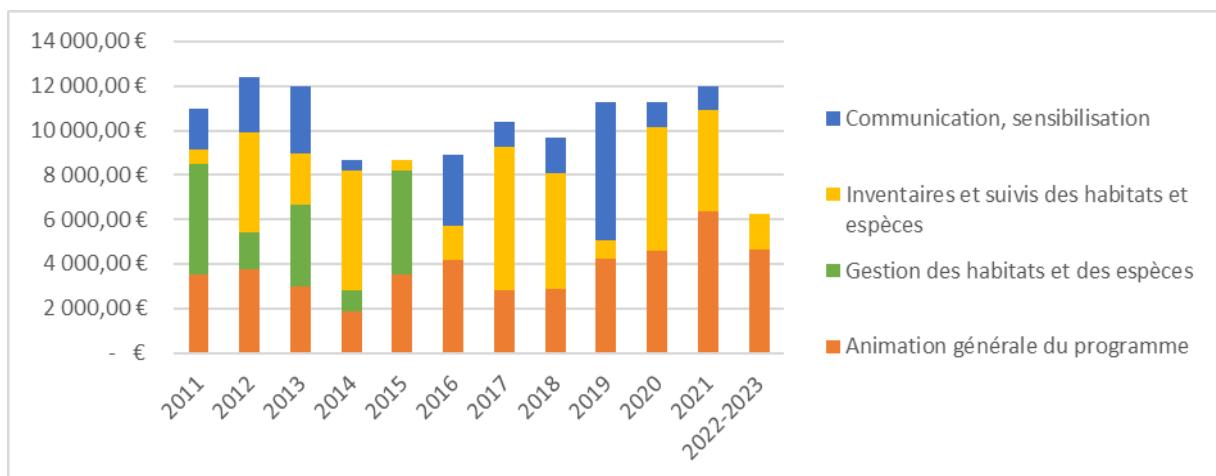


Fig. 8. Répartition annuelle du montant budgétaire alloué à l'animation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » par type d'actions

2.2.2. Évaluation des objectifs, des mesures et des actions réalisées

L'évaluation du précédent DOCOB (Soissons, 2010) comprend donc une phase permettant d'évaluer la mise en œuvre du précédent document suivant la méthodologie EDEN62. Cette analyse, menée mesure par mesure, a permis d'identifier les réussites et les écueils de la précédente phase de mise en œuvre, de manière à adapter la nouvelle version pour qu'elle réponde davantage aux problématiques et aux enjeux locaux.

Le détail des principales actions effectuées par mesure et par objectif est détaillé en table suivante (Tab. I).

Tab. I. Détail des actions principales effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du précédent DOCOB (Soissons, 2010).

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	1. Préserver les chauves-souris et leurs gîtes	***	GEH1	Préservation, création et aménagement de gîtes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un nichoir à chouette effraie dans les combles de l'Église - Nettoyage de gîtes à chauves-souris - Proposition d'aménagements rue de l'Abbé Aury - Accompagnement aménagements de la Maison Mousse - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
			GEH2	Gestion des milieux urbains pour les chauves-souris	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la commune (documents d'urbanisme, PPR, etc.) - Intervention auprès des agents communaux (gestion espaces verts) - Médiation, négociations auprès des propriétaires de gîtes à chauves-souris - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
			IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi annuel des colonies de chauve-souris (Soissons & Arduin, 2011 ; Laurent & Mortreux, 2012 ; Laurent, 2013, 2014 ; Ratié & Laucoin, 2015 ; Girard & Laucoin, 2016 ; Girard, 2017, 2018, 2019, 2021, 2022, 2023 ; Meyer, 2018a, 2019 ; Maratrat, 2020, 2021)
			GEH2	Gestion des milieux urbains pour les chauves-souris	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de l'alignement de platanes des quais de l'Aumance (Neau, 2020) - Diagnostic éclairage nocturne (Girard, 2020a, 2020b) - Formation auprès des agents communaux (gestion espaces verts) - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
	2. Préserver la structure et la qualité de l'habitat de chasse des chauves-souris	***	GEH3	Préservation, gestion et restauration des éléments du bocage / Gestion extensive des prairies	<ul style="list-style-type: none"> - État des lieux des exploitations agricoles du site (Soissons & Arduin, 2011) - Contact agriculteur pour retour d'expériences sur dispositif MAET - MAEC "Absence de fertilisation" - MAEC entretien des haies, bosquets et arbres isolés - Contribution à l'élaboration du PAEC (intégration du site de Hérisson, élaboration des mesures, etc.) - Réunions et courriers d'information MAEC à destination des agriculteurs
			GEH4		

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	2. Préserver la structure et la qualité de l'habitat de chasse des chauves-souris	***	GEH5	Préservation, gestion et restauration des habitats humides bocagers	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte - Actions complémentaires transversales d'information, de communication, de sensibilisation, etc. (cf. partie C.)
			GEH6	Gestion extensive des forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte - Expertise dans le cadre d'un projet de coupe de bois (Girard, 2020)
			GEH7	Préservation, gestion et restauration des habitats humides en forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
			GEH8	Préservation, gestion et restauration des ripisylves et forêts alluviales	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte - Participation à des réunions techniques concernant la réfection de la passerelle piétonne enjambant l'Aumance (Laurent & Mortreux, 2012) - Expertises dans le cadre d'études environnementales (Girard, 2018) - Actions complémentaires transversales d'information, de communication, de sensibilisation, etc. (cf. partie C.)
			IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Étude sur l'état des lieux et la présence et la répartition des boisements et éléments bocagers (Soissons, 2011) - Détermination et cartographie des territoires de chasse de la colonie de murin à oreilles échancrées (Durand, 2017a, 2017b ; Meyer, 2018b)

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	3. Préserver la loutre d'Europe	***	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections loutre d'Europe sur l'Aumance - Actions complémentaires transversales d'information, de communication, de sensibilisation, etc. (cf. partie C.)
	4. Préserver le lucane cerf-volant	**	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections du grand capricorne et de la lucane cerf-volant (Laurent, 2013) - Actions complémentaires transversales d'information, de communication, de sensibilisation, etc. (cf. partie C.)
	5. Préserver les amphibiens d'intérêt communautaire	**	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Prospections de sonneur à ventre jaune (Laurent, 2013 ; Girard, 2021) - Actions complémentaires transversales d'information, de communication, de sensibilisation, etc. (cf. partie C.)
	6. Préserver les reptiles d'intérêt communautaire	*	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	(Pas de suivi réalisé depuis 2010 : pas prioritaire)

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées	
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	7. Préserver le grand-duc d'Europe	*	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	(Pas de suivi réalisé depuis 2010 : pas prioritaire)	
					(Pas d'action engagée depuis 2010 : pas prioritaire)	
	8. Préserver les poissons d'intérêt communautaire	**	GEH9	Préservation, gestion et restauration des habitats favorables à la reproduction de la bouvière	(Pas d'action engagée depuis 2010 : pas prioritaire)	
			GEH10	Amélioration de la franchissabilité des seuils	- Suivi du contrat territorial du bassin versant de l'Aumance et participation aux groupes de travail (Soissons & Ardouin, 2011 ; Laurent & Mortreux, 2012)	
			GEH11	Amélioration de la qualité de l'eau	(Pas d'action engagée depuis 2010 : pas prioritaire)	
			GEH12	Préservation, gestion et restauration de la valeur écologique des plans d'eau	(Pas d'action engagée depuis 2010 : pas prioritaire)	

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	8. Préserver les poissons d'intérêt communautaire	**	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des poissons de l'Aumance par pêche électrique (FDPPMA03, 2022)
	9. Rechercher de nouvelles espèces d'intérêt communautaire	***		Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire incluant les potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de gîtes de murins (Laurent & Mortreux, 2012) - Recherche de colonies de chauves-souris par radiopistage - Prospections sonneurs à ventre jaune (Laurent, 2013 ; Girard, 2021) - Prospections de grands capricornes (Laurent, 2013) - Prospections d'odonates : cordulies et agrions (Laurent, 2014) - Inventaires acoustiques complémentaires (chauves-souris)
	10. Lutte contre les espèces envahissantes	*	GEH14	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	(Pas d'action engagée depuis 2010 : pas prioritaire)
			IS3	Suivi des espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires des espèces végétales exotiques envahissantes (EODD, 2023b)
B. Préservation des habitats d'intérêt communautaire	11. Préserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	***	GEH3	Préservation, gestion et restauration des éléments du bocage	<ul style="list-style-type: none"> - MAEC "Absence de fertilisation" - MAEC entretien des haies, bosquets et arbres isolés - Contribution à l'élaboration du PAEC (intégration du site de Hérisson, élaboration des mesures) - Réunions et courriers d'information MAEC à destination des agriculteurs

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures		Principales actions réalisées
B. Préservation des habitats d'intérêt communautaire	11. Préserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire ouverts	***	GEH4	Gestion extensive des prairies	(Mêmes actions que décrites pour GEH3)
			GEH5	Préservation, gestion et restauration des habitats humides bocagers	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
			IS2	Cartographie et suivis des habitats d'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation et évaluation des landes sèches et éboulis siliceux (Laucoin & Ratié, 2015) - Diagnostic de l'éclairage nocturne sur la commune de Hérisson - Révision de la cartographie des habitats naturels en 2022
			GEH13	Gestion conservatoire des landes et éboulis	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'enquête publique sur le Plan de prévention des risques des éboulis rocheux (Ratié & Laucoin, 2015) - Expertise dans la vente de deux parcelles agricoles contenant des landes d'intérêt (Girard, 2023) - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte
	12. Préserver les forêts d'intérêt communautaire	**	GEH6	Gestion extensive des forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte - Expertises dans le cadre de projets et études environnementales (coupes forestières)
			GEH7	Préservation, gestion et restauration des habitats humides forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Mesures	Principales actions réalisées
B. Préservation des habitats d'intérêt communautaire	12. Préserver les forêts d'intérêt communautaire	**	GEH8 Préservation, gestion et restauration des ripisylves et forêts alluviales	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des contrats Natura 2000 et de la charte - Expertises dans le cadre de projets et études environnementales
			IS2 Cartographie et suivis des habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de la cartographie des habitats naturels en 2022 (EODD, 2023b)
C. Actions complémentaires transversales (hors DOCOB 2010)	13. Sensibilisation, porter à connaissance, animations	/	/	<ul style="list-style-type: none"> - Projet thématique chauves-souris auprès de l'école (x2) - Stands/expositions à l'occasion des Journées de la Nature - Conférence-diaporama, puis sortie nocturne avec l'association Chauve-Souris Auvergne - Animation "Jardin au naturel" avec l'association ADATER - Diffusion du film "Une vie de Grand Rhinolophe" de Tanguy Stoeckle - Balades nature autour du bourg - Rando-croquis autour du bourg - Publications annuelles dans le bulletin municipal - Création d'un livret pédagogique chauves-souris (Girard, 2022) - Création d'une plaquette d'information "agir chez soi" (Laurent, 2013) - Articles de presse - Alimentation du site web dédié http://gites-herisson.n2000.fr/ - Lien avec le CAUE pour la mise en place d'un parcours PEPIT sur la commune

Une synthèse est présentée en tables suivantes (Tab. II). Le détail du calcul effectué est présenté en annexe ([Annexe II](#)).

Tab. II. Synthèse de l'évaluation des types d'actions du DOCOB (Soissons, 2010) suivant la méthodologie EDEN62 reprise par Alabert *et al.* (2023).

Légende : ☺ Mesure/Action totalement atteinte ; ☻ Mesure/Action atteinte ; ☻ Mesure/Action partiellement atteinte ; ☹ Mesure/Action non atteinte. *mesure jugée non prioritaire (moyens financiers ont été réalloués).

Type d'actions	Code	Intitulé	DEGRÉ RÉAL. MESURE	DEGRÉ RÉAL. TYPE ACTIONS
Gestion des espèces et habitats	GEH1	Préservation, création et aménagement de gîtes pour les chauves-souris	☺	☺ (10/20)
	GEH2	Gestion des milieux urbains pour les chauves-souris	☺	
	GEH3	Préservation, gestion et restauration des éléments linéaires et ponctuels du bocage	☺	
	GEH4	Gestion extensive des prairies	☺	
	GEH5	Préservation, gestion et restauration des habitats humides bocagers	☺	
	GEH6	Gestion extensive des forêts	☹	
	GEH7	Préservation, gestion et restauration des habitats humides en forêt	☹	
	GEH8	Préservation, gestion et restauration des ripisylves et forêts alluviales	☺	
	GEH9	Préservation, gestion et restauration des habitats favorables à la reproduction de la bouvrière	☹*	
	GEH10	Amélioration de la franchissabilité des seuils	☺*	
	GEH11	Amélioration de la qualité de l'eau	☹*	
	GEH12	Préservation, gestion et restauration de la valeur écologique des plans d'eau	☹*	
	GEH13	Gestion conservatoire des landes et éboulis	☺	
	GEH14	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	☹*	
Inventaires et suivis	IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire (incluant les potentiellement présentes)	☺	☺ (18,5/20)
	IS2	Cartographie et suivis des habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces	☺	
	IS3	Suivis des espèces exotiques envahissantes	☺	
Suivi et évaluation	SE1	Suivi de l'efficacité des actions	☺	☺ (17,5/20)
	SE2	Évaluation du DOCOB	☺	

Les actions d'inventaires, de suivi ainsi que d'animation et de mise en œuvre du DOCOB ont été nombreuses et pertinentes et les objectifs ont donc été atteints. Concernant la gestion des habitats et des espèces, les objectifs ont été partiellement atteints : l'analyse de la mise en œuvre des mesures est expliquée dans la table suivante, permettant de définir si elles sont à poursuivre ou non (Tab. III). Une synthèse est disponible en table n°4 (Tab. IV). L'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces est présentée dans la partie « [révision du DOCOB](#) ».

Tab. III. Analyse simplifiée des actions et mesures mises en place afin d'évaluer la pertinence de leur reconduite.

Code	Intitulé	Analyse	(Rappel)	Reconduite
GEH1	Préservation, création et aménagement de gîtes pour les chauves-souris	<p>+ Nombreuses actions réalisées (ex. accompagnements pour des aménagements, fermeture d'un accès à chouette effraie, création de nichoir, etc.).</p> <p>- Difficultés de communication pour sensibiliser certains propriétaires à la préservation des chauves-souris et difficultés de concertation (installation de filets sans concertation préalable, engendrant la mort d'individus). La colonie de murins à oreilles échancrées n'a pas pu être entièrement localisée et dénombrée.</p>		oui
GEH2	Gestion des milieux urbains pour les chauves-souris	<p>+ Nombreuses actions réalisées (ex. diagnostic de l'éclairage nocturne, expertises auprès des acteurs locaux, création d'une plaquette d'information, interventions diverses, etc.).</p> <p>- Actions concernant la limitation des phytosanitaires en ville n'ont pas été entreprises, jugées non prioritaires.</p>		oui
GEH3	Préservation, gestion et restauration des éléments linéaires et ponctuels du bocage	<p>+ Nombreuses actions réalisées (ex. diverses études mises en œuvre, animations scolaires et grand public par Chauve-Souris Auvergne).</p> <p>- Peu de contractualisations. Les actions concernant le maintien des vergers n'ont pas été réalisées, jugées non prioritaires.</p>		partielle
GEH4	Gestion extensive des prairies	<p>+ Nombreuses actions réalisées (ex. état des lieux des exploitations agricoles, travail à l'intégration du site dans les PAEC, promotion des outils à disposition, animation d'une réunion d'information, etc.).</p> <p>- Peu de contractualisations durant la campagne MAEC car peu d'intérêt (compensations financières jugées trop faibles).</p>		partielle
GEH5	Préservation, gestion et restauration des habitats humides bocagers	<p>+ Actions diverses réalisées, dont beaucoup en communication et sensibilisation (ex. participation aux Journées du patrimoine, aux Journées de la Nature, mise à jour du site internet sur les habitats, etc.).</p> <p>- Aucune action de restauration de milieux humides jugée prioritaire, pas d'opportunités de contractualisation identifiées...</p>		oui
GEH6	Gestion extensive des forêts	<p>+ Envoi de courriers aux propriétaires concernés, affichage en mairie, rédaction d'articles d'information, promotion des outils, etc.</p> <p>- Pas d'opportunités de contractualisation identifiées, pas de volonté de signature de chartes.</p>		partielle
GEH7	Préservation, gestion et restauration des habitats humides en forêt	<p>+ Envoi de courriers aux propriétaires concernés, affichage en mairie, rédaction d'articles d'information, promotion des outils, etc.</p> <p>- Pas d'opportunités de contractualisation, pas de volonté de signature de chartes.</p>		partielle

Code	Intitulé	Analyse	(Rappel)	Reconduite
GEH8	Préservation, gestion et restauration des ripisylves et forêts alluviales	+ Actions diverses réalisées dont des expertises et participations à des réunions techniques, etc. - Pas d'opportunités de contractualisation identifiées, pas de volonté de signature de chartes.		oui
GEH9	Préservation, gestion et restauration des habitats favorables à la bouvière	Enjeu peu prioritaire : les moyens financiers ont été alloués préférentiellement aux actions prioritaires (chauves-souris).		optionnel
GEH10	Amélioration de la franchissibilité des seuils	Enjeu peu prioritaire : les moyens financiers ont été alloués préférentiellement aux actions prioritaires (chauves-souris).		optionnel
GEH11	Amélioration de la qualité de l'eau	Enjeu peu prioritaire : les moyens financiers ont été alloués préférentiellement aux actions prioritaires (chauves-souris).		optionnel
GEH12	Préservation, gestion et restauration de la valeur écologique des plans d'eau	Enjeu peu prioritaire : les moyens financiers ont été alloués préférentiellement aux actions prioritaires (chauves-souris).		optionnel
GEH13	Gestion conservatoire des landes et éboulis	+ Actions diverses réalisées dont une étude, des expertises sur des dossiers environnementaux et une participation à enquête publique.		oui
GEH14	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Sujet non prioritaire dans le DOCOB (Soissons, 2010).		partielle
IS1	Inventaires et suivis des espèces d'intérêt communautaire (incluant les potentiellement présentes)	+ Nombreuses prospections et inventaires réalisés (sonneur à ventre jaune, plusieurs espèces d'odonates, grand capricorne, lucane cerf-volant, loutre d'Europe, etc. - Peu de moyens pouvant être alloués à des suivis réguliers hors chiroptères. - Malgré l'ensemble des suivis chiroptérologiques mis en place, observation d'une forte baisse des effectifs de la colonie connue sur Hérisson (Fig. 9).		oui
IS2	Cartographie et suivis des habitats d'intérêt et habitats d'espèces	+ Cartographie réalisée comme prévisionnel.		oui
IS3	Suivis des espèces exotiques envahissantes	+ Veille effectuée à l'occasion des autres actions de terrain (notamment vis-à-vis de la renouée du Japon en bord d'Aumance). Essentiellement abordé lors des animations grand public. Inventaire réalisé grâce au bureau d'études EODD. - Pas de suivis d'actions de gestion d'espèces exotiques envahissantes car aucune action n'a été réalisée (jugée non prioritaire).		oui
SE1	Suivi de l'efficacité des actions	+ Actions suivies comme prévisionnel.		oui
SE2	Évaluation du DOCOB	+ DOCOB évalué comme prévisionnel.		oui

Tab. IV. Synthèse de l'évaluation des objectifs et mesures du DOCOB (Soissons, 2010) suivant la méthodologie EDEN62 reprise par Alabert *et al.* (2023).

Légende : ☺ Mesure/Objectif totalement atteint ; ☺ Mesure/Objectif atteint ; ☺ Mesure/Objectif partiellement atteint ; ☹ Mesure/Objectif non atteint. *mesure jugée non prioritaire (moyens réalloués).

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnel	Code	DEGRÉ RÉAL. MESURE	DEGRÉ RÉAL. OBJECTIF OPÉ.	DEGRÉ RÉAL. OBJECTIF DÉV.	
A. Préservation des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces	1. Préserver les chauves-souris et leurs gîtes	GEH1	☺	☺ (18/20)	☺ (15/20)	
		GEH2	☺			
		IS1	☺			
	2. Préserver la structure et la qualité de l'habitat de chasse des chauves-souris	GEH2	☺	☺ (13/20)		
		GEH3	☺			
		GEH4	☺			
		GEH5	☺			
		GEH6	☹			
		GEH7	☹			
		GEH8	☺			
		IS1	☺			
	3. Préserver la loutre	IS1	☺	☺ (20/20)		
	4. Préserver le lucane	IS1	☺	☺ (20/20)		
	5. Préserver les amphibiens	IS1	☺	☺ (20/20)		
	6. Préserver les reptiles	IS1	∅*	/		
	7. Préserver le grand-duc	IS1	∅*	/		
	8. Préserver les poissons	GEH9	☹*	☹ (7,5/20)	☺ (13/20)	
		GEH10	☺*			
		GEH11	☹*			
		GEH12	☹*			
		IS1	☺			
	9. Rechercher de nouvelles espèces d'intérêt	IS1	☺	☺ (20/20)		
	10. Lutte contre les espèces envahissantes	GEH14	☹*	☹ (8,5/20)	☺ (13/20)	
		IS3	☺			
B. Préservation des habitats d'intérêt communautaire	11. Préserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire ouverts	GEH3	☺	☺ (16/20)	☺ (13/20)	
		GEH4	☺			
		GEH5	☺			
		IS2	☺			
		GEH13	☺			
	12. Préserver les forêts d'intérêt communautaire	GEH6	☹	☺ (10/20)		
		GEH7	☹			
		GEH8	☺			
		IS2	☺			

Globalement, les objectifs de développement durable ont été atteints.

Malgré le travail important de coordination des actions sur le site Natura 2000 par la structure animatrice et ses partenaires pour atteindre les objectifs de développement durable, il est observé que les effectifs de la colonie de murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) connue sur site et suivie annuellement a une tendance à la régression, comme le démontre la figure suivante produite avec les données de suivi de CSA (Fig. 9).

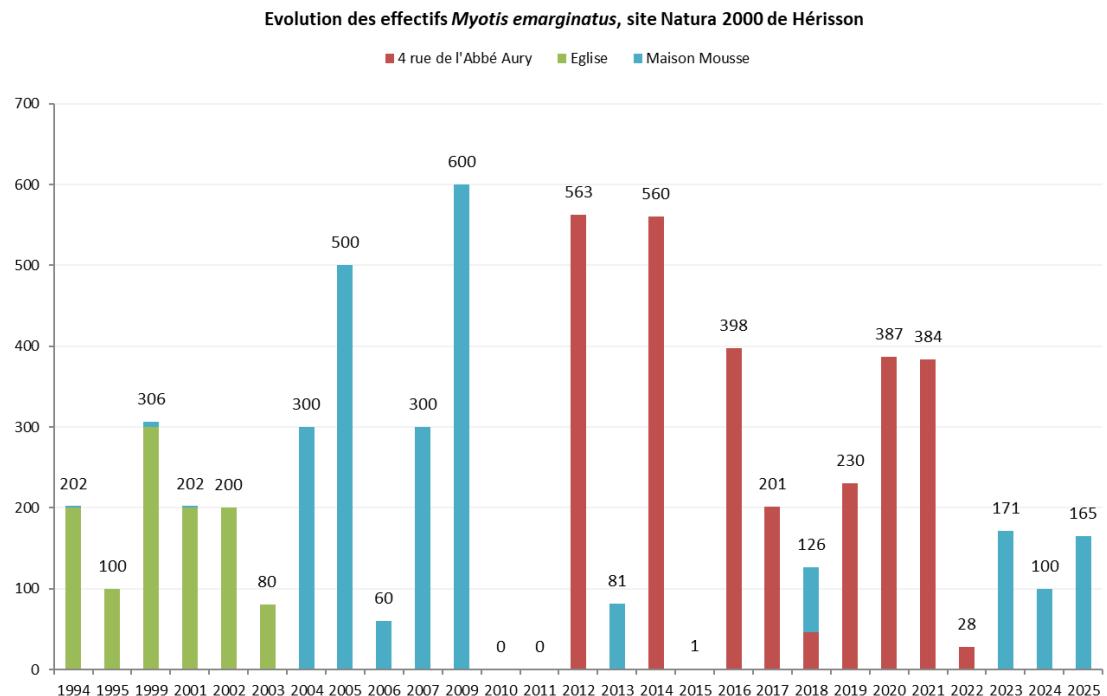


Fig. 9. Évolution des effectifs de murins à oreilles échancrées sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » depuis 2010 (les données antérieures ont été collectées hors cadre de ce Document d'objectifs).

2.1.À RETENIR

Le CEN Allier est impliqué depuis une quinzaine d'années sur la commune de Hérisson. En effet, il a initié la signature, en 2005, de deux conventions (propriétaire/commune - CEN Allier - Chauve-Souris Auvergne) sur les gîtes estivaux accueillant la colonie de murin à oreilles échancrées (Maison Mousse et Église). Le CEN Allier a par ailleurs accompagné le propriétaire de la Maison Mousse pour la prise en compte des besoins et des périodes de fragilité des chauves-souris dans des travaux de rénovation d'une partie du bâtiment. Il a pu aussi initier l'inventaire et la cartographie, en 2006, des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire du site afin de préparer l'élaboration du DOCOB entre 2008 et 2010.

D'un point de vue opérationnel, la mise en œuvre du précédent DOCOB par la structure animatrice du site a permis d'atteindre les objectifs de développement durable définis. Quelques actions phare peuvent être retenues comme les suivis annuels des peuplements de chauves-souris du site, la proposition de l'intégration, dès fin 2014, du site de Hérisson dans le Plan agro-écologique et climatique 1 (PAEC) (2015-2016) puis en 2015 dans le PAEC 2 (2016-2017), déposé conjointement par le CEN Allier et la Chambre d'Agriculture de l'Allier. Puis, s'en est suivi l'élaboration, en 2015, du programme des MAEC à proposer sur le site ainsi que la rédaction des éléments nécessaires à l'intégration au PAEC. À noter l'impulsion d'un projet pédagogique sur la thématique des chauves-souris réalisé auprès de l'école de la commune en 2019 et de nombreuses animations destinées au grand public ou encore des formations auprès du personnel communal, qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

D'un point de vue écologique, malgré les efforts portés à la préservation des chauves-souris et notamment de la population de murins à oreilles échancrées du site, il est observé une tendance à la régression de ses effectifs au cours des années.



3. NOUVEAU DOCOB : RÉVISION DU DIAGNOSTIC DU SITE

3.1. DONNÉES ADMINISTRATIVES

Le découpage administratif du site de Hérisson est présenté dans le tableau ci-dessous (Tab. V) et la carte ci-après (Fig. 10).

Tab. V. Données administratives du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »

Données administratives	
Région	Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
Département	Allier (100 %)
EPCI	Communauté de communes du Pays de Tronçais
Commune	Hérisson (03190)
Habitants	630 habitats (INSEE, 2019)
Surface	32,57 km ² (commune) / 2,54 km ² (site Natura 2000)
Plans et programmes	
SDAGE	Loire-Bretagne (2022 – 2027)
SAGE	Cher amont
PAEC	PAEC Sites Natura 2000 des gîtes à chauves-souris (2005 – 2020)
PCAET	PCAET Pays de Tronçais
SCOT	SCOT Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher (en cours de révision)
PLU	Oui
Sites remarquables et classements	
Sites inscrits	<ul style="list-style-type: none"> - Château de la Roche-Othon - Ancienne église Saint-Sauveur - Maison Mousse - Maison 3 rue de l'Abbé Aury « la Synagogue » - Pigeonnier de Crochepot - Portes de la Rivière et les restes des remparts y attenant - Porte de Varenne et les restes des remparts y attenant
Sites classés	<ul style="list-style-type: none"> - Chapelle Saint-Etienne - Ruines du château de Hérisson - Eglise de Chateloy
Sites naturels inscrits	<ul style="list-style-type: none"> - Butte de l'ancien château de Hérisson - Bourg d'Hérisson et vallée de l'Aumance
Autres classements	<ul style="list-style-type: none"> - Petite cité de caractère - Villes et villages étoilés de France (****)
Zonages d'inventaire du patrimoine naturel	
ZNIEFF de type 1	<ul style="list-style-type: none"> - Bords de l'Aumance d'Hérisson à Meaulne (830020519) - Environs de Hérisson (830020520)
ZNIEFF de type 2	<ul style="list-style-type: none"> - Vallée du Cher (830020592)
Sites conservatoires	2 sites conventionnés par le CEN Allier : <ul style="list-style-type: none"> - Église de Hérisson - Maison Mousse
Sites Natura 2000 voisins	FR 8301021 « Forêt de Tronçais »

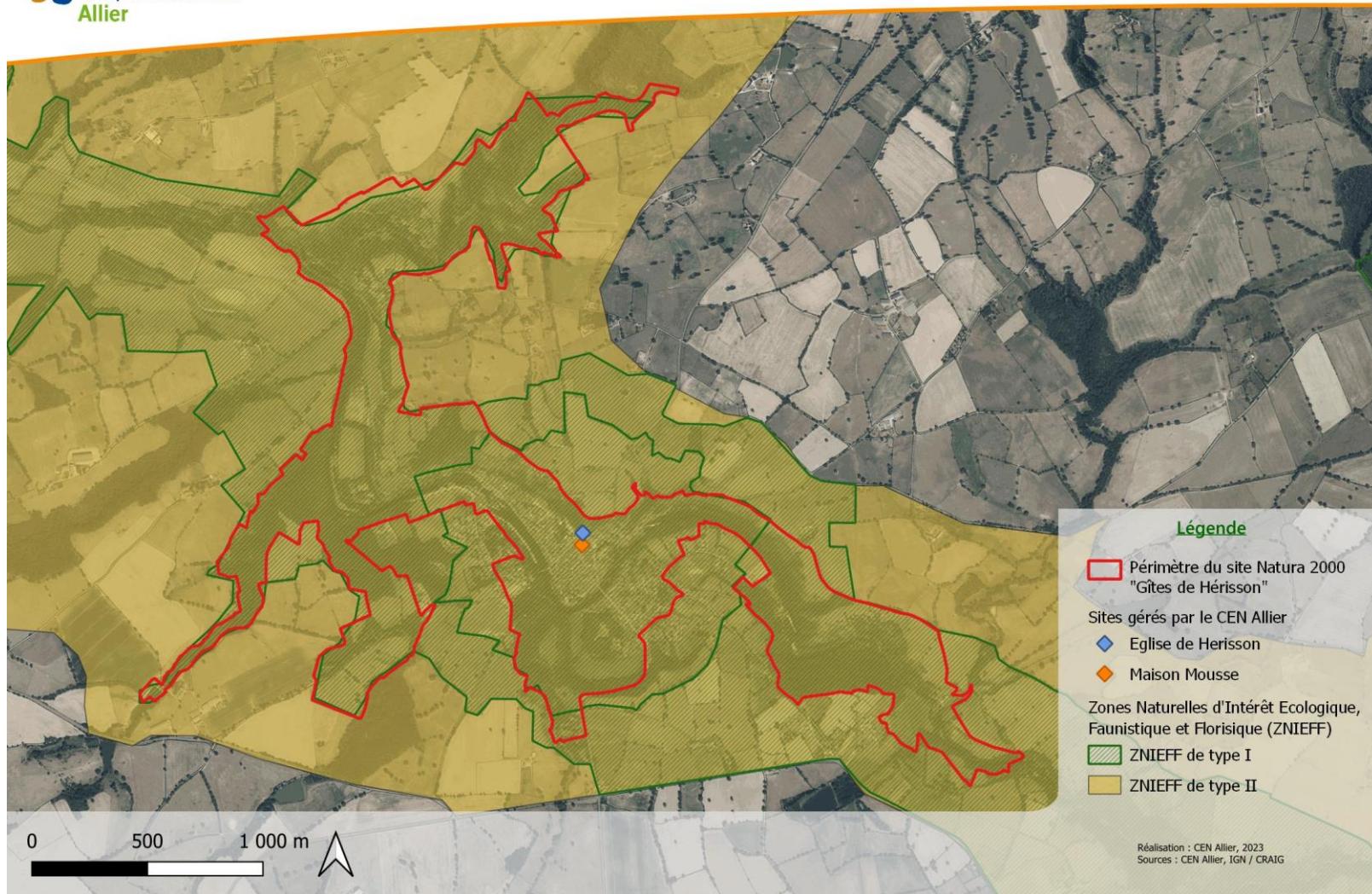


Fig. 10. Périmètres de protection et d'inventaire sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ».

3.2. DONNÉES PHYSIQUES

3.2.1. Climatologie

a. Climat actuel à Hérisson

Le département de l'Allier bénéficie majoritairement d'un climat océanique dégradé (Joly *et al.*, 2010, Fig. 11a) ainsi marqué par des températures intermédiaires (environ 11°C en moyenne annuelle), des précipitations faibles (moins de 700 mm de cumul annuel) et une faible variabilité interannuelle des précipitations. À Hérisson, le climat est considéré à tendance humide (avec des précipitations tous les mois de l'année) et avec un été tempéré (température moyenne du mois le plus chaud inférieure à 22°C, et température moyenne des 4 mois les plus chauds supérieure à 10°C).

Selon les enregistrements effectués depuis 1991 sur la commune, les précipitations annuelles moyennes sont de 835 mm et la moyenne globale des températures est de 11.9°C (Fig. 11b).

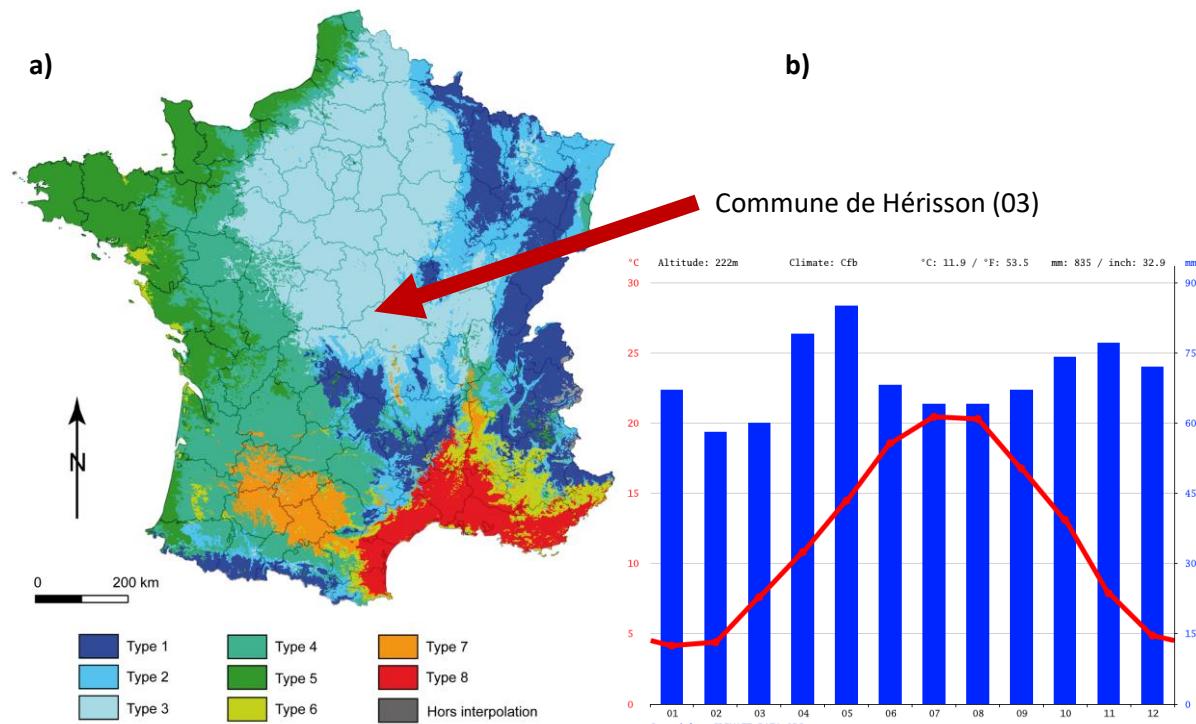


Fig. 11. a) Carte de typologie climatique du territoire français (Joly *et al.*, 2010) et b) diagramme ombrothermique de la commune de Hérisson (Climate Data, 2023) (type 1 = climats de montagne, type 2 = le climat semi-continental et climat des marges montagnardes, type 3 = climat océanique dégradé, type 4 = climat océanique altéré, type 5 = climat océanique franc, type 6 = climat méditerranéen altéré, type 7 = climat du Bassin du Sud-Ouest et type 8 = climat méditerranéen franc).

b. Évolution climatique

À l'échelle nationale, d'après les différentes prévisions climatiques, la température moyenne annuelle pourrait augmenter de plus de 2°C d'ici le milieu du XXI^e siècle par rapport au climat récent (Météo-France, 2023), ce réchauffement pourrait être plus marqué l'été que l'hiver. Pour la commune de Hérisson, les tendances attendues sont aussi à la housse et sont décrites dans la figure suivante (Fig. 12a). À l'inverse, le nombre de jours de gel semble à tendance décroissante à l'horizon 2050 (Fig. 12b). L'évolution du cumul des précipitations sur la commune semble globalement (écart-type plus marqué) en augmentation hors période estivale (Fig. 12c).

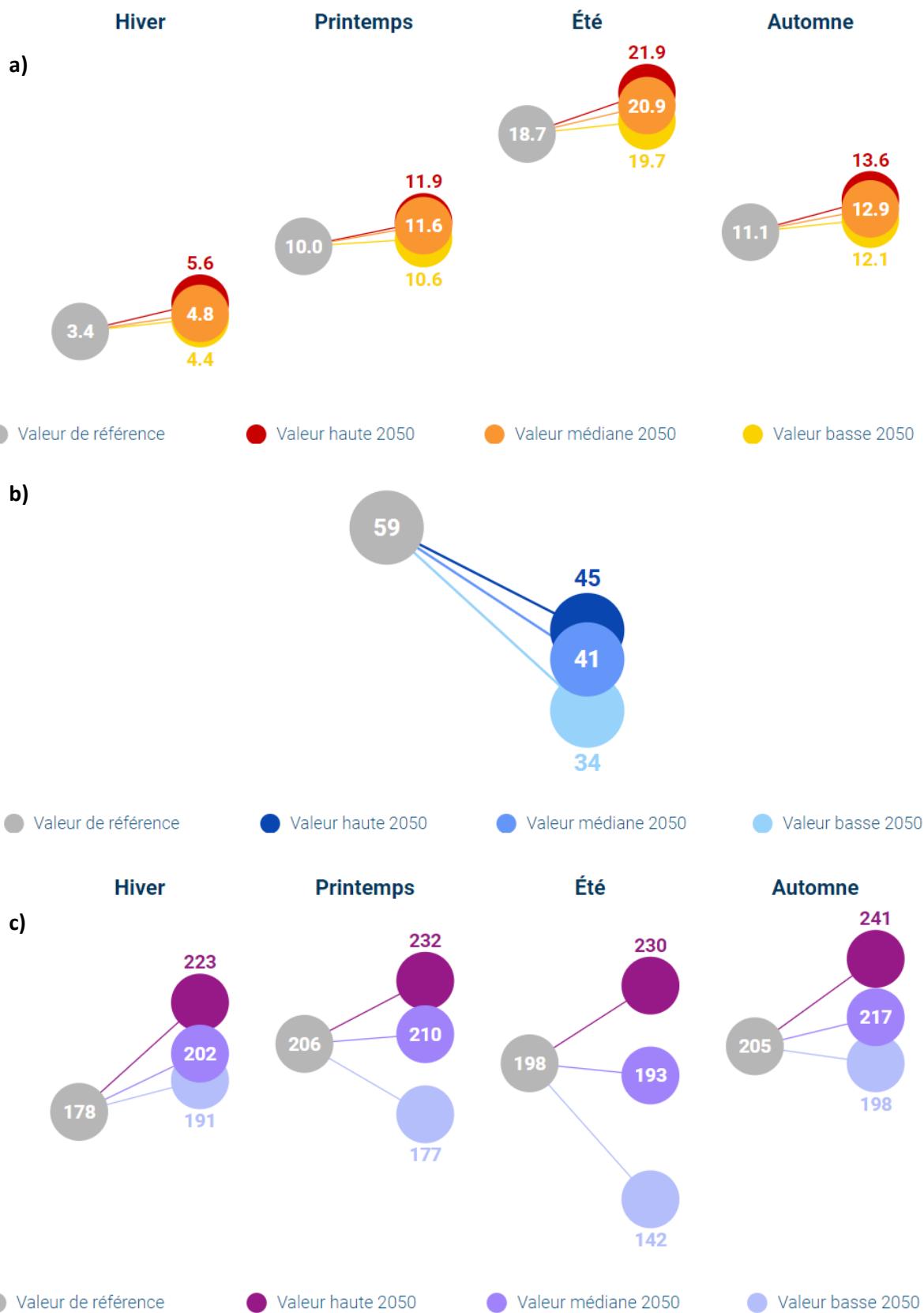


Fig. 12. a) Tendances d'évolution des températures moyennes par saison (en °C) sur la commune de Hérisson, **b)** tendances d'évolution du nombre annuel de jours de gel sur la commune et **c)** tendances d'évolution du cumul des précipitations par saison (en mm) (Météo-France, 2023).

Ces scénarios prévisionnels concordent avec ceux de l'Observatoire régional Climat-Air-Energie Auvergne Rhône-Alpes (ORCAE) dont les modélisations réalisées par Météo-France montrent sur la période considérée (1960-2021) qu'une augmentation moyenne de 2,2°C a été observée, soit 0,35°C d'augmentation par décennie. De plus les modèles prévoient beaucoup plus de précipitations en saison hivernale et beaucoup moins en été. Un des scénarios probables prévoit également une augmentation du nombre de jour de pluie intense en hiver et une diminution du nombre moyen annuel de jours de gel (ORCAE, 2023).

Les évolutions des données climatiques sont nécessaires à étudier dans le cadre d'une meilleure compréhension des effets du changement climatique, notamment sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. À titre d'exemple, au niveau national, les populations de chauves-souris étudiées selon le protocole du Muséum national d'histoire naturelle (Vigie-Chiro) semblent être en déclin à cause de divers facteurs, **dont les effets du changement climatique** (Fig. 13, MNHN, 2023).

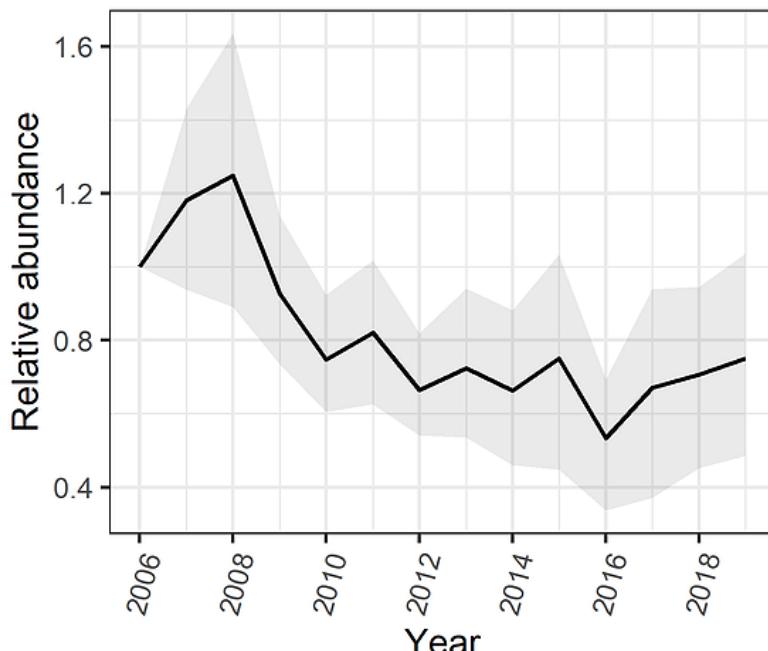


Fig. 13. Résultats de la tendance générale des populations de chauves-souris, toutes espèces confondues en France métropolitaine (MNHN, 2023).

3.2.2. Géologie, pédologie et topographie

a. Géologie

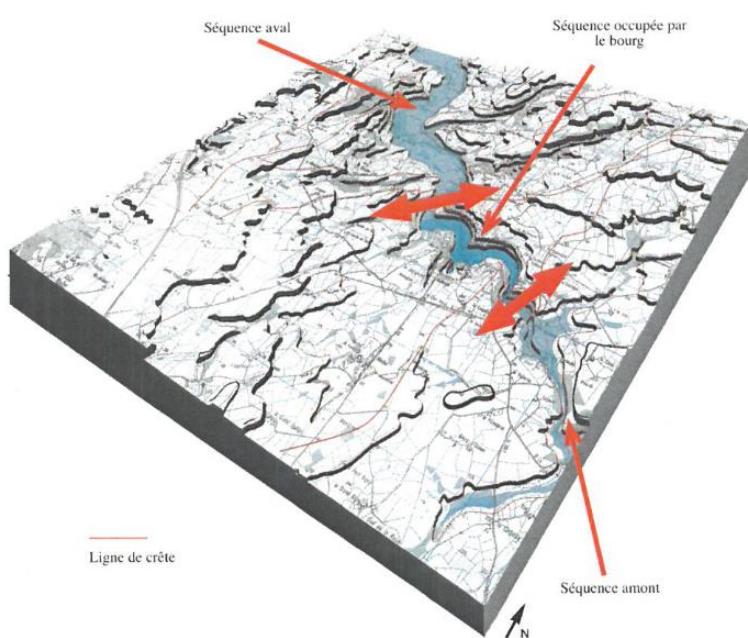
La géologie du département de l'Allier est directement liée à celle du Massif central, dont il constitue la partie nord. À l'ère Primaire, un soulèvement de l'écorce terrestre a engendré une chaîne montagneuse appelée chaîne hercynienne qui subit de nombreuses déformations, elles-mêmes à l'origine de la formation de granites et de roches métamorphiques variées. Ce sont ces formations que l'on retrouve principalement sur le secteur de Hérisson. L'extrême nord de la commune repose davantage sur une couverture sédimentaire du Secondaire, constituant la limite sud du Bassin parisien formé au Trias. Le bocage bourbonnais constitue une région de transition entre le socle du Massif central au sud et cette couverture sédimentaire du Bassin parisien au nord (CBNMC, 2023). À noter la présence de formations superficielles constituées d'alluvions le long de l'Aumance et de ses affluents.

b. Pédologie

Les données issues du programme « Inventaire, Gestion et Conservation des Sols » (IGCS) du Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (GIS Sol) mettent en lumière trois principaux types de sols présents sur le territoire communal de Hérisson. Ce sont (1) les brunisols (ou sols bruns, non calcaires, les plus représentés et qui sont des sols peu évolués), (2) les luvisols (sols épais caractérisés par l'importance des processus de lessivage vertical des particules d'argile et de fer, et donc de leur accumulation en profondeur : ces sols présentent une bonne fertilité malgré une saturation possible en eau dans les horizons supérieurs en hiver) et enfin (3) les fluviosols (issus d'alluvions et constitués généralement de matériaux fins : ils sont situés dans le lit – actuel ou ancien – des rivières et sont souvent marqués par la présence d'une nappe alluviale). Ces derniers sont généralement inondables en période de crue.

c. Reliefs

L'altitude du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » varie de 190 m à 270 m.



Le bourg est niché au creux du vallon de l'Aumance, encadré par des reliefs bien plus marqués notamment en rive droite où se dessinent de fortes pentes. En rive gauche, le relief est moins accidenté, mais quelques buttes se dessinent toutefois notamment au niveau du lieu-dit « Le Calvaire ». À noter également les secteurs des « Coteaux » et des « Malvaux », au relief relativement abrupt plongeant vers le lit de l'Aumance (Fig. 14).

Fig. 14. Topographie en relief de la commune de Hérisson (David & Bailly, 2006)

3.2.3. Hydrogéologie, réseau hydrographique et hydrologie

a. Hydrogéologie

Sur la commune de Hérisson, l'entité hydrogéologique principale correspond à des aquifères de socle, essentiellement constitués de formations granito-gneissiques : ces formations géologiques peuvent ainsi contenir des eaux souterraines. Le socle ne renferme que des aquifères de type arène granitique (altération superficielle des granites), c'est-à-dire que ces roches sont caractérisées par des fissures et des fractures plus ou moins interconnectées laissant un niveau de perméabilité beaucoup moindre que celui des roches sédimentaires (BRGM, 2023, Fig. 15).

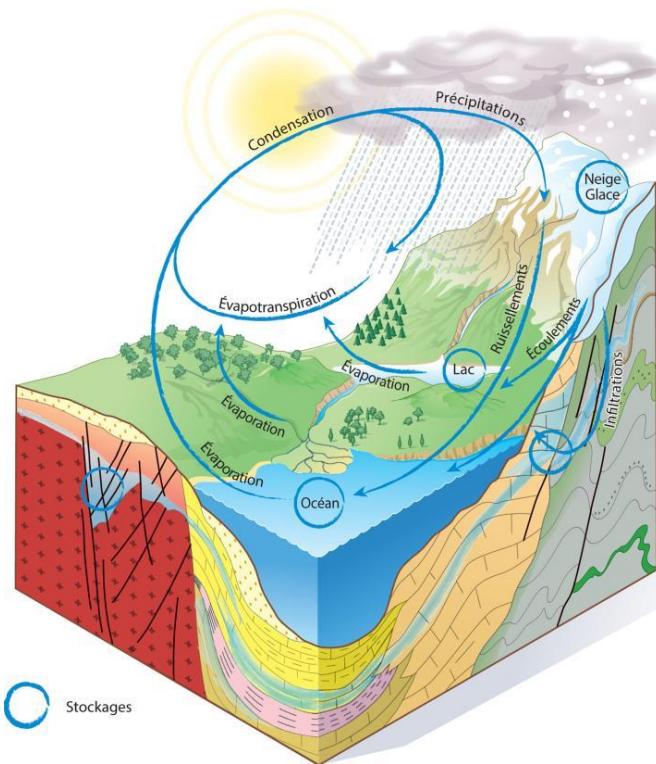


Fig. 15. Schéma du cycle de l'eau terrestre et la recharge des nappes (BRGM, 2023).

Le site Natura 2000 de Hérisson est concerné par une seule masse d'eau souterraine définie comme « FRGG053 - Bassin versant du Cher ». L'état des lieux dressé par le SDAGE sur la période de référence 2012-2017 indiquait un bon état des eaux sur les volets chimique (paramètres nitrate et pesticides). L'état quantitatif de la masse d'eau était également jugé « bon ».

Les prélèvements d'eau sur ou à proximité du site Natura 2000 sont peu nombreux, et exclusivement destinés à l'irrigation. Ils se font à la fois sur des eaux superficielles et des eaux souterraines (EPTB Loire, 2023).

b. Cours d'eau et masses d'eau superficielles

Le principal cours d'eau traversant la commune, et constituant la colonne vertébrale du site Natura 2000 est la rivière Aumance. Cet affluent rive droite du Cher compte une longueur totale de 56,4 km, et est découpé en deux masses d'eau principales :

- L'Aumance et ses affluents depuis Tortezaïs jusqu'à Cosne d'Allier (FRGR0322)
- L'Aumance depuis Cosne d'Allier jusqu'à sa confluence avec le Cher (FRGR0323). C'est cette seconde masse d'eau qui concerne le périmètre du site Natura 2000.

Plusieurs petits affluents de l'Aumance rejoignent la rivière au sein même du site Natura 2000. C'est notamment le cas du ruisseau de la Louise en rive droite, et des ruisseaux des Simons et de Pouzieux en rive gauche. Une station de mesures hydrométriques se trouve au sein du site Natura 2000 sur l'Aumance, sous la référence K538 3020.

Quelques retenues d'eau artificielles sont également présentes sur le secteur d'étude, autour des lieux-dits « Fayolle du bas » et « Fayolle du haut ». La carte ci-après présente le réseau hydrographique sur l'emprise du site Natura 2000 de Hérisson (Fig. 16).

De plus, ces arènes sont relativement peu épaisses (inférieures à 10 m) et leur recharge est directement dépendante des précipitations hivernales. Sensibles aux sécheresses et peu épaisses, ces formations aquifères ne constituent pas des ressources significatives à l'échelle du SAGE, mais sont utiles pour les usages locaux (SAGE Cher amont, 2007).

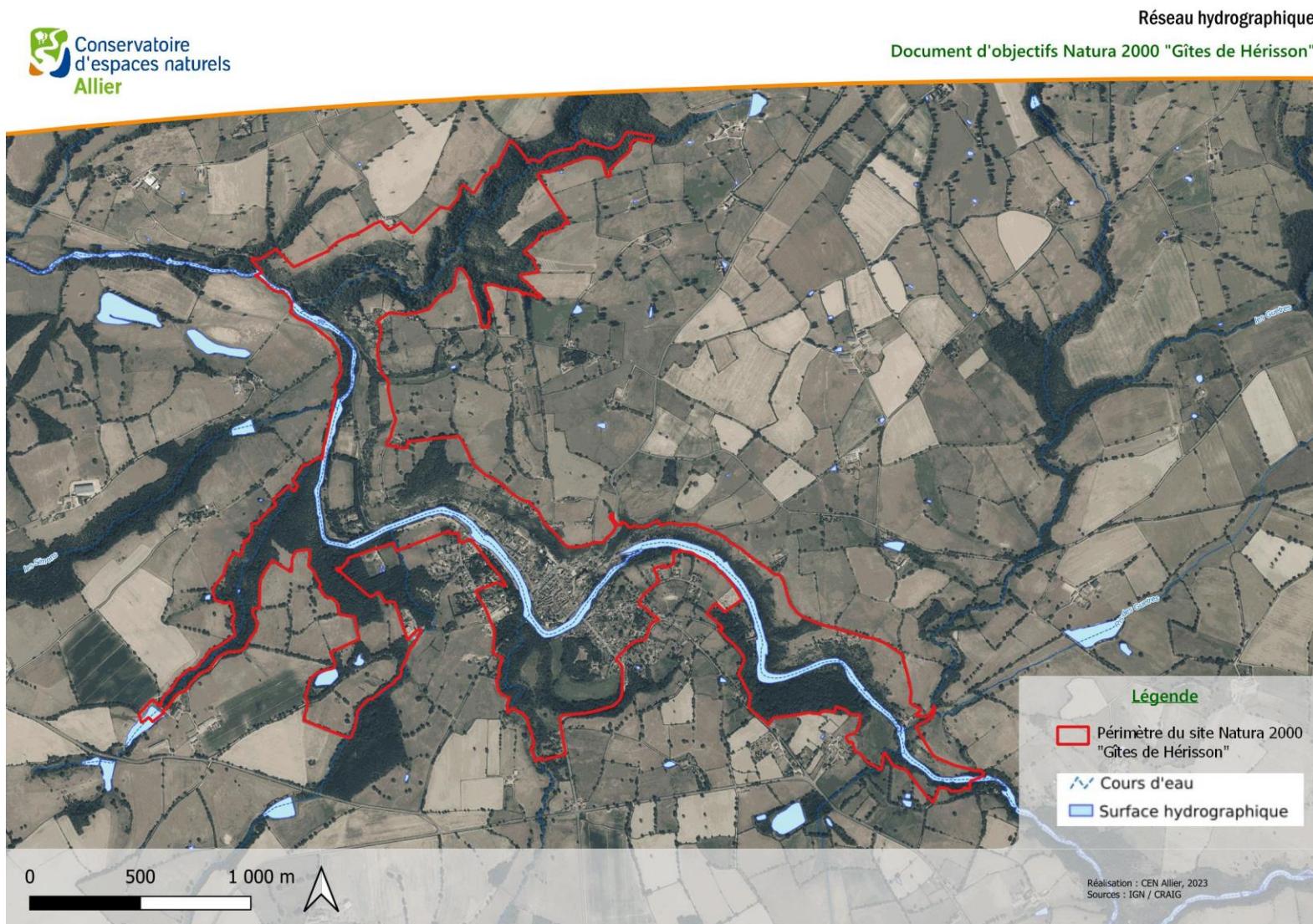


Fig. 16. Réseau hydrographique sur le site Natura 2000 de Hérisson.

c. Hydrologie et qualité de l'eau

L'état écologique des deux masses d'eau de l'Aumance a été catégorisé comme médiocre de 2015 à 2017, avec un niveau de confiance élevé (AELB, 2023). Pour la masse d'eau comprenant l'Aumance depuis Cosne d'Allier jusqu'à sa confluence avec le Cher, l'état écologique a notamment été déclassé par l'état biologique jugé médiocre, dégradé par la note IBD et IBMR (indices biologiques normés portant sur les diatomées et les macrophytes). À noter que les états écologiques de plusieurs affluents de l'Aumance sont également jugés médiocre. Seuls quelques affluents en aval de Hérisson présentent un bon état écologique (Fig. 17). Les objectifs liés à la Directive Cadre sur l'eau fixent une atteinte du bon état écologique en 2027.

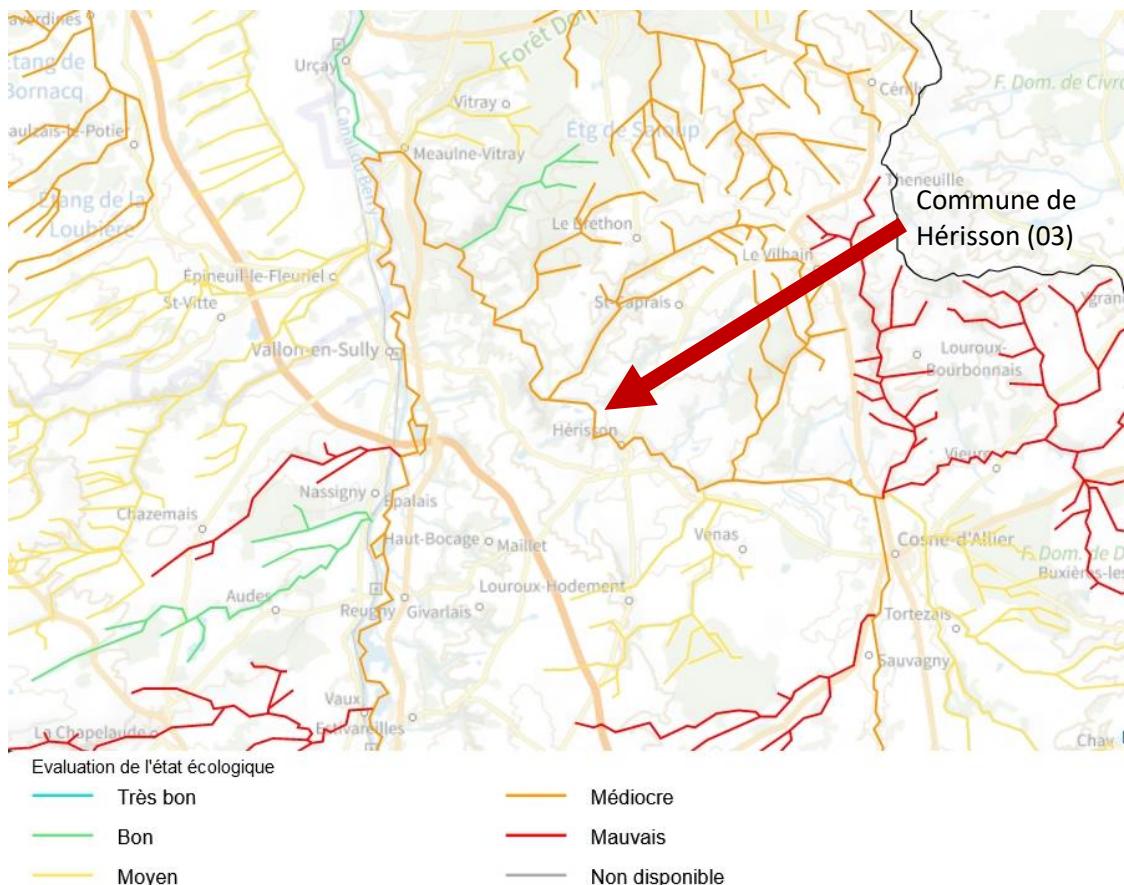


Fig. 17. Évaluation de l'état écologique des cours d'eau au titre de la Directive cadre sur l'eau (EPTB Loire)

En complément de ces données, la Fédération de pêche de l'Allier (FDPPMA03) a confirmé cet état écologique médiocre à partir d'un IPR (Indice « poisson rivière ») réalisé sur l'Aumance (Rosak, 2022). En effet, les résultats recueillis (permettant d'évaluer l'état écologique du cours d'eau à partir des mesures des différentes caractéristiques de peuplements piscicoles) ont permis de confirmer cette dégradation notamment par l'absence d'espèces bio-indicatrices telles que la truite fario (*Salmo trutta fario*, systématiquement absente depuis 2012 sur les stations avoisinantes), le vairon (*Phoxinus phoxinus*) ou le chabot (*Cottus sp.*).

L'état physico-chimique de cette masse d'eau est catégorisé comme moyen, essentiellement dégradé par le paramètre COD (carbone organique dissous) et la température. À noter que certains pesticides interdits depuis une vingtaine d'années sont encore présents dans le milieu aquatique à faible dose (OFB, 2023c).

3.2.4. Synthèse des caractéristiques physiques du site

La synthèse des caractéristiques physiques du site est détaillé ci-dessous (Tab. VI).

Tab. VI. Synthèse des données physiques du site et interactions avec la conservation du site Natura 2000.

Données physiques	Description	Interactions avec la conservation du site Natura 2000	Sources
Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Climat océanique dégradé. - Hausse des températures (+2,2°C) entre 1960 et 2021. - Hausse future des températures (selon les modélisations). - Baisse future du nombre de jours de gels (modélisations). - Modification future du régime des précipitations (modélisations). 	<p>Les effets du changement climatique (augmentation des températures, modification des régimes de précipitation, etc.) risquent d'engendrer des pressions et des menaces sur la biodiversité. Cf. partie « Menaces »</p>	Joly <i>et al.</i> , 2010 ORCAE AURA Météo-France
Géologie et pédologie	<ul style="list-style-type: none"> - région de transition entre le socle du Massif central et la couverture sédimentaire du Bassin parisien. - sols globalement favorables à l'agriculture. 	<p>La diversité géologique et pédologique du site favorise le développement d'une flore diversifiée. La nature des sols favorise les activités agricoles (cultures, prairies pâturées, boisements, etc.).</p>	CBNMC GIS Sol
Hydrogéologie	<ul style="list-style-type: none"> - état qualitatif et quantitatif des eaux souterraines jugé bon. - prélèvements des eaux souterraines et superficielles essentiellement pour l'irrigation. 	<p>Les prélèvements d'eau sont peu nombreux sur le site Natura 2000. Une vigilance sera toutefois apportée aux éventuelles modifications des pratiques liées au changement climatique.</p>	SDAGE Loire-Bretagne
Relief et réseau hydrographique	<ul style="list-style-type: none"> - relief varié avec des secteurs accidentés de part et d'autre du vallon de l'Aumance. - l'Aumance représente le cœur du site Natura 2000. Elle est rejointe par plusieurs de ces affluents sur le site. 	<p>Les variations de relief induisent la présence d'habitats et d'espèces variées (prairies humides de fonds de vallon, éboulis siliceux et forêts de pente, etc.).</p>	Analyse SIG (BD Topo, BD Carthage)
Hydrologie et qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - état écologique des masses d'eau superficielles jugé médiocre. - état physico-chimique jugé moyen (pesticides, carbone organique dissous, température, etc.). 	<p>L'état écologique et physico-chimique des masses d'eau superficielles peuvent présenter des pressions sur la biodiversité et sur les espèces patrimoniales (loutre, castor, bouvrière, etc.). Cf. partie « Menaces »</p>	SDAGE Loire-Bretagne OFB BRGM

3.3. DONNÉES BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES

3.3.1. Occupation du sol et principaux types de milieux naturels

Le site Natura 2000 de Hérisson présente une véritable mosaïque paysagère, mêlant milieux naturels, agricoles et urbanisés. Cette mosaïque est garante d'un bon maintien de la biodiversité, la plupart des espèces pouvant trouver une niche écologique qui leur convient pour vivre et se développer. La carte en page suivante présente les données simplifiées d'occupation du sol à l'échelle du site Natura 2000, selon l'inventaire Corine Land Cover de 2018 (Fig. 18).

a. Milieux urbanisés

Les milieux urbanisés se trouvent au cœur du périmètre du site Natura 2000. Ils sont principalement composés du centre-bourg de Hérisson, et d'une partie des quartiers attenants. Même si le bâti est assez dense, notamment au centre du village, des espaces verts viennent ponctuer ce tissu urbain. C'est principalement le cas sur les berges de la rivière Aumance ainsi que dans le secteur des « Jardins ». Les milieux urbanisés représentent 10,6 % de la surface totale du site Natura 2000.

Ces espaces urbanisés abritent la majorité des gîtes à chauves-souris connus sur la commune, et notamment les différents bâtiments qui sont ou ont été utilisés par la colonie de reproduction de murins à oreilles échancrées. En effet, de nombreux bâtiments, qu'ils soient privés ou communaux, s'avèrent être particulièrement favorables aux chauves-souris de par la présence de multiples ouvertures, de vastes combles peu ou pas utilisés ou encore de caves voutées.

b. Milieux agricoles

Les milieux agricoles présents sur le site Natura 2000 de Hérisson sont de natures diverses, pouvant englober de nombreux habitats variés tels que des prairies (qu'elles soient fauchées et/ou pâturées), des cultures, des boisements ou encore des anciens milieux cultivés aujourd'hui en déprise (exemple des anciennes terrasses surplombant Hérisson, et aujourd'hui inexploitées).

En l'état, ces données manquent de précision pour mener une analyse fine de l'occupation du sol effective (mais la révision de la cartographie des habitats naturels effectuée en 2022 (cf. partie « [Habitats naturels](#) ») permettra un redécoupage plus fin et plus fidèle à la réalité actuelle de terrain). D'après les données issues de Corine Land Cover, les milieux agricoles (cultures, milieux mixtes et prairies comprises) représentent 69,5 % de la surface totale du site Natura 2000. Ce sont donc les milieux les plus largement représentés dans le périmètre d'étude.

c. Milieux forestiers

Les milieux forestiers au sein du périmètre Natura 2000 sont exclusivement constitués de feuillus. Selon l'inventaire de 2018, ils représentent environ 19,9 % de la surface totale du site Natura 2000. À noter la présence de certains boisements ayant été rattachés aux zones agricoles hétérogènes. Une cartographie plus précise des boisements du site est proposée en carte suivante (Fig. 19).

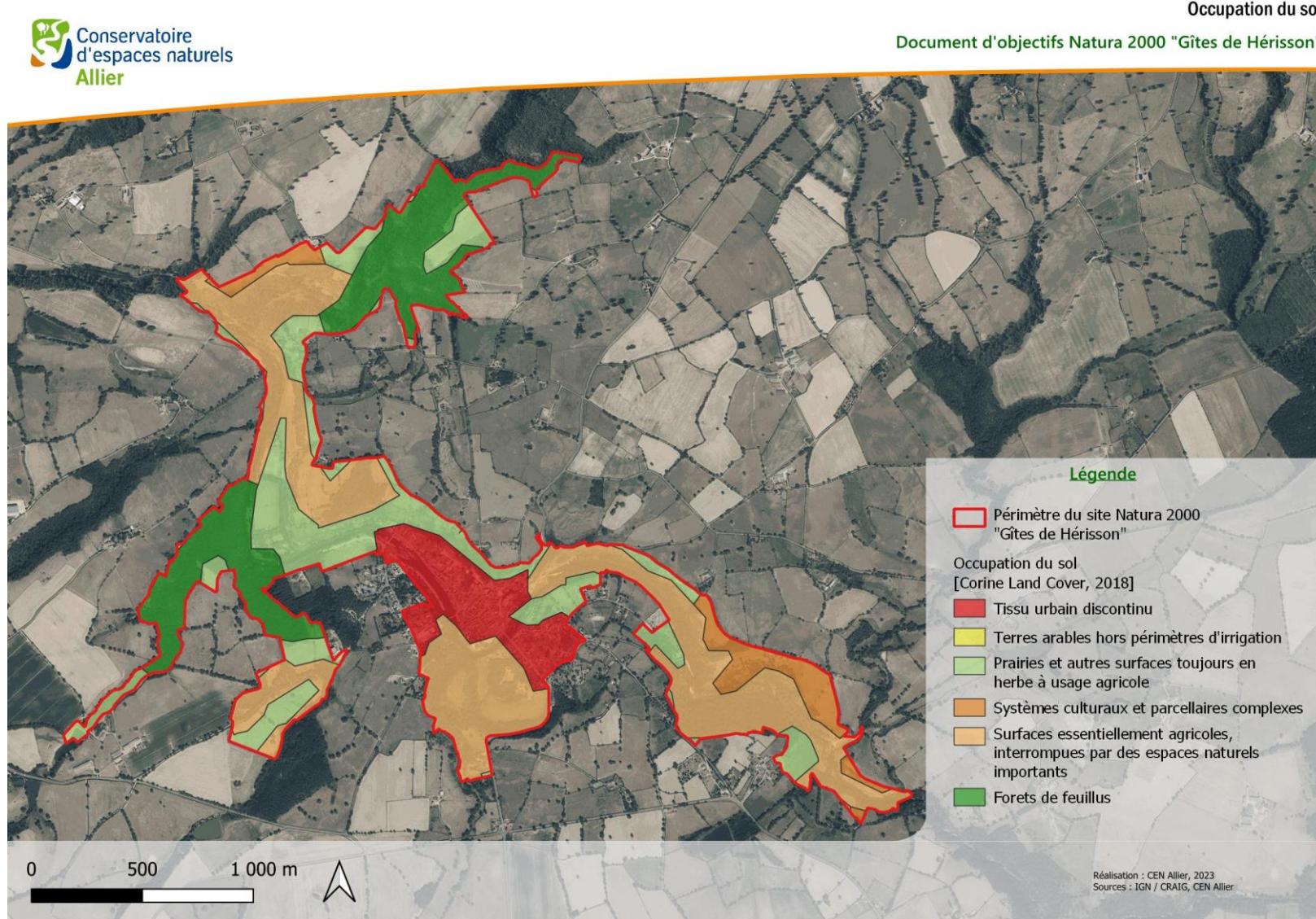


Fig. 18. Occupation du sol sur le site Natura 2000 (Corine Land Cover, 2018)

Corine Land Cover est une base de données européenne d'occupation biophysique des sols, dont la campagne la plus récente a été réalisée en 2018.

La méthodologie utilisée pour la production de ces cartes est l'interprétation visuelle des images satellites. Des cartographies plus détaillées seront présentées par la suite.

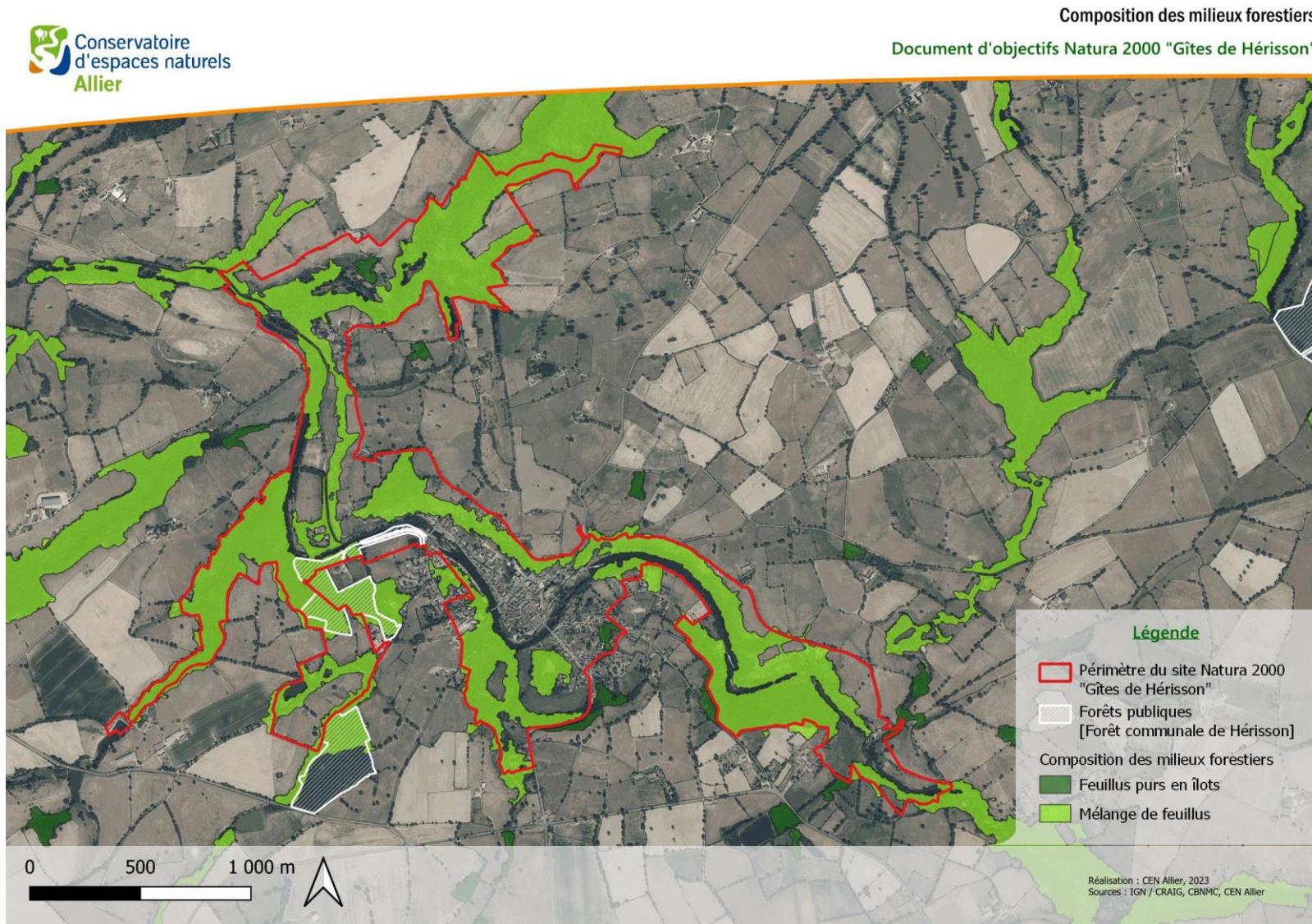


Fig. 19. Milieux forestiers sur le site Natura 2000 de Hérisson

3.3.2. Patrimoine naturel du site

a. Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (Duret, 2006) a été révisée simultanément à la présente révision du DOCOB (EODD, 2023a ; 2023b). Ce travail a été confié au bureau d'études CESAME et a été réalisé en 2022. La méthodologie utilisée est issue du guide national « Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 » édité en 2005 par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (Clair *et al.*, 2005).

Les résultats de la révision de la cartographie des habitats naturels sont détaillés dans les tableaux et cartes suivantes (Tab. VII ; Fig. 20 ; Fig. 21 ; Fig. 22).

Habitats d'intérêt communautaire prioritaire (2,6% : 6,8 ha)

6230 – Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones (sub)montagnardes
91EO – Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alni-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Habitats d'intérêt communautaire (41,9% : 110,6 ha)

3150 – Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*
4030 – Landes sèches européennes
6210 – Pelouses semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
6510 – Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
3270 – *Bidention* des rivières et *Chenopodion rubri*
6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin
8230 – Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*
9120 – Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici-Fagenion*)
9130 – Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*
91F0 – Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmencion minoris*)

Ces résultats, obtenus au terme du travail du bureau d'étude EODD, permettent de faire émerger 5 catégories d'habitats d'intérêt communautaire :

- les chênaies-hêtraies acidiphiles et chênaies-hêtraies neutroclines, habitats les plus présents sur l'emprise du site Natura 2000, présentent un état de conservation globalement bon. Il s'agit de boisements avec, la plupart du temps, des cycles sylvogénétiques complets et une bonne typicité floristique.
- les forêts alluviales matures (forêts mixtes à *Quercus*, *Ulmus*, *Fraxinus* des grands fleuves) présentent également un état de conservation satisfaisant. C'est moins le cas pour les forêts alluviales à *Alnus* et *Fraxinus* en raison de leur faible épaisseur qui conditionne un état de conservation plutôt défavorable.
- les habitats prairiaux présentent un état de conservation plutôt contrasté avec d'un côté des prairies dans un état moyen à défavorable en lien avec une activité agricole intensive et de l'autre des prairies plus diversifiées grâce à une activité agricole qui intègre des modes de gestion favorables au maintien de la biodiversité.
- les habitats pelousaires relevant des *Festuco-Brometalia* ainsi que les landes sèches collinéennes et les pelouses pionnières du *Sedo albi* - *Veronicion dillenii* sont depuis longtemps en situation de déprise agricole en lien avec une topographie difficile et l'élevage ovin extensif itinérant qui a en grande partie disparu. On observe le plus souvent des formations relativement pauvres en espèces, quoi que bien caractérisées et en mosaïque avec des fourrés de transition.

- les zones humides de fond de vallon telles que les aulnaies-frênaies alluviales, les mégaphorbiaies ont également un état de conservation défavorable. Leur situation dans les vallons révèle une certaine fragilité



III. 3. Photographies des éléments paysagers du site de Hérisson (milieux forestiers, milieux secs et milieux humides) © CEN Allier.

Tab. VII. Synthèse des habitats naturels d'intérêt communautaire (inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore, d'après EODD, 2023a).

Légende : les habitats présentant un astérisque* sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Grand type d'habitat	Habitat cartographié sur le site Natura 2000	Code Natura 2000	Code EUNIS	Description sommaire	Habitats d'IC concernés	Principales menaces
Habitats aquatiques	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	C1.33 – Végétations immergées enracinées des plans d'eau eutrophes	Végétation évoluant en bordure de plan d'eau, dans les eaux peu profondes. Végétation composée de macrophytes enracinés (potamots, myriophylles, etc.), évoluant dans des eaux mésotrophes à eutrophes.	3150-1 – Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes 3150-3 – Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau 3260-4 – Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques	Diminution des niveaux d'eau. Pression de pâturage.
Habitats agro-pastoraux	Landes sèches collinéennes	4030 – Landes sèches européennes	F4.22 – Landes subatlantiques à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>	Formations collinéennes se développant sur sols acides et pauvres en nutriments, au contact des affleurements rocheux. Végétations basses dominées par la callune et la bruyère cendrée.	4030-1 – Landes ibéro-atlantiques thermophiles 4030-10 – Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches	Colonisation par les ligneux / fermeture progressive
	Pelouses vivaces neutroclines	6210 - Pelouses semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	E1.28 – Pelouses calcaréo-siliceuses d'Europe centrale	Formation pelousaires neutro-acidclines composées d'herbacées vivaces, se développant sur un substrat d'origine granitique peu épais	6210-36 – Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidclines sur basaltes et granites du Massif central et du Sud-Est	Colonisation par les ligneux / fermeture progressive. Abandon du pâturage. Espèces exotiques envahissantes.

Grand type d'habitat	Habitat cartographié sur le site Natura 2000	Code Natura 2000	Code EUNIS	Description sommaire	Habitats d'IC concernés	Principales menaces
Habitats humides	Pelouses vivaces collinéennes acidiclinophiles	6230* - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones (sub)montagnardes	E1.71 – Gazons à <i>Nardus stricta</i>	Pelouse relativement rase, se développant sur des sols secs à frais, dont le recouvrement herbacé est très important. Habitat découlant d'un pâturage extensif et/ou d'un fauchage.	6230-3 – Pelouses acidclines subatlantiques sèches du Nord	Intensification des pratiques agricoles (labour, fertilisation, type de pâturage ou abandon).
	Prairies de fauche collinéennes	6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	E2.21 – Prairies de fauche atlantiques	Prairies typiques gérées par fauchage observées en contexte mésophile et acidcline. Habitat floristiquement assez riche avec des graminées typiques des prairies maigres, d'espèces à fleurs et d'espèces transgressives des pelouses sèches. Une autre déclinaison de ce même habitat est présente sur le site de Hérisson, sous la forme de prairies floristiquement pauvres dominées par les graminées.	6510-3 – Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques 6510-4 – Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles 6510-6 – Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles 6510-7 – Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	Abandon du pâturage et/ou de la fauche. Fertilisation.
	Berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> et du <i>Bidention</i>	3270 - <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i>	C3.53 – Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles	Formations herbacées pionnières annuelles installées sur sols vaseux, périodiquement inondés. Végétation sur les rives des rivières, mares et étangs, dont le développement optimum est estival à automnal.	3270-1 – <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (hors Loire)	Artificialisation des berges. Espèces exotiques envahissantes. Développement de la végétation arborée des berges.

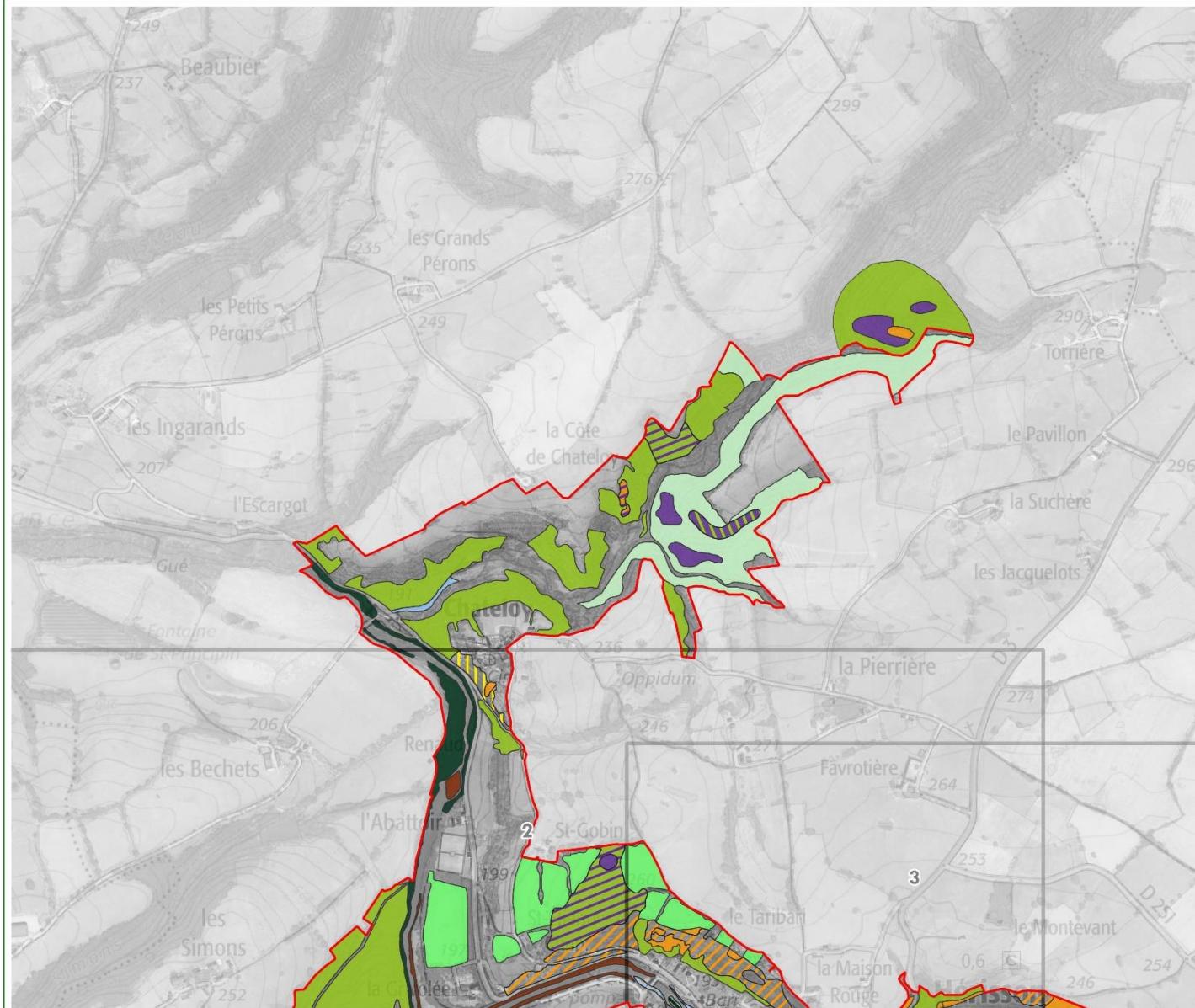
Grand type d'habitat	Habitat cartographié sur le site Natura 2000	Code Natura 2000	Code EUNIS	Description sommaire	Habitats d'IC concernés	Principales menaces
	Végétations des lisières forestières (inclus dans mégaphorbiaies)	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	E5.43 – Lisières forestières ombragées	Végétations des lisières externes des milieux forestiers, bénéficiant d'un luminosité et d'une humidité plus importantes qu'en sous-bois.	6430-1 – Mégaphorbiaies mésotropes collinéennes 6430-4 – Mégaphorbiaies eutropes des eaux douces 6430-6 – Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles 6430-7 – Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygrophiles, semi-sciaphiles à sciaphiles	Abandon du pâturage et/ou de la fauche. Espèces exotiques envahissantes.
Habitats rocheux	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	8230 – Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	H3.1B – Falaises continentales siliceuses nues	Pelouses pionnières des dalles et falaises siliceuses, colonisant les affleurements naturels de roches à caractère acide plus ou moins marqué.	8230-2 – Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif central 8230-4 – Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes	Evolution naturelle vers le boisement

Grand type d'habitat	Habitat cartographié sur le site Natura 2000	Code Natura 2000	Code EUNIS	Description sommaire	Habitats d'IC concernés	Principales menaces
Habitats forestiers	Chênaie – Hêtraie collinéenne acidiphile	9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	G1.62 – Hêtraies acidophiles atlantiques	Formations collinéennes sur substrat acide, se développant principalement en exposition nord sur des sols de faible épaisseur.	9120-2 – Hêtraies-chênaies collinéennes à houx	Coupes forestières (éclaircies, coupes rases, etc.) Espèces exotiques envahissantes.
	Chênaie – Hêtraie collinéenne acidicline à neutrocline	9130 - Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	G1.63 – Hêtraies neutrophiles médio-européennes	Formations collinéennes sur substrat granitique, se développant en exposition nord et sur les bas de versants colluvionnés.	9130-4 – Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou chèvrefeuille	Coupes forestières (éclaircies, coupes rases, etc.)
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	91E0* – Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alni-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salichion albae</i>)	G1.21 – Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	Boisements occupant le lit majeur d'un cours d'eau, en stations humides et inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements.	91E0-8 – Aulnaies – Frênaies à laîche espacée des petits ruisseaux	Espèces exotiques envahissantes
	Ormaie – Frênaie – Chênaie à épiaire des forêts	91F0 - Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	G1.221 – Grandes forêts alluviales médio-européennes	Forêts alluviales à bois dur, se développant sur matériaux alluviaux limoneux, limono-argileux, sableux peu carbonatés.	91F0-3 – Chênaies – Ormaies à Frêne oxyphylle	Travaux forestiers dans les peuplements voisins. Travaux de génie civil sur les berges. Espèces exotiques envahissantes.



CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU SITE NATUREL 2000 "GITES DE HERISSON" - "FR8302021"

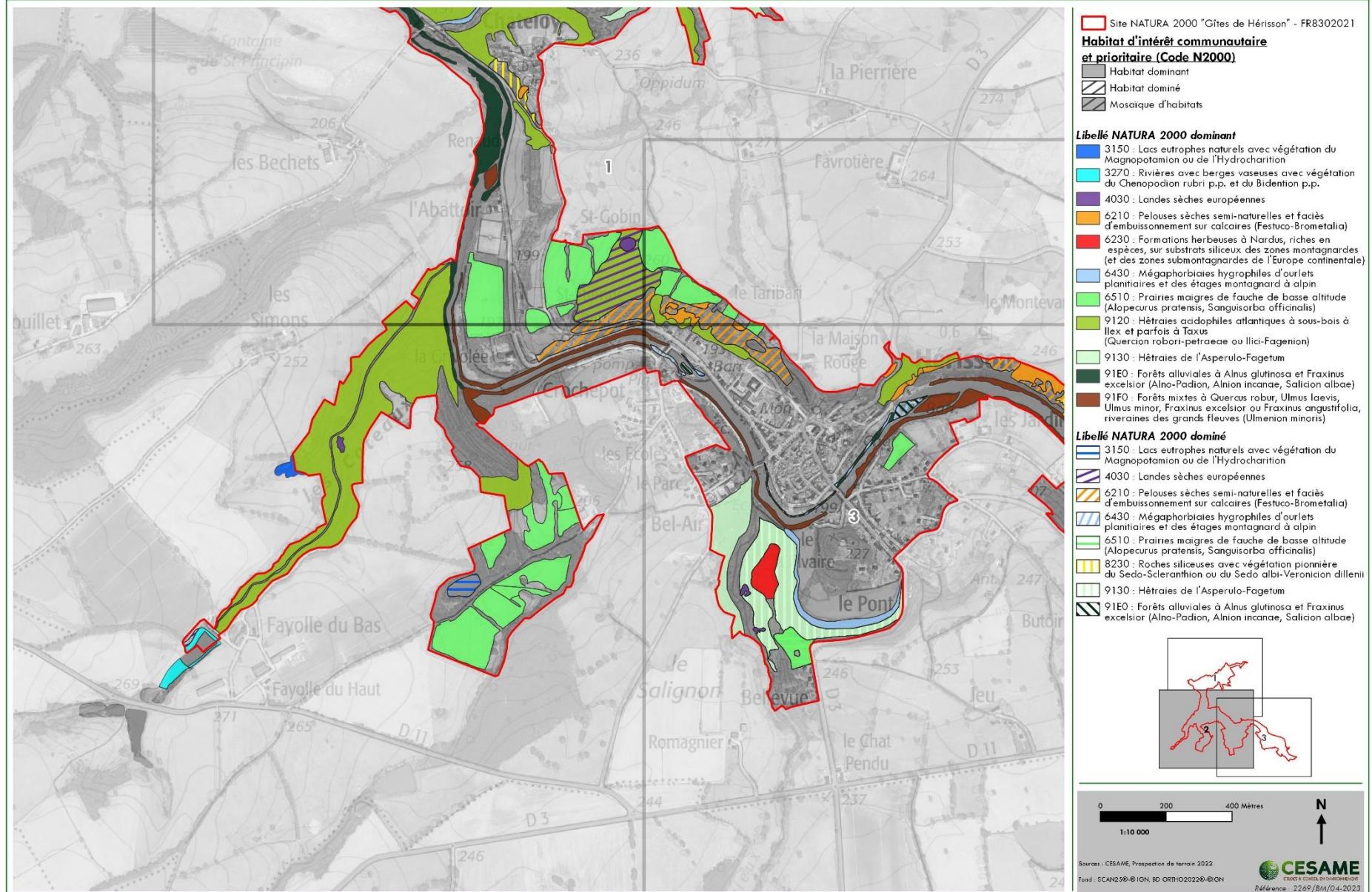
HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE (1/3)





CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU SITE Natura 2000 "GITES DE HERISSON" - "FR8302021"

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE (2/3)



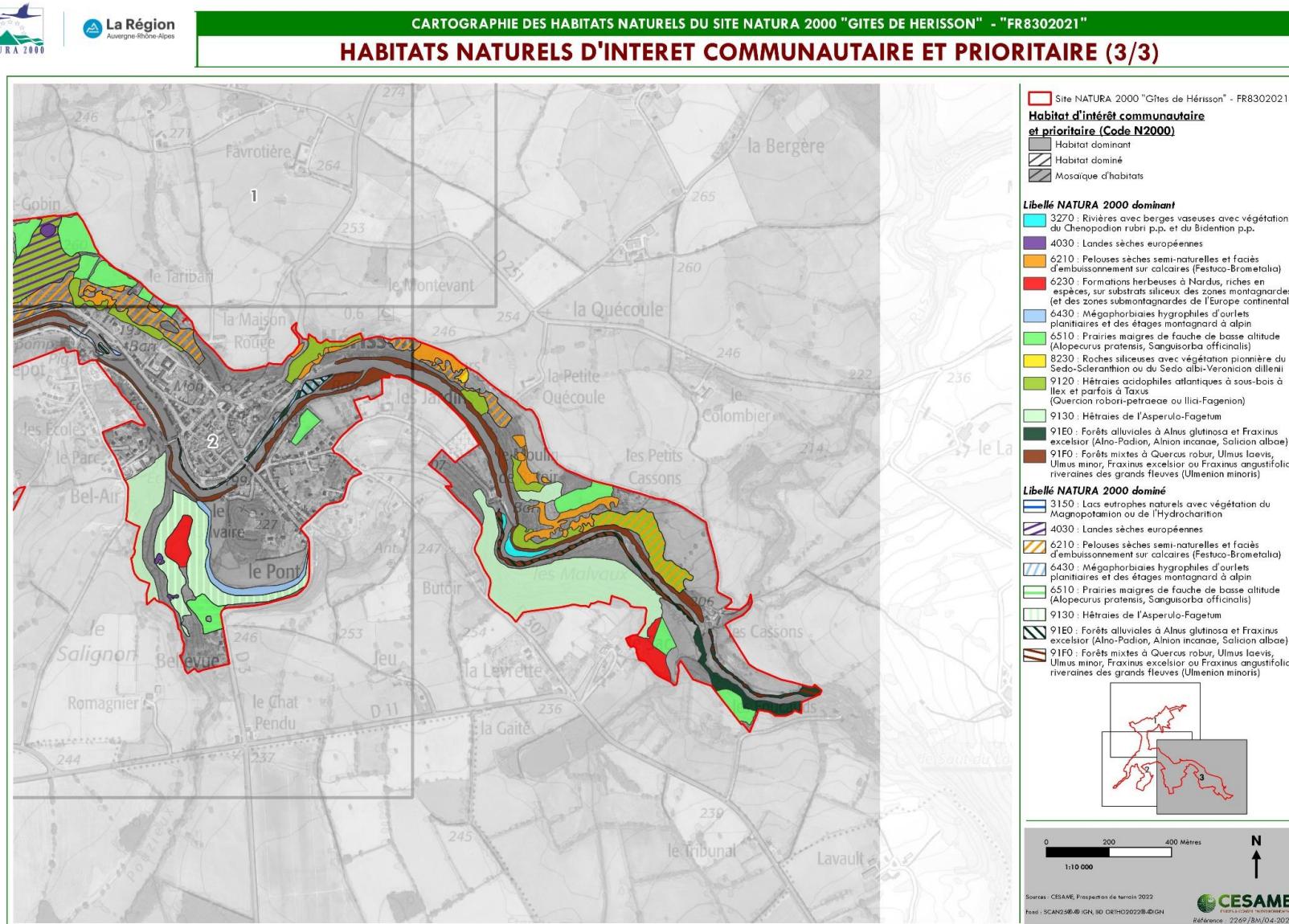


Fig. 20. Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire (EODD, 2023b) – 3 parties

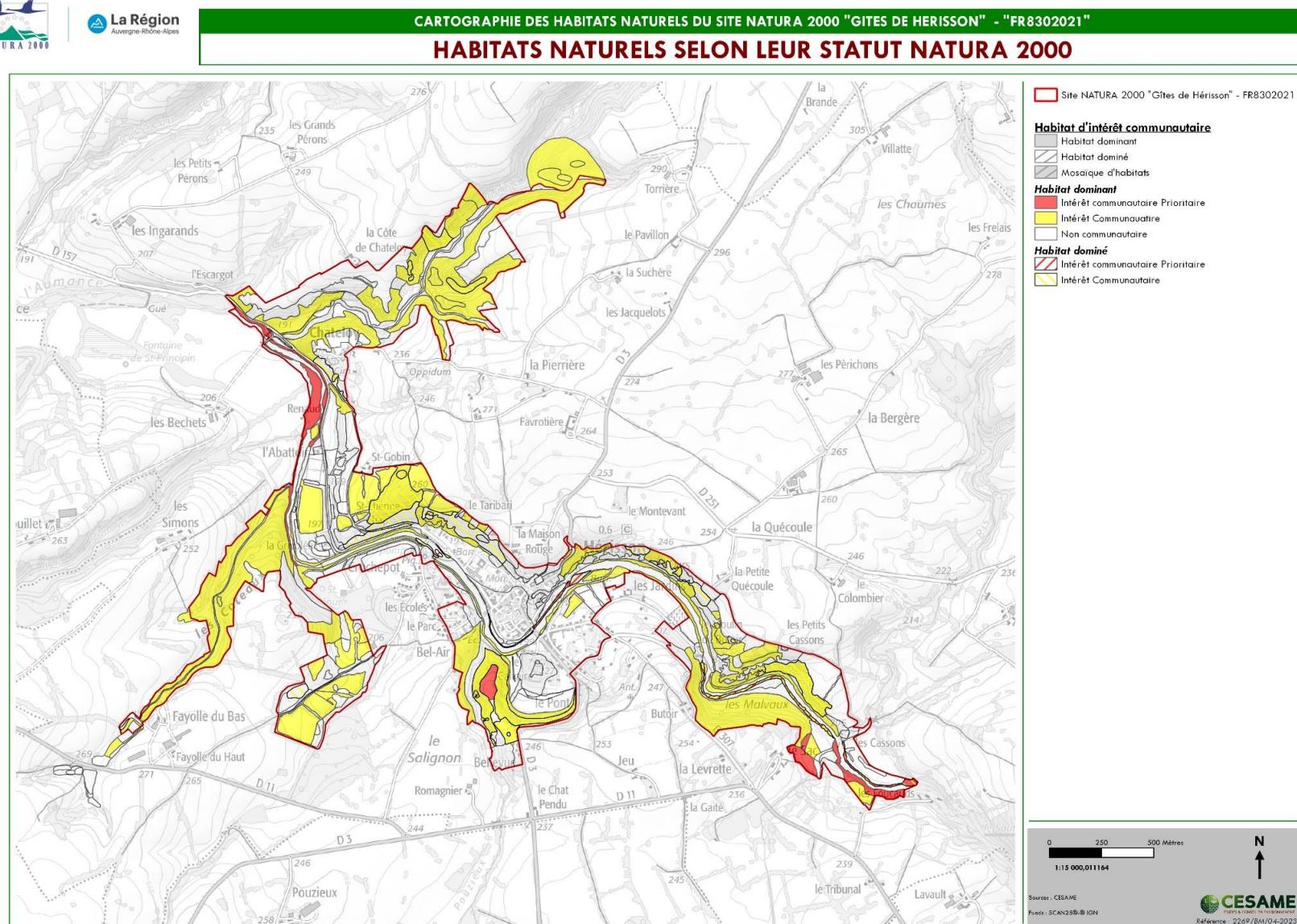


Fig. 21. Statut des habitats naturels sur le site Natura 2000 de Hérisson (EODD, 2023b)

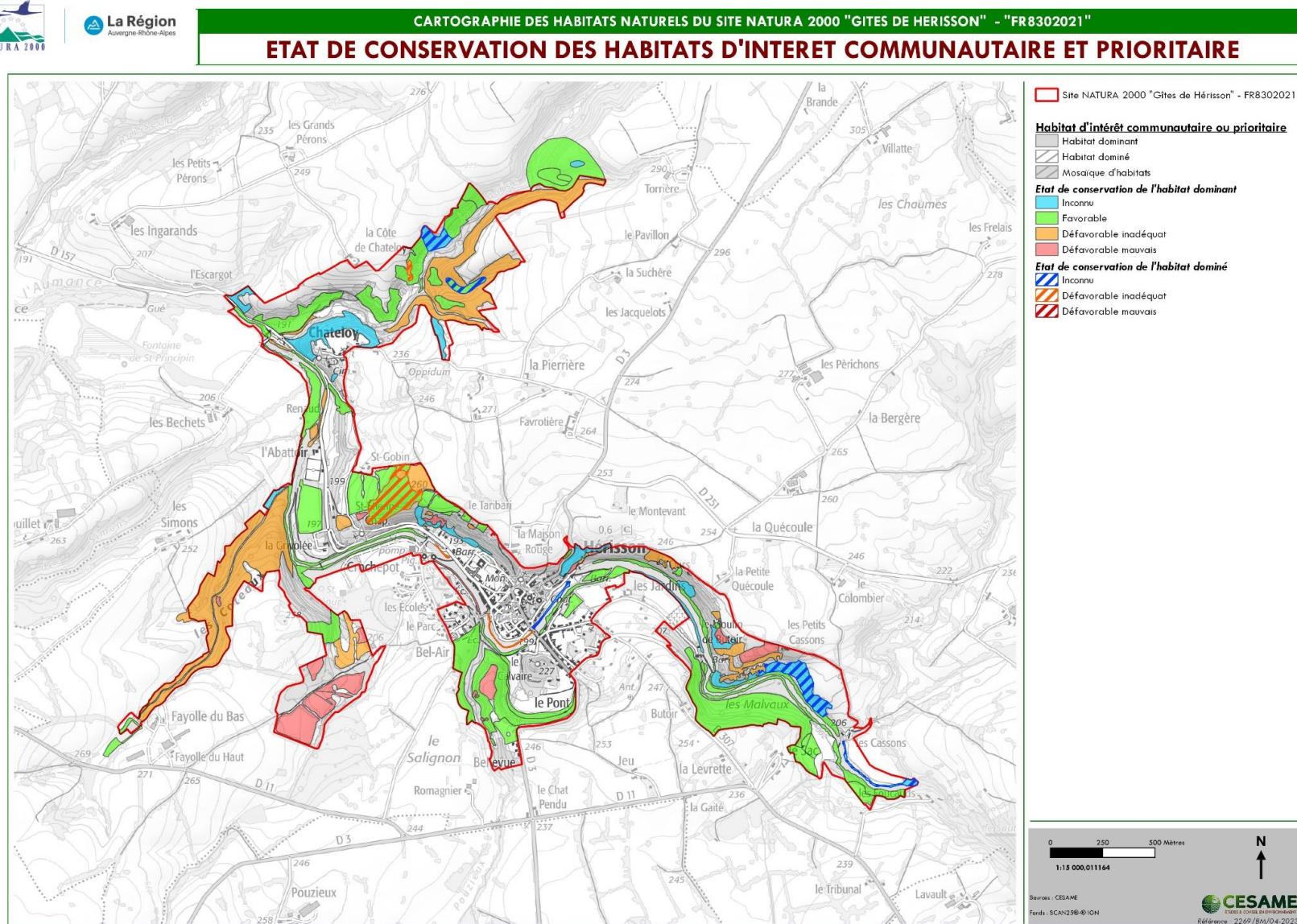


Fig. 22. Cartographie de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (EODD, 2023b)

b. Espèces végétales d'intérêt communautaire

La révision de la cartographie des habitats naturels du site réalisée par le bureau d'études EODD (ex-CESAME) en 2022 n'a pas permis d'identifier d'espèce d'intérêt communautaire sur site.

Espèces végétales d'intérêt communautaire

Aucune

Ruscus aculeatus (fragon petit-houx) est cependant inscrit à l'annexe V, qui fixe la liste des espèces dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

c. Autres espèces végétales patrimoniales

Le bureau d'études a cependant identifié **quatre espèces végétales à fort enjeu de conservation** sur site (III. 4).



Orme lisse (*Ulmus laevis*) © EODD, 2023



Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) © EODD, 2023



Crassule mousse (*Crassula tillaea*) © EODD, 2023



Orobanche du lierre (*Orobanche hederae*) © EODD, 2023

III. 4. Planche photographique présentant les espèces végétales patrimoniales (EODD, 2023)

Orme lisse (*Ulmus laevis*)

Cette espèce protégée dispose d'un statut de menace « Quasi-Menacé » (NT) en Auvergne (CBNMC, 2013). Présent en plaine, cet arbre est associé aux forêts riveraines matures et se trouve donc en bordure de grands cours d'eau. À Hérisson, l'orme lisse est présent sur les rives de l'Aumance et sa population est estimée à une quarantaine d'individus au sein du périmètre Natura 2000, dont la plupart sont des individus âgés.

Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)

Le statut de conservation de l'espèce est considéré « En danger (EN) » en Auvergne (CBNMC, 2013). La plupart des stations historiquement connues dans l'Allier ne sont plus observées récemment, l'espèce étant en régression généralisée à l'échelle nationale. Non signalée jusqu'à présent sur la commune de Hérisson, les prospections 2022 ont permis d'identifier 3 stations d'une dizaine d'individus chacune au niveau d'une prairie humide du lieu-dit « le Sac ».

Crassule mousse (*Crassula tillaea*)

Cette espèce est rare en Auvergne, classée « En danger (EN) » (CBNMC, 2013) et en régression dans de nombreuses régions à l'exception de la Bretagne, de l'Aquitaine et de la Sologne. Elle se trouve sur des pelouses ouvertes, des dépressions humides sur sables, des chemins ou des carrières. Observée à plusieurs reprises sur le site Natura 2000 lors des prospections 2022, l'espèce a été identifiée sur des chemins, des accotements et bandes de roulement riches en sables et graviers.

Orobanche du lierre (*Orobanche hederae*)

Cette espèce est très rare en Auvergne, classée « Vulnérable (VU) » (CBNMC, 2013) avec une plus forte occurrence autour de la vallée du Cher. Elle est un parasite du lierre grimpant (*Hedera helix*), présente dans les boisements et les ourlets rudéraux. À Hérisson, l'espèce a été observée à l'ouest du château, ainsi qu'aux lieux-dits « l'Ours » et « Les Jardins ».

Ces espèces, malgré leur fort enjeu local de conservation ne sont pas considérées d'intérêt communautaire. Si les espèces elles-mêmes ne sont pas inscrites à la Directive Habitats-Faune-Flore, la plupart des habitats qu'elles occupent font partie de l'annexe I (cf. partie « [Habitats naturels](#) »). La consultation de l'ensemble des partenaires scientifiques locaux et les exports issus des bases de données régionales n'ont pas permis d'identifier d'espèces à enjeux supplémentaires pour le compartiment floristique.

La carte ci-après, issue du travail du bureau d'études EODD, présente la localisation de ces espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 de Hérisson (Fig. 23).

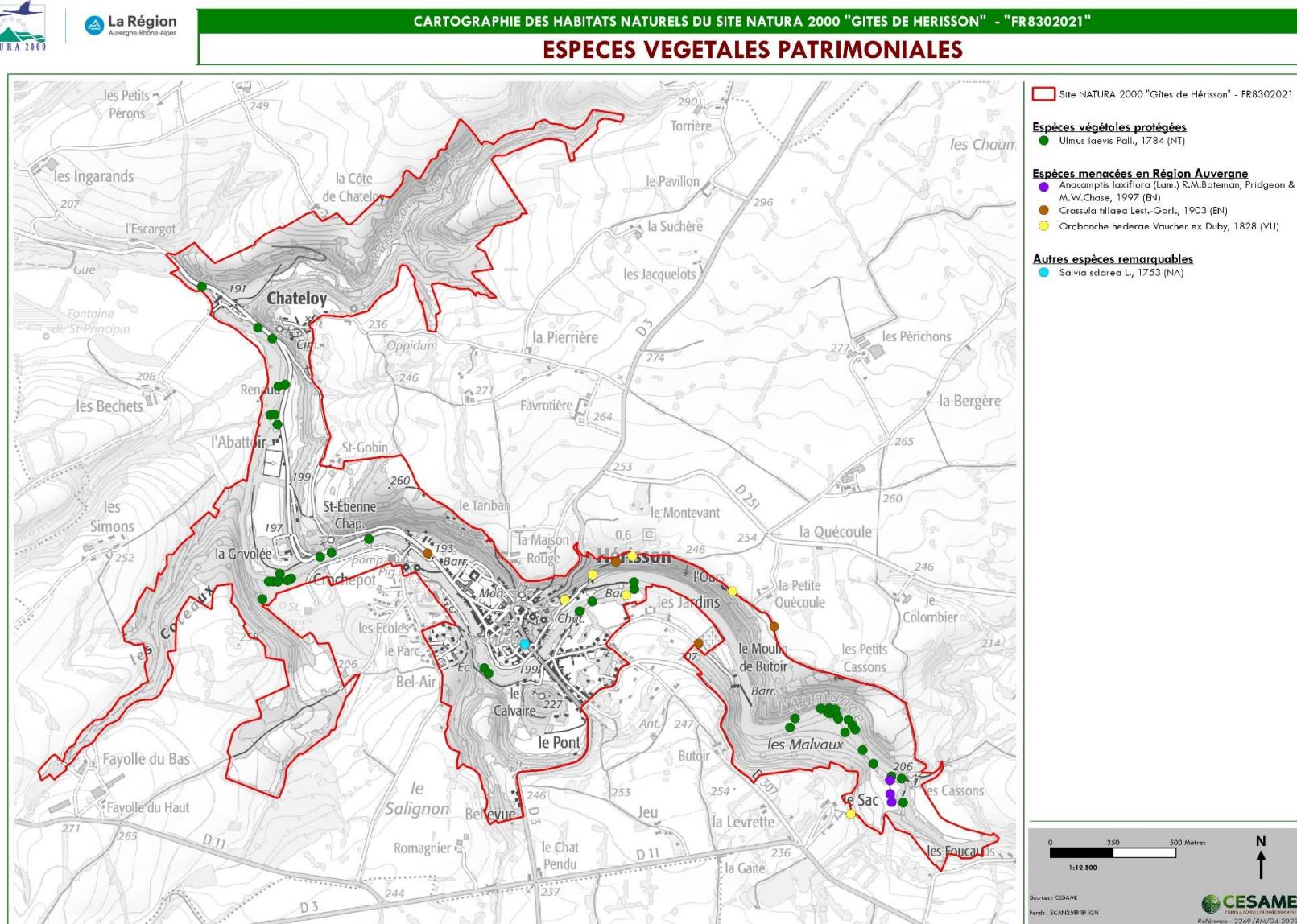


Fig. 23. Localisation des espèces végétales patrimoniales (EODD, 2023b)

d. Espèces animales d'intérêt communautaire

Les données présentées dans ce paragraphe sont issues d'une part d'un travail de concertation avec les partenaires techniques et scientifiques locaux, notamment l'association Chauve-Souris Auvergne (CSA), le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) ou encore la Fédération de pêche de l'Allier (FDPPMA03). D'autre part, les données issues des plateformes et des bases de données régionales liées au SINP telles que Biodiv'AURA (ORB, 2023) ont également été prises en compte.

L'analyse de l'ensemble des données a permis de croiser le statut de présence sur site de chaque espèce, avec son statut de conservation et son inscription sur les listes de la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF). Les listes d'espèces ainsi établies pour chaque groupe ont ensuite été soumises aux experts locaux pour validation et modifications éventuelles.

Au total, 41 espèces animales figurant dans les annexes de la DHFF ont été identifiées sur le périmètre du site Natura 2000 de Hérisson ([Annexe I](#)). Parmi elles, 11 espèces (dont six à confirmer) sont listées à l'annexe II de cette Directive Habitats-Faune-Flore, et disposent par conséquent d'un enjeu de conservation plus important (III. 5). Cette annexe fixe la liste des espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZSC (leur habitat doit être protégé sur ces zones, qu'il soit d'intérêt communautaire ou non). L'annexe IV fixe la liste des espèces qui nécessitent une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen.

Espèces animales d'intérêt communautaire (annexe II DHFF)

Avérées :

- 1083 – *Lucanus cervus* (lucane cerf-volant)
- 1166 – *Triturus cristatus* (triton crêté)
- 1303 – *Rhinolophus hipposideros* (petit rhinolophe)
- 1304 – *Rhinolophus ferrumequinum* (grand rhinolophe)
- 1308 – *Barbastella barbastellus* (barbastelle d'Europe)
- 1321 – *Myotis emarginatus* (murin à oreilles échancrées)
- 1324 – *Myotis myotis* (grand murin)
- 1337 – *Castor fiber* (castor d'Eurasie)
- 1355 – *Lutra lutra* (loutre d'Europe)
- 5315 – *Cottus perifretum* (chabot)
- 5339 – *Rhodeus amarus* (bouvière)

Potentielles :

- 1060 – *Lycaena dispar* (cuivré des marais)
- 1088 – *Cerambyx cerdo* (grand capricorne)
- 1193 – *Bombina variegata* (sonneur à ventre jaune)
- 1092 – *Austropotamobius pallipes* (écrevisse à pieds blancs)
- 1096 – *Lampetra planeri* (lamproie de Planer)
- 1305 – *Rhinolophus euryale* (rhinolophe euryale) – donnée de présence non confirmée récemment

Les taxons suivants sont aussi mentionnés en annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore :

- 1060 - *Lycaena dispar*
- 1088 – *Cerambyx cerdo*
- 1166 – *Triturus cristatus*
- 1193 – *Bombina variegata*
- 1303 – *Rhinolophus hipposideros*
- 1304 – *Rhinolophus ferrumequinum*
- 1308 – *Barbastella barbastellus*
- 1321 – *Myotis emarginatus*
- 1324 – *Myotis myotis*
- 1337 – *Castor fiber*
- 1355 – *Lutra lutra*
- 1305 – *Rhinolophus euryale* (rhinolophe euryale) – donnée de présence non confirmée récemment

Espèces animales d'intérêt communautaire (annexe IV DHFF)

Avérées :

- 1203 – *Hyla arborea* (rainette verte)
- 1209 – *Rana dalmatina* (grenouille agile)
- 1256 – *Podarcis muralis* (lézard des murailles)
- 1309 – *Pipistrellus pipistrellus* (pipistrelle commune)
- 1312 – *Nyctalus noctula* (noctule commune)
- 1314 – *Myotis daubentonii* (murin de Daubenton)
- 1317 – *Pipistrellus nathusii* (pipistrelle de Nathusius)
- 1320 – *Myotis brandtii* (murin de Brandt)
- 1322 – *Myotis nattereri* (murin de Natterer)
- 1326 – *Plecotus auritus* (oreillard roux)
- 1327 – *Eptesicus serotinus* (sérotine commune)

Pelophylax kl. *esculentus* (grenouille commune), *Rana temporaria* (grenouille rousse), *Mustela putorius* (putois d'Europe), *Helix pomatia* (escargot de Bourgogne), *Martes martes* (martre) et *Barbus barbus* (barbeau) sont cependant inscrits à l'annexe V, qui fixe la liste des espèces dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

- 1329 – *Plecotus austriacus* (oreillard gris)
- 1330 – *Myotis mystacinus* (murin à moustaches)
- 1331 – *Nyctalus leisleri* (noctule de Leisler)
- 1363 – *Felis silvestris* (chat forestier)
- 2016 – *Pipistrellus kuhlii* (pipistrelle de Kuhl)
- 5009 – *Pipistrellus pygmaeus* (pipistrelle pygmée)
- 5179 – *Lacerta bilineata* (lézard vert)

Potentielles :

- 1057 – *Parnassius apollo* (apollon) – donnée de présence non confirmée récemment
- 1191 – *Alytes obstetricans* (alyte accoucheur)
- 1202 – *Epidalea calamita* (crapaud calamite)
- 1261 – *Lacerta agilis* (lézard des souches)
- 1283 – *Coronella austriaca* (coronelle lisse)
- 1328 – *Nyctalus lasiopterus* (grande noctule) – donnée de présence non confirmée récemment

Ces espèces sont décrites ci-dessous et assemblées par groupes faunistiques (mammifères volants, amphibiens, mammifères non volants, hexapodes, reptiles, poissons). Les éléments de présentation des différentes espèces sont principalement issus du tome 7 des cahiers d'habitats Natura 2000 (Bensettini *et al.*, 2002).



Barbastelle d'Europe
(*Barbastella barbastellus*) © M. SOL



Murin à oreilles échancrées
(*Myotis emarginatus*) © P. GIOSA



Grand murin (*Myotis myotis*)
© CEN Allier



Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
© CEN Allier



Grand rhinolophe
(*Rhinolophus ferrumequinum*) © Y. DAUPHIN



Sonneur à ventre jaune
(*Bombina variegata*) © CEN Allier



Triton crête
(*Triturus cristatus*) © CEN Allier



Castor d’Europe
(*Castor fiber*) © P. HAFFNER



Loutre d’Europe
(*Lutra lutra*) © S. WROZA



Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)
© CEN Allier



Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
© CEN Allier



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
© CEN Allier



Bouvière (*Rhodeus amarus*)
© F. MELKI / Biotope



Chabot (*Cottus gobio*)
© F. MELKI / Biotope

III. 5. Planche photographique présentant les principales espèces animales patrimoniales (inscrites à l'annexe II de la DHFF– 3 parties

→ **six espèces de chiroptères (chauves-souris) d'intérêt communautaire (listées à l'annexe II de la DHFF) ont été recensées sur le site Natura 2000 de Hérisson sur les vingt espèces présentes.**

Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Classé « Quasi-menacé (NT) » en région Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024), il est reconnaissable par l'échancrure de l'oreille à laquelle il doit son nom. Il se différencie du murin de Natterer (*Myotis nattereri*) par une couleur nettement rousse et un museau velu. C'est l'espèce la plus tardive quant à la reprise de l'activité printanière. Elle est relativement sédentaire, mais ses terrains de chasse peuvent être relativement diversifiés (forêt, bocage, milieux péri-urbains avec parcs et jardins, rivières). Cette espèce est sensible aux modifications de son environnement. Le murin à oreilles échancrées est aussi connu pour être peu lucifuge.

C'est l'espèce phare du secteur de Hérisson, avec une colonie de reproduction de plusieurs centaines d'individus observée sur plusieurs sites du centre-bourg (Église, Maison Mousse, rue de l'Abbé Aury).

Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Espèce auparavant classée « Vulnérable (VU) » en Auvergne (Girard *et al.*, 2015), désormais de préoccupation mineure avec la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024), elle est reconnaissable à sa teinte sombre et à son faciès particulier. La barbastelle est liée aux habitats arborés. Elle chasse préférentiellement le long des lisières ou des couloirs forestiers (allées en sous-bois). C'est une espèce particulièrement fragile, car très sensible aux modifications de son environnement (comme le murin à oreilles échancrées). En hiver, l'espèce se trouve dans des tunnels désaffectés, des grottes ou encore des arbres creux. Pour la mise-bas, les gîtes utilisés se trouvent principalement dans des bâtiments agricoles (linteaux de portes de granges), derrière des volets ou dans des arbres creux.

À Hérisson, un individu a été observé il y a plusieurs années dans la cave de la Maison Mousse, mais la barbastelle est davantage contactée au cours des études acoustiques réalisées sur le site.

Grand murin (*Myotis myotis*)

Il fait partie des plus grands chiroptères français, avec une envergure comprise entre 35 et 43 cm. Classé « Vulnérable (VU) » en Auvergne (Girard *et al.*, 2015), désormais de préoccupation mineure avec la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024), il chasse généralement dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts avec peu de sous-bois, ou les végétations herbacées rases. On le retrouve principalement dans des combles de bâtiments en été, et dans des cavités souterraines en hiver.

À Hérisson, l'espèce a été contactée à plusieurs reprises au détecteur en période estivale. Des individus isolés ont également été observés en gîte, en été et en hiver, dans la Maison Mousse.

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Espèce classée « Quasi-menacé (NT) » en Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024), il affectionne tout particulièrement les caves en hiver, et les combles en été (tout comme le petit rhinolophe). L'espèce consomme des proies de tailles moyenne à grande (> 1,5 cm), qu'il chasse au sein de paysages semi-ouverts, recherchant des milieux diversifiés tels que les boisements de feuillus, les haies et lisières boisées ou encore les prairies pâturées.

À Hérisson, l'espèce a été observée à plusieurs reprises dans les combles de la Maison Mousse à l'occasion des suivis réalisés sur la colonie de murins à oreilles échancrées, en été comme en hiver.

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

L'espèce est relativement sédentaire, et n'effectue généralement pas de grands déplacements entre ses gîtes d'été et d'hiver. Elle est susceptible de fréquenter les caves en hiver, et les greniers en été. Le petit rhinolophe est particulièrement lié aux paysages bocagers, puisqu'il utilise les réseaux de haies et autres alignements d'arbres pour effectuer la plupart de ses déplacements.

À Hérisson, il a été observé de manière ponctuelle dans les combles de l'Église, et également contacté au cours d'un inventaire acoustique au niveau du hameau de Châteloy.

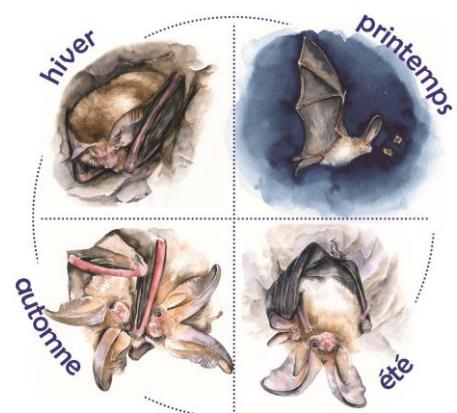
Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*)

Cette espèce est considérée « Quasi-menacée (NT) » selon la liste rouge des chiroptères d'Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024). De taille intermédiaire entre le grand rhinolophe et le petit rhinolophe, le rhinolophe euryale est physiquement très semblable à ces deux espèces voisines. Il occupe des habitats cavernicoles aussi bien en été qu'en hiver, et peut ponctuellement se retrouver dans du bâti (combles, granges, etc.). Ses besoins en matière de terrains de chasse sont assez mal connus.

Une seule et unique donnée de présence de cette espèce a été récoltée à Hérisson en 1998. Depuis, malgré un nombre important d'études notamment acoustiques, cette donnée de rhinolophe euryale n'a jamais pu être reconfirmée ni renforcée par de nouveaux contacts. Après concertation avec les experts régionaux (Chauve-Souris Auvergne), il a été décidé de retirer le rhinolophe euryale de la liste des enjeux principaux pour le site de Hérisson. L'apport de nouvelles connaissances sur l'espèce pourrait dès lors constituer un enjeu important, en précisant la responsabilité de Hérisson dans la conservation de l'espèce.

Les chiroptères ont un cycle de vie particulier rythmé par les saisonnalités (III. 6 ; PNAC, 2023) :

- en hiver, ils hibernent dans des gîtes aux températures et à humidité constantes (tels que les caves, les cavités souterraines, les arbres, les ponts, viaducs, tunnels, etc.). Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant cette période.
- Au printemps, ils rejoignent des gîtes de transit et les femelles vont déclencher l'ovulation et le processus de fécondation.
- En été, les femelles s'installent généralement dans des gîtes (en colonie de quelques individus à plusieurs milliers) pour mettre-bas leur petit et l'élever, que ce soit dans des greniers, des clochers d'église, des grandes constructions, des arbres ou des cavités souterraines.
- En automne, ils vont constituer des réserves de graisse pour préparer la phase d'hibernation et se rassembler par milliers au niveau de sites intermédiaires pour s'accoupler : une ovulation différée (au printemps) se met en place chez la femelle pour la majorité des espèces.



III. 6. Cycle des saisons des chauves-souris (© Lysandre Blondeau ; PNAC, 2023)

→ **deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire (listés à l'annexe II de la DHFF) sont présentes sur le site de Hérisson.**

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Faisant l'objet d'un plan national d'actions en sa faveur, ce petit crapaud de 4 à 5 cm est aussi classé « Vulnérable (VU) » en Auvergne-Rhône-Alpes (Gaumet *et al.*, 2017 ; Degramont *et al.*, 2024). Il se caractérise par sa face ventrale jaune et noire dont le motif est propre à chaque individu. Il occupe essentiellement des ornières forestières, des fossés, des dépressions inondées mais aussi de petites mares en contexte bocager, ou encore des vasques attenantes à certains cours d'eau. Globalement, son milieu doit être stagnant, peu profond et bien ensoleillé.

L'espèce a fait l'objet de prospections spécifiques en 2021, afin de préciser son statut de présence sur le site Natura 2000. L'ensemble des stations historiques de présence a été prospecté, et l'inventaire a été élargi en cohérence avec le réseau hydrographique et les milieux jugés favorables sur orthophotographies. Aucun individu n'a pu être observé au sein du périmètre Natura 2000, mais une nouvelle station a été identifiée à environ 500m des limites du site. Du fait de ses capacités de déplacement, l'espèce est donc potentiellement présente au sein du périmètre Natura 2000 et des recherches plus approfondies devront être entreprises afin de préciser sa répartition.

Triton crêté (*Triturus cristatus*)

Cette espèce faisant partie des « grands tritons », puisqu'elle mesure de 13 à 17 cm à sa taille adulte est classée « Vulnérable (VU) » selon la liste rouge d'Auvergne-Rhône-Alpes (Degramont *et al.*, 2024). Les mâles présentent une crête dorsale bien développée et très découpée notamment en période nuptiale. Le ventre du triton crêté est de couleur orangée et parsemé de taches noires. L'espèce se retrouve principalement en milieu bocager mais est également connue en contexte forestier. Elle peut occuper des habitats aquatiques variés tels que des mares, abreuvoirs, fossés, ornières, etc.

L'espèce a été découverte au cours des prospections spécifiques au sonneur à ventre jaune menées en 2021, à proximité immédiate du périmètre Natura 2000. Le triton crêté ne figurait pas dans le précédent DOCOB ; il s'agit donc d'une nouvelle espèce à enjeu pour le site.

→ **deux espèces de mammifères non volants d'intérêt communautaire ont été recensées sur le site Natura 2000 de Hérisson.**

Castor d'Europe (*Castor fiber*)

D'une longueur supérieure à 1 m chez l'adulte, il s'agit du plus gros rongeur d'Europe. Reconnaissable à sa queue plate, qui le différencie du ragondin (*Myocastor coypus*), il vit à l'interface terre/eau au sein des réseaux hydrographiques de plaine ou de l'étage collinéen. Son implantation nécessite une présence permanente d'eau ainsi qu'une présence de formations boisées rivulaires avec prédominance de jeunes salicacées. Le castor est strictement végétarien et ses besoins quotidiens s'élèvent à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce pour une adulte. Sa présence peut créer des conflits d'usage, notamment en cas de plantation d'arbres (essentiellement des peupliers) en bord de cours d'eau, que l'espèce est susceptible de consommer et d'utiliser pour la construction de ses barrages.

Même si l'espèce reste généralement discrète, elle a été observée à plusieurs reprise de manière récente sur le périmètre du site Natura 2000.

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Avec une taille moyenne de 70 à 90 cm pour le corps, la loutre compte parmi les plus grands mustélidés d'Europe avec le blaireau (*Meles meles*). Son régime alimentaire est essentiellement piscivore, mais elle peut aussi consommer d'autres proies comme des amphibiens ou des crustacés (écrevisses notamment). L'espèce se trouve principalement dans les rivières oligotrophes et mésotrophes.

La loutre a fait l'objet de prospections spécifiques sur l'Aumance en 2022 dans le cadre de la révision du DOCOB. Plusieurs zones de présence ont été identifiées sur le périmètre Natura 2000, notamment autour du lieu-dit « la Grivolée ».

D'autres espèces patrimoniales sont également représentées sur le territoire, comme le chat forestier (*Felis silvestris*) et le putois d'Europe (*Mustela putorius*), espèce « Quasi-menacée (NT) » (Girard *et al.*, 2015).

→ **la synthèse des données naturalistes relevées sur le site de Hérisson fait état de 3 espèces d'insectes d'intérêt communautaire.**

Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Ce coléoptère protégé classé « Vulnérable (VU) » selon la nouvelle liste rouge de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Dodelin & Calmont, 2021) mesure entre 2 et 5 cm et compte parmi les plus grands cerambycidés de France. Son développement s'échelonne sur 3 années entre la ponte des œufs dans les anfractuosités du bois, le développement de la larve puis de la nymphe, et l'envol des adultes. Les larves sont xylophages et se développent sur des chênes en consommant le bois sénescnt et dépérissant. Les adultes s'alimentent quant à eux de sève, durant leur pic d'activité crépusculaire et nocturne.

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Il s'agit du plus grand coléoptère d'Europe, classé « Quasi-menacé (NT) » en région Auvergne-Rhône-Alpes (Dodelin & Calmont, 2021). L'espèce est essentiellement liée aux chênes mais peut également être observée sur un grand nombre de feuillus (châtaignier, cerisier, frêne, peuplier, aulne, saule, etc.). La larve vit au niveau du système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant et consomme le bois mort (espèce saproxylophage).

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Ce petit lépidoptère protégé se caractérise par des ailes dont l'intérieur est orange cuivré. En France, l'espèce est dite bivoltine (2 générations). La période de ponte et de vol des adultes s'observe dès la mi-mai pour la première génération, et entre fin juillet et fin août pour la seconde. Les chenilles issues de la deuxième génération observent donc une diapause en saison hivernale, pour reprendre leur activité à la mi-avril de l'année suivante. Les plantes hôtes du cuivré des marais appartiennent au genre *Rumex* et l'espèce se rencontre principalement dans des prairies humides ouvertes et ensoleillées.

→ aucune espèce de reptile d'intérêt communautaire (figurant à l'annexe II de la DHFF) n'a été observée au sein du périmètre Natura 2000 de Hérisson.

Toutefois, l'analyse des données d'observations sur le territoire attestent de la présence de certains reptiles comme le lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) anciennement dénommé « lézard vert » et le lézard des souches (*Lacerta agilis*). La présence de milieux naturels particulièrement favorables aux reptiles comme les landes et éboulis siliceux laisse penser qu'une plus grande diversité d'espèces pourrait être observée sur le site. Un inventaire spécifique serait à mettre en place afin de préciser ces données et confirmer la présence de coronelle lisse (*Coronella austriaca*). Toutefois, les autres espèces potentiellement observables à Hérisson (vipère aspic *Vipera aspis*, couleuvre helvétique *Natrix helvetica* par exemple) ne sont pas considérées d'intérêt communautaire.

→ deux espèces de poissons d'intérêt communautaire (figurant à l'annexe II de la DHFF) ont été identifiées au sein du périmètre Natura 2000 de Hérisson.

Bouvière (*Rhodeus amarus*)

Ce poisson herbivore de petite taille fréquente les eaux calmes sur fond limoneux ou sableux, et trouve refuge dans les herbiers. Il s'agit d'une espèce grégaire qui vit en bancs, et dont la reproduction dépend de la présence d'une moule d'eau douce (appartenant au genre *Unio* ou *Anodonta*). En effet, les œufs de la bouvière sont pondus directement à l'intérieur du bivalve.

Cette dépendance représente une menace potentielle pour l'espèce, les bivalves étant eux-mêmes largement consommés par les ragondins notamment. La bouvière est également sensible à la pollution industrielle et aux pesticides.

L'espèce a été observée au cours de l'inventaire piscicole réalisé dans la cadre de la révision du DOCOB en 2022.

Chabot (*Cottus perifretum*)

Ce poisson de 10 à 15 cm, récemment proposé comme « Quasi-menacé (NT) » par le groupe d'experts de la liste rouge des poissons d'Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA, 2022), affectionne les cours d'eau à fond rocallieux, dans lesquels il se dissimule par mimétisme. L'espèce est particulièrement sensible à la hausse des températures et ne possède pas de grandes capacités de nage. Elle est à la fois bio-indicatrice d'une bonne qualité des eaux et des habitats.

À noter que dans le précédent DOCOB, le chabot était seulement représenté par l'espèce *Cottus gobio*. Des études récentes ont montré que les chabots présents notamment sur le territoire de l'ancienne région Auvergne pouvaient appartenir à différentes espèces : *Cottus gobio*, *Cottus duranii* et *Cottus perifretum*. Toutefois, la distinction n'est pas toujours faite, et les aires de répartition de chaque espèce encore mal connues. Les données de répartition diffusées par [l'Inventaire national du patrimoine naturel](#) (INPN) semblent cependant écarter la présente de *Cottus duranii* sur la partie ouest du département de l'Allier, ce qui irait dans le sens d'une présence probable de *Cottus gobio* et/ou *Cottus perifretum* sur le site de Hérisson. Cette hypothèse reste à vérifier lors des prochains inventaires piscicoles menés sur l'Aumance. Quoi qu'il en soit, les trois espèces très proches ont des enjeux similaires et sont inscrites à l'annexe II de la DHFF. Même si l'espèce n'a pas été observée au cours de l'inventaire piscicole réalisé en 2022 elle est régulièrement inventoriée sur l'Aumance, essentiellement sur les zones de radiers.

e. Autres espèces animales patrimoniales

Au-delà des espèces figurant à l'annexe II et IV de la DHFF, d'autres espèces à enjeu sont présentes sur le site. C'est notamment le cas de certaines espèces inscrites sur les listes rouges des espèces menacées ou aux annexes de la Directive Oiseaux (DO) (Tab. VIII).

Tab. VIII. Autres espèces animales patrimoniales sur le site de Hérisson

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	DO
	<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	DO
	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	DO
	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	DO
	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	DO
	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	DO
	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	DO
	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	DO
	<i>Elanus caeruleus</i>	Élanion blanc	DO
	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	DO
	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	DO
	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	DO
	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	DO
	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	DO
	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	DO
	<i>Picus canus</i>	Pic cendré	DO
	<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	Espèce patrimoniale, non listée à la DO
Poissons	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	Liste rouge « en danger critique » (AURA)
	<i>Esox lucius</i>	Brochet	Liste rouge « vulnérable » (AURA)
	<i>Salmo trutta</i>	Truite	Liste rouge « vulnérable » (AURA)

3.3.3. Synthèse des caractéristiques écologiques et biologiques du site

Les tableaux suivants présentent la synthèse des habitats d'intérêt communautaire (IC) (Tab. IX) et des espèces d'IC (Tab. X ; Fig. 24).

Tab. IX. Synthèse, représentativité et état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (EODD, 2023b).

Légende : les habitats présentant un astérisque* sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Code Natura 2000	Libellé de l'habitat	Répartition de l'habitat sur le site	Surface sur le site (ha)	Représentativité au sein du site	État de conservation à l'échelle locale	État de conservation à l'échelle biogéographique
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharion</i>	Les Coteaux	0.40 ha	0.142 %	Inconnu : 33.3 % Moyen : 66.7 %	Défavorable inadéquat
4030	Landes sèches européennes	Côte de Chateloy Saint-Gobin	3.34 ha	1.27 %	Inconnu : 15.4 % Bon : 30.8 % Moyen : 30.8 % Mauvais : 23.1 %	Défavorable mauvais
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Côte de Chateloy Taribari L'Ours Moulin de Butoir	4.70 ha	1.78 %	Inconnu : 11.5 % Bon : 15.4 % Moyen : 42.3 % Mauvais : 30.8 %	Défavorable mauvais
6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Bellevue / Le Calvaire Le Sac	1.63 ha	0.62 %	Bon : 50 % Moyen : 50 %	Défavorable mauvais
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Chapelle Saint-Etienne / Grivolée Crocépot	15.12 ha	7.24 %	Bon : 50 % Moyen : 16.7 % Mauvais : 33.3 %	Défavorable mauvais

Code Natura 2000	Libellé de l'habitat	Répartition de l'habitat sur le site	Surface sur le site (ha)	Représentativité au sein du site	État de conservation à l'échelle locale	État de conservation à l'échelle biogéographique
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. <i>Bidention</i> p.p.	Fayolle Moulin de Butoir	0.97 ha	0.37 %	Bon : 100 %	Défavorable mauvais
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	Châteloy Le Pont	1.48 ha	0.57 %	Inconnu : 14.3 % Bon : 28.6 % Moyen : 42.9 % Mauvais : 14.3 %	Défavorable inadéquat
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Sclerantion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Châteloy L'Ours	0.25 ha	0.09 %	Bon : 50 % Mauvais 50 %	Défavorable inadéquat
91E0*	Forêt alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion, Alnion incanae, Salcion albae</i>)	Renaud Les Foucauds	5.15 ha	1.954 %	Inconnu : 15.4 % Bon : 46.2 % Moyen : 38.5 %	Défavorable mauvais
91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	Berges de l'Aumance entre L'Abattoir aux Foucauds	7.78 ha	2.95 %	Inconnu : 16.7 % Bon : 66.7 % Moyen : 8.3 % Mauvais : 8.3 %	Défavorable mauvais
9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	Répartition uniforme sur le site	43.50 ha	16.48 %	Inconnu : 54.2 % Bon : 37.5 % Mauvais : 8.3 %	Défavorable mauvais
9130	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	Vallon du ruisseau de la Louise Bellevue / Le Calvaire Les Malvaux	29.07 ha	11.01 %	Bon : 62.5 % Moyen : 37.5 %	Défavorable inadéquat

Tab. X. Synthèse des espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore (complété d'après Soissons, 2010)

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Statut et estimation des populations sur le site	Principales menaces	État de conservation à l'échelle locale	État de conservation à l'échelle biogeo.
Mammifères (chiroptères)	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	1308	1 seule observation à vue ancienne (1995) Contacts acoustiques plus récents, répartis uniformément sur le site Natura 2000 (2017 et 2018)	Conversion des peuplements forestiers en monocultures intensives Destruction des formations arborées linéaires bordant les chemins, parcelles agricoles, rivières, ... Utilisation des pesticides Développement des éclairages publics	Inconnu	Défavorable inadéquat
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	Espèce suivie annuellement, mais effectifs fluctuant (plusieurs sites utilisés, sans doute pas tous connus) 171 individus en 2023 à la Maison Mousse	Réaménagement / restauration des bâtiments et condamnation des accès Utilisation des pesticides Modification du paysage (retournement de prairies, arrachage de haies, assèchement des zones humides)	Favorable	Favorable
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	1324	Observations à vue ponctuelles à la Maison Mousse Contacts acoustiques en 2017 et 2018 (Les Cassons, Bel Air, Chateloy)	Réaménagement / restauration des bâtiments et condamnation des accès Illumination des édifices publics Modification du paysage (retournement de prairies, arrachage de haies, assèchement des zones humides) Utilisation des pesticides	Inconnu	Défavorable inadéquat
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	1304	Observations ponctuelles à la Maison Mousse, entre 1 et 6 individus	Réaménagement / restauration des bâtiments et condamnation des accès Modification du paysage (retournement de prairies, arrachage de haies, assèchement des zones humides)	Inconnu	Défavorable inadéquat
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	Contacts acoustiques à Chateloy 1 individu observé dans les combles de l'Eglise en 2020	Utilisation des pesticides Traitement des charpentes Illumination des édifices publics	Inconnu	Défavorable inadéquat

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Statut et estimation des populations sur le site	Principales menaces	État de conservation à l'échelle locale	État de conservation à l'échelle biogéo.
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1193	Données de présence pré-existantes en 2013 (Les Cassons, Chateloy) Etude spécifique réalisée en 2021, qui n'a pas permis de recontacter l'espèce sur le site Natura 2000. Un individu a néanmoins été observé à 500m des limites du site.	Comblement ou absence d'entretien des mares Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage) Travaux forestiers menés en période de reproduction	Défavorable	Défavorable mauvais
	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	1166	Première observation de l'espèce réalisée en 2021, à proximité immédiate du périmètre Natura 2000	Comblement ou absence d'entretien des mares Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage) Destruction des haies et bosquets proches des points d'eau (habitats essentiels en phase terrestre)	Défavorable	Défavorable mauvais
Mammifères (hors chiroptères)	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	Présence confirmée par des usagers locaux suite à la pose de pièges photo (2022)	Urbanisation des berges et sectionnement des cours d'eau (routes) Piégeage accidentel (lutte contre Ragondin) Destruction du milieu de vie (barrages) Développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouées)	Favorable	Favorable
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	Etude spécifique réalisée en 2022, qui a permis de confirmer la présence de l'espèce (indices de présence), notamment à La Grivolée	Destruction d'habitats aquatiques Pollution / eutrophisation de l'eau Collisions routières Captures accidentelles	Favorable	Défavorable inadéquat

Groupes	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Statut et estimation des populations sur le site	Principales menaces	État de conservation à l'échelle locale	État de conservation à l'échelle biogéo.
Insectes	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	1088	Dernière donnée datant de 2011 Population du site mal connue	Disparition progressive des boisements sub-naturels (chênaies)	Inconnu	Défavorable inadéquat
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083	Plusieurs observations ponctuelles et récentes d'individus morts (Les Cassons, centre-bourg, Saint-Etienne)	Disparition des haies bocagères	Inconnu	Favorable
	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	1060	Dernière donnée datant de 2010 Population du site mal connue	Assèchement des zones humides Plantation de ligneux sur des espaces ouverts (Peupliers, Frênes) Pâturage intensif	Inconnu	Favorable
Poissons	<i>Cottus gobio</i> <i>Cottus duranii</i> <i>Cottus perifretum</i>	Chabot	6965 [1163]	Présence non-confirmée au cours de la pêche électrique réalisée sur l'Aumance en 2022, mais l'espèce est régulièrement inventoriée sur l'Aumance	Ralentissement des vitesses du courant (barrages, embâcles) Apport de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds Pollution de l'eau	Défavorable	Défavorable mauvais
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339 [1134]	Présence de l'espèce confirmée par la pêche électrique menée sur l'Aumance en 2022 Densités très variables depuis 2010, mais la reproduction de l'espèce sur l'Aumance a été confirmée en 2022	Pollution de l'eau Espèce entièrement dépendante de la présence de moules d'eau douce	Favorable	Favorable

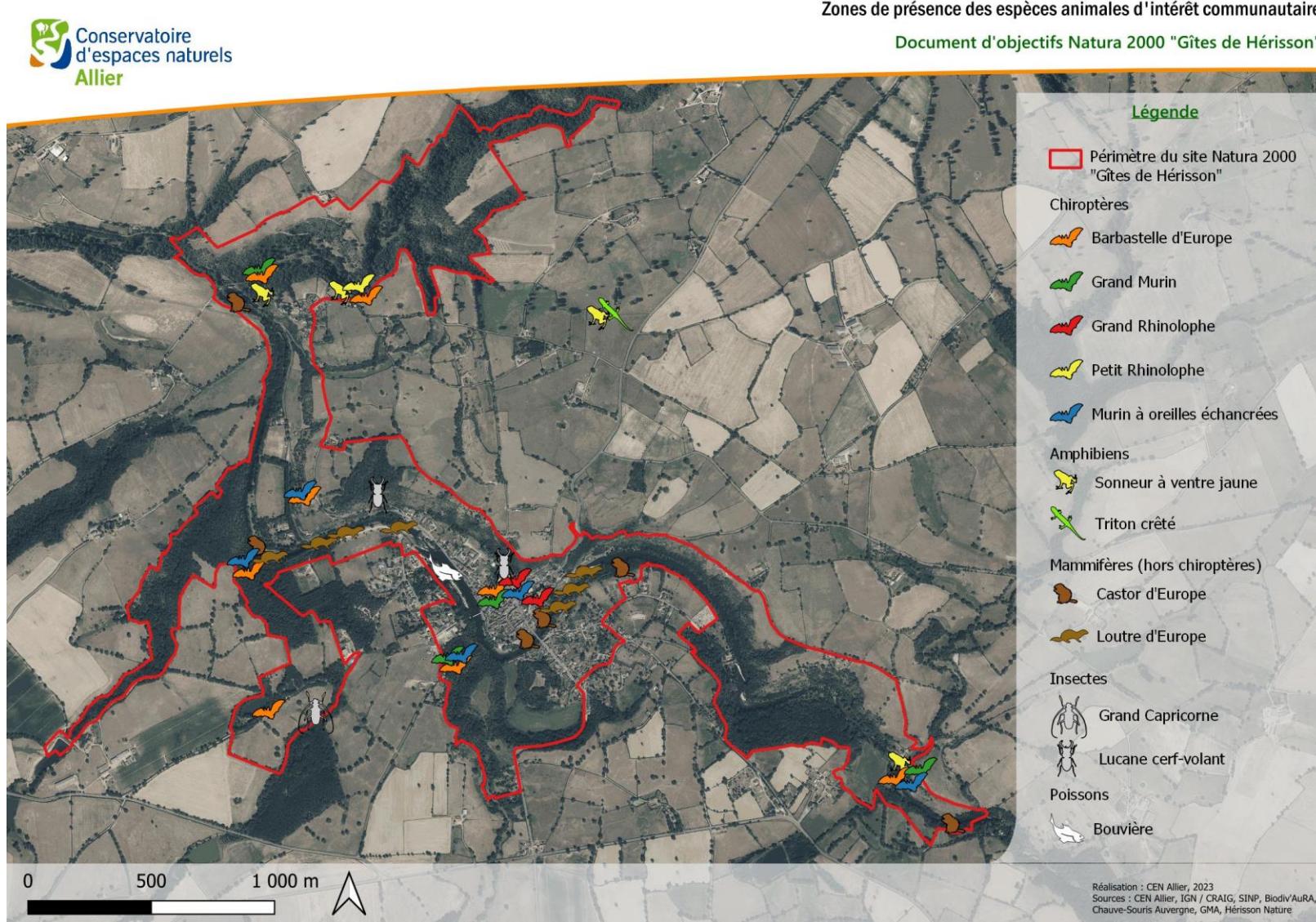


Fig. 24. Zones de présence des espèces animales d'intérêt communautaire sur le site « Gîtes de Hérisson »

3.4. DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES, CULTURELLES ET POLITIQUES

L'activité économique principale sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » repose sur l'agriculture. Ce sont ces activités agricoles qui ont façonné le paysage bocager actuel, et qui participent aujourd'hui encore à son évolution. Selon les données d'occupation du sol de 2018 (Corine Land Cover), 69,5 % du périmètre du site Natura 2000 sont considérés comme des surfaces agricoles (cf. partie « [Occupation des sols](#) »). De par son caractère historique remarquable, ses évènements culturels et ses paysages bocagers préservés, la commune de Hérisson attire également de nombreux visiteurs. Le tourisme et les activités de loisirs occupent donc une part non-négligeable des activités économiques locales.

3.4.1. Démographie et urbanisme

Selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE en 2022, la population de Hérisson compte 630 habitants (soit une densité de population de 19,3 habitants/km²). Avec un peu plus de 1000 habitants en 1968 (32 habitants/km²), la population de la commune de Hérisson n'a eu de cesse de décroître au fil des années. Sur la période la plus récente (2013- 2019), l'évolution moyenne annuelle de la population est estimée à -0,66% (contre 0,36 au niveau national).

Sur le site Natura 2000 de Hérisson, la pression d'urbanisation est relativement faible. Les zones dites « urbanisées » sont constituées par le centre bourg et représentent un peu plus de 10% de la surface totale du périmètre Natura 2000. Ces zones disposent d'un tissu urbain discontinu, au sein duquel sont compris de nombreux espaces non-bâties.

À noter qu'en termes d'assainissement, les compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non-collectif sont portées par le Syndicat mixte Eau et assainissement Nord Rive droite du Cher. La commune dispose d'une station d'épuration située au lieu-dit « la Grivolée » mise en service en 2004, et fonctionnant selon la méthode des boues activées (traitement intensif permettant d'obtenir des performances épuratoires élevées) avec un point de rejet dans la rivière Aumance. Une partie des habitations ne sont pas reliées à l'assainissement collectif et les dispositifs d'assainissement individuels ne sont pas tous conformes, ce qui peut entraîner une dégradation de la qualité de l'eau...

3.4.2. Patrimoine culturel, historique (bâti) et paysager

Bénéficiant du label « Petite Cité de Caractère » depuis 2019, la commune de Hérisson accueille de nombreux visiteurs attirés notamment par son patrimoine historique médiéval préservé. La forte concentration de monuments historiques sur la commune est un atout touristique majeur du territoire. En effet, plus de 10 sites inscrits ou classés sont présents au sein même du site Natura 2000, et la plupart d'entre eux font l'objet de visites guidées à l'initiative de leurs propriétaires ou de l'Office de tourisme Aumance-Tronçais.

À noter que ces monuments sont bien souvent des habitats favorables aux chauves-souris que ce soit en saison hivernale ou estivale, de par la présence de caves voûtées ou de vastes greniers inoccupés. Dans certains d'entre eux, des colonies de chauves-souris ont déjà été identifiées par le passé. C'est notamment le cas de deux bâtiments bénéficiant d'une convention de gestion avec le CEN Allier : l'Église de Hérisson et la Maison Mousse. Plusieurs espèces ont fréquenté ces monuments ou les fréquentent toujours aujourd'hui, et notamment la colonie de reproduction de murin à oreilles échancrées qui a justifié de la désignation initiale du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ». Tout aménagement ou fréquentation régulière de ces lieux peuvent donc induire un dérangement potentiel et un impact important sur le maintien des colonies de chauves-souris. L'ensemble des espèces de chauves-souris européennes étant protégé, il est par conséquent interdit de détruire ou d'altérer leur habitat, y compris lorsque celui-ci se trouve dans un bâtiment et sur une propriété privée. Certains travaux peuvent donc nécessiter des demandes d'autorisation et des dérogations spécifiques délivrées par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. C'est pourquoi les propriétaires sont invités à se rapprocher des organismes ressources sur le territoire (CEN Allier, Chauve-Souris Auvergne) dès l'émergence d'un projet d'aménagement ou de rénovation, afin d'élaborer un mode opératoire compatible avec la présence des chauves-souris et la conservation de leur habitat.

Plusieurs associations de préservation du patrimoine bâti et historique local œuvrent sur la commune (III. 7), avec notamment :

- Association pour la préservation de la roue du Moulin Butoir (APROBUT)
- Association pour la valorisation et la promotion culturelle de la Maison Mousse
- Hérisson 1300 (Association pour la préservation du monument historique « La Synagogue »)
- Association « Les Amis du Vieil Hérisson »
- Association de sauvegarde du château féodal de Hérisson, etc.



III. 7. Château de la commune de Hérisson (© Audrey Ratié)

3.4.3. Activités économiques

a. Agriculture

Au cours du siècle dernier, l'agriculture a connu une évolution significative sur la commune de Hérisson, passant de petites fermes paysannes à un système d'exploitations plus importantes et moins nombreuses. Alors que la quasi-totalité du territoire était exploitée historiquement, les exploitations actuelles se sont davantage concentrées sur les plateaux et les terrains plus faciles à travailler. Ainsi, les ravins de la vallée de l'Aumance et des vallons adjacents qui étaient exploités autrefois (des vestiges de terrasses témoignant de la culture de la vigne notamment sont encore présents sur la commune) ont peu à peu été abandonnés au profit des terrains mécanisables et plus rentables. En parallèle, l'élevage qui était historiquement mixte avec des ovins (plus adaptés aux terrains accidentés) et des bovins s'est réorienté vers une dominante bovins ayant essentiellement pour vocation la production de viande.

Le paysage agricole global sur la commune est resté très bocager, de nombreuses haies ayant été conservées ainsi que de gros arbres isolés ou en alignements qui sont particulièrement favorables au développement de la biodiversité. Si l'élevage représente l'activité agricole largement dominante sur le secteur, le maraîchage est lui aussi présent avec un nouvel essor relativement récent et la création d'une exploitation maraîchère au lieu-dit « Les Jardins ». Quelques parcelles du site Natura 2000 sont également exploitées à des fins culturelles.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) rédigé en 2005 soulignait déjà une forte baisse du nombre d'exploitations agricoles sur la commune (Pollen, 2005). Entre 1979 et 2000 le nombre d'exploitations a presque été divisé par deux, passant de 44 à 24 exploitations. La commune compte aujourd'hui 17 exploitants agricoles pour une SAU (surface agricole utile) totale de 2021 ha (Agreste, 2019 ; Tab. XI).

Tab. XI. Comparaison 2010-2021 des surfaces agricoles du site de Hérisson selon le RPG (Registre parcellaire graphique) décrivant la vocation des parcelles déclarées au titre de la Politique agricole commune (PAC).

À l'échelle du site Natura 2000 de Hérisson, on observe une réduction des surfaces prairiales ainsi qu'une légère augmentation des surfaces cultivées. A noter que sur le site Natura 2000, les prairies sont tout de même largement dominantes alors que les cultures ne représentent qu'une infime partie des surfaces concernées.

Type de surface	Année 2010	Année 2021
Prairies (permanentes, en rotation et temporaires)	62,55 ha	54,68 ha
Cultures	0,44 ha	0,82 ha

Les zones agricoles constituant une part importante des territoires de chasse des chauves-souris sur le secteur de Hérisson, l'agriculture possède un impact non-négligeable sur les enjeux écologiques locaux. Son impact est largement positif lorsqu'il s'agit de préserver le maillage bocager encore bien présent à Hérisson et alentours, caractérisé par un réseau de haies relativement dense au cœur des prairies pâturées ou prairies de fauche. Son impact peut en revanche être négatif en cas de conversion excessive des prairies en culture (homogénéisation des habitats), d'augmentation de l'utilisation de produits phytosanitaires ou d'antiparasitaires sur les troupeaux ou de suppression des éléments bocagers favorables à la biodiversité (haies, arbres isolés, bosquets, etc.).

Même si une vigilance particulière reste de mise sur la question des haies dont certaines ont fait l'objet d'arrachages récents, l'évolution vers un système agricole plus tourné vers les grandes cultures semble marginale à l'échelle du site Natura 2000. En revanche, la déprise et l'abandon de certaines prairies peuvent constituer une menace sur le long terme pour ces habitats riches, nécessitant un entretien par fauche et/ou pâturage.

b. Sylviculture

L'essentiel des boisements situés sur le site Natura 2000 de Hérisson sont des propriétés privées. Quelques parcelles composent toutefois la forêt communale de Hérisson et sont gérées par l'Office national des forêts (ONF, cf. Fig. 19). L'origine de la forêt communale de Hérisson remonte à 1981, année durant laquelle le conseil municipal a décidé de la création d'une réserve foncière forestière pour la commune. La moitié des parcelles a été achetée en bois et l'autre moitié en milieux ouverts à boiser. Il s'agit principalement de plantations de peuplier, pin, noyer et frêne. Le boisement est géré par l'ONF et soumis à un document d'aménagement forestier 2020-2039 (ONF, 2015). Les objectifs de ce document sont d'une part l'accueil du public et d'autre part la production de bois d'œuvre. Dans ce cadre, une gestion paysagère est prévue avec des coupes d'amélioration sur les feuillus et les résineux. La conservation d'îlots de sénescence est également prévue notamment sur les forêts de pente en rive gauche de la rivière Aumance. Ce type de gestion favorise le développement de gros bois et de vieux arbres à cavités, particulièrement favorables à un large panel faunistique et notamment aux chauves-souris arboricoles.

c. Chasse

L'activité cynégétique concerne une partie importante du périmètre Natura 2000 sur Hérisson. Elle se concentre principalement sur le grand et le petit gibier (sanglier, chevreuil, lapin, lièvre, perdrix, faisans, etc.). Il n'existe pas d'association agréée de chasse communale (ACCA) à Hérisson ; les chasseurs sur la commune sont organisés en différentes sociétés de chasse. Des chasses privées existent également sur le secteur. Les orientations présentées dans le Schéma départemental de gestion cynégétique 2019-2025 (SDGC ; FDC03, 2012) vont vers une extension de la zone de gestion qualitative des grands cervidés, incluant le secteur « Bocage nord » dans lequel se trouve la commune de Hérisson. Cette extension permet d'intégrer dans les plans de chasse des catégories d'animaux, afin d'éviter les prélèvements systématiques dans la catégorie « mâle adulte ». Cette extension est présentée comme expérimentale avec pour objectif la non-augmentation des populations de grands cervidés, et susceptible d'être annulée en cas d'augmentation des dégâts agricoles ou sylvicoles par exemple.

En ce qui concerne le sanglier (*Sus scrofa*), l'espèce est soumise à un plan de chasse départemental annuel. Les règles sont fixées par arrêté préfectoral, et sont donc définies chaque année pour une gestion souple et une meilleure adaptation aux contextes locaux. À l'échelle départementale, le sanglier est en phase constante d'augmentation. Cette évolution peut provoquer des déséquilibres au sein des écosystèmes ainsi que des dégâts notamment pour l'agriculture. En l'absence de grands prédateurs, l'intervention des chasseurs apparaît donc utile et nécessaire pour réguler les populations via des plans de chasse adaptés à chaque territoire.

d. Pêche

La pratique des activités halieutiques à Hérisson concerne la rivière Aumance, classée en 2^{ème} catégorie. Elle y est régie par l'association agréée locale « Le Gardon de l'Aumance ». En saison estivale, l'accès aux berges situées le long du camping municipal « L'Aumance » est réservé aux campeurs. La pêche est ouverte de mars à septembre pour la truite (*Salmo trutta*), et de mai à janvier pour les carnassiers. L'association « Le Gardon de l'Aumance » procède à des déversements de poissons de manière annuelle.

À titre d'exemple, l'empoissonnement 2023 à Hérisson a été réalisé avec 100 kg de gardons (*Rutilus rutilus*), 150 kg de tanches (*Tinca tinca*), 20 kg de brochets (*Esox lucius*) et près de 120 kg de truites pour l'ouverture du mois de mars. Un parcours de pêche labellisé « famille » et long de 650 m est présent au niveau du bourg. Les principaux poissons prélevés sur l'Aumance à Hérisson sont le gardon, l'ablette (*Alburnus alburnus*), le goujon (*Gobio gobio*), la carpe (*Cyprinus carpio*), le chevesne (*Squalius cephalus*), le brochet et la perche (*Perca fluviatilis*). Certains étangs du secteur font également l'objet d'une pratique de la pêche.

3.4.4. Autres activités touristiques, culturelles, de loisirs et de pleine nature

a. Evènements culturels

Hérisson bénéficie également d'une forte fréquentation amenée par la richesse des différents évènements culturels proposés tout au long de l'année. De nombreuses expositions artistiques ou festivals de musique (Musique en bourbonnais) et de théâtre (présence de la compagnie du Footsbarn sur la commune) s'y déroulent, mais également des rendez-vous tournés vers la nature et la biodiversité (Journées de la Nature, Fête des Plantes). Ces derniers représentent des opportunités de sensibilisation non seulement du public local mais plus largement de l'ensemble des visiteurs aux richesses patrimoniales du site : en effet, les animations qui y sont proposées permettent de faire connaître toutes les richesses du patrimoine naturel hérissonnais, et d'alerter sur son caractère remarquable et sa fragilité. Un café associatif, « Hérisson Social Club » propose de plus régulièrement des évènements culturels et artistiques.

b. Circuits de randonnée pédestre, cyclotourisme et géocaching

Plusieurs itinéraires de randonnée pédestre empruntent des chemins situés au sein du périmètre Natura 2000. C'est notamment le cas des circuits référencés par [Allier Auvergne Tourisme](#), la commune de Hérisson et le Département de l'Allier :

- Sentier de Chateloy (4 km)
- Sentier de la Maugarnie (13 km)
- Sentier des crêtes (8 km)
- Sentier des oiseaux (2,5 km) - également adaptés pour être empruntés en VTT
- Sentier de l'Aumance (13,7 km) - également adaptés pour être empruntés en VTT

Enfin, un itinéraire de cyclotourisme est proposé au départ du bourg de Hérisson : la forteresse du val d'Aumance. Ce circuit permet de rallier Louroux-Hodement, puis le canal de Berry entre Reugny et Vallon-en-Sully, avant un retour vers Hérisson.

D'autres activités de pleine nature se développent sur le territoire, avec par exemple la pratique du géocaching (début 2023, une quinzaine de géocaches étaient recensées sur le périmètre Natura 2000 de Hérisson). Sur ce même principe de chasse au trésor, l'application Pepit03 propose une mission sur la commune de Hérisson, intitulée « Piquez votre curiosité ». Ce dispositif, mis en œuvre par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier, permet aux joueurs de partir à la découverte de nombreuses communes du département sous l'angle de diverses thématiques. Pour Hérisson, la thématique abordée est celle du patrimoine religieux. Tout au long d'un parcours de 4 km, des questions sont posées aux joueurs et permettent de débloquer les coordonnées GPS du « trésor ». Outre le patrimoine religieux, les nombreuses informations données pendant la mission permettent de sensibiliser les participants à l'histoire de la cité mais aussi à la biodiversité exceptionnelle liée au bocage environnant.

3.4.5. Principales politiques publiques du site

a. Politiques agricoles

Les parcelles agricoles appartenant au site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » ont pu bénéficier de la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE) dans le cadre de plusieurs programmations du PAEC (Projet agro-environnemental et climatique). Ces mesures ont pour principal objectif de développer et/ou de maintenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, en cohérence avec les enjeux écologiques locaux (présence d'espèces et d'habitats naturels à enjeu de conservation, qualité de l'eau, etc.).

Au cours des dernières campagnes de contractualisation plusieurs outils se sont succédés, impliquant chacun plusieurs propositions de mesures :

- Période 2010 – 2015 : Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)
 - Maintien et gestion extensive des arbres isolés
 - Maintien et gestion extensive des haies
 - Maintien de prairies peu fertilisées, peu pâturées
 - Maintien de prairies non fertilisées, peu pâturées
- Période 2015 – 2020 : Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
 - Entretien adapté d'arbres isolés dont la hauteur de bille est supérieure à 5m
 - Formation adaptée d'arbres dont la hauteur de bille est inférieure à 5m
 - Entretien de bosquets
 - Entretien de haies
 - Prairie non fertilisée
 - Prairie pâturée non fertilisée

À noter que malgré plusieurs ouvertures à la contractualisation durant ces deux campagnes, peu d'exploitants ont souhaité engager leurs parcelles dans la démarche MAE. En 2022, un nouveau PAEc 2023-2027 a été co-construit entre le CEN Allier et la Chambre d'Agriculture de l'Allier, sur un secteur très large (secteur à enjeu, d'après le Plan national d'action (PNA) pies-grièches) incluant le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ». Ce PAEc, instruit à la Commission régionale agro-environnementale et climatique de décembre 2022 avec une demande de coupe budgétaire telle que l'animation de ce PAEc a été abandonnée, aussi bien par la Chambre d'Agriculture de l'Allier que par le CEN Allier. Au-delà des dispositifs nationaux de type MAEC, les parcelles incluses dans le périmètre Natura 2000 de Hérisson peuvent également faire l'objet d'une signature de la charte Natura 2000 du site. Ce document permet de valoriser les bonnes pratiques sur des parcelles agricoles (ou non), et permet au signataire d'être exonéré de la taxe sur le foncier non-bâti.

b. Politiques de l'habitat et de la ville

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le site Natura 2000 de Hérisson est concerné par plusieurs zonages du PLU communal (Pollen, 2006), les zones à urbaniser (AUa) étant toutes situées en-dehors des limites du site Natura 2000 :

- Zone urbaine, qui concerne le centre bourg et les constructions déjà existantes (« Uc » pour la zone urbaine centre et « Ud » pour la zone urbaine aérée)
- Zone agricole, dont certaines sont classées zones agricoles protégées (protection d'un espace agricole enclavé dans des espaces urbains)
- Zone naturelle, qui concerne la majeure partie du site Natura 2000.

À noter qu'une grande partie des boisements inclus dans le périmètre Natura 2000 sont des « Espaces classés boisés ».

Plan de prévention des risques (PPR)

La commune de Hérisson est concernée par deux plans de prévention des risques (PPR). L'un relatif au risque d'inondation (approuvé en 1999), et l'autre concernant les mouvements de terrain (approuvé en 2016). Au sein du PPRI (inondation), trois zonages concernent le site Natura 2000 :

- Zone 1 : lit mineur de la rivière (zones inconstructibles).
- Zones 2 et 3 : secteurs urbanisés bordant le lit mineur de la rivière et en eau lors des grandes crues (zones constructibles sous conditions).

Tous les types d'aléa identifiés dans le PPR « mouvement de terrain » sont représentés au sein du périmètre Natura 2000 :

- Aléa nul à très faible, notamment au niveau du bourg.
- Aléa faible à modéré, sur les plateaux surplombant le bourg et la partie Nord du site.
- Aléa moyen, au niveau des landes sèches et des pentes situées entre la chapelle Saint-Etienne et l'Église de Hérisson.
- Aléa fort, sur le relief qui fait face aux « Jardins » en rive gauche de l'Aumance.

Diverses mesures de protection ont été proposées dans le cadre de la rédaction de ce PPR « mouvement de terrain » avec notamment des préconisations de pose de grillages pendus ou plaqués. Le CEN Allier, alors animateur du site, s'est assuré que ces préconisations étaient cohérentes avec les enjeux écologiques locaux (notamment enjeux floristiques sur les zones de landes sèches et éboulis).

Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

Une portion importante du site Natura 2000 est classée depuis 2008 comme Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Elle est notamment concernée par les zonages suivants :

- ZPPAUP simple
- Zone « non aedificandi » : zonage inconstructible pour cause de point de vue paysager
- Zone UP1 : secteur à fort enjeu patrimonial
- Zone UP2 : secteur d'abord ou de co-visibilité des éléments patrimoniaux
- Zones NP : secteurs naturels ou agricoles peu construits ou éloignés

La règlementation de la ZPPAUP se substitue à celle des monuments historiques et des sites naturels classés ou inscrits. Les travaux sur les bâtiments, en particulier ceux visibles de l'extérieur en zone UP1 et UP2 sont strictement réglementés. L'ensemble des documents d'urbanisme définissent des zones inconstructibles, qui représentent près de 60% de la surface du site Natura 2000 (bords de la rivière Aumance, coteaux secs, forêts).

Cette règlementation pourra avoir des impacts sur certains aménagements des gîtes à chauves-souris.

Monuments historiques

La commune de Hérisson dispose d'un riche patrimoine historique et architectural, qui se traduit par une grande concentration de bâtiments remarquables. Certains d'entre eux bénéficient d'un classement en tant que monument historique, parmi les sites inscrits ou les sites classés.

La commune compte ainsi sept sites inscrits :

- Château de la Roche-Othon
- Ancienne église Saint-Sauveur
- Maison Mousse
- Maison 3 rue de l'Abbé Aury, dite « la Synagogue »
- Pigeonnier de Crochepot
- Portes de la Rivière et les restes des remparts y attenant
- Porte de Varenne et les restes des remparts y attenant

Trois bâtiments sont quant à eux des sites classés :

- Chapelle Saint-Etienne
- Ruines du château de Hérisson
- Église de Chateloy

Ces classements (ou inscriptions) ont des conséquences sur l'entretien et la gestion des bâtiments concernés. En effet, toute transformation, restauration ou nouvelle construction attenante doit faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par le préfet ou le ministère. En outre, les travaux d'entretien et de restauration peuvent dans certaines conditions bénéficier d'aides financières de l'État, et être suivis par les architectes des bâtiments de France (ABF). Pour rappel, la réglementation liée aux monuments historiques est supplantée par la réglementation ZPPAUP lorsque les deux dispositifs se superposent sur un même bâtiment.

c. Politiques environnementales

Sites naturels inscrits

La quasi-totalité du périmètre du site Natura 2000 de Hérisson est concernée par un classement au titre des sites naturels inscrits du département de l'Allier. En effet, ce périmètre est couvert par deux sites inscrits imbriqués l'un dans l'autre :

- Butte de l'ancien château d'Hérisson
- Bourg d'Hérisson et vallée de l'Aumance.

Chaque département dispose d'un inventaire des monuments naturels ou sites dont la conservation présente un intérêt général. Les sites concernés sont alors placés sous la surveillance du ministère en charge de l'environnement. De même que pour les monuments historiques, c'est la réglementation relative à la ZPPAUP qui s'applique en priorité sur les secteurs pour lesquels les deux dispositifs se superposent.

Mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'eau : Programme de mesures du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027

Afin d'atteindre les objectifs environnementaux définis par le SDAGE 2022-2027, un programme de mesure a été élaboré, permettant de définir l'ensemble des actions à mettre en œuvre sur chaque territoire au cours des six années à venir. Ce programme a été construit et arrêté par le préfet coordonnateur de bassin, qui associe le comité de bassin et recueille son avis. Pour travailler au développement et à la mise en œuvre de ce programme de mesures, un contrat territorial a été préfiguré sur les bassins de l'Œil et de l'Aumance. Le travail d'animation autour de ce programme a pour l'heure été stoppé, dans l'attente de co-financements pour la poursuite du travail et la réalisation des actions ciblées.

L'Aumance depuis Cosne d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher est concernée par 5 types de mesures, qui sont reprises dans le tableau ci-après (Tab. XII). L'objectif de ces mesures est l'atteinte du bon état écologique de la masse d'eau avant la fin du programme.

Tab. XII. Programme de mesures spécifiques du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 pour la masse d'eau de l'Aumance depuis Cosne d'Allier jusqu'à la confluence avec le Cher (FRGR0323).

Pression ciblée	Domaine	Sous-catégorie	Mesure
Pesticides	Agriculture	Limitation du transfert et de l'érosion	Limitier les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrates
		Limitation des apports diffus	Limitier les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire
Morphologie	Milieux aquatiques	Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau
Continuité	Milieux aquatiques	Gestion des cours d'eau, continuité	Aménager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité (à définir)
Micropolluants	Industrie et artisanat	Ouvrage de dépollution et technologie propre, principalement substances dangereuses	Ouvrage de dépollution et technologie propre, principalement substances dangereuses

Les mesures inscrites dans le programme du SDAGE 2022-2027 interagiront avec les enjeux écologiques sur le site Natura 2000, notamment sur les milieux agricoles (limitation des pesticides) et aquatiques (restauration de cours d'eau, aménagement/suppression d'ouvrage visant à restaurer la continuité).

d. Politiques énergétiques

La Communauté de communes du Pays de Tronçais bénéficie d'un accompagnement du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) pour l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie territorial (PCAET ; E6, 2021). Dès 2021, une stratégie a donc été rédigée à l'échelle de la collectivité, afin de définir les objectifs à poursuivre sur une trajectoire décennale. En outre, la communauté de communes du Pays de Tronçais s'est engagée dans une démarche TEPOS (territoire à énergie positive) avec un développement significatif du solaire (photovoltaïque), de l'éolien et de la biomasse (utilisation de la ressource forestière locale en solution énergétique). Les principaux objectifs affichés sur le territoire sont les suivants :

- Réduire de 39% les consommations d'énergie entre 2015 et 2050.
- Produire en 2050 131 GWh d'énergie par an pour atteindre l'autonomie énergétique.
- Réduire de 32% les émissions de gaz à effets de serre du territoire par rapport à 2015, et compensation d'un maximum d'émissions résiduelles grâce aux potentiels de stockage des terres agricoles et de la forêt.
- Entre 2005 et 2050, baisse de 13 à 77% des polluants atmosphériques (objectifs conformes au Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques).

Il est nécessaire de veiller à ce que le développement de ces nouvelles énergies ne se fasse pas en contradiction de la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site. Une attention particulière sera portée aux projets de rénovation thermique des bâtiments (dont certains travaux, comme les isolations thermiques par l'extérieur, peuvent menacer les gîtes et les individus de chauves-souris (comme la noctule par exemple).

Plusieurs dispositifs de l'État proposent des aides à la rénovation thermique des bâtiments (non exhaustif) :

- MaPrimeRénov' (aide de l'État à l'attention des propriétaires permettant une rénovation énergétique de leurs biens).
- Le Fonds vert (subvention de l'État permettant notamment le soutien des collectivités locales pour la rénovation énergétique des écoles), avec l'objectif en 2034 de 40 000 écoles rénovées au niveau national.
- Plans de relance « Rénovation énergétique des bâtiments de l'État et des collectivités » et « Rénovation énergétique des équipements sportifs » avec un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Éolien

Dans le rapport du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) d'Auvergne (Région Auvergne, 2012), la commune de Hérisson compte parmi les zones favorables au développement de l'énergie éolienne. À l'échelle de la communauté de communes, l'objectif affiché en terme de développement de l'énergie éolienne à l'horizon 2050 est l'installation d'un parc sur le territoire, soit environ 3 éoliennes (Fig. 25).

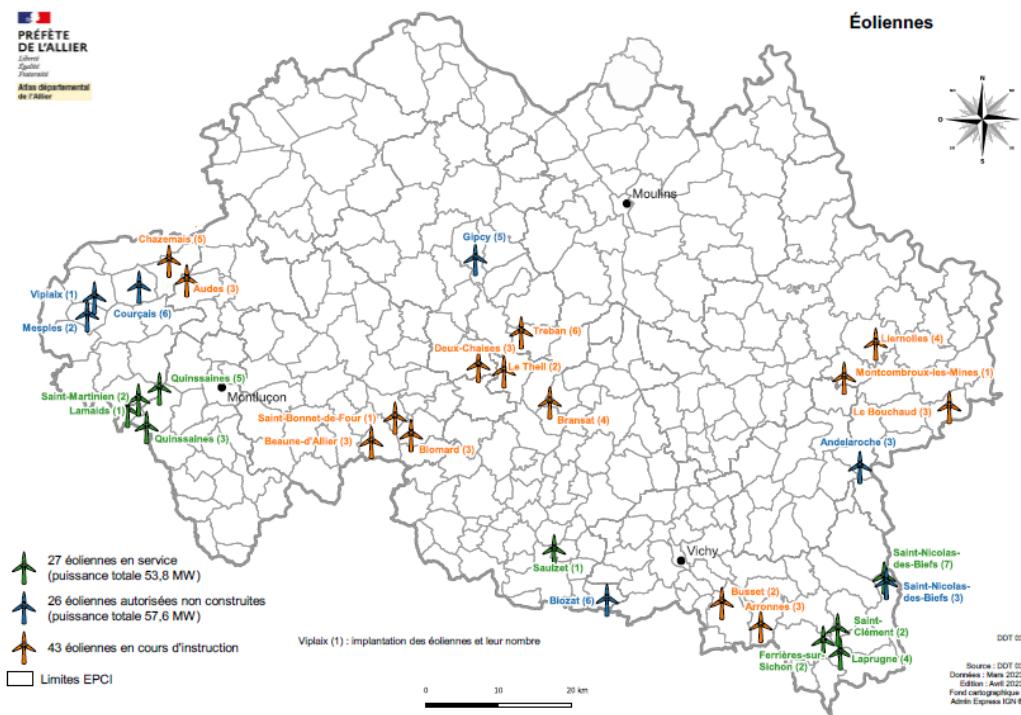


Fig. 25. Localisation des éoliennes en service et en prévision d'installation dans l'Allier (d'après DOT03, 2023 ; comm. pers.)

Une vigilance particulière devra être portée au développement de ce type d'énergie sur un territoire dont le contexte chiroptérologique est extrêmement favorable. En effet, les collisions des éoliennes avec les chiroptères, mais aussi les modifications du paysage associées à ce type de projet, peuvent compromettre le maintien dans un bon état de conservation des populations (Frick *et al.*, 2017 *in* Barré *et al.*, 2023). Outre les colonies de chauves-souris de Hérisson qui pourraient être impactées par l'émergence d'un parc éolien sur la commune ou les communes alentour, la forêt de Tronçais est également reconnue comme un site majeur pour la conservation de ces mammifères volants. Certaines espèces peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour se nourrir ou transiter entre leurs différents gîtes, et ainsi être impactées y compris par des projets éoliens relativement éloignés de leurs gîtes de reproduction ou d'hibernation (effets cumulatifs). De plus, la Société française d'étude et de protection des mammifères (SFEPM) indique que certaines espèces de chauves-souris sont particulièrement sensibles aux installations éoliennes, dont notamment les noctules et certaines espèces de pipistrelles. La plupart de ces espèces sont présentes sur le site Natura 2000 de Hérisson.

Photovoltaïque

Outre l'équipement en panneaux solaires des bâtiments publics ou privés, la stratégie en terme de développement du solaire photovoltaïque sur le territoire communautaire prévoit l'équipement de 3ha « d'espaces délaissés » avec des ombrières photovoltaïques.

Les projets photovoltaïques sont en phase de développement croissant, notamment plus largement à l'échelle du département, et concernent souvent des espaces naturels potentiellement sensibles, sur lesquels il est essentiel de tenir compte de l'ensemble des enjeux liés à la biodiversité (habitats naturels à enjeux, espèces floristiques rares, utilisation spécifique de ces espaces par la faune, etc.). Une vigilance sera nécessaire pour la bonne adéquation des enjeux énergétiques et environnementaux (Fig. 26).

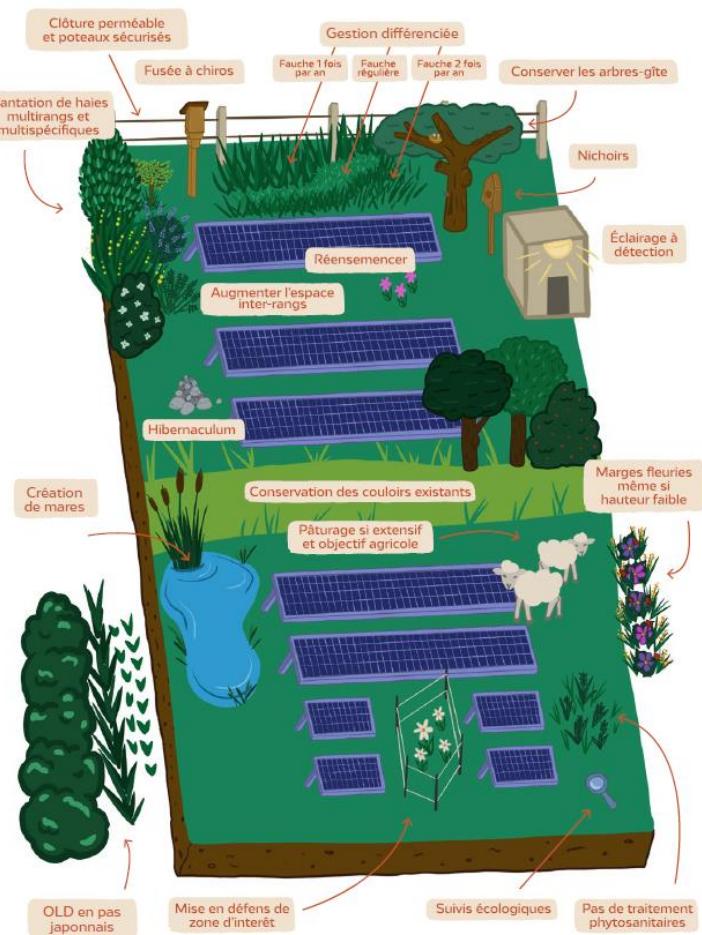


Fig. 26. Exemple d'aménagements pouvant être opérés sur un parc photovoltaïque en faveur des chiroptères (Baudoin *et al.*, 2024)

Hydroélectricité

Un projet hydroélectrique est actuellement à l'étude au niveau du Moulin de Butoir, dans le cadre d'une revitalisation des territoires grâce à la « petite hydroélectricité ». Ce moulin est situé sur la rivière Aumance à environ 1 km en amont du bourg de Hérisson. Sa roue hydraulique de type « Sagebien » d'environ 10 tonnes datant de 1870 a été restaurée à l'identique en 1995. Le projet hydroélectrique étudié s'inscrit dans un cadre plus large, impliquant également la relance du Moulin de Gateuil (800 m en aval de Butoir environ), la production de cultures céréalier anciennes moins gourmandes en eau et l'ouverture d'une pâtisserie. Le projet a d'ores et déjà reçu le soutien de la commune, de la communauté de communes et du département de l'Allier.

Les études liées au SDAGE Loire-Bretagne ainsi que l'étude 2022 du compartiment piscicole menée par la Fédération de pêche de l'Allier (FDPPMA03) ont toutes identifiées la présence d'obstacles à l'écoulement comme étant l'une des menaces pesant sur les milieux aquatiques de l'Aumance. Une des mesures comprises dans le programme du SDAGE est d'ailleurs de réaménager un ouvrage qui constraint actuellement la continuité. Les futurs projets hydroélectriques potentiels devront donc tenir compte de ces enjeux, et adapter leurs aménagements pour rendre leur développement cohérent avec la préservation des critères biologiques de l'Aumance. De plus, en situation de changement climatique, la question de la viabilité d'une installation hydroélectrique peut se poser si les débits tendent à s'amenuiser.

3.4.6. Synthèse des caractéristiques socio-économiques, culturelles et politiques du site

Le tableau suivant présente la synthèse des patrimoines culturel, historique, paysager et des activités humaines (Tab. XIII).

Tab. XIII. Synthèse des activités humaines et interactions avec la conservation du site Natura 2000

Activité	Description	Interactions avec la conservation du site Natura 2000	Niveau d'interaction	Sources
Agriculture	<p>Baisse du nombre d'exploitations, et augmentation de leurs surfaces. Surfaces agricoles du site essentiellement constituées de prairies, mais dans une proportion en baisse sur les 10 dernières années...</p> <p>Pas de programme de mesures agroenvironnementales pour les années à venir.</p>	<p>Les surfaces agricoles constituent une grande partie des territoires de chasse des chauves-souris. Leur qualité et leurs modes de gestion influent donc directement sur la ressource alimentaire disponible (insectes), ainsi que sur les espèces à enjeu qui s'y développent ou y circulent (corridors écologiques). L'utilisation d'antiparasitaires et d'insecticides peut avoir un impact non-négligeable sur cette ressource.</p> <p>Une intensification (notamment par conversion de prairies en cultures) serait également dommageable pour la préservation du site et des espèces qui y vivent.</p>	Fort	<p>Agreste</p> <p>Commune de Hérisson</p>
Tourisme et loisirs	<p>Visites guidées des nombreux monuments historiques de la commune</p> <p>Nombreux itinéraires de randonnée pédestre ou cyclo au sein du périmètre Natura 2000</p>	<p>Les monuments historiques de la commune constituent des habitats potentiellement favorables aux chauves-souris en été comme en hiver (caves et/ou greniers). Dans certains d'entre eux, la présence de colonies a déjà été avérée par le passé. La fréquentation régulière de ces bâtiments ainsi que les aménagements éventuels destinés à faciliter les visites (éclairage, cloisonnements, calfeutrage, etc.) peuvent avoir un impact considérable sur les conditions d'accueil des chauves-souris. De même la restauration de certains monuments peut, si le mode opératoire n'est pas adapté, nuire aux colonies de chauves-souris qui utiliseraient les sites (réfection des toitures, isolation, etc.) ou à leurs habitats.</p> <p>Plusieurs itinéraires de randonnée traversent le site Natura 2000 et les habitats d'intérêt communautaire qui s'y trouvent. Si les tracés existants respectent la fragilité des milieux, ce maillage peut être une opportunité en terme de sensibilisation du public aux enjeux environnementaux locaux.</p>	Fort	<p>Commune de Hérisson</p> <p>Allier Auvergne Tourisme</p> <p>Département de l'Allier (CD03)</p>

Activité	Description	Interactions avec la conservation du site Natura 2000	Niveau d'interaction	Sources
Chasse	Plusieurs sociétés de chasse, et chasses privées (grand et petit gibier : sanglier, chevreuil, etc.)	La pratique de la chasse dans le cadre de la réglementation en vigueur, n'entraîne pas de perturbations sur les enjeux du site Natura 2000.	Faible	Fédération des chasseurs de l'Allier
Pêche	Pêche sur l'Aumance. Empoisonnement annuel par l'association « Le Gardon de l'Aumance ».	La pratique de la pêche dans le cadre de la réglementation en vigueur ne semble pas entraîner d'incidences les enjeux de conservation du site Natura 2000.	Faible	Fédération des pêcheurs de l'Allier Commune de Hérisson
Sylviculture	Majorité de boisements privés. Forêt communale de Hérisson gérée par l'ONF. Conservation d'îlots de vieillissement prévu dans le document d'aménagement forestier 2020-2039.	La gestion des boisements est essentielle pour la conservation de populations d'un grand nombre de chauves-souris (milieu utilisé pour le gîte et/ou l'alimentation). Le développement de boisements anciens et de gros bois est un facteur favorable pour les chauves-souris, certaines espèces d'oiseaux inféodées et les insectes saproxyliques, etc.	Fort	Commune de Hérisson ONF
Démographie et urbanisme	Baisse constante du nombre d'habitants depuis les années 1960 (taux d'accroissement négatif). Peu de pression d'urbanisation. PLU existant.	La faible pression d'urbanisation ne constitue pas un impact significatif sur les enjeux écologiques du site Natura 2000. Cependant, les travaux d'entretien, de réfection ou de démolition du bâti et ouvrages d'art peuvent avoir des impacts sur les individus et leurs habitats.	Modéré	INSEE Commune de Hérisson
Développement des énergies renouvelables	Projets éoliens et photovoltaïques en développement croissant à l'échelle du département. La stratégie du PCAET prévoit l'installation d'un parc éolien sur le territoire communautaire, et l'utilisation de 3ha d'espaces « délaissés » pour développer un parc photovoltaïque. Projet hydroélectrique à l'étude sur Hérisson. Plusieurs seuils existants sur le cours de l'Aumance	Le développement éolien est extrêmement impactant pour de nombreuses espèces de chauves-souris (victimes de collisions directes avec les pales ou de barotraumatisme). Le développement de projets éoliens ou photovoltaïques impacte également les milieux de manière durable, et peuvent conduire à une perte d'habitats ou de territoires de chasse notamment pour les chauves-souris, mais aussi pour de nombreuses autres espèces à enjeux (oiseaux migrateurs, etc.). Les seuils sur le cours de l'Aumance constituent autant d'obstacles à l'écoulement et de ruptures de la continuité écologique (poissons). Les futurs projets hydroélectriques devront donc tenir compte de ces enjeux afin que leurs aménagements impactent au minimum les milieux aquatiques.	Fort	Stratégie Air Énergie Climat PCAET Commune de Hérisson

3.5. FACTEURS D'INFLUENCE SUR LE SITE ET ANALYSE CIRCONSTANCIÉE

3.5.1. Continuité et fonctionnement écologique du territoire

a. Trame verte et bleue : corridors écologiques

À l'échelle de l'ancienne région Auvergne, les orientations nationales de la politique de Trame verte et bleue (TVB) étaient déclinées dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Le SRCE identifiait notamment des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques à préserver ou à remettre en bon état. Il favorisait la mise en œuvre de mesures opérationnelles bénéfiques à la TVB régionale et était opposable aux documents d'urbanisme et de planification, ainsi qu'aux projets de l'État et des collectivités. Le SRCE de l'ancienne région Auvergne a été approuvé en 2015. Depuis le 10 avril 2020, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) qui se substitue aux SRCE et qui constitue le document cadre de définition et de mise en œuvre de la TVB.

Le site Natura 2000 de Hérisson est concerné par deux entités que sont les « réservoirs de biodiversité » et les « corridors écologiques diffus à préserver » (Fig. 27). Les premiers se définissent par des territoires où la fonctionnalité écologique est bonne voire très bonne et doit être préservée. Il peut s'agir de territoires bénéficiant d'une protection réglementaire ou des zones identifiées comme d'intérêt régional pour la préservation de la biodiversité lors de l'élaboration du schéma (réserves naturelles, espaces identifiés par les arrêtés préfectoraux de protection des biotopes (APPB), ZNIEFF de type I, sites Natura 2000, etc.).

Les corridors écologiques diffus sont des territoires peu fragmentés qui ont une bonne fonctionnalité écologique ainsi qu'un rôle de soutien à la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité. Ce sont des espaces favorables aux déplacements des espèces, dans lesquels l'objectif est de conserver la mosaïque paysagère et de limiter la fragmentation.

Sont également représentés à proximité du site Natura 2000 de Hérisson des corridors écologiques dits « à préciser ». Ce sont généralement des espaces coupant les continuités écologiques entre des secteurs ayant une bonne fonctionnalité (corridors diffus ou réservoirs de biodiversité). Leur transparence écologique n'a pas été étudiée dans le cadre de l'élaboration du SRCE, et reste donc à étudier et préciser lors des déclinaisons locales de la TVB. Ils sont la plupart du temps situés le long d'infrastructures de transport.

La commune de Hérisson est dotée d'un Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2006 (Pollen, 2006). Un large pourcentage de la surface du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » est classé en zones naturelles (N). À l'échelle de la commune, ces zones naturelles représentent près de 44 % du territoire. Toute construction nouvelle est interdite sur ces zones, à l'exception de deux sous-secteurs intitulés :

- Nh : implantation ponctuelle de bâtiments dans une zone à vocation agricole mais n'ayant pas ou plus de lien avec l'activité agricole.
- Nt : destiné à l'accueil d'activité culturelles, touristiques ou de loisirs.

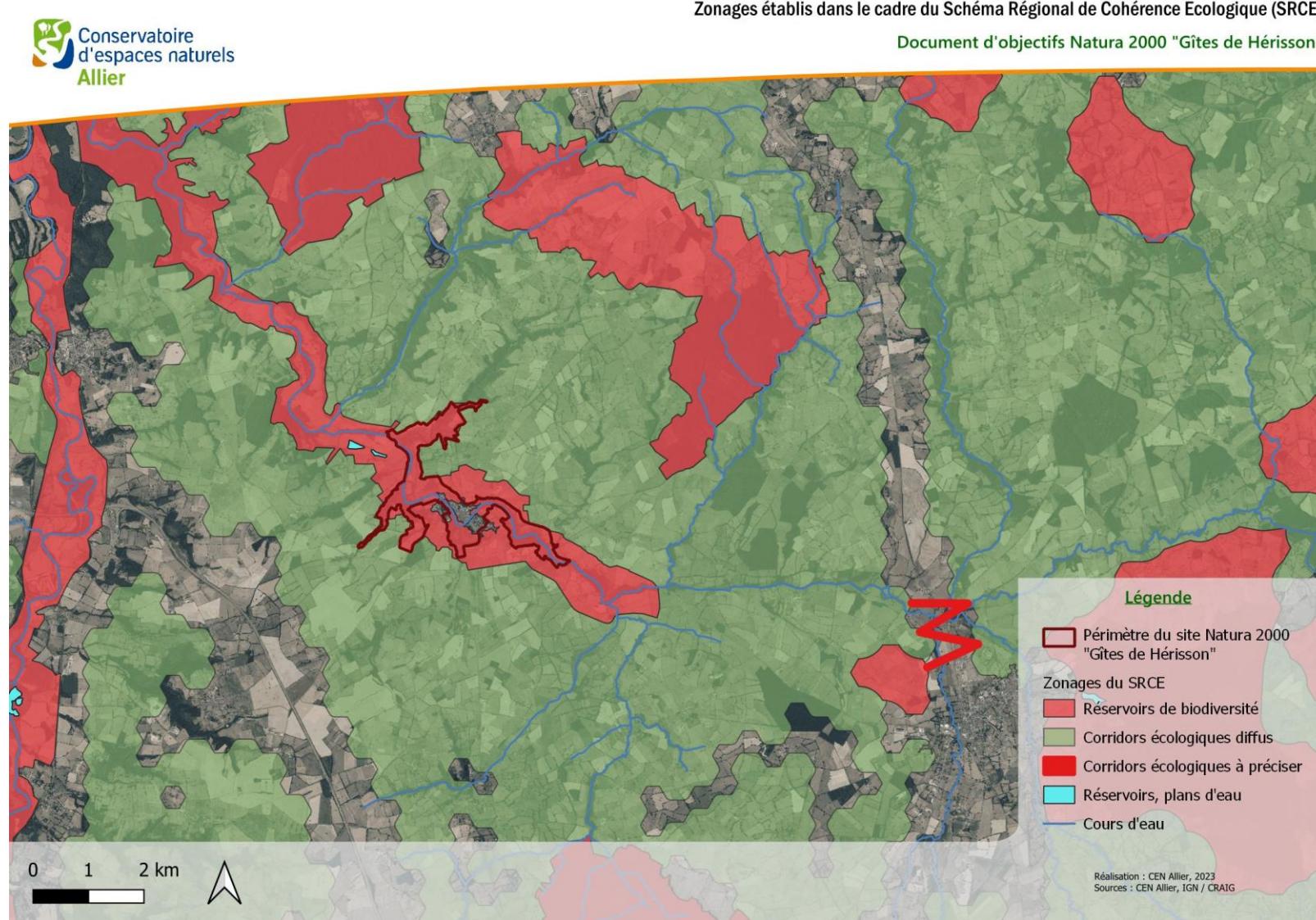


Fig. 27. Cartographie du SRCE autour de la commune de Hérisson

b. Trame noire : corridor d'obscurité

En 2020, le CEN Allier a réalisé un diagnostic de l'éclairage public sur le site Natura 2000 de Hérisson (Girard, 2020). En effet, l'éclairage est reconnu pour avoir un impact potentiellement important sur la biodiversité, et en particulier sur les chauves-souris dont la plupart des espèces sont lucifuges (qui fuient la lumière, III. 8). À partir des données fournies par le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03), un état des lieux complet des systèmes d'éclairage et des mesures de réduction mises en place a été rédigé (Girard, 2020).

Le parc d'éclairage public de la commune a bénéficié de renouvellements relativement récents, qui ont permis la mise en place de systèmes plus respectueux de l'environnement (meilleure orientation des sources lumineuses, utilisation de matériaux et de supports adaptés pour limiter la diffusion de lumière vers le ciel). De plus, la commune a également pris un arrêté permettant de limiter considérablement les durées d'éclairage nocturne (interruption de 22h à 7h). Au total, sur une durée moyenne de 4000 h de nuit en France chaque année, la commune de Hérisson n'est éclairée qu'environ 1000 h. Au-delà des économies que ce type de mesures engendre pour les collectivités, elles permettent également de réduire l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne.

Même si le parc hérissonnais ne comporte pour le moment pas d'éclairage LED, une vigilance est à porter sur ce type d'éclairage qui se développe à large échelle grâce à sa faible consommation d'énergie. Toutefois, le fort rayonnement bleu engendré par ces technologies est particulièrement impactant pour la biodiversité. Des solutions existent toutefois, notamment avec l'utilisation de filtres spécifiques (filtres phosphore) ou de LED dont les émissions de bleus et d'ultra-violets sont réduits (LED jaunes) voire quasi absents (LED ambrées).

Les façades de certains monuments de la commune sont encore éclairées, notamment en saison touristique.

À noter que la commune de Hérisson bénéficie du label « Village étoilé » avec un classement 4 étoiles, qui atteste de son engagement fort en faveur de la réduction de la pollution lumineuse. Cette opération portée par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) valorise les efforts des communes en tenant compte des politiques d'éclairage mises en œuvre mais également des équipements existants.



III. 8. Grand rhinolophe en vol (© Laurent Arthur)

3.5.2. Pressions sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

a. Invasions biologiques végétales

La révision de la cartographie des habitats naturels du site, menée en 2022 par le bureau d'études CESAME a permis de recenser plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes (EODD, 2023a ; III. 9).



Renouée du Japon (*Reynoutria gr. japonica*)
© UICN & OFB, 2023



Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
© UICN & OFB, 2023



Ailante (*Ailanthus altissima*)
© UICN & OFB, 2023



Balsamine de Balfour (*Impatiens balfourii*) © UICN & OFB, 2023



Érable negundo (*Acer negundo*)
© UICN & OFB, 2023



Datura officinal (*Datura stramonium*)
© UICN & OFB, 2023

III. 9. Planche photographique présentant les principales espèces végétales envahissantes

Renouée du Japon (*Reynoutria gr. japonica*)

Cette espèce est très présente sur le site Natura 2000 de Hérisson notamment en bordure d'Aumance, où elle forme des massifs denses de plusieurs dizaines de mètres carrés. De manière plus ponctuelle, l'espèce est également présente au sein de plusieurs parcelles agricoles.

Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Essentiellement présent sur des talus routiers en bordure de périmètre Natura 2000, l'espèce se développe de manière moins importante sur le coteau surplombant le bourg. Les observations du bureau d'étude CESAME ont révélé que le robinier semble stagner voire régresser sur ce type de milieu, probablement sous l'action des périodes de sécheresse.

Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)

Présent sur le coteau autour du centre-bourg, l'espèce semble avoir une dynamique contraire à celle du robinier puisque cette espèce s'étend et menace les habitats pelousaires. Cette espèce est **réglementée** : inscrite au [Règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes](#), repris par arrêtés ministériels du 14 février 2018 puis du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain. Ainsi, **il est interdit d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser**.

Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

Cette espèce originaire d'Amérique du Nord, très allergène, est **réglementée** par [décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses](#) et par arrêté ministériel du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé (publié par le ministère de la santé). Un [arrêté préfectoral en date de 2019 relatif à la lutte contre les ambroisies dans l'Allier](#) préconise des actions de gestion de cette espèce. L'arrêté **interdit notamment l'introduction, le transport, la commercialisation et l'utilisation de ces espèces**.

D'autres mentions d'espèces de flore exotique envahissante sont également présentes sur la base de données naturalistes régionales Biodiv'AURA (ORB, 2023). C'est notamment le cas de la balsamine de Balfour (*Impatiens balfourii*), de l'érable negundo (*Acer negundo*), du datura officinal (*Datura stramonium*), du bident feuillé (*Bidens frondosa*) ou du buddléia (*Buddleja davidii*).

La plupart des espèces de la flore exotique envahissante ont été introduites en Europe à des fins ornementales. La principale menace engendrée aujourd'hui par ces espèces est due à leur adaptabilité et à leur développement rapide. De ce fait, elles vont rapidement occuper les habitats favorables aux espèces indigènes et participer à l'homogénéisation des cortèges floristiques. Dans certains cas, ces espèces peuvent engendrer les problèmes de santé publique comme c'est le cas avec l'ambroisie à feuilles d'armoise, très allergisante. Elles peuvent également impacter les activités humaines comme par exemple les renouées asiatiques colonisant les bords de route, les talus de voie ferrées ou les espaces publics, et peuvent engendrer d'importants couts de gestion pour les collectivités.

À noter qu'aucun inventaire spécifique de la flore exotique envahissante n'a été mené à l'échelle du site Natura 2000 de Hérisson. La liste d'espèces présentée dans ce paragraphe ne peut donc pas être considérée comme exhaustive.

b. Invasions biologiques animales

L'inventaire piscicole mené en 2022 par la Fédération de Pêche de l'Allier (FDPPMA03) a permis de confirmer la présence d'au moins deux espèces exotiques envahissantes de poissons et d'une de mammifère (III. 10). De plus, trois espèces sont potentiellement présentes sur site : la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) et deux écrevisses américaines (*Faxonius limosus* et *Procambarus clarkii*).



Perche-soleil (*Lepomis gibbosus*)
© UICN & OFB, 2023



Poisson chat (*Ameiurus melas*)
© UICN & OFB, 2023



Ragondin (*Myocastor coypus*)
© UICN & OFB, 2023

III. 10. Planche photographique présentant les principales espèces de la faune exotique envahissante

Perche soleil (*Lepomis gibbosus*) / Poisson chat (*Ameiurus melas*)

Ces deux espèces ont historiquement été introduites en Europe pour la pêche de loisir, puis ont rapidement colonisé de très nombreux cours d'eau. Elles représentent toutes deux une menace pour les espèces indigènes car elles entrent directement en compétition avec elles, tant pour la ressource alimentaire que pour les habitats et/ou les sites de reproduction. De plus, certaines études menées à travers l'Europe ont permis de mettre en évidence de potentiels impacts de prédatation sur les œufs de poissons indigènes (pour la perche soleil), sur les végétaux aquatiques, certains invertébrés et poissons (pour le poisson chat). Leur expansion rapide décuple d'autant plus les pressions exercées sur les espèces locales. Ces deux espèces sont toutes deux **réglementées** : inscrites au [Règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes](#), repris par arrêtés ministériels du 14 février 2018 puis du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain. Ainsi, **il est interdit d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser**. Ces espèces sont aussi inscrites à l'[article R432-5 du Code de l'environnement](#) et l'[article 413 du Code rural des espèces interdites d'introduction dans les milieux aquatiques](#).

Ragondin (*Myocastor coypus*)

Parmi les autres espèces de la faune exotique envahissante connues sur le site de Hérisson se trouve le ragondin : ce mammifère originaire d'Amérique du Sud est inscrit sur la liste des organismes nuisibles aux végétaux dont la lutte est obligatoire ([arrêté ministériel du 31 juillet 2000, modifié par l'arrêté ministériel du 25 novembre 2011](#)). Le piégeage, le tir et le déterrage de ragondin sont donc autorisés toute l'année. Au-delà de son impact sur la végétation, il endommage également les berges des cours d'eau ou encore les digues d'étang en y creusant des galeries qui fragilisent et déstabilisent les sols. Cette espèce est aussi **réglementée** : inscrite au [Règlement européen n°1143/2014](#), repris par arrêté ministériel du 14 février 2018 portant mise à jour de la liste des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain. Ainsi, **il est interdit d'introduire cette espèce dans le milieu naturel, de l'utiliser, de la transporter, de la détenir, de l'échanger ou de la commercialiser**.

À noter qu'aucun inventaire spécifique de la faune exotique envahissante n'a été mené à l'échelle du site Natura 2000 de Hérisson. Les données correspondent à des observations opportunistes et la liste d'espèces présentée dans ce paragraphe ne peut donc pas être considérée comme exhaustive.

c. Dégradation des milieux aquatiques et de ses fonctionnalités

L'analyse du risque global menée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) dans le cadre du SDAGE 2022-2027 pour la masse d'eau « Aumance entre Cosne d'Allier et sa confluence Cher » rapporte trois types de pressions significatives identifiées vis-à-vis des pesticides, de la morphologie du cours d'eau et des obstacles à l'écoulement. Certains critères peuvent expliquer cet état :

- La présence de nutriments azotés et phosphorés responsables de l'eutrophisation des milieux, de sédiments fortement contaminés par les polychlorobiphényles (PCB) et les métaux, et de pesticides dans des concentrations cumulées dépassant parfois 5 µg/L.
- La dégradation des habitats, principalement liée au colmatage des substrats et au déficit de continuité écologique.
- L'hydrologie et la thermie de la rivière, particulièrement défavorable au cours des dernières années (2019, 2020, 2022).

De plus, certains secteurs ne sont pas reliés à l'assainissement collectif, et certains dispositifs d'assainissement individuel ne sont pas conformes. La non-conformité de ces systèmes d'assainissement individuel peut entraîner des rejets polluants et par conséquent une dégradation de la qualité de l'eau de l'Aumance et de ses petits affluents.

d. Risques naturels

Au-delà de ces éléments strictement météorologiques, l'évolution du climat aura également des conséquences sur l'augmentation du nombre et de l'intensité des risques naturels (inondations, tempêtes, incendies, sécheresse, etc.). Ces conséquences pourront affecter de manière directe les cultures, les ressources en eau, les peuplements forestiers, et plus globalement l'ensemble des milieux, des activités du territoire et des espèces (ex. pour les chauves-souris, Fig. 28).

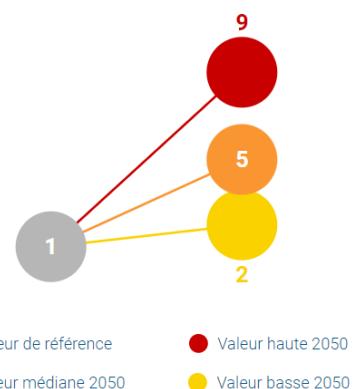


Fig. 28. Tendances d'évolution du nombre annuel de jours très chauds (>35°C) sur la commune de Hérisson (Météo-France, 2023)

3.5.3. Synthèse des facteurs d'influence sur le site

Le tableau suivant présente la synthèse des facteurs d'influence sur les milieux naturels du site (Tab. XIV) et sur les chauves-souris d'intérêt communautaire (Tab. XV).

Tab. XIV. Synthèse des facteurs d'influence sur les milieux naturels du site.

Légende : les habitats présentant un astérisque* sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Grands milieux	Habitats d'intérêt communautaire	Espèces d'intérêt communautaire	Autres enjeux écologiques	Enjeux socio-économiques	Facteurs naturels influençant le milieu	Facteur anthropiques défavorables	Pratiques favorables à encourager
Habitats aquatiques	3150 – Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	Tous les chiroptères (chasse, abreuvement) 1337 – Castor d'Europe	/	Ressource en eau. Qualité de la ressource en eau (alimentation en eau potable notamment).	Changement climatique, notamment augmentation des températures qui accélère le processus d'évaporation et d'eutrophisation	Pollution agricole et domestique (N et P) des eaux de surfaces et des sédiments entraînant l'eutrophisation de ces milieux.	Réduction des intrants dans l'agriculture. Soutien des pratiques agricoles extensives et de l'agriculture bio. Amélioration de l'assainissement individuel.
Habitats agro-pastoraux	4030 – Landes sèches européennes 6210 – Pelouses semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires 6230* – Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) 6510 – Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Tous les chiroptères (chasse)	Orchis à fleurs lâches. Autres espèces végétales patrimoniales (landes).	Agriculture (élevage). Intérêt paysager	Changement climatique influençant l'accélération du processus de colonisation naturelle par les ligneux, ou le développement d'espèces exotiques envahissantes	Embroussaillement et évolution naturelle vers le boisement en cas d'abandon de la gestion pastorale ou de la fauche Défrichage et retournement de prairie Fertilisation du sol	Pâturage extensif Fauche tardive Apport raisonné de fertilisants Réduction ou suppression des produits phytosanitaires

Grands milieux	Habitats d'intérêt communautaire	Espèces d'intérêt communautaire	Autres enjeux écologiques	Enjeux socio-économiques	Facteurs naturels influençant le milieu	Facteur anthropiques défavorables	Pratiques favorables à encourager
Habitats humides	3270 – <i>Bidendion</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> 6430 – Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin	1337 – Castor d'Europe 1355 – Loutre d'Europe 1060 – Cuivré des marais Tous les chiroptères (chasse)	/	Ressource en eau et qualité de l'eau	Changement climatique, notamment hausse des températures de l'eau qui perturbe les habitats aquatiques	Artificialisation des berges Risque de colonisation par des espèces exotiques envahissantes Pollution agricole et domestique des eaux de surface.	Soutien des pratiques agricoles extensives, avec prise en compte des zones humides de proximité. Mise en œuvre de la compétence GEMAPI en cohérence avec les enjeux Natura 2000.
Habitats rocheux	8230 – Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	/	Crassule mousse. Grand-Duc d'Europe. Tichodrome échelette.	Intérêt paysager	/	/	
Habitats forestiers	9120 – Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> 9130 – Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> 91E0* – Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> 91F0 – Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves	1308 – Barbastelle d'Europe 1321 – Murin à oreilles échancrées 1324 – Grand murin 1304 – Grand rhinolophe 1303 – Petit rhinolophe 1088 – Grand capricorne 1083 – Lucane cerf-volant 1193 – Sonneur à ventre jaune	Orme lisse. Orobanche du lierre. Pic noir. Oreillard gris et roux. Murins de Brandt, de Natterer, à moustaches.	Bois d'œuvre / bois énergie Lieu de pratique d'activités de plein air	Changement climatique, notamment augmentation des températures affaiblissant les peuplements forestiers, qui deviennent plus fragiles vis-à-vis des maladies et des ravageurs	Coupes forestières (notamment coupes rases) Travaux de génie civil sur les berges (pour les peuplements rivulaires)	Gestion forestière en futaie irrégulière Plantation d'essences forestières locales Maintien de bois morts et vieillissants (îlots de sénescence) Libre évolution des boisements dans les secteurs à faible enjeu d'exploitation

Tab. XV. Synthèse des facteurs d'influence sur les chiroptères d'intérêt communautaire du site, d'après le plan national d'actions Chiroptères (PNAC, 2023)

Facteur de menace (d'après le Plan national Chiroptères)	Description sur le site Natura 2000	Interactions avec la conservation des chiroptères sur site	Niveau d'interaction	Sources
Épisodes d'épizooties	État de conservation des habitats d'intérêts communautaires défavorables (cf. Tab. V). Qualité des cours d'eau superficiels médiocre (cf. Tab. VIII).	Certaines pressions anthropiques engendrant une dégradation des habitats et une perturbation de la ressource alimentaire peuvent affecter les conditions de santé des chauves-souris (ce qui peut avoir un impact sur leur conservation).	Inconnu	PNAC
Aménagement du territoire (pollution lumineuse, etc.)	Parc d'éclairage de Hérisson relativement récent, bénéficiant déjà de mesures de réduction de la pollution lumineuse (mesures techniques, et réduction des horaires d'éclairage)	Les sources d'éclairage nocturne ont un impact certain sur plusieurs espèces (faune et flore). Pour les chauves-souris, l'impact est d'autant plus important que la plupart des espèces est lucifuge. Outre le fait que l'éclairage des voies de circulation puisse constituer une perturbation, l'éclairage des monuments historiques peut également être source de dérangement au sein même des gîtes à chauves-souris	Fort	SDE 03 CEREMA
Perturbation dans les gîtes	Les principaux gîtes connus de chiroptères sont suivis par le CEN Allier et Chauve-Souris Auvergne.	Certaines pressions comme le dérangement direct, la rénovation des bâtiments, les travaux d'isolation et d'entretien, la restauration des toitures, etc. engendrent la disparition de gîtes.	Modéré	PNAC
Infrastructures de transport	Peu d'axes routiers (départementales D3, D251, D11, D39, D307 et D157) et peu de ponts connus sur le site Natura 2000 de Hérisson.	Les axes routiers peuvent faire augmenter les risques de collision et fragmentent les habitats des chauves-souris, entraînant une rupture des routes de vol. L'entretien et la rénovation des ponts diminuent également la disponibilité en gîtes pour les chiroptères (notamment pour les murins de Daubenton dans le pont de Hérisson).	Fort	PNAC
Parcs éoliens	En prévision mais non sur site Natura 2000 (cf. Tab. VIII)	Les modifications paysagères, les risques de collisions ou de barotraumatismes peuvent augmenter la mortalité des chiroptères (Cf. Tab. VIII)	Fort	PNAC
Gestion forestière inadaptée	Boisements privés majoritairement (cf. Tab. VIII)	L'homogénéisation des boisements, l'abattage d'arbres creux et les traitements phytosanitaires sont des menaces pour les chauves-souris (cf. Tab. VIII).	Modéré	PNAC
Pratiques agricoles inadaptées	Usagers prairiaux essentiellement (cf. Tab. VIII)	L'utilisation de produits phytosanitaires, insecticides et antiparasitaires, la disparition des zones humides et des haies sont des menaces pour les chauves-souris (cf. Tab. VIII)	Modéré	PNAC

3.1. DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS

3.1.1. Responsabilités retenues pour le site Natura 2000 « Gîte de Hérisson »

Les responsabilités de la structure porteuse du site Natura 2000, concernant les habitats naturels sont principalement liées à ces deux habitats ci-dessous :

- 6230 – Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones (sub)montagnardes ;
- 91EO – Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alni-Padion*, *Alnion incanae*, *Salichion albae*).

Concernant les taxons faunistiques et floristiques, ceux-ci sont listées ci-dessous (Tab. XVI) et répartis suivant leur intérêt communautaire.

Tab. XVI. Liste des responsabilités hiérarchisées vis-à-vis du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »

Légende : LRR : liste rouge régionale AURA (dernière liste en vigueur). NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, CR = En danger critique, DD = Données manquantes, LC = faible préoccupation. En **gras**, les taxons d'intérêt communautaire.

Groupe	Espèce	Nom latin	Présence sur site	LRR AURA	Annexe DHFF	Dire expert
Responsabilité forte						
Mammifères	Murin à o. échancrées (1321)	<i>Myotis emarginatus</i>	Avérée	NT	Ann. II	Plus grosse colonie d'Auvergne
Amphibiens	Rainette verte (1203)	<i>Hyla arborea</i>	Avérée	VU	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Amphibiens	Triton crêté (1166)	<i>Triturus cristatus</i>	Avérée	VU	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Noctule commune (1312)	<i>Nyctalus noctula</i>	Avérée	VU	Ann. IV	
Crustacés	Écrevisse à pieds blancs (1092)	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Potentielle	CR	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune (1193)	<i>Bombina variegata</i>	Potentielle	VU	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Hexapodes	Grand capricorne (1088)	<i>Cerambyx cerdo</i>	Potentielle	VU	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Reptiles	Lézard des souches (1261)	<i>Lacerta agilis</i>	Potentielle	VU	Ann. IV	
Plantes	Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	Avérée	EN		
Plantes	Crassule mousse	<i>Crassula tillaea</i>	Avérée	EN		
Mammifères	Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Avérée	VU	(Ann. V)	
Mammifères	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Avérée	VU		
Oiseaux	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Avérée	VU		(moins prioritaire en ZSC)
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Avérée	VU		(moins prioritaire en ZSC)

Groupe	Espèce	Nom latin	Présence sur site	LRR AURA	Annexe DHFF	Dire expert
Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Avérée	VU		(moins prioritaire en ZSC)
Poissons	Brochet	<i>Esox lucius</i>	Avérée	VU		
Plantes	Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederae</i>	Avérée	VU		
Responsabilité moyenne						
Poissons	Bouvière (5339)	<i>Rhodeus amarus</i>	Avérée	DD	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Murin de Brandt (1320)	<i>Myotis brandtii</i>	Avérée	DD	Ann. IV	
Mammifères	Murin de Natterer (1322)	<i>Myotis nattereri</i>	Avérée	DD	Ann. IV	
Mammifères	Pipistrelle de Nathusius (1317)	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Avérée	DD	Ann. IV	
Mammifères	Grande noctule (1328)	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Potentielle	VU	Ann. IV	De passage uniquement
Mammifères	Grand rhinolophe (1304)	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Avérée	NT	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Hexapodes	Lucane cerf-volant (1083)	<i>Lucanus cervus</i>	Avérée	NT	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Pipistrelle commune (1309)	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Avérée	NT	Ann. IV	
Mammifères	Sérotine commune (1327)	<i>Eptesicus serotinus</i>	Avérée	NT	Ann. IV	
Amphibiens	Grenouille agile (1209)	<i>Rana dalmatina</i>	Avérée	NT	Ann. IV	
Mammifères	Rhinolophe euryale (1305)	<i>Rhinolophus euryale</i>	Potentielle	NT	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Poissons	Chabot (5315)	<i>Cottus perifretum</i>	Potentielle	NT	Ann. II	Populations auvergnates
Amphibiens	Crapaud calamite (1202)	<i>Epidalea calamita</i>	Potentielle	NT	Ann. IV	
Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Avérée	NT	(Ann. V)	
Plantes	Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i>	Avérée	NT		
Responsabilité faible						
Hexapodes	Apollon (1057)	<i>Parnassius apollo</i>	Potentielle	EN	Ann. IV	Limite aire répartition
Mammifères	Barbastelle d'Europe (1308)	<i>Barbastella barbastellus</i>	Avérée	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Grand murin (1324)	<i>Myotis myotis</i>	Avérée	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Petit rhinolophe (1303)	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Avérée	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Loutre d'Europe (1355)	<i>Lutra lutra</i>	Avérée	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Castor d'Eurasie (1337)	<i>Castor fiber</i>	Avérée	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Mammifères	Murin à moustaches (1330)	<i>Myotis mystacinus</i>	Avérée	LC	Ann. IV	

Groupe	Espèce	Nom latin	Présence sur site	LRR AURA	Annexe DHFF	Dire expert
Mammifères	Murin de Daubenton (1314)	<i>Myotis daubentonii</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Noctule de Lessler (1331)	<i>Nyctalus leisleri</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Oreillard gris (1329)	<i>Plecotus austriacus</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Oreillard roux (1326)	<i>Plecotus auritus</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Pipistrelle de Kuhl (2016)	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Pipistrelle pygmée (5009)	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Mammifères	Chat forestier (1363)	<i>Felis silvestris</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Reptiles	Lézard des murailles (1256)	<i>Podarcis muralis</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Reptiles	Lézard vert (1263)	<i>Lacerta bilineata</i>	Avérée	LC	Ann. IV	
Hexapodes	Cuivré des marais (1060)	<i>Lycaena dispar</i>	Potentielle	LC	Ann. II	(Statut Auvergne uniquement)
Poissons	Lamproie de Planer (1096)	<i>Lampetra planeri</i>	Potentielle	LC	Ann. II	Intérêt communautaire fort
Amphibiens	Alyte accoucheur (1191)	<i>Alytes obstetricans</i>	Potentielle	LC	Ann. IV	
Reptiles	Coronelle lisse (1283)	<i>Coronella austriaca</i>	Potentielle	LC	Ann. IV	

3.1.2. Responsabilités écartées pour le site Natura 2000 « Gîte de Hérisson »

Les taxons à statuts ne relevant pas de la responsabilité de la structure opératrice du site sont listés ci-dessous (Tab. XVII). De plus, les taxons avifaunistiques ont été considérés moins prioritaires étant donné que le site Natura 2000 est une ZSC (zone spéciale de conservation), et non une ZPS (zone de protection spéciale).

Tab. XVII. Liste des taxons **ne relevant pas** des responsabilités vis-à-vis du site Natura 2000 « Gîte de Hérisson »

Légende : LRR : liste rouge régionale AURA (dernière liste en vigueur). NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, CR = En danger critique, LC = faible préoccupation.

Groupe	Espèce	Nom latin	Présence sur site	LRR AURA	Annexe DHFF	Explications
Aucune responsabilité (taxons retirés de la liste des responsabilités)						
Oiseaux	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Avérées	CR		Occasionnel, non nicheur
Oiseaux	Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Avérées	CR		Occasionnel, non nicheur

Groupe	Espèce	Nom latin	Présence sur site	LRR AURA	Annexe DHFF	Explications
Oiseaux	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Potentielle	CR		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	Potentielle	CR		Occasionnel, présence à vérifier
Poissons	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	Potentielle	CR		Donnée ancienne
Oiseaux	Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Avérées	EN		Occasionnel
Oiseaux	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Potentielle	EN		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Potentielle	EN		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Potentielle	EN		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Potentielle	EN		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Potentielle	EN		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Avérées	VU		Occasionnel
Oiseaux	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Oiseaux	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Poissons	Truite commune	<i>Salmo trutta</i>	Potentielle	VU		Occasionnel, présence à vérifier
Poissons	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	Avérée	LC	(Ann. V)	
Amphibiens	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Avérée	LC	(Ann. V)	
Mammifères	Martre commune	<i>Martes martes</i>	Potentielle	LC	(Ann. V)	

3.2. DEFINITION DES ENJEUX

3.2.1. ENJEU PRIORITAIRE : Les chiroptères, leurs gîtes et leurs habitats de chasse et corridors de déplacement

Les chauves-souris figurent parmi les animaux les plus menacés d'Europe, essentiellement à cause d'activités humaines, comme décrit ci-dessous sur la [page internet](#) de l'association Chauves-Souris Auvergne (CSA, 2023).



CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE

Disparition des gîtes

La disparition de leurs gîtes constitue une menace importante sur les chauves-souris, que ce soit leurs gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transit. La rénovation de bâtiments, l'aménagement des combles, la disparition ou la fermeture des souterrains, l'éclairage de monuments, la disparition des arbres creux, la rénovation des ponts... sont autant de menaces importantes !

En Auvergne, les programmes de sécurisation minière font ainsi disparaître de nombreux gîtes, la rénovation des ponts et ouvrages d'art affecte régulièrement certaines espèces et l'éclairage de nombreux monuments les rend inaccessibles aux chiroptères. Pourtant des solutions existent !

Disparition ou dégradation des territoires de chasse

C'est une menace au double visage, essentiellement liée aux évolutions des méthodes agricoles et à l'urbanisation. Ainsi, l'intensification agricole entraîne à la fois la disparition des haies, des vergers et des prairies naturelles au profit de cultures traitées de manière intensive en insecticides et autres pesticides. C'est la double peine des chauves-souris qui n'ont plus de territoires de chasse favorable et qui subissent également la disparition importante de leur principale ressource alimentaire les insectes. Dans certaines zones, l'abandon de certaines pratiques agricoles (pâturage par exemple) entraîne aussi des évolutions au niveau des chauves-souris.

Par endroit également, l'urbanisation entraîne la disparition de milieux de nature « commune » très favorables aux chauves-souris comme les vergers traditionnels, les zones bocagères périurbaines...

Ainsi en Auvergne, la plaine de Limagne n'accueille que très peu de chauves-souris en l'absence de haies et en raison de la pauvreté de la ressource alimentaire de cette zone pour ces animaux. Aux portes des grandes villes, plusieurs sites sont connus autour desquels la pression immobilière se fait sentir.

Mortalité directe

Si les chauves-souris ont peu de prédateurs naturels (Chouette effraie, Fouine), le Chat domestique peut lui se montrer spécialisé et capturer un certain nombre d'animaux. Mais une fois de plus, c'est l'homme par ses activités qui peut entraîner des mortalités fortes chez les populations de chauves-souris. Ainsi, il est maintenant bien connu et étudié que certaines routes sont de véritables cimetières à chauves-souris. Une nouvelle menace est également apparue avec la mise en place d'éoliennes, certains parcs pouvant tuer plusieurs dizaines d'animaux en quelques semaines !

En Auvergne, ces causes de mortalités directes ont été assez peu étudiées sauf pour le développement éolien. On peut toutefois regretter que plusieurs champs éoliens aient vu le jour sans expertise chiroptérologique digne de ce nom.

Le principal enjeu sur site est donc la protection et la préservation des espèces de chiroptères (et de leurs habitats), qui ont permis la désignation du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », avec pour focus la métacolonie de murins à oreilles échancrées, une des plus grosses populations de l'Auvergne. Cette population, suivie depuis plus d'une décennie, a actuellement une tendance au déclin suite à l'analyse des connaissances disponibles.

Pour cela, il est nécessaire de mieux connaître les populations sur site tout en se focalisant sur :

- La préservation de zones de quiétude pour leurs phases de reproduction et d'hibernation (gîtes) ;
- La préservation de zones de vie pour leurs phases de chasse et de déplacement (territoires de chasse, corridors de déplacement, etc.).

a. Les gîtes à chiroptères

La commune de Hérisson dispose de plusieurs gîtes bâties permettant d'assurer la quiétude des colonies de chauves-souris sur site. À l'heure actuelle, quatre gîtes bâties sont connus (Église d'Hérisson, Maison Mousse, grenier rue de l'Abbé Aury et Pont de l'Aumance) et trois d'entre eux sont protégés par maîtrise foncière ou d'usage. Concernant les gîtes arboricoles (isolés ou non), leur préservation est aussi importante : certaines espèces sont inféodées à quelques arbres qu'elles utilisent du printemps à l'automne sans jamais en changer (exemple de la noctule commune par exemple) impliquant une stabilité temporelle nécessaire des arbres sélectionnés (Lauer & Tillon, 2023). À l'heure actuelle, le seul gîte arboricole connu (platanes du quai de l'Aumance) a fait l'objet de suivis scientifiques et de recommandations de gestion délivrées auprès des agents municipaux.

Pressions principales identifiées : perte des gîtes à chiroptères bâties (causes possibles : aménagements urbains, travaux et rénovations, etc.) et des gîtes arboricoles (causes possibles : destruction d'habitats, élagage et entretiens, pratiques sylvicoles défavorables, etc.).

b. Les zones de chasse et les corridors de déplacement

La préservation des zones de chasse et des corridors de déplacement des chiroptères est essentielle pour la conservation de toutes les espèces de chauves-souris. Parmi les zones de chasse que peuvent fréquenter les chiroptères, on retrouve les zones agricoles (ex. grand rhinolophe). Leur fréquentation dépend de leur qualité (qui agit sur la quantité d'insectes disponibles) et de leur accessibilité. La qualité de ce milieu résulte de l'occupation du sol (prairie, culture), des éléments paysagers (haies, arbres isolés), des pratiques culturales ainsi que des méthodes d'élevage (traitements du bétail, utilisation d'insecticides, etc.). De plus, le maintien dans un bon état de conservation des milieux forestiers, boisés et alluviaux est également nécessaire au bon déroulement du cycle de vie des espèces de chiroptères. En effet, il s'agit des milieux les plus fréquentés par les chauves-souris pour la chasse. Une étude spécifique a été réalisée (Durand, 2017b) afin d'améliorer la prise en compte de ces zones sensibles (notamment dans les projets d'aménagement).

Des corridors écologiques (ex. haies et autres alignements d'arbres, ripisylves) et d'obscurité sont aussi essentiels au bon déplacement des chiroptères. Une étude diagnostic de l'éclairage public sur la commune a été réalisé (Girard, 2020) et montre une bonne prise en compte de l'enjeu « chiroptères », seul l'éclairage des bâtiments faisant office de gîtes potentiels pouvant encore être problématique.

Pressions principales identifiées : morcellement d'habitats (causes possibles : projets d'aménagement) ou pratiques défavorables aux chiroptères (causes possibles : pratiques sylvicoles ou agricoles défavorables, mauvaise gestion de l'éclairage urbain, etc.).

3.2.2. ENJEUX SECONDAIRES « ESPÈCES »

a. Le sonneur à ventre jaune

Cette espèce d'intérêt communautaire appréciant les plaines et les collines est liée aux zones forestières alluviales et espaces humides (flaques, ruisseaux, ornières, bras morts, mares, etc.). La préservation de ces habitats de vie permet de favoriser les populations de cette espèce qui est protégée au niveau national et menacée selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle fait aussi l'objet d'un Plan national d'action en sa faveur (Chemin & Gilette, 2011) - en révision pour la période 2019-2029. Des données de présence sont connues à proximité immédiate du site Natura 2000, il est important de vérifier sa présence *in situ*.

Pressions principales identifiées : perte d'habitats favorables (causes possibles : comblement ou absence d'entretien des points d'eau, drainage et assèchement des ornières forestières, travaux forestiers menés en période de reproduction, etc.).

b. Les autres amphibiens d'intérêt communautaire et leurs habitats humides

Le triton crêté (*Triturus cristatus*), espèce d'intérêt communautaire, est protégé au niveau national et considéré comme vulnérable d'après les listes rouges régionales des amphibiens de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Occupant les paysages ouverts telles les zones bocagères avec prairies, les carrières abandonnées ou les zones marécageuses, il peut aussi se plaire en milieux forestiers. La préservation de ses habitats de vie (et notamment des milieux humides permanents ou temporaires) permet de maintenir l'espèce sur site. Il en est de même pour la rainette verte (*Hyla arborea*) et les autres espèces d'amphibiens telles que la grenouille agile ou la grenouille rousse, mais aussi l'alyte accoucheur ou encore le crapaud calamite, dont la présence reste à confirmer sur site.

Pressions principales identifiées : perte d'habitats favorables (causes possibles : comblement ou absence d'entretien des points d'eau, drainage et assèchement des mares, pratiques agricoles défavorables, etc.).

c. Les poissons d'intérêt communautaire et leurs milieux aquatiques

La bouvière (*Rhodeus amarus*) est une espèce (en bon état de conservation) d'intérêt communautaire protégée au niveau national qui apprécie les milieux aquatiques calmes, stagnantes ou peu courantes (étangs, plaines alluviales, etc.). Le chabot (*Cottus perifretum*), quant à lui, apprécie les rivières ou les petits cours d'eau à fond rocallieux. Préserver la qualité de leurs habitats de vie permet de participer à la préservation de ces espèces de poissons d'eau douce. Ces actions vont bénéficier aussi aux autres taxons aquatiques comme le brochet mais aussi la lamproie de Planer ou l'écrevisse à pieds blancs, si leurs présences sont confirmées sur site.

Pressions principales identifiées : ralentissement des vitesses de courant (causes possibles : embâcles, apports de sédiments fins et colmatage des fonds), pollution de l'eau (causes possibles : activités humaines, lessivage des sols agricoles fertilisés, etc.).

d. Les insectes saproxyliques et leurs habitats forestiers ou de lisière

Le grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) et le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) sont deux espèces de coléoptères d'intérêt communautaire dont la première, protégée en France, est classée « vulnérable » en région Auvergne-Rhône-Alpes selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, et le second est classé « quasi-menacé ». Ces espèces saproxylophages, au moins sur une partie de leur cycle de vie, apprécient les arbres généralement sénescents qu'il est nécessaire de préserver pour favoriser la perpétuité de leur présence sur site. Les bonnes pratiques forestières sont aussi utiles au chat forestier (*Felis silvestris*).

Pressions principales identifiées : perte des haies et boisements (causes possibles : pratiques sylvicoles défavorables, aménagements urbains défavorables, etc.).

e. Les mammifères aquatiques et leurs habitats alluviaux

Le castor d'Eurasie (*Castor fiber*) et la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sont deux espèces de mammifères aquatiques observées sur site, protégées en France et d'intérêt communautaire pour l'Union européenne. La loutre d'Europe fait quant à elle l'objet d'un Plan national d'action (Kuhn *et al.*, 2019) pour sa conservation. Occupant principalement les réseaux hydrographiques de plaine et d'étage collinéen, la préservation de leurs habitats est essentielle au maintien de ces espèces sur site (dont les populations sont jugées en bon état de conservation) mais aussi au maintien d'espèces menacées comme le martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) ou le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*).

Pressions principales identifiées : morcellement et destruction d'habitats, sectionnement des cours d'eau (causes possibles : embâcles, linéaires routiers accidentogènes, projets d'aménagement et urbanisation des berges, développement d'espèces exotiques envahissantes, pollution de l'eau, etc.).

f. Les autres espèces d'intérêt communautaire

Les autres espèces d'intérêt communautaire, appréciant plutôt soit (1) les habitats humides, comme cuivré des marais (*Lycaena dispar*), lépidoptère d'intérêt communautaire et protégé au niveau national, qui reste une donnée très intéressante pour le site. Protéger les prairies humides, appréciées par cette espèce, est très important pour participer à sa préservation. Ou appréciant soit (2) les habitats plus thermophiles, nécessitent aussi une préservation de leurs habitats (labndes, pelouses, etc.). Ces actions de préservation peuvent bénéficier notamment au lézard des souches (*Lacerta agilis*), mais aussi aux autres reptiles (lézard vert, lézard des murailles, coronelle lisse, etc.) et aux différentes espèces floristiques comme l'orchis à fleurs lâches ou la crassule mousse.

Pressions principales identifiées : dégradation de l'habitat – humide ou thermophile selon les espèces (causes possibles : fermeture du milieu, plantations de ligneux, pâturage intensif, etc.).

3.2.3. ENJEUX SECONDAIRES « HABITATS NATURELS »

a. Les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts (dont 6230)

Les activités agricoles sont garantes du maintien des enjeux floristiques et faunistiques du site sur le long terme, car elles sont à l'origine de milieux naturels ouverts variés. L'intérêt environnemental du site de Hérisson est fortement lié aux pratiques agricoles actuelles et passées. C'est notamment le cas pour les prairies mésophiles de fauche, milieux particulièrement riches en espèces et mis en lumière lors de la révision de la cartographie des habitats naturels effectuée en 2022 par le bureau d'études EODD (2023b). En effet, les habitats prairiaux présentent un état de conservation plutôt contrasté (prairies dans un état moyen à défavorable à cause d'une activité agricole intensive vs prairies plus diversifiées avec un état correct). Les pelouses et landes sont dans un état de déprise agricole. Les objectifs de conservation de ces entités ne peuvent être atteints que grâce à un maintien ou un retour à des pratiques favorables à la biodiversité. Un focus sera opéré sur l'habitat (6230) Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones (sub)montagnardes.

Pressions principales identifiées : dégradation de l'habitat 6230 (causes possibles : pratiques agricoles défavorables, etc.).

b. Les habitats naturels d'intérêt communautaire forestiers (dont 91E0)

Les habitats forestiers (végétations climaciques de versant) sont dans un état globalement bon avec une bonne typicité floristique (EODD, 2023b). Le maintien de cet état est nécessaire pour favoriser certaines espèces de chauves-souris et de coléoptères saproxyliques qui dépendent de ces milieux. Par contre, les forêts alluviales présentent un état de conservation plus contrasté avec les forêts alluviales matures avec un état de conservation assez satisfaisant et les forêts alluviales à aulne et frêne, d'intérêt communautaire (91E0) dans un état plutôt défavorable. Un focus sera opéré sur l'habitat (91E0) Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alni-Padion, Alnion incanae, Salicion albae*).

Pressions principales identifiées : dégradation de l'habitat 91E0 (causes possibles : pratiques sylvicoles défavorables, etc.).

c. Les autres habitats naturels d'intérêt communautaire

Les zones humides de fond de vallon et les mégaphorbiaies présentent aussi un état de conservation défavorable. Habitat de vie de nombreuses espèces d'intérêt : leur préservation reste nécessaire.

Pressions principales identifiées : dégradation des habitats (causes possibles multiples en fonction des types d'habitats naturels).

3.3.À RETENIR

La mission du CEN Allier vise trois objectifs : (1) Rédiger une actualisation du DOCOB conformément aux cadres généraux et aux prescriptions techniques fixés par les textes en vigueur ; (2) Assurer la bonne prise en compte des exigences scientifiques, économiques, sociales et culturelles dans le contexte régional et local en assurant la concertation approfondie avec les représentants des différents acteurs locaux, qu'ils soient ou non membres du COPIL, et (3) Préparer l'appropriation par les acteurs de la gestion du territoire, et notamment les propriétaires et résidents du territoire concernés, par un ensemble d'actions de communication et d'information.

Ainsi, suite à un travail de diagnostic sur le site Natura 2000, les enjeux ont été révisés et actualisés depuis le précédent DOCOB (Soissons, 2010) mais n'ont pas fondamentalement changé. C'est donc une vision de préservation de la biodiversité par le prisme des espèces et des habitats communautaires qui a été retenu pour cette révision de DOCOB.

Cela se traduit par un enjeu prioritaire : l'enjeu « chiroptères », qui se décompose en trois parties : la première visant la protection de leurs gîtes et de leurs zones de quiétude (actuellement protégés par maîtrise foncière ou d'usage pour la majorité). Une deuxième partie vise le bon état de conservation des populations présentes et suivies (actuellement dans un état de conservation favorable pour les murins à oreilles échancrées, même si la tendance des populations reste au déclin ces dernières années). Une dernière partie vise le maintien de leurs zones de chasse et de leurs corridors de déplacement.

Les autres enjeux sont liés notamment aux espèces d'intérêt communautaire et à la préservation de leurs habitats de vie, ainsi qu'aux deux habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés comme prioritaires. Dans le cas des espèces d'intérêt communautaire : citons les amphibiens présents sur site (ou avec des données d'occurrence à proximité immédiate) comme le sonneur à ventre jaune, la rainette verte ou encore le triton crêté, citons aussi les coléoptères saproxyliques. Enfin, si la donnée de présence est confirmée sur site : la préservation de l'écrevisse à pieds blancs, en danger critique d'extinction, deviendra une forte responsabilité de la structure porteuse du site Natura 2000.



4. NOUVEAUX OBJECTIFS ET PLAN D'ACTIONS

4.1. OBJECTIFS À LONG TERME (OLT) ET OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (OO)

4.1.1. (OLT1) Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)

a. (OP1.1) Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères

La préservation des gîtes bâtis et arboricoles est essentielle et des concertations avec les propriétaires sont encore nécessaire afin de les sensibiliser et d'éviter toute perturbation en période sensible, dans l'objectif d'assurer la quiétude des espèces. Une prospection de nouveaux gîtes est aussi à prévoir afin de réussir à les protéger, notamment via une maîtrise foncière ou d'usage.

b. (OP1.2) Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie des chiroptères

Les zones de chasse et des corridors de déplacement ont été identifiées (Durand, 2017b). Des actions de protection (contractualisation), de sensibilisation et de concertation sont envisagées afin d'éviter notamment une intensification des pratiques agricoles, qui agirait de manière négative sur la préservation du site, des espèces qu'il abrite et plus particulièrement sur la préservation des chauves-souris. Cette intensification pourrait se traduire par plusieurs pratiques :

- Conversion des prairies en cultures ;
- Augmentation de l'utilisation d'antiparasitaires et/ou d'insecticides ;
- Suppression des haies et autres éléments de biodiversité.

D'autres actions similaires sont envisagées pour le maintien dans un bon état de conservation des milieux forestiers, boisés et alluviaux.

4.1.2. (OLT2) Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats)

Certaines espèces présentes au sein du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » sont classées d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elles sont soit en danger, vulnérables, rares ou endémiques. Il convient alors de participer à leur préservation. Pour cela, il est nécessaire de mieux connaître les populations sur site tout en priorisant la préservation ou la restauration de leurs habitats de vie.

a. (OP2.1) Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie

Le maintien d'un bon état de conservation des populations de castor d'Eurasie et de loutre d'Europe via une préservation de leurs habitats alluviaux profitera à d'autres espèces inféodées à ces milieux comme le campagnol amphibie ou le martin-pêcheur d'Europe par exemple. Il est envisagé de suivre l'évolution des cours d'eau et de procéder à la restauration écologique des linéaires rivulaires le nécessitant.

b. (OP2.2) Améliorer les conditions d'accueil du lucane et du grand capricorne

L'état de conservation du lucane cerf volant, dont la présence est avérée sur site, reste inconnu. Quant au grand capricorne, dont les données de présence sont à valider sur site, sont état de conservation reste inconnu aussi. Il est envisagé la préservation de leurs habitats de vie (milieux forestiers, lisières, haies) afin de permettre l'accueil de ces coléoptères saproxylophages sur site, ainsi que des espèces appréciant aussi ces types d'habitats, comme le chat forestier par exemple.

c. (OP2.3) Préserver le sonneur à ventre jaune

Cette espèce est dans un état de conservation défavorable. Le maintien de ses habitats (ornières forestières, etc.) est important pour sa préservation. Des actions de restauration voire de création d'habitats sont ainsi envisagées en faveur de cette espèce, dans le respect des préconisations du plan national d'action idoine.

d. (OP2.4) Préserver le triton crêté et la rainette verte

La préservation des populations de triton crêté et de rainette verte, entre autres, nécessite des actions pour la préservation de leurs habitats humides et bocagers (création de mares par exemple). D'autres espèces d'amphibiens pourront bénéficier de ces actions.

e. (OP2.5) Préserver la bouvière et le chabot

La bouvière semble être dans un état de conservation jugé bon à la différence du chabot. Des actions visant la préservation de la qualité des cours d'eau et milieux aquatiques associés visent à améliorer l'état de conservation du chabot et à maintenir celui de la bouvière dans un état « bon ». Ces actions pourront bénéficier à d'autres espèces, comme le brochet par exemple.

f. (OP2.6) Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire

Des actions visant le maintien des milieux thermophiles, pour les espèces de reptiles d'intérêt communautaire notamment, et de préservation des prairies humides, pour favoriser la présence du cuivré des marais sur site, sont envisagées. L'amélioration des connaissances sur les nouvelles espèces d'intérêt communautaire potentiellement présentes sur site (écrevisse à pieds blancs par exemple) pourra permettre d'envisager des actions concrètes pour leur préservation.

4.1.3. (OLT3) Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats-Faune-Flore sont aussi ceux pour lesquels la communauté européenne porte une responsabilité particulière compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise sur le territoire national. Leur préservation est nécessaire : par des actions d'amélioration de connaissance (meilleure compréhension de leur évolution, de leurs menaces, etc.) ou par diverses actions de gestion (limitation des menaces telles que les espèces exotiques envahissantes ou les effets des changements globaux, etc.).

a. (OP3.1) Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)

Des actions de restauration de l'habitat naturel d'intérêt communautaire 6230 sont envisagées, afin de permettre une amélioration de son état de conservation.

b. (OP3.2) Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)

Des actions de restauration de l'habitat naturel d'intérêt communautaire 91E0 sont envisagées, afin de permettre une amélioration de son état de conservation.

c. (OP3.3) Préserver et restaurer les autres habitats naturels d'intérêt communautaire

Il est envisagé, en fonction des priorités et des nécessités, d'améliorer les états de conservation d'autres habitats naturels d'intérêt communautaire non prioritaire (mégaphorbiaies, etc.).

4.1.4. Synthèse des objectifs

Les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels qui en découlent sont synthétisés en table suivante (Tab. XVIII).

Tab. XVIII. Récapitulatif des objectifs du DOCOB (opérationnels et à long terme) en fonction des enjeux.

Légende : Sont définies en priorités annexes les cases grisées. En **gras** les habitats ou espèces d'intérêt communautaire **prioritaire**. En **barré**, les habitats observés lors du premier DOCOB (Soissons, 2010) mais non récemment re-décris lors de la réactualisation des cartographies d'habitats (EODD, 2023). NC : habitats observés récemment (EODD, 2023) mais non considérés d'intérêt communautaire, typologie décrite suivant les cahiers d'habitats Natura 2000.

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines / Pressions	Cohérence avec les programmes en cours
1. Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	1.1 Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Bâti (NC) - Forêt pionnière rudérale à orme champêtre et cerfeuil enivrant (NC) - Chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine (NC) - Châtaigneraie (NC) - Haie (NC) - Plantation de feuillus (NC)	<u>Avérées :</u> Murin à oreilles échancrées (1321) Grand rhinolophe (1304) Petit rhinolophe (1303) Grand murin (1324) Barbastelle d'Europe (1308) Murin de Daubenton (1314) Murin de Brandt (1320) Murin de Natterer (1322) Murin à moustaches (1330) Oreillard roux (1326) Oreillard gris (1329) Sérotine commune (1327) Noctule commune (1312) Noctule de Leisler (1331) Pipistrelle commune (1309) Pipistrelle de Kuhl (2016) Pipistrelle pygmée (5009) Pipistrelle de Nathusius (1317)	Aménagements Gestion des alignements d'arbres Gestion de l'éclairage public Rénovations et mises en valeur de bâtis (bâtiments et ouvrages d'art) et infrastructures Sylviculture	PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016) 2 gîtes en convention avec le CEN Allier et CSA
	1.2 Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacements) des chiroptères	Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3) Chênaies-pédonculées neutrophiles à primevère élevée (9160-2) Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches du Nord (6230-3) Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiphiles sur basaltes et granites (6210-36) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles (6510-6) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (6510-7) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles (6510-4) Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques (6510-3) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Prairie pâturée à ray-gras commun et crête à crêtes (NC) - Prairie pâturée à luzule champêtre et crête à crêtes (NC) - Prairie tondue régulièrement à fétuque rouge et crêpide capillaire (NC) - Bosquet (NC)	<u>Potentielles :</u> Rhinolophe euryale (1305) –ancien Grande noctule (1328) – de passage <u>Autres espèces concernées :</u> ∅	Agriculture Sylviculture Développement des nouvelles énergies (éolien, etc.) Éclairage nocturne et aménagements urbains.	PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)
2. Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	2.1 Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) Ormaie-frênaie-chênaie à épiaire des forêts (91F0-3) <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (hors Loire) (3270-1) <u>Habitats d'intérêt communautaire dominés :</u> - Aulnaies-frênaies à laîche espacées de petits ruisseaux (91E0-8) - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) - Rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques (3260-4) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Eau libre courante (NC) - Alliance des aulnaies-frênaies à aulne blanc (NR) - Eau libre stagnante (NC) - Mégaphorbiaie à ortie dioïque et lisseron des haies (NC) - Plantation de peupliers (NC)	<u>Avérées :</u> Loutre d'Europe (1355) Castor d'Eurasie (1337) <u>Potentielles :</u> ∅ <u>Autres espèces concernées :</u> Martin-pêcheur d'Europe Campagnol amphibie	Agriculture Sylviculture Pêche Mise en œuvre de la compétence GEMAPI	PNA loutre (Kuhn <i>et al.</i> , 2019)

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines / Pressions	Cohérence avec les programmes en cours
2. Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	2.2 Améliorer les conditions d'accueil du lucane cerf-volant et du grand capricorne	Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3) Chênaies-pédonculées neutrophiles à primevère élevée (9160-2) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine (NC) - Haie (NC) - Plantation de feuillus (NC)	<u>Avérées :</u> Lucane cerf-volant (1083) Chat forestier (1363) <u>Potentielle :</u> Grand capricorne (1088) <u>Autres espèces concernées :</u> Putois d'Europe	Agriculture Sylviculture Gestion des espaces verts	
	2.3 Préserver le sonneur à ventre jaune	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (6430-1) Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles (6430-6) Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7) <u>Habitats d'intérêt communautaire dominés :</u> - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Haie (NC) - Pistes et chemins (NC)	<u>Potentielle :</u> Sonneur à ventre jaune (1193) – données à proximité immédiate du site Natura 2000 <u>Autres espèces concernées :</u> Ø	Agriculture Sylviculture	PNA sonneur à ventre jaune (Chemin & Gilette, 2011) - en révision pour la période 2019-2029
	2.4 Préserver le triton crêté et la rainette verte	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau (3150-3) <u>Habitats d'intérêt communautaire dominés :</u> - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Eau libre stagnante (NC)	<u>Avérées :</u> Triton crêté (1166) Rainette verte (1203) Grenouille agile (1209) <u>Potentielle :</u> Crapaud calamite (6284) Alyte accoucheur (1191) <u>Autres espèces concernées :</u> Grenouille rousse	Agriculture	
	2.5 Préserver la bouvière et le chabot	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau (3150-3) <u>Habitats d'intérêt communautaire dominés :</u> - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (non communautaires) :</u> - Eau libre courante (NC)	<u>Avérées :</u> Bouvière (1134) <u>Potentielle :</u> Chabot (1163) – vérification sous-espèce Lamproie de Planer (1096) Écrevisse à pieds blancs (1092) <u>Autres espèces concernées :</u> Brochet	Pêche Mise en œuvre de la compétence GEMAPI	
	2.6 Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire	Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3) Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches du Nord (6230-3) Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiphiles sur basaltes et granites (6210-36) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles (6510-6) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (6510-7) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles (6510-4) Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques (6510-3) Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (6430-1) Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles (6430-6) Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7)	<u>Avérées :</u> Lézard des souches (1261) Lézard des murailles (1256) Lézard vert (5179) <u>Potentielle :</u> Cuivré des marais (1060) Coronelle lisse (1283) Apollon (1057) – limite aire répartition <u>Autres espèces concernées :</u> Orchis à fleurs lâches Crassule mousse Orobanche du lierre Orme lisse	Agriculture Sylviculture Loisirs de pleine nature	PNA papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018)

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines / Pressions	Cohérence avec les programmes en cours
3. Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire	3.1 Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	<p>Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches du Nord (6230-3)</p> <p>Autres habitats d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiphiles sur basaltes et granites (6210-36) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles (6510-6) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (6510-7) Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles (6510-4) Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques (6510-3) Pelouses pionnières continentales et subatlantiques des dalles siliceuses sèches et chaudes (8230-4) Landes atlantiques sèches méridionales (4030-6) Éboulis siliceux collinéens à montagnardes des régions atlantiques et subcontinentales (8150-1) <p><u>Autres habitats d'intérêt communautaire dominés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif central (8230-2) 	Chauves-souris Reptiles	Agriculture, élevage	
	3.2 Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	<p>Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0)</p> <p>Autres habitats d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélèze ou à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3) Chênaies pédunculées neutrophiles à primevère élevée (9160-2) 	Sonneur à ventre jaune (1193) Lucane cerf-volant (1083) Loutre d'Europe (1355) Chauves-souris	Sylviculture	
	3.3 Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire	<p>Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau (3150-3)</p> <p>Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (6430-1)</p> <p>Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4)</p> <p>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles (6430-6)</p> <p>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7)</p> <p><i>Bidens</i> des rivières et <i>Chenopodium rubrum</i> (hors Loire) (3270-1)</p> <p><u>Habitats d'intérêt communautaire dominés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) - Rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques (3260-4) 	Sonneur à ventre jaune (1193) Triton crêté (1166) Grenouille agile (1209) Rainette verte (1203)	Mise en œuvre de la compétence GEMAPI	

4.2. PLAN D'ACTIONS

4.2.1. Gouvernance et étapes de validation de la révision du DOCOB

L'ensemble des étapes de production du DOCOB, incluant les dates de validation et les instances de gouvernance sont décrites ci-dessous (Tab. XIX).

Tab. XIX. Etapes de validation de la révision du DOCOB

Date	Actions effectuées	Structures impliquées
2021	Rencontre multiparenariale pour la révision du DOCOB (03/12/2021)	Mairie de Hérisson ; DDT03 ; CEN Allier
	Présentation du projet de révision du DOCOB en COPIL (14/12/2021)	Membres du COPIL
2022	Récolte des éléments permettant l'évaluation du précédent DOCOB	CEN Allier
	Recueil des données existantes en lien avec les partenaires techniques (et le SINP)	CBNMC ; CSA ; EODD ; FDPPMA03 ; GMA ; Hérisson Nature ; LPO AURA ; ORB
	Synthèse et mise en forme des données existantes Évaluation du précédent DOCOB	CEN Allier
	Étape de validation #1 : présentation de l'évaluation du précédent DOCOB en COPIL (03/11/2022)	Membres du COPIL
2023	Définition des objectifs opérationnels Élaboration du programme d'actions et des indicateurs d'évaluation	CEN Allier
	Organisation d'un atelier technique – annulé cause changement de portage de la politique Natura 2000 de l'État vers Région AURA	∅
	Rédaction du document global (hors partie plan d'action et budget – en attente de concertation)	CEN Allier
2024	Étape de validation #2 : présentation de l'avancée de la rédaction du DOCOB à la mairie d'Hérisson (19/06/2024) → décision de ne pas organiser d'atelier technique (cause crise agricole) et de se focaliser sur les actions de sensibilisation	Mairie de Hérisson CEN Allier
	Appropriation de la méthodologie CT88 demandée par la Région AURA	OFB ; Région AURA ; CEN Allier
	Rédaction du document global (transcription en version CT88)	CEN Allier
2025	Étape de validation #3 : première relecture technique par CSA	CSA
	Étape de validation #4 : première relecture par Région AURA	Région AURA
	Appropriation de la nouvelle charte graphique Natura 2000	CEN Allier
	Nouvelle composition des membres du COPIL Validation par les membres du COPIL – reportée 2026	Région AURA ∅
2026	Étape de validation #5 : deuxième relecture technique par CSA	CSA
	Étape de validation #6 : deuxième relecture par Région AURA	Région AURA
	Étape de validation #7 : validation du DOCOB en COPIL (25/02/2026)	Membres du COPIL

4.2.2. Principaux outils mobilisables

a. Les contrats Natura 2000

L'[article L. 414-13 du Code de l'environnement](#) définit le « contrat Natura 2000 » et permet d'identifier différents types de contrats en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré (MTES, 2019). C'est un outil contractuel portant sur des parcelles incluses dans le périmètre du site. Il comporte un ensemble d'engagements visant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels, des espèces ainsi que des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Ces engagements s'inscrivent en cohérence avec les orientations définies par le Document d'objectifs. Le contrat définit la nature et les modalités des aides financières ainsi que les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire. Cette aide n'est pas considérée comme la compensation d'une contrainte imposée mais comme la contrepartie d'engagements volontaires assumés par le titulaire.

Le signataire sera soit le propriétaire, soit la personne disposant d'un mandat la qualifiant juridiquement pour intervenir et prendre les engagements sur la gestion pour la durée mentionnée dans le contrat Natura 2000 (conventions de gestion, autorisation d'occupation temporaire, bail de chasse, etc.). Les contrats Natura 2000 concernent des milieux en domaine forestier ou des milieux en domaine ni agricoles ni forestiers.

b. Les MAEC (cofinancées par le Ministère en charge de l'agriculture)

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) de la Politique agricole commune (PAC) sont des dispositifs permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant « performance économique » et « performance environnementale » ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. C'est un outil clé pour la mise en œuvre du projet agro-écologique pour la France.

c. La charte Natura 2000

L'[article R. 414-12 du Code de l'environnement](#) prévoit qu'il est possible d'ajouter une charte au sein du DOCOB (MTES, 2019). La souscription à la charte est une démarche volontaire, sans donner lieu à une contrepartie financière ; les propriétaires qui signent une charte Natura 2000 peuvent bénéficier toutefois d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. En effet, les mesures inscrites dans les chartes n'induisent pas de frais supplémentaires pour les personnes qui s'engagent à les respecter. Elle comprend deux volets dont un obligatoire, correspondant à des engagements de « bonnes pratiques », compatibles avec les objectifs du DOCOB et un volet 2 facultatif, portant sur un engagement spécifique à une ou plusieurs activités et dispensant d'évaluation des incidences Natura 2000.

La charte Natura 2000 est disponible en annexe ([Annexe III](#)).

4.2.3. Mesures

La synthèse de l'ensemble des mesures du DOCOB est présentée en annexe V, et regroupées en actions visibles en table suivante (Tab. XX).

Tab. XX. Récapitulatif des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du DOCOB.

Légende : * = faible priorité, ** = priorité moyenne, *** = forte priorité. En **gras** les habitats ou espèces d'intérêt communautaire **prioritaire**. PR : mesures impliquant des actions de préservation et de restauration (et de gestion des habitats et des espèces). CS = mesures impliquant des actions de connaissance (et suivis). TR = mesures impliquant des actions transversales.

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Actions	Cibles principales (espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés)
1. Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	1.1 Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	***	<p><u>(PR1) Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâties ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil</u></p> <p><u>(PR2) Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes (isolés ou forestiers) occupés par les chiroptères</u></p>	Murin à oreilles échancrées (1321) Grand rhinolophe (1304) Petit rhinolophe (1303) Grand murin (1324) Barbastelle d'Europe (1308) Murin de Daubenton (1314) Murin de Brandt (1320) Murin de Natterer (1322) Murin à moustaches (1330) Oreillard roux (1326) Oreillard gris (1329) Sérotine commune (1327) Noctule commune (1312) Noctule de Leisler (1331) Pipistrelle commune (1309) Pipistrelle de Kuhl (2016) Pipistrelle pygmée (5009) Pipistrelle de Natusius (1317) Rhinolophe euryale (1305) Grande noctule (1328) + Habitats des espèces citées
	1.2 Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères		<p><u>(PR3) Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux ouverts en faveur des chiroptères</u></p> <p><u>(PR4) Maintien et création de corridors d'obscurité afin d'éviter les obstacles aux déplacements des chiroptères</u></p>	
2. Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	2.1 Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	*	<p><u>(PR5) Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u></p>	Loutre d'Europe (1355) Castor d'Eurasie (1337) + Habitats des espèces citées + Martin-pêcheur d'Europe + Campagnol amphibie
	2.2 Améliorer les conditions d'accueil du lucane cerf-volant et du grand capricorne		<p><u>(CS2b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur les mammifères aquatiques</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur les mammifères aquatiques</p>	
		**	<p><u>(PR6) Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u></p>	Lucane cerf-volant (1083) Grand capricorne (1088) Chat forestier (1363) Triton crêté, phase terrestre (1166) + Habitats des espèces citées + Putois d'Europe
			<p><u>(CS2b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur les coléoptères saproxyliques</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur les coléoptères saproxyliques</p>	

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Actions	Cibles principales (espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés)
2. Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et de leurs habitats)	2.3 Préserver le sonneur à ventre jaune	**	<p><u>(PR7) Mise en oeuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie</u></p> <p><u>(CS2b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur le sonneur à ventre jaune</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur le sonneur à ventre jaune</p>	Sonneur à ventre jaune (1193) + Habitats des espèces citées
	2.4 Préserver le triton crêté et la rainette verte	**	<p><u>(PR8) Mise en oeuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté et à la rainette verte afin de préserver les habitats nécessaires à leur cycle de vie</u></p> <p><u>(CS2b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur le triton crêté</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur le triton crêté</p>	Triton crêté (1166) Rainette verte (1203) Grenouille agile (1209) Crapaud calamite (6284) Alyte accoucheur (1191) + Habitats des espèces citées + Grenouille rousse
	2.5 Préserver la bouvière et le chabot	*	<p><u>(PR9) Mise en oeuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u></p> <p><u>(CS2b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur la bouvière et le chabot</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur la bouvière et le chabot</p> <p><u>(CS5) Évaluation de la qualité de l'eau</u></p> <p><u>(CS6) Inventaire de mollusques d'eau douce dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction</u></p>	Bouvière (1134) Chabot (1163) Lamproie de Planer (1096) Écrevisse à pieds blancs (1092) + Habitats des espèces citées + Brochet
	2.6 Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire	*	<p><u>(PR10) Proposition et mise en oeuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire</u></p> <p><u>(CS2b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'espèces)</u> → focus sur le cuivré des marais</p> <p><u>(CS4b) Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire</u> → focus sur le cuivré des marais</p>	Cuivré des marais (1060) Lézard des souches (1261) Lézard des murailles (1256) Lézard vert (5179) Coronelle lisse (1283) Apollon (1057) + Habitats des espèces citées + Orchis à fleurs lâches + Crassule mousse + Orobanche du lierre + Orme lisse + Accenteur mouchet + Verdier d'Europe

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels	Niveau de priorité	Actions	Cibles principales (espèces et habitats d'intérêt communautaire concernés)
3. Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire	3.1 Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	***	<p>(PR11) Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses</p> <p>(CS2b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (d'intérêt communautaire) → focus sur les habitats d'intérêt communautaire</p> <p>(CS7) Amélioration des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes</p>	<p>Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches du Nord (6230-3)</p> <p>Autres habitats d'intérêt communautaire : Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques xériques [...] (6210-3) Prairies fauchées [...] (6510-3, 6510-4, 6510-6, 6510-7) Pelouses pionnières [...] (8230-2, 8230-4)</p>
	3.2. Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	**	<p>(PR12) Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne</p> <p>(CS2b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (d'intérêt communautaire) → focus sur les habitats d'intérêt communautaire</p>	<p>Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0)</p> <p>Autres habitats d'intérêt communautaire : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques à mélèze [...] (9130-4) Chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3)</p>
	3.3. Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire	*	<p>(PR13) Préservation et restauration des autres habitats naturels d'intérêt communautaire</p> <p>(CS2b) Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (d'intérêt communautaire) → focus sur les habitats d'intérêt communautaire</p>	<p>Plans d'eau eutrophes [...] (3150-1, 3150-3) Mégaphorbiaies et végétations des lisières [...] (6430-1, 6430-4, 6430-6, 6430-7) <i>Bidention</i> des rivières [...] (3270-1) Rivières à renoncules [...] neutres à basiques (3260-4)</p>
4. Actions transversales	4.1 Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site	/	(TR1) Incidence, veille réglementaire, expertise et adéquation aux politiques publiques	/
	4.2 Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises	/	(TR2) Communication, information, sensibilisation	
	4.3 Assurer la gouvernance du site	/	(TR3) Animation et suivi de comité de pilotage (COPIL)	
	4.4 Effectuer le suivi administratif et financier du site	/	(TR4) Suivi technique, rapportage et recherche de financements	
	4.5 Connecter le site au réseau et autres sites à enjeux similaires	/	(TR5) Participation au réseau Natura 2000	

4.2.4. Méthodologie CT88

a. Rappel méthodologique succinct

La méthodologie de rédaction de ce document d'objectifs est celle communément utilisée dans les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels, soit la méthodologie du cahier technique n°88 (CT88) produit par l'OFB, accompagné de plusieurs structures comme les Réserves naturelles de France (RNF), la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), la Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNR), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), la Fondation Tour du Valat, etc. Une mise à jour récente du CT88 présente le [guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels](#) (OFB, 2023a). Ce nouveau guide technique permet l'élaboration de documents de planification avec la mise en place d'indicateurs de suivi des opérations, facilitant leur évaluation. Cette méthodologie est préconisée par la structure pilote de la politique Natura 2000 en région (Région Auvergne-Rhône-Alpes) et a ainsi été mise en place lors de l'élaboration de ce document.

b. Tableau d'arborescence

D'après la méthodologie CT88 (OFB, 2023a), le tableau d'arborescence est un outil de synthèse du document de planification et offre un cadre logique qui reprend l'ensemble des éléments importants permettant de justifier et rendre lisible les choix stratégiques et opérationnels. Il permet, pour chacun des enjeux, d'exprimer la vision à long terme et la stratégie d'action à court ou moyen terme (Fig. 29).



Fig. 29. Schéma d'un tableau de synthèse vierge, dit tableau d'arborescence (OFB, 2023a)

Le tableau d'arborescence du DOCOB est présenté en table suivante (Tab. XXI).

c. Tableau de bord

D'après la méthodologie CT88 (OFB, 2023a), le tableau de bord est un outil permettant de recenser l'ensemble des indicateurs de suivi afin de mesurer l'écart entre la situation réelle observée et la situation prévisionnelle souhaitée. C'est un outil au service de la gestion et de la coordination des actions qui offre à l'opérateur une vue synthétique de la situation et des tendances observées sur le terrain. Il sert aussi à rapporter les résultats (outil d'évaluation) et à adapter la gestion si besoin (outil de pilotage). Un tableau de bord doit nécessairement être simple tout en étant explicite et rigoureux.

Le tableau de bord, ainsi que la grille de lecture des indicateurs de réponse du DOCOB est présenté en table suivante (Tab. XXII).

Tab. XXI. Tableau d'arborescence suivant la méthodologie CT88 pour atteindre les objectifs du DOCOB.

Légende : PR : mesures impliquant des actions de préservation et de restauration (et de gestion des habitats et des espèces). CS = mesures impliquant des actions de connaissance (et suivis). TR = mesures impliquant des actions transversales.

Objectifs à long terme (OLT)	Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles	
<h2>OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)</h2> <h3>Priorité forte</h3>	<p>B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites</p>	Bon état de conservation des chiroptères (intérêt communautaire)	État de conservation Dynamique de populations	Seuil Effectif	Bon état de conservation Constant ou en augmentation	CS 1	Amélioration des connaissance sur les populations de chiroptères	Chiroptères	
		Bon état de conservation des milieux favorables aux chiroptères	Surface des milieux favorables État de conservation	ha Seuil	Constant Bon état de conservation	CS 2	Amélioration des connaissance sur l'état de conservation des habitats (des chiroptères)	Habitats (dont favorables chiroptères)	
		Meilleure connaissance des domaines vitaux des chiroptères	Gîtes connus	Nombre	Bonne connaissance des gîtes des chiroptères (>10)	CS 3	Étude des domaines vitaux et des corridors utilisés par les chiroptères	Chiroptères	
		Meilleure connaissance des corridors entre les milieux de vie des chiroptères	Domaines vitaux (Zones de quiétude, territoires de chasse)	Nombre	Nombre constant des territoires de chasse des chiroptères				
			Corridors de haies	ml	Corridors longueur constante entre les milieux de vie des chiroptères				
			Trame noire	ml	Trame noire longueur constante				
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 1.1 - Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Urbanisme, travaux	Gîtes bâtis connus non protégés par MFU	Rapport gîtes bâtis non protégés/ gîtes connus	0	PR 1	Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâtis ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil	Chiroptères Gîtes bâtis
				Aménagements nécessaires pour la mise en sécurité / quiétude des chiroptères sur les gîtes bâtis protégés par MFU	Nombre	0			
			Sylviculture, destruction d'habitats / Elagage	Gîtes arboricoles connus non protégés par MFU	Rapport gîtes bâtis non protégés/ gîtes connus	0	PR 2	Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes isolés occupés par les chiroptères	Chiroptères Gîtes arboricoles
				Aménagements nécessaires pour la mise en sécurité / quiétude des chiroptères sur les gîtes arboricoles protégés par MFU	Nombre	0			
			Agriculture Morcellement d'habitats	Perte des haies/ alignements d'arbres	ml	0	PR 3	Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux de vie des chiroptères	Chiroptères Habitats de vie
			Sylviculture Morcellement d'habitats	Perte de surface forestière	Ha	0			
			Éclairage Obstacles	État de trame noire	seuil	État « bon »	PR 4	Maintien et création de corridors d'obscurité afin d'éviter les obstacles à leurs déplacements	Chiroptères Corridors

Objectifs à long terme (OLT)	Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles		
OLT 2 (B). Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites	Bon état de conservation des mammifères aquatiques d'intérêt communautaire	État de conservation	Seuil	Bon état de conservation	CS 4	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire	Loutre (1355) Castor (1337)		
		Bon état de conservation des coléoptères saproxyles d'intérêt communautaire						Lucane (1083) Capricorne (1088)		
		Bon état de conservation des amphibiens d'intérêt communautaire						Sonneur (1193) Triton crêté (1166) Rainette verte (1203)		
		Bon état de conservation des poissons d'intérêt communautaire						Bouvière (1134) Chabot (1163) Lamproie (1096)		
		Bon état de conservation des autres taxons d'intérêt communautaire						Écrevisse (1092) Cuivré des marais (1060) Reptiles (1261, 1256, 5179, 1283), etc.		
		Bonne qualité de l'eau	Qualité de l'eau	Résultats d'analyses physico-chimiques	Absence de pollution	CS 5	Évaluation de la qualité de l'eau	Toutes espèces aquatiques		
		Présence de moules d'eau douce pour la reproduction de la bouvière	Présence	Nombre d'individus	>1	CS 6	Inventaire de mollusques d'eau douce dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction	Mollusques d'eau douce		
		Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre		
								Code	Intitulé opérations	Cibles
OLT 2 (B) - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 2.1 - Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces	Sectionnement des cours d'eau	Obstacles Linéaires routiers	nombre ml	0	PR 5	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Loutre (1355) Castor (1337) + habitats d'espèces +Campagnol amphibie +Martin-pêcheur	
			Destruction d'habitats aquatiques Urbanisation des berges	Surface	ha	0				
			Pollution Eutrophisation de l'eau	Pollution	Nombre pesticides	Seuil de pollution non atteint				
			Végétation exotique envahissante	Espèces exotiques envahissantes	Nombre	Constant ou en baisse				
	OP 2.2 - Améliorer les conditions d'accueil du lucane cerf-volant et du grand capricorne	B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Perte des haies Perte des boisements	Linéaires de haies Surface de boisements	ml ha	Constant	PR 6	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Lucane (1083) Capricorne (1088) Chat forestier (1363) + habitats d'espèces	
			Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables Surface en eau	nombre m ²	constant	PR 7	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie	Sonneur à ventre jaune (1193) + habitats d'espèces	
	OP 2.3 - Préserver le sonneur à ventre jaune		Travaux forestiers menés en période de reproduction	Zones de quiétude	nombre	constant	PR 8	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté et à la rainette verte afin de préserver les habitats nécessaires à leur cycle de vie	Triton crêté (1166) Rainette verte (1203) + habitats d'espèces + autres amphibiens	
			Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables	nombre	constant				

Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles	
OP 2.5 - Préserver la bouvière et le chabot	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces		Ralentissement des vitesses du courant (barrages, embâcles) / Apport de sédiments fins (colmatage des fonds)	Embâcles	nombre	en baisse	PR 9	Mise en oeuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Bouvière (1134) Chabot (1163) + habitats d'espèces + Brochet + Lamproie (1096) + Écrevisse (1092) + Loutre (1355) + Castor (1337)	
			Pollution de l'eau	Pollution	pesticides	Seuil de pollution non atteint				
	B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites		Fermeture du milieu / Plantation de ligneux sur des espaces ouverts (peupliers, frênes)	Taux de fermeture	%	Mosaïque de milieux	PR 10	Proposition et mise en oeuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire	Cuivré des marais (1060) Reptiles (1261, 1256, 5179, 1283) + habitats d'espèces + Autres espèces	
			Pâturage intensif	Surface surpâturée	ha	En baisse				
Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles	
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne		B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites	Bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	Surface des milieux État de conservation	ha Seuil	Bon état de conservation	CS 2	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'intérêt communautaire)	Habitats d'intérêt communautaire (6330, 4030, 6210, 6510, 8230, 91E0, 9120, 9130, 3150, 6430, 3270, 3150, 3260)	
			Meilleure connaissance des espèces exotiques envahissantes	Nombre d'espèces exotiques envahissantes	Diversité spécifique	Constant	CS 7	Amélioration des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes	Espèces exotiques envahissantes	
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles	
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne	OP 3.1 - Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	B1. Assurer ou coordonner les actions de préservation et restauration des habitats et espèces B2. Déployer et mettre en œuvre les mesures contractuelles et non contractuelles proposées par le DOCOB des sites	Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 11	Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses	Habitat prioritaire (6230)	
	OP 3.2 - Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)		Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 12	Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne	Habitat prioritaire (91E0)	
	OP 3.3 - Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire		Perte d'habitat	Surface d'habitat	ha	Constant	PR 13	Préservation et restauration des autres habitats naturels d'intérêt communautaire (dont landes)	Tous les autres habitats d'intérêt communautaire	

Objectifs à long terme (OLT)		Correspondance Région	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Cibles
Facteurs clés de réussite									
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Correspondance Région	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre	Code	Intitulé opérations	Cibles
Actions transversales	OP 4.1 - Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site	A1. Assurer la concertation locale nécessaire avec l'ensemble des acteurs du territoire pour permettre leur implication dans les objectifs des sites					TR 1	Évaluation d'incidences, veille réglementaire, expertise et adéquation aux politiques publiques	
		B3. Concilier les usages et veiller à la compatibilité des projets et aménagements pouvant être réalisés							
		A3. Renforcer la cohérence entre les différents outils de préservation de la biodiversité							
	OP 4.2 - Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises	B4. Contribuer à la diffusion de l'information et à la sensibilisation sur les enjeux de préservation et restauration des sites					TR 2	Communication, information, sensibilisation	
	OP 4.3 - Assurer la gouvernance du site	A2. Suivre la mise en œuvre des DOCOB et effectuer leur mise à jour					TR 3	Animation et suivi de comité de pilotage (COPIL)	
Actions opérationnelles	OP 4.4 - Effectuer le suivi technique, administratif et financier du site	B5. Assurer le suivi de l'état de conservation des sites					TR 4	Suivi technique, rapportage et recherche de financements	
		A4. Effectuer les bilans d'activité et contribuer aux rapportages régionaux, nationaux et européens							
		A6. Rechercher des financements pour la préservation des sites ; Suivi administratif et financier des sites							
	OP 4.5 - Connecter le site au réseau et autres sites à enjeux similaires	A5. Veiller à l'intégration de chaque site dans les dynamiques du réseau régional Natura 2000					TR 5	Participation au réseau Natura 2000	

Tab. XXII. Tableau de bord suivant la méthodologie CT88 pour atteindre les objectifs du DOCOB.

Légende : PR : mesures impliquant des actions de préservation et de restauration (et de gestion des habitats et des espèces). CS = mesures impliquant des actions de connaissance (et suivis). TR = mesures impliquant des actions transversales.

Objectifs à long terme (OLT)	État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon		
<h1>OLT 1 (A).</h1> <h2>Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)</h2> <h3>Priorité forte</h3>	Bon état de conservation des chiroptères (intérêt communautaire)	État de conservation Dynamique de populations	CS 1	Amélioration des connaissances sur les populations de chiroptères	Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour		
	Bon état de conservation des milieux favorables aux chiroptères	Surface des milieux favorables État de conservation	CS 2	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (des chiroptères)	Cartographie réalisée	Aucune info	Cartographie non réalisée	Cartographie planifiée	Cartographie en cours	Cartographie réalisée	Cartographie réalisée et à jour		
	Meilleure connaissance des domaines vitaux des chiroptères	Gîtes connus	CS 3	Étude des domaines vitaux et des corridors utilisés par les chiroptères	Recherche de nouveaux gîtes	Aucune info	Prospection non réalisée	Prospection planifiée	Prospection en cours	Prospection réalisée	Prospection réalisée et à jour		
		Domaines vitaux (Zones de quiétude, territoires de chasse)			Étude réalisée	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et à jour		
	Meilleure connaissance des corridors entre les milieux de vie des chiroptères	Corridors de haies											
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Code	Intitulé opérations	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	
						Proportion de gîtes bâties connus non protégés par MFU	Aucune info/ Aucun besoin	0% gîtes connus	>25% gîtes connus	>50% gîtes connus	>70% gîtes connus	>90% gîtes connus	
						Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâties ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour	
						PR 1	Proportion de gîtes arboricoles connus protégés grâce à MFU	Aucune info/ Aucun besoin	0% gîtes connus	>25% gîtes connus	>50% gîtes connus	>70% gîtes connus	>90% gîtes connus
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 1.1 - Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	Urbanisme, travaux	Gîtes bâties connus non protégés par MFU	PR 1	Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâties ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour	
		Sylviculture, destruction d'habitats / Elagage	Gîtes arboricoles connus non protégés par MFU	PR 2	Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes isolés occupés par les chiroptères	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour	

Objectifs à long terme (OLT)		Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon		
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 1.2 - Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	Agriculture Morcellement d'habitats	Perte des haies/ alignements d'arbres	PR 3	Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux de vie des chiroptères	Surface <u>milieux ouverts protégés grâce à MFU</u>	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune maîtrise foncière	< 0,01 hectare (milieux ouverts)	< 0,5 hectares (milieux ouverts)	< 1 hectares (milieux ouverts)	> 1 hectares (milieux ouverts)		
						Surface <u>milieux ouverts (bocagers/ haies/ arbres isolés)</u> contractualisés (MAEC) / 60 ha	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune surface contractualisée	< 3 hectares contractualisés	< 5 hectares contractualisés	< 10 hectares contractualisés	> 15 hectares contractualisés		
						Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour		
		Sylviculture Morcellement d'habitats	Perte de surface forestière			Surface <u>milieux boisés protégés grâce à MFU</u>	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune maîtrise foncière	< 0,1 hectare (milieux boisés)	< 1 hectare (milieux boisés)	< 2 hectares (milieux boisés)	> 2 hectares (milieux boisés)		
						Surface <u>milieux boisés contractualisés (chartes) / 121 ha</u>	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune surface contractualisée	< 3 hectares contractualisés	< 5 hectares contractualisés	< 10 hectares contractualisés	> 15 hectares contractualisés		
		Éclairage Obstacles	État de trame noire et trame verte			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour		
						Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour		
Objectifs à long terme (OLT)		Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon		

OLT 2 (B). Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats)

Priorité forte

OLT 2 (B). Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	Bon état de conservation des mammifères aquatiques d'intérêt communautaire Bon état de conservation des coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire Bon état de conservation des amphibiens d'intérêt communautaire Bon état de conservation des poissons d'intérêt communautaire Bon état de conservation des autres taxons d'intérêt communautaire	État de conservation	CS 4	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire	Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
					Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
					Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
					Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
					Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
					Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
	Bonne qualité de l'eau	Qualité de l'eau	CS 5	Évaluation de la qualité de l'eau	Étude réalisée	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et mise à jour
Présence de moules d'eau douce pour la reproduction de la bouvière	Présence	CS 6	Inventaire de mollusques d'eau douce dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction	Étude réalisée	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et mise à jour	

Objectifs à long terme (OLT)		Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon
OLT 2 (B) - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats) Priorité forte	OP 2.1 - Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	Sectionnement des cours d'eau	Obstacles Linéaires routiers	PR 5	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucun linéaire de cours d'eau restauré ou préservé	100 ml restaurés ou préservés	200 ml restaurés ou préservés	300 ml restaurés ou préservés	> 300 ml restaurés ou préservés
		Destruction d'habitats aquatiques Urbanisation des berges	Surface			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
		Pollution Eutrophisation de l'eau	Pollution			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
		Végétation exotique envahissante	Espèces exotiques envahissantes			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
	OP 2.2 - Améliorer les conditions d'accueil du lucane cerf-volant et du grand capricorne	Perte des haies Perte des boisements	Linéaires de haies Surface de boisements	PR 6	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
	OP 2.3 - Préserver le sonneur à ventre jaune	Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables Surface en eau	PR 7	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
		Travaux forestiers menés en période de reproduction	Zones de quiétude			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
	OP 2.4 - Préserver le triton crêté et la rainette verte	Comblement ou absence d'entretien des mares / Assèchement des points d'eau (par évaporation ou drainage)	Mares favorables	PR 8	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune mare restaurée ou créée	1 mare restaurée ou créée	2 mares restaurées ou créées	3 mares restaurées ou créées	> 3 mares restaurées ou créées
	OP 2.5 - Préserver la bouvière et le chabot	Ralentissement des vitesses du courant (barrages, embâcles) / Apport de sédiments fins (colmatage des fonds)	Embâcles	PR 9	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucun linéaire de cours d'eau restauré ou préservé	100 ml restaurés ou préservés	200 ml restaurés ou préservés	300 ml restaurés ou préservés	> 300 ml restaurés ou préservés
		Pollution de l'eau	Pollution			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
OP 2.6 - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire	Fermeture du milieu / Plantation de ligneux sur des espaces ouverts	Taux de fermeture	PR 10	Proposition et mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour	
	Pâturage intensif	Surface surpâturée			Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour	

Objectifs à long terme (OLT)		État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne		Bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire	Surface des milieux État de conservation	CS 2	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'intérêt communautaire)	Cartographie réalisée	Aucune info	Cartographie non réalisée	Cartographie planifiée	Cartographie en cours	Cartographie réalisée	Cartographie réalisée et à jour
		Meilleure connaissance des espèces exotiques envahissantes	Nombre d'espèces exotiques envahissantes	CS 7	Amélioration des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes	Inventaire réalisé	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Code	Intitulé opérations	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne	OP 3.1 - Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	Perte d'habitat	Surface d'habitat	PR 11	Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
	OP 3.2 - Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	Perte d'habitat	Surface d'habitat	PR 12	Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
	OP 3.3 - Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire	Perte d'habitat	Surface d'habitat	PR 13	Préservation et restauration des autres habitats communautaires (dont landes)	Mise en place d'une mesure (contrat, charte, MAE) ou action	Aucune info	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour
Facteurs clés de réussite												
Facteurs clés												
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Pressions attendues	Indicateurs de pression	Code	Intitulé opérations	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon
Actions transversales	OP 4.1 - Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site			TR 1 Évaluation d'incidences, veille réglementaire, expertise et adéquation aux politiques publiques	Prise de contacts et accompagnements pour contractualisation - tous les ans	Aucune info	Aucune prise de contacts	Prises de contacts sans accompagnement	Accompagnement sans signature de contrat/ charte/ MAEC	Contrat/ charte /MAEC en cours de signature	Contrat/ charte/ MAEC signé	
					Maitrise foncière ou d'usage	Aucune info	Aucun propriétaire rencontré	Prises de contacts sans suites	Prises de contacts avec suites possibles/pistes	Prise de contacts avec MFU en cours	Propriétaire rencontré et conventionné ou acquisition	
					Appui sur les évaluations d'incidences -tous les ans	Aucune info/ Pas d'évaluation d'incidences reçues	Aucun appui effectué sur les évaluations d'incidence reçues	Appui sur 25% évaluation d'incidence reçue	Appui sur 50% évaluations d'incidence reçues	Appui sur 75% évaluations d'incidence reçues	Appui sur toutes les évaluations d'incidences reçues	
					Participation à d'autres politiques publiques	Aucune info/ Pas de contribution(s) politiques publiques	Aucune contribution effectuée dans le cadre d'autres politiques publiques malgré sollicitation	Contribution planifiée	Contribution en cours	Contribution à 1 politique publique	Contribution à >1 politique publique	

Objectifs à long terme (OLT)		État visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Code	Intitulé dispositifs de suivis scientifiques	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon
Actions transversales	OP 4.2 - Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises			TR 2	Communication, information, sensibilisation	Création d'un site internet et mise à jour du site	Aucune info	Aucun site internet créé	N/A	N/A	Site internet créé	Site internet créé et à jour
						Production de visites guidées, conférences pour les usagers du site	Aucune info	Aucune sensibilisation effectuée	Sensibilisation planifiée	Sensibilisation en cours	Sensibilisation effectuée	> 1 sensibilisation effectuée
						Production d'outils de communication - bisannuel	Aucune info	Aucun outil pédagogique produit	1 outil pédagogique produit	2 outils pédagogiques produits	3 outils pédagogiques produits	>3 outils pédagogiques produits
	OP 4.3 - Assurer la gouvernance du site			TR 3	Animation et suivi de comité de pilotage (COPIL)	Réalisation d'un COPIL annuel -tous les ans	Aucune info	Aucun COPIL réalisé	COPIL planifié	COPIL en cours	COPIL réalisé	COPIL réalisé avec compte-rendu
						Rédaction DOCOB -N Mise à jour DOCOB - N+10 Évaluation décennale -N+15	Aucune info	Aucun DOCOB	DOCOB rédigé	DOCOB rédigé et partagé	DOCOB validé	DOCOB à jour
	OP 4.4 - Effectuer le suivi technique, administratif et financier du site			TR 4	Suivi technique, rapportage et recherche de financements	Suivi des indicateurs -tous les ans	Aucune info	Aucun indicateur mis en place	Indicateur mis en place	Suivi d'une partie des indicateurs	Suivi de plus de 50% des indicateurs	Suivi de la totalité des indicateurs
						Rédaction d'un rapport annuel d'activité -tous les ans	Aucune info	Aucun rapport produit	Rapport planifié	Rapport en cours	Rapport produit	Rapport produit et transmis
						Budget prévisionnel Budget réalisé	Aucune info	Aucun budget	Demande de financement réalisée	Demande de financement accordée	Demande de financement réceptionnée	Demande de financement soldée
	OP 4.5 - Connecter le site au réseau et autres sites à enjeux similaires			TR 5	Participation au réseau Natura 2000	Participation à des rencontres ou webinaires ou échanges avec le réseau N2000 -tous les ans	Aucune info	Aucun partage avec le réseau N2000	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 planifiées	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 en cours	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 réalisées	> 1 rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 réalisées

Le tableau de bord complété est disponible en annexe ([Annexe IV](#)).

4.3.À RETENIR

À partir de l'analyse de l'état des lieux, le DOCOB définit, suivant la méthodologie CT88, les enjeux pour lesquels la structure porteuse du site Natura 2000 a une responsabilité, les objectifs de gestion à long terme (OLT) et le plan d'action (objectifs opérationnels et programme d'actions).

Dans le cadre de la révision du DOCOB du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », un enjeu prioritaire a été retenu : les chiroptères, leurs gîtes et leurs habitats de chasse et corridors de déplacement. L'objectif à long terme vise la préservation des populations de chiroptères d'intérêt communautaire et de leurs habitats en visant l'amélioration des conditions d'accueil (protection des gîtes) et la préservation de la fonctionnalité et de la qualité des habitats de vie (territoires de chasse et corridors de déplacement).

Les autres enjeux, secondaires, sont liés aux autres taxons d'intérêt communautaire (notamment le sonneur à ventre jaune, le triton crêté, la ranette verte, etc.) et les habitats d'intérêt communautaire prioritaire : les pelouses herbeuses et les forêts alluviales à aulne et frêne.



5. FICHES ACTIONS

Les fiches suivantes présentent les différentes mesures du DOCOB ainsi que des exemples d'actions permettant d'atteindre les objectifs opérationnels (OO) et les objectifs à long terme (OLT). Certaines mesures peuvent être mutualisées avec le DOCOB « Contreforts et Montagne bourbonnaise » (Laurent & Soissons, 2013) et sont ainsi représentées par le pictogramme suivant :



III. 11. Description des fiches actions (d'après la mise en page de Moine *et al.*, 2022).

(OO) X. (Code de l'objectif opérationnel)	(Nom de l'objectif opérationnel)	Priorité (Degré de priorité : Priorité importante = ***)		
XX (Numéro de mesure)	(Nom de la mesure) <i>PR = préservation et restauration, CS = connaissance et suivis, TR = actions transversales</i>			
Habitats d'intérêt communautaire ciblés	Espèces d'intérêt communautaire ciblées			
<ul style="list-style-type: none"> (Liste des habitats d'intérêt communautaire ciblés) <p><i>En gras, les espèces ou habitats d'intérêt communautaire prioritaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> (Liste des espèces d'intérêt communautaire ciblées). 			
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
❖ <i>(Exemple d'actions)</i> <ul style="list-style-type: none"> (Exemples d'actions permettant de répondre à l'objectif opérationnel). 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	(Localisation de l'action)			
Porteur(s) de l'action	(Nom du porteur de l'action)			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	(Nom du ou des partenaires envisagés)			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	(Nom du ou des maîtres d'œuvres envisagés)			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
❖ <i>(Type de mesures opérationnelles ou contractuelles pouvant être mises en place)</i> <ul style="list-style-type: none"> (Description) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)	Niveau souhaité			
(Code)				
Résultats attendus	(Description des livrables et résultats attendus)			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
(Commentaires ou liens avec d'autres programmes)				

Les actions s'appliquent à l'ensemble du site Natura 2000 sauf mention contraire au sein de la fiche action.

La réalisation des actions dépend de l'animation préalable et, par conséquent, il n'a pas été possible de les budgétiser ou d'estimer le montant financier de l'ensemble des actions.

(OO) 1.1	Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	Priorité ***		
PR1 Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâtis ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil des chiroptères				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : dont murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308) 		<ul style="list-style-type: none"> ∅ 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : rhinolophe euryale (1305) si ré-inventorié sur site, murin de Daubenton (1314), murin de Brandt (1320), murin de Natterer (1322), murin à moustaches (1330), oreillard roux (1326), oreillard gris (1329), sérotine commune (1327), noctule commune (1312), noctule de Leisler (1331), pipistrelle commune (1309), pipistrelle de Kuhl (2016), pipistrelle pygmée (5009), pipistrelle de Nathusius (1317) et autres espèces de chiroptères potentiellement présentes sur site. <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : ∅ <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : bâti 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Agir en faveur d'une amélioration des conditions d'accueil dans les bâtis et les infrastructures occupés par les chiroptères afin de préserver (la quiétude et l'accès) des gîtes bâtis et des ouvrages d'art nécessaires à leur cycle de vie</u> <ul style="list-style-type: none"> Assurer un lien avec les propriétaires pour prévenir la dégradation des gîtes ainsi que les problèmes d'accessibilité, et le cas échéant les restaurer si nécessaire. Accompagner les propriétaires pour favoriser la quiétude des lieux et éviter les dérangements possibles par la fréquentation via la sensibilisation ou des aménagements. Proposer un accompagnement technique pour la prise en compte des chiroptères dans le cadre de projet de rénovation. Inciter à la non-utilisation de produits toxiques pour le traitement des charpentes et boiseries. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR1. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR1. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Gîtes bâtis connus (Maison Mousse, Église de Hérisson, rue Abbé Aury, Pont de l'Aumance) Futurs gîtes bâtis découverts			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DDT03), CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, FNE Allier, ABF			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, CEN Allier, Mairies			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de propriétaires de gîtes existants ou potentiels accompagnés et/ou sensibilisés		Tous gîtes connus (essai de conventionnement)		
Nb de gîtes conventionnés		Ratio gîtes conventionnés vs non conventionnés > 0,6		
Nb d'aménagement(s) ou d'action(s) de gestion de sites réalisés		1 action d'aménagement par gîte (si nécessaire)		
Résultats attendus		Nombre et diversité accrue de gîtes de reproduction et d'hibernation fonctionnels (restaurés/aménagés) et sécurisés (pérennes dans le temps). Augmentation du nombre d'individus de chiroptères utilisant ces différents gîtes.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)				

(OO) 1.1	Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	Priorité ***		
PR2 Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes (isolés ou forestiers) occupés par les chiroptères				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Barbastelle d'Europe (1308) Autres espèces de chiroptères arboricoles 		<ul style="list-style-type: none"> Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques [...] (9130-4) Chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : murin de Daubenton (1314), oreillard roux (1326), noctule commune (1312), noctule de Leisler (1331) et autres espèces de chiroptères arboricoles potentiellement présentes sur site. <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : Ø <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : forêt pionnière rudérale à orme champêtre et cerfeuil enivrant, chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine, châtaigneraie, haie, plantation de feuillus. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Agir en faveur des vieux arbres gîtes isolés occupés par les chiroptères afin de préserver les gîtes potentiels de certaines espèces de chauves-souris arboricoles</u> <ul style="list-style-type: none"> Conserver et favoriser le développement d'un réseau d'arbres porteurs de micro-habitats en milieu forestier. Accompagner pour la mise en place d'arbres gîtes en milieux agricoles, habités ou à proximités de site fréquenté. Créer ou maintenir des arbres isolés, y compris en milieux urbains (arbres d'alignement). <u>Agir en faveur des gîtes arboricoles au sein des peuplements forestiers occupés par les chiroptères afin de préserver les gîtes potentiels de certaines espèces de chauves-souris arboricoles</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une veille foncière pour l'acquisition de parcelles de forêts mature et/ou d'intérêt communautaire. Prendre en compte la présence avérée ou potentielle des espèces d'intérêt communautaire dans l'exploitation forestière. Accompagner les propriétaires afin de limiter les plantations (espèces exogènes). Mise en place d'îlots de vieillissement ou de sénescence notamment via les contrats forestiers. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR2. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR2. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Gîtes arboricoles connus (platanes du quai de l'Aumance) et futurs gîtes arboricoles découverts			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, FNE Allier, CRPF AURA, ONF			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, CEN Allier, Mairies (pour les arbres isolés en milieux urbains)			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'arbres gîtes identifiés et préservés		Tous connus		
Surface d'habitats boisés concernée par la mise en œuvre d'outils Natura 2000		Minimum 2 hectares		
Surface de forêt en maîtrise foncière ou d'usage pour la préservation des enjeux		Ratio surface maîtrisée vs non maîtrisée > 0,3		
Nb de propriétaires forestiers accompagnés		Sur demande		
Nb de propositions d'obligations réelles environnementales (ORE)		Tous gîtes connus (proposition ORE)		
Résultats attendus	Nombre et diversité accrue de gîtes de reproduction et d'hibernation fonctionnels (restaurés/aménagés) et sécurisés (pérennes dans le temps).			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)				

(OO) 1.1	Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	Priorité ***		
CS1 Amélioration des connaissances des populations de chiroptères				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308) 		<ul style="list-style-type: none"> ∅ 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : rhinolophe euryale (1305) si ré-inventorié sur site, murin de Daubenton (1314), murin de Brandt (1320), murin de Natterer (1322), murin à moustaches (1330), oreillard roux (1326), oreillard gris (1329), sérotine commune (1327), noctule commune (1312), noctule de Leisler (1331), pipistrelle commune (1309), pipistrelle de Kuhl (2016), pipistrelle pygmée (5009), pipistrelle de Nathusius (1317) et autres espèces de chiroptères potentiellement présentes sur site. <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2), hêtraies-chênaies subatlantiques [...] (9130-4), chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3). <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : bâti, forêt pionnière rudérale à orme champêtre et cerfeuil enivrant, chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine, châtaigneraie, haie, plantation de feuillus. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des suivis de gîtes afin de mieux connaître les colonies de chiroptères utilisant les gîtes et aider à leur préservation <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des suivis de gîtes connus d'hiver et d'été. Réaliser des suivis annuels des effectifs de chiroptères sur site. <u>Rechercher de nouveaux gîtes (et des nouvelles espèces de chiroptères d'intérêt communautaire)</u> afin d'améliorer les connaissances sur les zones de quiétude des chiroptères au sein du site <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des inventaires de gîtes à chiroptères : rechercher de nouveaux gîtes non référencés sur site et en périphérie. Faire des prospections de gîtes. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS1. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS1. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA, Propriétaires			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Rechercher des financements lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de gîtes ayant bénéficié d'un suivi		Tous gîtes connus		
Nb d'individus observés au sein des gîtes suivis		Stagnant ou croissant d'une année à l'autre		
Nb d'étude de recherche de nouveaux gîtes réalisés		Minimum 1 annuel		
Résultats attendus	Augmentation du nombre de gîtes d'accueil connus sur le site et le nombre de données d'observations au sein de ces gîtes. Bon état de conservation visé pour les chiroptères du site.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)				

(OO) 1.2	Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	Priorité ***		
PR3 Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux ouverts en faveur des chiroptères				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308) 		<ul style="list-style-type: none"> Prairies fauchées [...] (6510-3, 6510-4, 6510-6, 6510-7) Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches [...] (6230-3) Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques [...] (6210-36) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : rhinolophe euryale (1305) si ré-inventorié sur site, murin de Daubenton (1314), murin de Brandt (1320), murin de Natterer (1322), murin à moustaches (1330), oreillard roux (1326), oreillard gris (1329), sérotine commune (1327), noctule commune (1312), noctule de Leisler (1331), pipistrelle commune (1309), pipistrelle de Kuhl (2016), pipistrelle pygmée (5009), pipistrelle de Nathusius (1317) et autres espèces de chiroptères potentiellement présentes sur site. <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : Ø <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : prairie pâturée à ray-grass commun et crête à crêtes, prairie pâturée à luzule champêtre et crête à crêtes, prairie tondu régulièrement à fétuque rouge et crête capillaire, bosquet. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux ouverts et semi ouverts en faveur des chiroptères afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires au cycle de vie des chiroptères</u> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir et accompagner vers des pratiques de fauche ou de pâture des prairies mésophiles et humides du site. Tendre et accompagner vers une gestion extensive des prairies mésophiles en incitant à la limitation d'intrants. Préserver, restaurer et entretenir les milieux d'intérêt communautaire ouverts et semi-ouverts (bocagers). Mettre en œuvre des actions de préservation en lien avec le Plan national d'action (PNA) chiroptères afin d'assurer des actions pertinentes de conservation de l'espèce à une échelle plus grande. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR3. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR3. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux ouverts et bocagers du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Chambre d'agriculture de l'Allier, FNSEA Allier, SJA Allier			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, FCEN, LPO AURA, FNE Allier, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation et MAEC</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Animer un PAEC sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'hectares de milieux ouverts ayant bénéficié d'un outil Natura 2000 (MAEc, Charte, Contrat)		Minimum 10 hectares		
Linéaires arborés plantés ou restaurés		Minimum 500 m		
Nb de projets répondant aux objectifs PNA chiroptères mis en place		60%		
Résultats attendus		Une augmentation en surface et en diversité des habitats ouverts, faisant l'objet d'une gestion agro-environnementale favorable aux exigences de chasse des espèces de chiroptères.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)				

(OO) 1.2	Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	Priorité ***		
PR4	Maintien et création de corridors d'obscurité afin d'éviter les obstacles aux déplacements des chiroptères			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308), etc. 		<ul style="list-style-type: none"> Tout habitat dont : prairies fauchées (6510-3, 6510-4, 3510-6, 6510-7), forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91F0), hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2), hêtraies-chênaies subatlantiques [...] (9130-4), chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3), etc. 		
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et créer des corridors écologiques et d'obscurité afin d'éviter les obstacles à leurs déplacements <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les agriculteurs, propriétaires et forestiers à pratiquer un entretien raisonnable des haies et linéaires boisés. Veiller à la bonne conciliation du développement de projets éoliens avec les déplacements de chauves-souris. Restaurer les linéaires bocagers dégradés et réaliser des plantations. Mettre en place et conforter une trame noire en limitant les éclairages publics ou en mettant en place une gestion différenciée de l'éclairage public (limitation du nombre de mâts, réduction de la hauteur des mâts, suppression de points lumineux ou relanternage compatible avec les enjeux biodiversité, etc.). Mettre en œuvre des actions de préservation en lien avec le Plan national d'action (PNA) chiroptères afin d'assurer des actions pertinentes de conservation de l'espèce à une échelle plus grande. Actions transversales <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR4. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR4. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux au sein du site Natura 2000 (+ cf. cartographie Durand, 2017)			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, FCEN, LPO AURA, FNE Allier, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> Animation <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Mesure foncière <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. Contractualisation et MAEC <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Animier un PAEc sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de projets répondant aux objectifs PNA chiroptères mis en place		60%		
Nb de projets sur les énergies renouvelables intégrant l'enjeu chauves-souris ou ayant abouti à une demande de dérogation à la protection des espèces		Tous		
Résultats attendus		Un maillage bocager et des corridors écologiques suffisamment denses et fonctionnels pour permettre un déplacement sécuritaire des espèces.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)				

(OO) Multiples	Mesure permettant de répondre à plusieurs OO	Priorité ***		
CS2	Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des habitats (d'espèces) et des habitats d'intérêt communautaire			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308), etc. Loutre d'Europe (1355) Castor d'Eurasie (1337) Lucane cerf-volant (1083) Grand capricorne (1088) Sonneur à ventre jaune (1193) Triton crêté (1166) Bouvière (1134) Chabot (1163) Cuivré des marais (1060) 		<ul style="list-style-type: none"> Tout habitat d'espèces ci-contre dont : prairies fauchées (6510-3, 6510-4, 3510-6, 6510-7), forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0), hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2), hêtraies-chênaies subatlantiques [...] (9130-4), chênaies-ormaises à frêne oxyphylle (91F0-3), etc. Tout habitat d'intérêt communautaire 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Lézard des souches (1261), lézard des murailles (1256), lézard vert (5179), grenouille agile (1209), rainette verte (1203), chat forestier (1363), crapaud calamite (6284), etc. <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : Ø <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : bâti, forêt pionnière rudérale à orme champêtre et cerfeuil enivrant, chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine, châtaigneraie, haie, plantation de feuillus, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Réaliser des cartographies des habitats (d'espèces) et des habitats naturels d'intérêt communautaire</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Suivre les habitats naturels d'espèces (dont chiroptères). Mettre à jour la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 afin de voir l'évolution des habitats naturels et de leur conservation sur une décennie. ➢ Réaliser des synthèses de suivis des habitats. ➢ Mettre en place un suivi participatif photographique des habitats (possiblement pour tout public le long d'itinéraire de randonnée). ➢ Suivre les habitats naturels d'intérêt communautaire. ➢ Participer et mettre en œuvre des études en lien avec les PNA chiroptères, loutre, sonneur à ventre jaune et papillons de jour afin que le site puisse aider à améliorer les connaissances générales sur ces espèces. ❖ <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS2. ➢ La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS2. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, GMA, FDPPMA Allier, FCEN, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CBNMC, CSA, CEN Allier, bureaux d'étude			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. ➢ Rechercher des financements lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de cartographie des habitats		Minimum 1		
Résultats attendus	Amélioration de l'état des connaissances sur les habitats d'espèces. Amélioration de l'état des connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016), PNA loutre (Kuhn <i>et al.</i> , 2019), PNA sonneur à ventre jaune (Chemin & Gilette, 2011), PNA papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018)				

(OO) 1.2	Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	Priorité ***
----------	--	--------------

CS3 Étude des domaines vitaux et des corridors utilisés par les chiroptères

Espèces d'intérêt communautaire ciblées	Habitats d'intérêt communautaire ciblés
<ul style="list-style-type: none"> Toutes espèces de chiroptères : murin à oreilles échancrées (1321), grand rhinolophe (1304), petit rhinolophe (1303), grand murin (1324), barbastelle d'Europe (1308), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Prairies fauchées [...] mésotrophiques (6510-6) Prairies fauchées [...] eutrophiques (6510-7) Prairies fauchées [...] mésohygrophiles (6510-4) Prairies fauchées [...] thermo-atlantiques (6510-3) Pelouses acidilines subatlantiques sèches [...] (6230-3) Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1) Pelouses calcicoles subatlantiques [...] (6210-36)

Autres cibles

- Espèces d'intérêt communautaire : **rhinolophe euryale (1305)** si ré-inventorié sur site, murin de Daubenton (1314), murin de Brandt (1320), murin de Natterer (1322), murin à moustaches (1330), oreillard roux (1326), oreillard gris (1329), sérotine commune (1327), noctule commune (1312), noctule de Leisler (1331), pipistrelle commune (1309), pipistrelle de Kuhl (2016), pipistrelle pygmée (5009), pipistrelle de Natusius (1317) et autres espèces de chiroptères potentiellement présentes sur site.
- Habitats d'intérêt communautaire : **forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0)**, hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2), hêtraies-chênaies subatlantiques [...] (9130-4), chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3).
- Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire) : prairie pâturée à ray-grass commun et crête à crêtes, prairie pâturée à luzule champêtre et crête à crêtes, prairie tondue régulièrement à fétuque rouge et crépide capillaire, bosquet.

Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions

- ❖ Réaliser des études des domaines vitaux, des corridors de déplacement et des activités de chasse des chiroptères
 - Réaliser des études sur l'utilisation du territoire du site Natura 2000 par les chiroptères (chasse/déplacement).
 - Faire des prospections de nouveaux habitats susceptibles d'accueillir des chiroptères.
 - Étudier les habitats et corridors favorables aux chiroptères afin d'améliorer les connaissances sur les déplacements et les activités des chiroptères au sein du site.
 - Faire des études pour une meilleure compréhension des corridors de déplacement et des habitats de vie des chiroptères sur site.
 - Mettre en œuvre des études scientifiques en lien avec le PNA chiroptères (modélisation de corridors de déplacement, études des domaines vitaux, etc.).
- ❖ Actions transversales
 - La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS3.
 - La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS3.

Mise en œuvre de la mesure

Porteur(s) de l'action	CEN Allier
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CSA, FCEN, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, CEN Allier

Mesures, programmes ou financements mobilisables

- ❖ Animation
 - Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales.
 - Rechercher des financements lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.)

Modalités de suivi des mesures

Indicateurs de réalisation (métrique)	Niveau souhaité
Nb de suivis réalisés visant des chiroptères d'intérêt communautaire et leur utilisation de l'espace	Minimum 1
Nb d'études portant sur les corridors et habitats de vie des chiroptères d'intérêt communautaire	Minimum 1
Nb d'études menées en concordance avec les objectifs du PNA chiroptères	80%
Résultats attendus	Amélioration de l'état des connaissances sur l'usage du territoire par les chiroptères d'intérêt communautaire et sur la fonctionnalité des trames et corridors.
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets	
PNA chiroptères (FCEN & MEEM, 2016)	

(OO) 2.1	Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	Priorité *		
PR5	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Loutre d'Europe (1355) Castor d'Eurasie (1337) 		<ul style="list-style-type: none"> Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) Ormaie-frênaie-chênaie à épiaire des forêts (91F0-3) <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (3270-1) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : aulnaies-frênaies à laîche espacées de petits ruisseaux (91E0-8), plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1), rivières à renoncules oligo-mésotrophes [...] (3260-4). <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : eau libre courante, alliance des aulnaies-frênaies à aulne blanc, eau libre stagnante, mégaphorbiaie à ortie dioïque et liseron des haies, plantation de peupliers. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux humides et aquatiques favorables à la loutre et au castor afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir et restaurer les milieux favorables à la loutre et au castor, par exemple : restauration des milieux rivulaires (dont ripisylves), création de mares, végétalisation des berges, création de frayères, installations de passes à poissons, etc. Participer si besoin à l'installation des aménagements servant d'abris aux loutres (ex. catiches, etc.) dans les zones pertinentes. Proposer des adaptations de la gestion des ripisylves sur les linéaires où les espèces sont présentes, par exemple : préconiser des enlèvements raisonnés des embâcles, pour les zones de marquage du territoire par la loutre et pour les barrages par le castor. Mettre en œuvre des actions préconisées dans le PNA loutre, par exemple : mettre en place des zones de quiétude pour l'espèce : dans le cadre de l'Opération « Havre de Paix » pour la loutre d'Europe à l'échelle nationale : www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR5. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR5. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Aumance et milieux aquatiques et rivulaires associés			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	GMA, SFEPM, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, CC du Pays de Tronçais, FDPPMA Allier			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	GMA, SFEPM, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Linéaire de ripisylves et milieux rivulaires concernés par les actions de préservation et de restauration		Minimum 500 m		
Surfaces de milieux favorables concernées par la mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion		Minimum 2 hectares		
Nb d'actions menées en concordance avec les objectifs du PNA loutre		80%		
Résultats attendus	Des habitats aquatiques, rivulaires et humides diversifiés, fonctionnels et favorables au cycle de vie de la loutre d'Europe et du castor d'Eurasie. Des acteurs publics de la gestion de l'eau des milieux aquatiques et des infrastructures de transport sensibilisés aux risques et aux besoins pour ces espèces. Consolidation des populations de loutre d'Europe et de castor d'Eurasie sur le site Natura 2000.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA loutre (Kuhn <i>et al.</i> , 2019)				

(OO) Multiples	Mesure permettant de répondre à plusieurs OO	Priorité ***		
CS4 Amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire (hors chiroptères)				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Loutre d'Europe (1355), castor d'Eurasie (1337) Lucane cerf-volant (1083), grand capricorne (1088) Sonneur à ventre jaune (1193), triton crêté (1166) Bouvière (1134), chabot (1163) Cuivré des marais (1060) Autres espèces 		<ul style="list-style-type: none"> ∅ 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Lézard des souches (1261), lézard des murailles (1256), lézard vert (5179), grenouille agile (1209), rainette verte (1203), chat forestier (1363), crapaud calamite (6284) et potentiels : lamproie de Planer (1096), écrevisse à pieds blancs (1092), apollon (1057), alyte accoucheur (1191) + grand-duc d'Europe (Directive Oiseaux), etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Réaliser de nouveaux inventaires de ces espèces afin de mieux connaître leur dynamique de populations et aider à leur préservation</u> <ul style="list-style-type: none"> Suivre les espèces inscrites à l'annexe de la Directive Habitats Rechercher de nouvelles espèces d'intérêt communautaire Participer et mettre en œuvre des études en lien avec le PNA loutre, le PNA sonneur et la PNA papillons de jour afin que le site puisse aider à améliorer les connaissances générales sur ces espèces. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS3. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS3. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	GMA, SFEPM, LPO AURA, CRPF AURA, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais, CSRPN AURA, FDPPMA Allier, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), Société scientifique du Bourbonnais, OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	GMA, SFEPM, LPO AURA, OFB, ONF, FDPPMA Allier, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Rechercher des financements auprès de l'Agence de l'eau (demandes de subvention) et lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'inventaires et de suivis réalisés		Minimum 1 par espèce		
Nb d'étude menées en lien avec les divers PNA		Minimum 1 par PNA		
Résultats attendus	Meilleure connaissance des populations de loutre d'Europe et de castor d'Eurasie et de leurs habitats. Ciblage efficient des mesures de restauration des habitats favorables à la loutre d'Europe et au castor d'Eurasie. Présence repérée de traces d'émergence de lucane cerf-volant et de grand capricorne sur les boisements, haies et arbres isolés présents sur le site. Identification de nouveaux habitats et populations de sonneur à ventre jaune et de triton crêté. Meilleure connaissance des facteurs limitant la présence de la bouvière et du chabot. Augmentation du nombres d'espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site. Augmentation du nombre de données d'observation. Meilleure connaissance des enjeux du site Natura 2000.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA loutre (Kuhn <i>et al.</i> , 2019), PNA sonneur à ventre jaune (Chemin & Gilette, 2011), PNA papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018)				

(OO) 2.2	Améliorer les conditions d'accueil du lucane cerf-volant et du grand capricorne	Priorité **		
PR6	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Lucane cerf-volant (1083) Grand capricorne (1088) Chat forestier (1363) Triton crêté, phase terrestre (1166) 		<ul style="list-style-type: none"> Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2) Hêtraies-chênaies subatlantiques [...] à chèvrefeuille (9130-4) Chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> Espèces d'intérêt communautaire : Ø Habitats d'intérêt communautaire : Ø Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire) : chênaie pédonculée-frênaie à pulmonaire affine, haie, plantation de feuillus, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux forestiers et bocagers favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires au cycle de vie des coléoptères saproxylques <ul style="list-style-type: none"> Accompagner à la plantation et la restauration de haies, y compris le maintien d'arbres morts (pour le lucane). Accompagner à la replantation d'arbres isolés (chênes) pour maintenir une capacité d'accueil de ces espèces (soit maintenir le nombre d'arbres isolés sur site en prévoyant une succession pour les arbres dépréssants) pour le grand capricorne. Accompagner à la formation et à l'entretien d'arbres têtards. Prévoir des actions permettant d'accompagner la maturation et la senescence des vieux arbres isolés et des forêts. Actions transversales <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR6. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR6. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux forestiers et bocagers au sein du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	LPO AURA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, CRPF AURA, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	LPO AURA			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> Animation <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Mesure foncière <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. Contractualisation et MAEc <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Réflexion sur la mise en œuvre de MAEC à destination des coléoptères saproxylques (et des chiroptères). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Linéaire de haies plantées ou restaurées		Minimum 500 m		
Nb d'arbres isolés plantés		Minimum 5		
Surfaces de contrats forestiers mis en œuvre		Minimum 1 hectare		
Nb d'assistance techniques vieux arbres ou arbres têtards réalisées		Sur demande		
Nb d'actions de sensibilisation menées		Minimum 1 annuelle		
Résultats attendus	Présence sur le site Natura 2000, d'habitats boisés, forestiers et bocagers gérés de manière favorable à la senescence des arbres, au maintien d'arbres morts sur pieds ou au sol.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 2.3	Préserver le sonneur à ventre jaune	Priorité **		
PR7	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> • Sonneur à ventre jaune (1193) 		<ul style="list-style-type: none"> • Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (6430-1) • Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) • Végétations des lisières forestières [...] héliophiles (6430-6) • Végétations des lisières forestières [...] sciaphiles (6430-7) • Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées [...] (3150-1) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Espèces / Habitats d'intérêt communautaire</u> : Ø • <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : haie 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux fréquentés par le sonneur à ventre jaune (ornières, milieux bocagers et écotones forestiers) afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires au cycle de vie de l'espèce</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en œuvre des actions de (re)creusement de mares forestières pour favoriser la reproduction des populations. ➢ Planifier une concertation pour le comblement d'ornières sur des chemins à forte fréquentation pour limiter les écrasements de l'espèce et recréer des vieilles ornières sur les chemins peu fréquentés ou hors sentiers. ➢ Accompagner les propriétaires de mares bocagères et forestières pour leur entretien et préservation (cf. mesure TR1) ➢ Mettre en œuvre des actions de préservation en lien avec le Plan national d'action (PNA) sonneur à ventre jaune afin d'assurer des actions pertinentes de conservation de l'espèce à une échelle plus grande. ❖ <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR7. ➢ La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR7. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	Tous milieux forestiers et bocagers au sein du site Natura 2000			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CEN Allier			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	LPO AURA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, CRPF AURA, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais, ONF, FDPPMA Allier, FDC Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. ❖ <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. ❖ <u>Contractualisation et MAEc</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). ➢ Animer un PAEC sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de mares forestières restaurées ou créées		Minimum 3		
Nb d'accompagnement de propriétaires ou gestionnaire réalisés en faveur du sonneur à ventre jaune		Sur demande		
Nb d'actions réalisées en concordance avec les objectifs du PNA sonneur à ventre jaune		80%		
Résultats attendus		Réseau de mares forestières et bocagères favorables au sonneur à ventre jaune et accueillant des individus.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA sonneur à ventre jaune (Chemin & Gilette, 2011) - en révision pour la période 2019-2029				

(OO) 2.4	Préserver le triton crêté et la rainette verte	Priorité **		
PR8	Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté et à la rainette verte afin de préserver les habitats nécessaires à leur cycle de vie			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> • Triton crêté (1166) • Rainette verte (1203) • Grenouille agile (1209) • Crapaud calamite (6284) • Alyte accoucheur (1191) 		<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'eau eutrophes [...] (3150-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : grenouille agile (1209), lézard des souches (1261), lézard des murailles (1256), lézard vert (5179) • <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) • <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : eau libre stagnante, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux humides et aquatiques favorables au triton crêté afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires au cycle de vie de l'espèce</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Prévoir des actions de restauration/création d'un réseau de mares (relativement profondes, avec une majorité de pentes douces, pourvues d'une abondante végétation et ensoleillées) pour favoriser la reproduction des populations. ➢ Favoriser la connexion entre les mares par le maintien de bandes enherbées et de haies (bocagères). ➢ Accompagner la gestion des parcelles en lien avec le réseau de mares, par la mise en enclos, l'évolution de pratiques agricoles et par la création ou le maintien de tas de bois, bosquets et tas de pierres pour trouver refuge (<i>hibernaculum</i>, servant aussi aux reptiles comme le lézard des murailles ou le lézard des souches). ➢ Accompagner les propriétaires de mares pour leur entretien et préservation (cf. mesure TR1) ❖ <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR8. ➢ La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR8. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux humides (et aquatiques) au sein du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	LPO AURA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, CRPF AURA, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais, ONF, FDPPMA Allier, FDC Allier			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	LPO AURA, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. ❖ <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. ❖ <u>Contractualisation et MAEc</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). ➢ Animer un PAEC sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de mares restaurées et/ou créées		Minimum 3		
Nb de propriétaires, agriculteurs accompagnés sur la gestion des parcelles accueillant une mare		80%		
Surface de milieux bocager, prairiaux gérées favorablement pour le triton crêté		Minimum 500 m ²		
Résultats attendus		Réseau de mares, plans d'eau et zones bocagères favorables au triton crêté et accueillant des individus.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 2.5	Préserver la bouvière et le chabot	Priorité *		
PR9 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Bouvière (1134) Chabot (1163) Lamproie de Planer (1096) Écrevisse à pieds blancs (1092) 		<ul style="list-style-type: none"> Plans d'eau eutrophes [...] (3150-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Lamproie de Planer (1096), écrevisse à pieds blancs (1092) –potentiels <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : eau libre courante, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques liées aux milieux aquatiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner et mettre en œuvre une restauration/gestion des milieux aquatiques en favorisant, dans les cours d'eau, la présence de fonds rocheux (zones de galets et de sable) permettant une frayère à poissons. Accompagner et mettre en œuvre la préservation des zones de radier pour favoriser l'oxygénation de l'eau favorable au chabot. Favoriser la préservation des moules d'eau douce (<i>Unio crassus</i>) permettant la conservation de la bouvière qui est dépendante de leur présence pour y pondre ses œufs. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR9. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR9. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux aquatiques au sein du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier, FDPPMA Allier, collectivité géomorphe			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	FDPPMA Allier, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	FDPPMA Allier, Communauté de communes du Pays de Tronçais (acteurs GEMAPI)			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Linéaire de milieux aquatiques ayant fait l'objet d'une restauration/gestion favorable à la bouvière et au chabot		Minimum 500 m		
Résultats attendus		Cours d'eau à la morphologie diversifiée, présentant des populations d' <i>Unio crassus</i> suffisantes pour la bonne reproduction de l'espèce.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 2.5	Préserver la bouvière et le chabot	Priorité **		
CS5 Évaluation de la qualité de l'eau				
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Bouvière (1134) Chabot (1163) Lamproie de Planer (1096) Écrevisse à pieds blancs (1092) 		<ul style="list-style-type: none"> Plans d'eau eutrophes [...] (3150-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Triton crête (1166), lamproie de Planer (1096), écrevisse à pieds blancs (1092) –potentiels <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : eau libre courante, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> Realiser des études spécifiques permettant d'évaluer la qualité de l'eau de l'Aumance et du réseau de plans d'eau <ul style="list-style-type: none"> Se coordonner pour une étude globalisée sur la qualité des eaux par une analyse écotoxicologique. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS5. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS5. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteurs de l'action	CEN Allier			
Partenaires	FDPPMA Allier, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA			
Maîtrise d'œuvre	FDPPMA Allier, bureaux d'étude			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Rechercher des financements auprès de l'Agence de l'eau (demandes de subvention) et lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'étude de la qualité de l'eau		Minimum 1		
Résultats attendus	Meilleure connaissance des facteurs limitant la présence de la bouvière et du chabot.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 2.5	Préserver la bouvière et le chabot	Priorité **		
CS6	Inventaire des mollusques d'eau douce dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Bouvière (1134) Chabot (1163) 		<ul style="list-style-type: none"> Plans d'eau eutrophes [...] (3150-3) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Triton crêté (1166), lamproie de Planer (1096), écrevisse à pieds blancs (1092) –potentiels <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : plans d'eau eutrophes avec végétation enracinées avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) <u>Habitats d'espèces (d'intérêt non communautaire)</u> : eau libre courante, etc. 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Réaliser des études spécifiques permettant de confirmer ou non la présence de mollusques d'eau douce nécessaire à la bouvière</u> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des études sur la présence des mollusques d'eau douce (moules, etc.) dont la bouvière est dépendante pour sa reproduction. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS6. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS6. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteurs de l'action	CEN Allier			
Partenaires	FDPPMA Allier, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Société scientifique du Bourbonnais, CSRPN AURA			
Maîtrise d'œuvre	FDPPMA Allier, bureaux d'étude			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. Rechercher des financements auprès de l'Agence de l'eau (demandes de subvention) et lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'inventaire des mollusques d'eau douce réalisé		Minimum 1		
Résultats attendus	Meilleure connaissance des facteurs limitant la présence de la bouvière			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 2.6	Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire	Priorité *		
PR10	Proposition et mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire (incluant les potentielles)			
Espèces d'intérêt communautaire ciblées		Habitats d'intérêt communautaire ciblés		
<ul style="list-style-type: none"> Cuivré des marais (1060) Lézard des souches (1261), des murailles (1256) Lézard vert (5179) Coronelle lisse (1283) 		<ul style="list-style-type: none"> Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) Hêtraies-chênaies (9120-2, 9130-4) Chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3) Pelouses calcicoles subatlantiques xériques [...] (6210-36) Prairies fauchées [...] (6510-3, 6510-4, 6510-6, 651-7) Mégaphorbiaies (6430-1, 6430-4) 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces d'intérêt communautaire</u> : Apollon (1057), alyte accoucheur (1191) 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Proposer et mettre en œuvre des bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire afin de préserver (le bon état écologique) des habitats nécessaires à leurs cycles de vie</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions favorables au maintien du <u>cuivré des marais</u> sur site comme maintenir les zones de prairies humides dont le cuivré des marais a besoin pour son cycle de vie ou favoriser un pâturage extensif et/ou des fauches tardives, etc. Mettre en œuvre des actions favorables au maintien du <u>crapaud calamite</u> sur site comme maintenir des conditions d'accueil des sites connus d'occupation de l'espèce (milieux pionniers). Mettre en œuvre des actions favorables au maintien du <u>chat forestier</u> sur site comme des zones de quiétude forestières. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR10. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR10. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Tous milieux (dont humides et thermophiles) au sein du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	FDC Allier, FDPPMA Allier, Communauté de communes du Pays de Tronçais, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Chambre d'agriculture de l'Allier, FNSEA Allier, SJA Allier, Syndicat des propriétaires forestiers du Bourbonnais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	LPO AURA, GMA, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation et MAEc</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Animer un PAEC sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Surface de prairies humides ayant fait l'objet de mesures de restauration/gestion (via les outils et démarches Natura 2000)		Minimum 2 hectares		
Surface de milieux thermophiles ayant fait l'objet de mesures de restauration/gestion (via les outils et démarches Natura 2000)		Minimum 2 hectares		
Résultats attendus	Surfaces de d'habitats de prairies humides constantes ou en augmentation avec une gestion favorable au cuivré des marais et autres espèces d'intérêt communautaires. Maintien de milieux pionniers sur le site. Augmentation des îlots forestiers matures avec une gestion forestière favorable aux enjeux de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				
PNA papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018)				

(OO) 3.1	Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	Priorité ***		
PR11 Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> Pelouses acidiphiles subatlantiques sèches du Nord (6230-3) 		<ul style="list-style-type: none"> Chauves-souris d'intérêt communautaire Reptiles 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1), pelouses calcicoles subatlantiques xériques [...] (6210-36), prairies fauchées [...] (6510-3, 6510-4, 6510-6510-7), pelouses pionnières continentales et subatlantiques [...] (8230-4), pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif central (8230-2) 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Conserver et restaurer les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts afin de préserver (le bon état écologique) des habitats ouverts (agropastoraux et rocheux)</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et accompagner des pratiques favorables à la conservation des habitats ciblés (fauche, pâturage, broyage des ligneux pour les landes). Mettre en œuvre des actions de restauration des habitats ciblés par le biais de contrats Natura 2000 adaptés aux enjeux. Inscrire ces habitats dans la liste des milieux pouvant servir de semences locales dans les programmes « Vraies Messicoles » et « Végétal local » des Conservatoires botaniques nationaux. Réaliser des chantiers relatifs à la gestion des espèces exotiques envahissantes. Préconiser une limitation/un encadrement de l'usage des produits phytosanitaires. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR9. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR9. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire 6230			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	Chambre d'agriculture de l'Allier, FNSEA Allier, SJA Allier, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CEN Allier, CBNMC, propriétaires, agriculteurs			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation et MAEC</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Animer un PAEc sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Surface d'habitat d'intérêt communautaire ouverts ayant fait l'objet de restauration ou d'entretien favorable (via des outils Natura 2000)		Minimum 1 hectare		
Nb d'accompagnements à la restauration/gestion d'habitat d'intérêt communautaire réalisés		Sur demande		
Résultats attendus	Maintien ou augmentation des habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts présents sur le site Natura 2000 en bon état de conservation.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 3.1	Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	Priorité *		
CS7 Amélioration des connaissances sur les espèces exotiques envahissantes				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés	Espèces d'intérêt communautaire ciblées			
• Ø	• Ø			
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Réaliser un inventaire des espèces exotiques envahissantes</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Connaitre la répartition et les impacts des espèces végétales exotiques envahissantes ➢ Connaitre la répartition et les impacts des espèces animales exotiques envahissantes ❖ <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de CS7. ➢ La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de CS7. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	CBNMC, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CBNMC, FDC Allier, FDPPMA Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. ➢ Rechercher des financements lors d'appels à projet (Office français de la biodiversité, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.) 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)	Niveau souhaité			
Nb d'inventaire relatif aux espèces exotiques envahissantes	Minimum 1			
Résultats attendus	Connaissance régulièrement actualisée sur l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts. Identification des besoins d'intervention pour la restauration et/ou le maintien.			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 3.1	Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	Priorité **		
PR12 Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> Forêts alluviales à aulne glutineux et frêne (91E0) 		<ul style="list-style-type: none"> Sonneur à ventre jaune (1193) Lucane cerf-volant (1083) Grand capricorne (1088) Chauves-souris d'intérêt communautaire 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> Habitats d'intérêt communautaire : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx (9120-2), hêtraies-chênaies subatlantiques à mélisque ou à chèvrefeuille (9130-4), chênaies-ormaies à frêne oxyphylle (91F0-3) 				
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Conserver et restaurer les habitats naturels forestiers d'intérêt communautaire afin de préserver leur bon état écologique</u> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les projets sylvicoles potentiels pour le maintien du cortège floristique. Promouvoir et mettre en œuvre des contrats forestiers ou chartes. Mener des actions de sécurisation foncière ou d'usage de parcelles abritant des habitats d'intérêt communautaire forestiers. Réaliser des chantiers relatifs à la gestion des espèces exotiques envahissantes. S'assurer de la préservation du réseau hydrographique de toute activité anthropique pouvant participer à sa dégradation (pour la conservation des forêts alluviales), par exemple pour les travaux visant à réguler les niveaux d'eau ou artificialiser les berges. Prévoir une formation à destination des gestionnaires privés pour les sensibiliser à l'enjeu chauves-souris. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La mesure TR1 sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR12. La mesure TR2 sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR12. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire 91E0			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	ONF, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais, CRPF AURA, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, ONF, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	Propriétaires forestiers, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Bourbonnais, CRPF AURA, ONF			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion par exemple) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires. <u>Contractualisation</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire forestiers concernés par des chartes ou contrats natura 2000		30%		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire faisant l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage visant leur conservation		50%		
Nb d'actions de gestion des espèces exotiques envahissantes menées		Minimum 1		
Nb de propriétaires forestiers accompagnés pour la préservation des habitats d'intérêt communautaire		Sur demande		
Résultats attendus		Maintien ou augmentation des surfaces d'habitats forestiers d'intérêt communautaire en bon état de conservation.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 3.3	Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire	Priorité *		
PR13 Préservation et restauration des autres habitats naturels d'intérêt communautaire				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes [...] (3150-3) Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (6430-1) Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (6430-4) <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodion rubri</i> (hors Loire) (3270-1) 		<ul style="list-style-type: none"> Sonneur à ventre jaune (1193) Triton crêté (1166) Grenouille agile (1209), Rainette verte (1203) Poissons d'intérêt communautaire 		
Autres cibles				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Habitats d'intérêt communautaire</u> : végétations des lisières forestières [...] héliophiles à semi-héliophiles (6430-6), végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7), plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1), rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques (3260-4). 				
Contenu technique				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Conserver et restaurer les habitats naturels d'intérêt communautaire afin de préserver leur bon état écologique</u> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les propriétaires et exploitants agricoles à la préservation des milieux humides (évitement de drainage et de la fermeture du milieu pour les mégaphorbiaies, préservation de périodes d'étiage favorables aux cortège floristiques des milieux exondés, etc.). Accompagner les propriétaires à la préservation des milieux aquatiques (restauration de mares et de plans d'eau par des actions de mise en assec, curage, non introduction de faune piscicole dans les mares, etc.). Réaliser des chantiers relatifs à la gestion des espèces exotiques envahissantes. <u>Actions transversales</u> <ul style="list-style-type: none"> La <u>mesure TR1</u> sur les évaluations d'incidence et les expertises techniques et scientifiques contribuera aux objectifs de PR11. La <u>mesure TR2</u> sur les actions de communication, de sensibilisation et de valorisation contribuera aux objectifs de PR11. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Localisation	Localisation de tous les autres habitats naturels d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000			
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	FDPPMA Allier, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB, CD Allier, Commune de Hérisson, Communauté de communes du Pays de Tronçais			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	Propriétaires, agriculteurs, FDPPMA Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique et les actions transversales. <u>Mesure foncière</u> <ul style="list-style-type: none"> Parvenir à une maîtrise d'usage (convention de gestion) ou une maîtrise foncière en lien avec les propriétaires, si besoin. <u>Contractualisation et MAEc</u> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre la contractualisation (assistance technique et administrative des signataires, suivi des opérations contractualisées, bilan des mesures souscrites, etc.). Rappel des outils mobilisables en annexe (Annexe V). Animer un PAEC sur le territoire du site Natura 2000 et proposer à la contractualisation des mesures permettant l'amélioration de milieux prairiaux humides, des milieux ouverts et des infrastructures agro-écologiques. 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire humides concernés par des chartes ou des contrats Natura 2000		Non défini		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire humides faisant l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage		50%		
Nb d'action de gestion des espèces exotiques envahissantes		Minimum 1		
Nombre de projets de préservation et de gestion d'habitats d'intérêt communautaire humides accompagnés		Minimum 1		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire aquatiques concernés par des chartes ou des contrats Natura 2000		Minimum 500 m ²		
Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire aquatiques faisant l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage		20%		
Nombre de projets de préservation et de gestion d'habitats d'intérêt communautaire aquatiques accompagnés		Minimum 1		
Résultats attendus		Maintien ou augmentation des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire humides et aquatiques en bon état de conservation sur le site Natura 2000.		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				

(OO) 4.1	Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site	Priorité /		
TR1	Incidence, veille réglementaire, expertise et adéquation aux politiques publiques			
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> Tous 		<ul style="list-style-type: none"> Toutes 		
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<p>❖ <u>Apporter une expertise technique et scientifique notamment auprès des porteurs de projets et des services instructeurs de l'État en vue de préserver la biodiversité et le patrimoine naturel du site (espèces et habitats d'intérêt communautaire)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Répondre aux avis des services instructeurs en assurant une expertise scientifique et technique. ➢ Accompagner les activités et les projets soumis à évaluation d'incidences. ➢ Suivre les études d'incidence, réaliser le suivi des plans simples de gestion ou annexes vertes. ➢ Conseiller les collectivités et les porteurs de projets pour la réalisation des évaluations d'incidence. ➢ Assister à la rédaction de cahiers des charges. ➢ Répondre aux diverses sollicitations concernant le site Natura 2000. ➢ Accompagner les maîtres d'œuvre pour le montage de projets et d'actions. ➢ Faire de la concertation et de l'information du public, des acteurs socio-professionnels et des décideurs politiques (notamment sur les obligations réglementaires et la promotion des outils Natura 2000). ➢ Accompagner les acteurs forestiers, agricoles sur les thématiques Natura 2000. ➢ Apporter une expertise scientifique et technique auprès de la Région dans la mise en œuvre de sa compétence Natura 2000. ➢ Mener des actions de sécurisation foncière ou d'usage de parcelles abritant des habitats d'intérêt communautaire 				
<p>❖ <u>Veiller à la bonne adéquation avec les politiques publiques pour une meilleure efficience de la réalisation des actions à l'échelle territoriale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Veiller à la bonne articulation du DOCOB avec les politiques publiques. ➢ Effectuer une veille foncière, notamment sur les milieux sensibles pour permettre d'envisager des acquisitions ou une gestion conservatoire par convention. ➢ Recherche d'objectifs communs entre les mesures des différents programmes pouvant être atteints grâce à des actions communes. ➢ Représenter le site Natura 2000 et les enjeux en présence lors de réunions ayant attrait à la mise en œuvre d'autres politiques publiques. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, GMA, LPO AURA, FDPPMA, FDC Allier, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<p>❖ <u>Animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique (animation globale du DOCOB). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'avis rendus auprès des services instructeurs (État)		Sur demande (100%)		
Nb d'accompagnement de porteurs du projet sur les enjeux Natura 2000		Sur demande (100%)		
Nb de réunion(s) de concertation / information organisées sur Natura 2000, les enjeux et actions du DOCOB		Minimum 1 annuelle		
Nb de participation(s) et contribution(s) rendue(s) dans le cadre d'autres politiques publiques		Sur demande (100%)		
Résultats attendus	Meilleure prise en compte des enjeux de préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans les projets d'aménagement réalisés sur le territoire. Diminution des atteintes causées aux espèces et habitats d'intérêt communautaire.			
Budget prévisionnel animation (hors prestations)	A1. Concertation locale : ± 1 050-1 125€/an B3. Conciliation des usages : ± 695-750 €/an A3 : Renforcement de la cohérence des outils : ± 350-375€/an			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				



(OO) 4.2	Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises	Priorité /		
TR2 Communication, information, sensibilisation				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> • Tous 		<ul style="list-style-type: none"> • Toutes 		
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<p>❖ <u>Déployer des actions de communication, d'information et de valorisation auprès des acteurs socio-économiques, du grand public et des scolaires afin d'aider les habitants et usagers à se réapproprier le territoire avec une attention particulière sur la biodiversité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre à jour le site web Natura 2000 dédié : https://gites-herisson.n2000.fr/ ➢ Renforcer la communication entre les partenaires techniques de terrain et les élus du territoire. ➢ Produire de supports de communication divers et variés, publier des articles de presse, etc. ➢ Valoriser les acteurs engagés pour la préservation de la biodiversité (visite auprès des signataires de contrats Natura 2000, etc.) 				
<p>❖ <u>Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des acteurs socio-économiques, du grand public et des scolaires afin que tous les publics puissent connaître et être sensibilisés aux richesses et fragilités du territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en œuvre des outils et démarches de sensibilisation auprès de différents publics (scolaires, élus, gestionnaires, usagers, etc.) ➢ Effectuer des tenues de stands grand public ou des animations pour les scolaires. ➢ Développer des actions de sensibilisation avec les différents acteurs du territoire (Hérisson social club, etc.). 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DRAAF AURA, DDT03), OFB			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CSA, GMA, LPO AURA, FDPPMA Allier, FDC Allier, FNE Allier, CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<p>❖ <u>Animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Promouvoir des outils Natura 2000 (chartes, contrats, etc.). ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique (animation globale du DOCOB). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'outils et de support de communication et de sensibilisation élaborés		Minimum 1		
Nb d'animations scolaires réalisées		Minimum 1 tous les deux ans		
Nb d'articles ou communiqués rédigés pour la presse ou autres publications		Minimum 1 tous les deux ans		
Nb d'animations et d'actions de sensibilisation réalisées à destination du grand public		Minimum 1 tous les deux ans		
Nb de mises à jour du site internet dédié		Minimum 1 annuelles		
Résultats attendus		Meilleure connaissance des enjeux et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site et meilleure connaissance du dispositif Natura 2000 par les acteurs du territoire.		
Budget prévisionnel animation (hors prestations)		B4. Diffusion, sensibilisation : ± 4 525-4 875€/an		
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				



(OO) 4.3	Assurer la gouvernance du site	Priorité /		
TR3 Animation et suivi de Comité de pilotage (COPIL)				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> • Tous 		<ul style="list-style-type: none"> • Toutes 		
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<p>❖ <u>Animer et suivre le comité de pilotage afin d'assurer le lien et le contact avec les acteurs locaux et de mener à bien les actions décidées en concertation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et préparer le comité de pilotage. ➤ Animer une réunion de comité de pilotage. ➤ Présenter le bilan technique et financier annuel en comité de pilotage (actions prévues, réalisées, résultats). ➤ Effectuer de la concertation locale, de la médiation. ➤ Animer des groupes de travail ou des comités techniques éventuels. 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	Membres du COPIL			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CEN Allier			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<p>❖ <u>Animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique (animation globale du DOCOB). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb de COPIL organisés		1 COPIL annuel		
Nb de participants à chaque COPIL (dont acteurs du site)		90% de participation à chaque COPIL		
Résultats attendus	Une gouvernance du site dynamique et impliquée dans les choix de mise en œuvre du DOCOB.			
Budget prévisionnel animation (hors prestations)	A1 : Concertation COPIL : ± 350-375€/an A2. DOCOB : ± 2 085-2 250€/an			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				



(OO) 4.4	Effectuer le suivi administratif et financier du site	Priorité /		
TR4 Suivi technique, rapportage et recherche de financements				
Habitats d'intérêt communautaire ciblés		Espèces d'intérêt communautaire ciblées		
<ul style="list-style-type: none"> • Tous 		<ul style="list-style-type: none"> • Toutes 		
Descriptif des opérations, contenu technique → exemples d'actions				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Suivre la mise en œuvre du DOCOB (par l'animateur Natura 2000, qui est le référent technique et le médiateur du site)</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Programmer le suivi technique et financier des travaux et des mesures. ➢ Prendre en charge la maîtrise d'œuvre de certaines actions. ➢ Identifier, mobiliser et se coordonner avec d'autres structures potentiellement porteuses d'actions. ➢ Effectuer le suivi (technique et financier) de la réalisation des mesures du DOCOB. ➢ Réaliser des projets, études et suivis complémentaires selon les besoins mis en évidence au cours de la mise en œuvre du DOCOB. ❖ <u>Effectuer un rapportage afin d'informer et de contribuer à la mise en œuvre de la Directive Habitats-Faune-Flore à l'échelle européenne</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Réaliser un bilan des actions effectuées et élaborer un rapport d'activités annuel. ➢ Mettre en place un tableau de suivi de la mise en œuvre du DOCOB ➢ Actualiser le tableau de bord. ➢ Effectuer les rapportages auprès de la structure porteuse en charge du pilotage des sites Natura 2000 en région. ❖ <u>Rechercher des financements nécessaires afin de mettre en œuvre les actions du DOCOB (grâce notamment aux dossiers pour l'Agence de l'eau, aux appels à projet divers et variés, aux montages de programmes, etc.)</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Recherche de financements complémentaires. ➢ Réaliser le montage de dossiers nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme (à mettre en parallèle des dispositifs et possibilités de financement). ➢ Effectuer le suivi administratif et financier des sites. ➢ Assurer la bonne articulation avec la structure porteuse (Région Auvergne-Rhône-Alpes). ❖ <u>Évaluer à mi-parcours et réviser le DOCOB à terme en fonction de la démarche Natura 2000 fait l'objet d'une évaluation (prévue par les textes de la Directive Habitats-Faune-Flore) à mi-parcours au bout de 5 ans et une révision du DOCOB au bout de 10 ans (afin notamment de redéfinir le calendrier et le plan de financement des actions)</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Évaluer les actions du DOCOB. ➢ Réaliser un bilan technique et financier des actions menées à mi-parcours. ➢ Réviser le DOCOB au bout de 10 ans (<i>a minima</i> réévaluer le calendrier et le plan de financement des actions). 				
Mise en œuvre de la mesure				
Porteur(s) de l'action	CEN Allier			
Partenaire(s) mobilisable(s) / Financeur(s)	Région Auvergne-Rhône-Alpes, État (DREAL AURA, DDT03), OFB, Agence de l'eau Loire-Bretagne			
Maîtrise d'œuvre mobilisable	CEN Allier, CSA			
Mesures, programmes ou financements mobilisables				
<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Animation</u> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Mettre en place les actions décrites dans le contenu technique (animation globale du DOCOB). 				
Modalités de suivi des mesures				
Indicateurs de réalisation (métrique)		Niveau souhaité		
Nb d'actions mises en œuvre dans le cadre du DOCOB		90%		
Nb de mesures partiellement ou totalement mises en œuvre		Minimum 12		
Remplissage du tableau de bord du DOCOB		Minimum 1 annuel		
Nb de rapport d'activité rédigés		1 annuel		
Montant des financements complémentaires mobilisés pour la mise en œuvre d'actions inscrites au DOCOB		Minimum 1 000 €		
Réalisation du bilan à mi-parcours		1		
Réalisation d'une évaluation du DOCOB avant réactualisation		1		
Résultats attendus	Des actions inscrites au DOCOB mises en œuvre, et dont la réalisation et l'efficacité et la pertinence sont questionnées et portées à la connaissance des décideurs, financeurs et citoyens du niveau local au niveau européen.			
Budget prévisionnel animation (hors prestations)	B5 : Suivi sites : ± 2 085-2 250€/an A4. Rapportage : ± 1 050-1 125€/an A6. Administratif et financier : ± 1 050-1 125€/an			
Commentaires / Lien avec autres programmes ou projets				



6. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AELB, 2023. État écologique 2017 des cours d'eau - Bassin Loire-Bretagne [en ligne]. Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB). Disponible sur : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/bassin-loire-bretagne/zoom-sur-la-qualite-des-eaux-en-loire-bretagne-2020/qualite-des-eaux-en-loire-bretagne.html> (consulté en décembre 2023)

AGRESTE, 2019. Commune de Hérisson [en ligne]. Statistique, évaluation et prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Disponible sur : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saiku/?plugin=true&query=query/open/RA2020_001#query/open/RA2020_001 (consulté en décembre 2023)

ALABERT T., CROQUET V. & COTTAZ C., 2023. Guide méthodologique d'évaluation de plans d'action associées aux stratégies régionales. Conservatoire botanique national méditerranéen et Office français de la biodiversité, 26 p.

ARPARA, 2022. Elaboration des Listes Rouges Régionales Poissons-Ecrevisses, mise à jour des Listes d'espèces déterminantes ZNIEFF (synthèse des résultats). Association régionale de pêche Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA), DREAL AURA, 19 p.

BARRE K., KERBIRIOU C., RAVACHE A., SOTILLO A., ROEMER C., FROIDEVAUX J., LEROUX C., 2023. Prise en compte des impacts de l'éolien sur les chiroptères de la planification des projets à la phase d'exploitation. Rapport final du projet Éolien et chiroptères. ADEME, 87 p.

BAUDOIN A., CHARTENDRAULT V., HETTE-TRONQUART N., KERBIRIOU C., BRUN C., GAY N., BOYMOND C., 2024 [ajout post-relectures]. Guide pour une meilleure intégration des enjeux chiroptères sur les centrales solaires photovoltaïques au sol – Projet PV-Chiros. Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne Rhône-Alpes, Office français de la biodiversité, Compagnie nationale du Rhône et Muséum national d'histoire naturelle, 43 p.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. (coord.), 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales. Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD), Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales (MAAPAR) et Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). *La Documentation française*, 353 p.

BRGM, 2023. Le cycle de l'eau et la recharge des nappes [en ligne]. Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Disponible sur : <https://www.brgm.fr/fr/etat-nappes-eau-souterraine-suivi-assure-brgm> (consulté en décembre 2023).

CBNMC, 2013. Liste rouge de la flore vasculaire d'Auvergne. Conservatoire botanique national du Massif central. Disponible sur : <https://www.cbnmc.fr/uploads/post/116/attachments/liste-rouge-auvergne-web.pdf> (consulté en décembre 2023)

CBNMC, 2023. Le territoire de l'Allier [en ligne]. Conservatoire botanique national du Massif central. Disponible sur : <https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/14-allier/territoire> (consulté en décembre 2023)

CHEMIN S. & GILETTE M. (coord.), 2011. Plan national d'actions en faveur du sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) 2011-2015. ECOTER, DREAL Lorraine & Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. 198 p.

CLAIR M., GAUDILLAT V. & HERARD K. & MORET J., 2005. Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 - Guide méthodologique. Guide du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), 67 p.

CLIMATE DATA, 2023. Climat sur Hérisson (03). ECMWF Data. Réutilisation des données CC BY-NC, Attribution-NonCommercial 4.0 International. Disponible sur : <https://fr.climate-data.org/europe/france/auvergne/herisson-117974/> (consulté en décembre 2023)

CSA, 2023. Les menaces sur les chauves-souris [en ligne]. Chauve-Souris Auvergne. Disponible sur : <https://www.chauve-souris-auvergne.fr/ressources/lencyclopedie/les-menaces/> (consulté en décembre 2023)

DAVID A. & BAILLY C., 2006. Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Rapport de présentation. DPLG Urbanisme et Paysage. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne et Service départemental de l'architecture et du patrimoine de l'Allier (SDAP03), 91 p. Disponible sur : <https://www.mairie-herisson.fr/userfile/fichier-telechargement/1632231572-ZPPAUP-Rapport-de-presentation-2006.pdf>

DEGRAMONT N., MERLANCHON B., GIRARD-CLAUDON J., 2024. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (chauves-souris, reptiles et amphibiens), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 23 p.

DODELIN B. & CALMONT B., 2021. Liste Rouge des coléoptères saproxyliques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 79 p. (+ tableur)

DREAL AURA, 2023. Données cartographiques des sites Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes [en ligne]. Plateforme DatARA, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement AURA. Disponible sur : <https://catalogue.datara.gouv.fr/> (consulté en décembre 2023).

DRIENCOURT A., COSSEMENT B., PILON V. & DEBRABANT C., 2013. Proposition d'une méthode d'évaluation de plan de gestion d'espaces naturel. Syndicat mixte EDEN 62, Pas-de-Calais., 40 p.

DURAND H., 2017a. Éléments chiroptérologiques, Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Chauves-Souris Auvergne, 45 p.

DURAND H., 2017b. Étude des habitats de chasse potentiels autour de la colonie de mise-bas de murin à oreilles échancrées - Site Natura 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Chauve-Souris Auvergne, 14p.

DURET B., 2006. Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » FR 8302021. Conservatoire des Sites de l'Allier.

E6, 2021. Stratégie Air Energie Climat du PCAET. Communauté de communes du Pays de Tronçais, 62 p.

EODD, 2023a. Cartographie des habitats naturels et espèces végétales du site Natura 2000 FR 8302021 – Gîtes de Hérisson. Atlas cartographique. Bureau d'études EODD Ingénieurs conseils, ex-CESAME. 30 p.

EODD, 2023b. Cartographie des habitats naturels et espèces végétales du site Natura 2000 FR 8302021 – Gîtes de Hérisson. Bureau d'études EODD Ingénieurs conseils, ex-CESAME. 95 p.

EPTB LOIRE, 2023. Localisation des prélèvements d'eau autour de la commune de Hérisson [en ligne]. Etablissement Public Loire. Disponible sur : <https://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/cher-amont/sommaire.html> (consulté en décembre 2023)

FAYET M., 2022. Évaluation du 2ème plan de gestion de la réserve de Terres d'Oiseaux. Webinaire – RetEx - Evaluation des Plans de gestion. Office français de la biodiversité (Direction régionale Nouvelle-Aquitaine) & Terres d'oiseaux, 22 p.

FCEN & MEEM, 2016. Plan national d'actions Chiroptères [en ligne]. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Ministère en charge de l'environnement. Disponible sur : <https://plan-actions-chiropteres.fr/> (consulté en décembre 2023)

FDC03, 2012. Schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) de l'Allier. Fédération départementale des Chasseurs (FDC) de l'Allier. 302 p. Disponible sur le lien suivant : <http://www.chasseauvergnehonealpes.com/wp-content/uploads/2018/07/FDC03-SDGC-2012-2018.pdf>

FDPPMA03, 2022. Inventaire piscicole de l'Aumance réalisé dans le cadre de la révision du DOCOB du site N2000 « Gîtes de Hérisson » - Rapport final. Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Allier, 17 p.

GAUMET S., LOLIVE N., LONGCHAMBON L. & MULLER S., 2017. Liste rouge régionale des amphibiens d'Auvergne. Observatoire des Amphibiens d'Auvergne, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 14 p.

GIRARD L., LEMARCHAND C. & PAGES D. 2015, Liste rouge des mammifères sauvages d'Auvergne. Groupe Mammalogique d'Auvergne & Chauve-Souris Auvergne, DREAL Auvergne, 23 p.

GIRARD M. & LAUCOIN V., 2016. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2016. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 11 p.

GIRARD M., 2017. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2017. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 84 p.

GIRARD M., 2018. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2018. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 74 p.

GIRARD M., 2019. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2019. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 23 p.

GIRARD M., 2020. Mise en œuvre du Document d'Objectifs Natura 2000 du site FR 8302021 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson » - Diagnostic de l'éclairage public sur la commune de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, 16 p.

GIRARD M., 2020a. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2020. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 78 p.

GIRARD M., 2020b. Diagnostic de l'éclairage public sur la commune de Hérisson. Mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000 du site FR 8302021 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson ». Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 16 p.

GIRARD M., 2021. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2021. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 23 p.

HOUARD X. & JAULIN S. (coord.), 2018. Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour ». Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028. Office pour les insectes et leur environnement, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Transition écologique et solidaire, 64 p.

INSEE, 2019. Dossier complet – Commune de Hérisson [en ligne]. Institut national de la statistique et des études économiques. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-03127> (consulté en décembre 2023)

JOLY D., BROSSARD T., CARDOT H., CAVAILHES J., HILAL M. & WAVRESKY P., 2010. *Types of climates on continental France, a spatial construction* (Les types de climats en France, une construction spatiale). Cybergéo, 501 : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23155>

KUHN R., SIMONNET F., ARTHUR C. & BARTHELEMY V., 2019. Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) 2019-2028. SFEPM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers. 89 p.

LAUCOIN V. & RATIÉ A., 2015. Caractérisation et évaluation de l'état de conservation des éboulis siliceux et landes du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ». Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 26 p.

LAUER M. & TILLON L., 2023. Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables. Centre national de la propriété forestière (CNPF-IDF) et Office national des forêts (ONF), 64 p. ISBN : 978-2-916525-89-1

LAURENT G. & MORTREUX S., 2012. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2012. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 25 p.

LAURENT G., 2013. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2013. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 27 p.

LAURENT G., 2014. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2014. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 22 p.

LAURENT G. & SOISSONS A., 2013. Document d'objectifs du site Natura 2000 Gîtes à chauves-souris « Contreforts et Montagne bourbonnaise ». Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 187 p.

LEGRAND R., GALAND N., BERNARD M., BERNARD T., BOITIER E., FONBONNAT J., GIOSA P. & HEYRMAN E., 2000. Projet de zone Natura 2000 Chauves-souris. Fiches de sites-Allier. Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne, Chauve-Souris Auvergne, 45 p.

MARATRAT K., 2020, Suivi des gîtes de parturition de *Myotis emarginatus* – Saison estivale 2020. Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8303021). Chauve-Souris Auvergne, 4 p.

MARATRAT K., 2021, Suivi des gîtes de parturition de *Myotis emarginatus* – Saison estivale 2021. Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8303021). Chauve-Souris Auvergne, 4 p.

METEO-FRANCE, 2023. ClimaDiag commune de Hérisson (03) [en ligne]. Météo-France, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Disponible sur : <https://meteofrance.com/climadiag-commune> (consulté en décembre 2023)

MEYER L., 2018b. Eléments chiroptérologiques, Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8302021). Chauve-Souris Auvergne, 50 p.

MEYER, L., 2018a, Suivi des gîtes de parturition de *Myotis emarginatus* – Saison estivale 2018. Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8303021). Chauve-Souris Auvergne, 3 p.

MEYER, L., 2019, Suivi des gîtes de parturition de *Myotis emarginatus* – Saison estivale 2019. Site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (FR 8303021). Chauve-Souris Auvergne, 3 p.

MNHN, 2023. Les populations de chauves-souris françaises en déclin [en ligne]. Résultats du protocole Vigie-Chiro. Muséum national d'histoire naturelle. Disponible sur : <https://www.vigienature.fr/fr/actualites/populations-chauves-souris-francaises-declin-3681> (consulté en décembre 2023)

MOINE L., SCE, PRIMAT E. & LA TRACE, 2022. Révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 8201756 « Parties sommitales et Hautes-Chaumes du Forez ». Loire Forez agglomération, 193 p.

MTES, 2019. Guide relatif à la gestion des sites Natura 2000 majoritairement terrestres - Mise en place des comités de pilotage, élaboration et mise en œuvre des documents d'objectifs. Ministère de la transition écologique et solidaire, 223 p.

NEAU A., 2020. Diagnostic des alignements de platanes à Hérisson. Chauve-Souris Auvergne, 32 p.

OFB (coord.), 2023a. Cahier technique n°88 - Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels - Outils de gestion et de planification [en ligne]. Office français de la biodiversité, Réserves naturelles de France, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels régionaux, Ligue pour la protection des oiseaux, UMS PatriNat et collaborateurs. Cahiers techniques n°88. Disponible sur : <http://ct88.espaces-naturels.fr/> (consulté en décembre 2023)

OFB (coord.), 2023b. Centre de ressources Natura 2000 [en ligne]. Office français de la biodiversité, Réserves naturelles de France, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des Parcs naturels

régionaux, UMS PatriNat et collaborateurs. Centre de ressources. Disponible sur : <https://www.natura2000.fr/> (consulté en décembre 2023)

OFB (coord.), 2023c. Naïades, Données sur la qualité des eaux de surface [en ligne]. Office français de la biodiversité, Ministère en charge de l'écologie et Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Disponible sur : <https://naiades.eaufrance.fr/acces-donnees#/physicochimie> (consulté en décembre 2023)

ONF, 2015. Aménagement de la forêt communale de Hérisson (03). Document ONF d'aménagement forestier 2020-2039, version publique. Office national des forêts, 31 p. Disponible sur : <https://www.onf.fr/++amgt++A035669W/++zfiles++5818e59b>. Plus d'infos sur le lien suivant : <https://www.onf.fr/+a/A035669W::Am%C3%A9nagement%20de%20la%20for%C3%AAt%20communale%20de%20H%C3%A9risson>

ORB, 2023. Biodiv'AURA, plateforme régionale du SINP en Auvergne-Rhône-Alpes [en ligne]. Observatoire régional de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes. Office français de la biodiversité, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement AURA et Région Auvergne - Rhône-Alpes. Disponible sur : <https://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/> (consulté en décembre 2023)

ORCAE AURA, 2023. Évolution des températures moyennes annuelles sur la station météorologique de Vichy-Charmeil [en ligne]. Météo-France, Observatoire régional Climat-Air-Energie Auvergne Rhône-Alpes (ORCAE). Disponible sur : www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr (consulté en décembre 2023)

POLLEN, 2005. P.L.U. Plan Local d'Urbanisme – Commune de Hérisson. Projet d'aménagement et de développement durable. Atelier de paysage et d'environnement Pollen, 24 p. Disponible sur : https://www.mairie-herisson.fr/userfile/fichier-telechargement/1632229419-B-PLU_Herisson_PADD.pdf

POLLEN, 2006. P.L.U. Plan Local d'Urbanisme – Commune de Hérisson – Rapport de présentation. Atelier de paysage et d'environnement Pollen, 103 p.

RATIÉ A. & LAUCOIN V., 2015. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2015. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 31 p.

REGION AUVERGNE, 2012. Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) d'Auvergne. Région Auvergne, 131 p.

ROSAK T., 2022. Inventaire piscicole de l'Aumance réalisé dans le cadre de la révision du DOCOB du site N2000 « Gîtes de Hérisson » - Rapport final. Fédération de l'Allier pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. 17 p.

SAGE CHER AMONT, 2007. Etat des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages. Rapport. 238 p.

SOISSONS A. & ARDOUIN E., 2011. Animation du document d'objectifs, rapport d'activité 2011. Site NATURA 2000 FR 8302021 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 20 p.

SOISSONS A., 2010. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », Conservatoire des sites de l'Allier, 170 p.

SOISSONS A., 2011. État des lieux des boisements, des haies et des arbres isolés sur le site Natura 2000 Gîtes de Hérisson. Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), 12 p.

UICN & OFB (coord.), 2023. Centre de ressources espèces exotiques envahissantes [en ligne]. Union internationale pour la conservation de la nature, Office français de la biodiversité et collaborateurs. Centre de ressources. Disponible sur : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr> (consulté en décembre 2023)

7. ANNEXES

Annexe I – [Liste actualisée \(TAXREF v.15\) de la biodiversité de la ZSC « Gîtes de Hérisson » \(2023\)](#)

Remerciements spécifique aux contributeurs de données ayant transmis leurs données directement à l'animateur du site Natura 2000 pour un bilan des connaissances taxonomiques :

Structure	Contributeur
CBN Massif central	Quentin RAGACHE
CESAME	Bruno MACE
Chauve-Souris Auvergne	Katy MARATRAT
DREAL Auvergne Rhône-Alpes	Patricia ROUSSET
Fédération de pêche de l'Allier	Thibaut ROSAK
Groupe Mammalogique d'Auvergne	Mélanie AZNAR
Hérisson Nature	Camille GESNIN
LPO Auvergne Rhône-Alpes	Pauline TONI
ONF	Marion HENRY ; Christian DUMESTRE

Annexe II – [Détail des calculs pour l'évaluation du DOCOB \(Soissons, 2010\)](#)

Annexe III – [Charte Natura 2000 liée au site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »](#)

Annexe IV – [Tableau de bord du site du DOCOB Hérisson de 2011 à 2025](#)

Annexe V – [Détails des mesures des fiches action \(version 2024\)](#)

Annexe I – Liste actualisée (TAXREF v.15) de la biodiversité de la ZSC « Gîtes de Hérisson » (2023)

Légende :

Type de donnée : En grisée, les données anciennes. En **violet**, les données de taxons exotiques envahissants. En **gras**, les taxons d'intérêt communautaire (listé à l'annexe II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore) et entre parenthèses les codes Natura 2000.

- **avérée** = taxon dont la donnée d'occurrence géolocalisée est précise et intersecte le périmètre Natura 2000.
- **très probable** = taxon dont la donnée d'occurrence géolocalisée est imprécise (à la maille par ex.) ET semble intersecter le périmètre Natura 2000.
- **probable** = taxon dont la donnée d'occurrence géolocalisée (précise ou non) n'intersecte pas le périmètre Natura 2000 mais a été observée proche de la zone (donnée communale).

Code réf : Code de référence selon TAXREF v.15 (GARGOMINY O., TERCERIE S., REGNIER C., RAMAGE T., DUPONT P., DASZKIEWICZ P. & PONCET L. 2021. TAXREF v15, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), 63 p.).

Date (max) : Date de dernière observation.

Nombre de données : Nombre de données d'occurrence disponibles dans les bases de données consultées.

Source des données (liées au SINP) :

Amphibiens	Chauve-Souris Auvergne (CSA), Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS, ex-Office français de la biodiversité), Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA)
Champignons	Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie
Chilopodes	UMS PatriNat
Crustacés	Office français de la biodiversité (OFB)
Insectes	CSA, CEN Allier, ONCFS, LPO AURA, UMS PatriNat, Société française d'Odonatologie, Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
Mammifères	CSA, CEN Allier, ONCFS, LPO AURA, Fédération des chasseurs de l'Allier (FDC03)
Mollusques	LPO AURA, OFB, MNHN, UMS PatriNat
Oiseaux	CSA, CEN Allier, ONCFS, LPO AURA, Hérisson nature (HN)
Plantes	Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), CEN Allier, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne (DREAL), EODD
Poissons	Asconit Consultants, OFB, Aquabio, LPO AURA, Fédération de pêche de l'Allier (FDPPMA03)
Reptiles	CSA, CEN Allier, ONCFS, LPO AURA

Amphibiens

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Avéré	212	Anura	Bombinatoridae	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758) ¹	Sonneur à ventre jaune (1193)	30/12/2006	1	SINP
Avéré	699157	Anura	Bufonidae	<i>Bufo Garsault</i> , 1764	Crapaud groupe commun/épineux/vert	28/03/2015	12	SINP
Avéré	281	Anura	Hylidae	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte (1203)	25/06/2015	2	SINP, LPO
Avéré	444440	Anura	Ranidae	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte, Grenouille commune	13/06/2013	2	SINP
Avéré	310	Anura	Ranidae	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (1209)	29/04/2015	1	SINP, LPO
Avéré	351	Anura	Ranidae	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	26/08/2015	1	SINP, LPO
Avéré	444432	Urodela	Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	29/04/2015	3	SINP, LPO
Avéré	92	Urodela	Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758) ²	Salamandre tachetée	30/06/2006	1	SINP
Avéré	139	Urodela	Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté (1166)	12/05/2015	1	SINP, LPO
Probable	197	Anura	Alytidae	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur (1191)	30/05/2015	1	SINP
Probable	459628	Anura	Bufonidae	<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (1202)	08/05/2017	1	SINP

« Reptiles »

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Avéré	77600	Squamata	Lacertidae	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Lézard des souches, Lézard agile (1261)	11/07/2006	1	SINP, CEN Allier
Avéré	77619	Squamata	Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies, Lézard vert occidental (1263)	28/06/2012	1	SINP, CEN Allier
Avéré	77756	Squamata	Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (1256)	28/03/2015	28	SINP, LPO
Avéré	78130	Squamata	Viperidae	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic	29/04/2021	2	SINP, LPO
Probable	77955	Squamata	Colubridae	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (1283)	29/07/2020	1	SINP

¹ *Bombina variegata* a été observé en 2021 à proximité du site Natura 2000.² *Salamandra salamandra* a été observée en 2016 à proximité du site Natura 2000.

« Poissons »

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	67420	Cypriniformes	Acheilognathidae	<i>Rhodeus amarus</i> (Bloch, 1782)	Bouvière (5339)	22/06/2022	6	SINP, FDPPMA03
Avéré	67143	Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	Barbeau fluviatile	22/06/2022	6	SINP, FDPPMA03
Avéré	67058	Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Cyprinus carpio</i> Linnaeus, 1758	Carpe commune, Carpat	22/06/2022	6	SINP, FDPPMA03
Avéré	67257	Cypriniformes	Gobionidae	<i>Gobio gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Goujon	22/06/2022	7	SINP, FDPPMA03
Avéré	67104	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Alburnoides bipunctatus</i> (Bloch, 1782)	Spirlin	22/06/2022	6	SINP, FDPPMA03
Avéré	67111	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Alburnus alburnus</i> (Linnaeus, 1758)	Ablette	22/06/2022	7	SINP, FDPPMA03
Avéré	67292	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Leuciscus burdigalensis</i> Valenciennes in C. & V., 1844	Vandoise rostrée	22/06/2022	5	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67422	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Rutilus rutilus</i> (Linnaeus, 1758)	Gardon	22/06/2022	6	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67466	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Scardinius erythrophthalmus</i> (Linnaeus, 1758)	Rotengle	22/06/2022	1	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67310	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Squalius cephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun, Chevaine	22/06/2022	8	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67074	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Abramis brama</i> (Linnaeus, 1758)	Brème commune	22/06/2022	1	FDPPMA03
Avéré	67550	Cypriniformes	Nemacheilidae	<i>Barbatula barbatula</i> (Linnaeus, 1758)	Loche franche	22/06/2022	6	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67606	Esociformes	Esocidae	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	22/06/2022	1	FDPPMA03
Avéré	69338	Perciformes	Centrarchidae	<i>Lepomis gibbosus</i> (Linnaeus, 1758)	Perche-soleil, Boer, Calicoba	22/06/2022	6	SINP, FDPPAMA03
Avéré	69350	Perciformes	Percidae	<i>Perca fluviatilis</i> Linnaeus, 1758	Perche	22/06/2022	6	SINP, FDPPAMA03
Avéré	67571	Siluriformes	Ictaluridae	<i>Ameiurus melas</i> (Rafinesque, 1820)	Poisson-chat	22/06/2022	5	SINP, FDPPAMA03
Probable	66832	Anguilliformes	Anguillidae	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe	08/10/2008	2	SINP
Probable	67208	Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Carassius auratus</i> (Linnaeus, 1758)	Carassin doré, Poisson rouge	19/10/2010	1	SINP
Probable	67415	Cypriniformes	Gobionidae	<i>Pseudorasbora parva</i> (Temminck & Schlegel, 1846)	Goujon asiatique	10/10/2018	4	SINP
Probable	67220	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Chondrostoma nasus</i> (Linnaeus, 1758)	Nase commun, Hotu, Alonge	10/10/2018	2	SINP
Probable	966344	Cypriniformes	Leuciscidae	<i>Phoxinus fayollarum</i> D., D., P., D., H. & K., 2020		10/10/2018	6	SINP
Probable	67478	Cypriniformes	Tincidae	<i>Tinca tinca</i> (Linnaeus, 1758)	Tanche	27/10/2014	2	SINP
Probable	459644	Perciformes	Percidae	<i>Gymnocephalus cernua</i> (Linnaeus, 1758)	Grémille	28/09/2016	2	SINP
Probable	69372	Perciformes	Percidae	<i>Sander lucioperca</i> (Linnaeus, 1758)	Sandre, Perche-brochet	08/10/2008	1	SINP
Probable	66333	Petromyzontiformes	Petromyzontidae	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Lamproie de Planer (1096)	27/10/2014	2	SINP
Probable	67772	Salmoniformes	Salmonidae	<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune	19/10/2010	3	SINP
Probable	416658	Scorpaeniformes	Cottidae	<i>Cottus perifretum</i> Freyhof, Kottelat & Nolte, 2005	Bavard, Chabot (5315)	10/10/2018	7	SINP

Mammifères

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Avéré	79306	Carnivora	Felidae	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat forestier (1363)	02/12/2020	2	SINP, GMA
Avéré	60630	Carnivora	Mustelidae	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe (1355)	01/06/2022	9	SINP, GMA
Avéré	60674	Carnivora	Mustelidae	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	25/06/2015	1	SINP, LPO
Avéré	60731	Carnivora	Mustelidae	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois	01/01/2013	1	LPO
Avéré	61057	Cetartiodactyla	Cervidae	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil	13/04/2021	7	SINP, LPO
Avéré	60330	Chiroptera	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus euryale</i> Blasius, 1853	Rhinolophe euryale (1305)	29/11/1998	1	CSA
Avéré	60295	Chiroptera	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe (1304)	12/06/2018	10	SINP
Avéré	60313	Chiroptera	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe (1303)	12/06/2018	1	CSA
Avéré	60345	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe (1308)	17/09/2018	33	CSA
Avéré	60360	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune (1327)	20/09/2020	37	CSA
Avéré	79300	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845)	Murin de Brandt (1320)	07/09/2017	4	CSA
Avéré	200118	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton (1314)	20/09/2020	33	CSA
Avéré	60400	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	M. à oreilles échancrées (1321)	28/08/2018	22	SINP, CSA
Avéré	60418	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin (1324)	17/09/2018	7	SINP, CSA
Avéré	60400	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis myotis</i> x <i>Myotis blythii</i>		26/02/2013	3	CSA
Avéré	60383	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches (1330)	17/09/2018	9	CSA
Avéré	60408	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer (1322)	17/09/2018	5	CSA
Avéré	60461	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler (1331)	17/08/2020	13	SINP, CSA
Avéré	60468	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune (1312)	17/08/2020	8	CSA
Avéré	79303	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl (2016)	20/09/2020	50	SINP, CSA
Avéré	60490	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius (1317)	17/09/2018	1	CSA
Avéré	60479	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune (1309)	20/09/2020	160	CSA
Avéré	60489	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée (5009)	17/09/2018	1	CSA
Avéré	60518	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux (1326)	17/09/2018	6	CSA
Avéré	60518	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Plecotus austriacus</i> (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris (1329)	17/09/2018	10	CSA
Avéré	60015	Eulipotyphla	Erinaceidae	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	27/05/2020	4	SINP, HN, LPO
Avéré	61678	Lagomorpha	Leporidae	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	09/02/2019	1	SINP, LPO

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Avéré	61714	Lagomorpha	Leporidae	Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	13/06/2019	2	SINP, LPO
Avéré	61212	Rodentia	Castoridae	Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor (1337)	27/01/2022	10	SINP, GMA, HN, LPO
Avéré	61258	Rodentia	Crictidae	Arvicola sapidus Miller, 1908	Campagnol amphibia	29/06/2012	2	GMA
Avéré	61290	Rodentia	Crictidae	Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	20/06/2015	2	SINP, LPO
Avéré	61667	Rodentia	Echimyidae	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	18/05/2020	2	SINP, LPO
Avéré	61498	Rodentia	Muridae	Apodemus flavicollis (Melchior, 1834)	Mulot à collier	16/05/2015	3	SINP, LPO
Avéré	61510	Rodentia	Muridae	Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	01/01/2014	3	LPO
Avéré	61585	Rodentia	Muridae	Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot, Surmulot	16/09/2018	1	SINP, LPO
Avéré	61587	Rodentia	Muridae	Rattus rattus (Linnaeus, 1758)	Rat noir, Rat commun	20/06/2015	1	SINP, LPO
Avéré	61153	Rodentia	Sciuridae	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	06/04/2020	2	SINP, LPO
Très probable	60585	Carnivora	Canidae	Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux, Renard, Goupil	02/12/2020	7	SINP
Très probable	60636	Carnivora	Mustelidae	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen, Blaireau	17/12/2020	7	SINP
Très probable	61000	Cetartiodactyla	Cervidae	Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	11/12/2021	24	SINP
Très probable	60981	Cetartiodactyla	Suidae	Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	02/12/2020	6	SINP
Très probable	61568	Rodentia	Muridae	Mus musculus Linnaeus, 1758	Souris grise, Souris domestique	10/08/2019	1	SINP
Probable	60658	Carnivora	Mustelidae	Martes martes (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	12/09/2015	1	SINP
Probable	60457	Chiroptera	Vespertilionidae	Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)	Grande Noctule (1328)	09/10/2021	1	SINP

Oiseaux

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	2895	Accipitriformes	Accipitridae	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	12/08/2021	5	SINP, LPO
Avéré	2623	Accipitriformes	Accipitridae	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	12/12/2021	18	SINP, LPO
Avéré	2840	Accipitriformes	Accipitridae	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	05/08/2021	14	SINP, HN, LPO
Avéré	2844	Accipitriformes	Accipitridae	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	29/03/2021	3	SINP, LPO
Avéré	1966	Anseriformes	Anatidae	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	18/11/2021	384	SINP, HN, LPO
Avéré	2741	Anseriformes	Anatidae	Anser anser (Linnaeus, 1758) cf. domestica	Oie domestique	01/01/2021	3	LPO
Avéré	933148	Anseriformes	Anatidae	Tadorna cana (Gmelin, 1789)	Tadorne à tête grise	17/04/2019	2	SINP
Avéré	2770	Anseriformes	Anatidae	Tadorna ferruginea (Pallas, 1764)	Tadorne casarca, Casarca roux	19/08/2020	11	SINP, LPO

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	3590	Bucerotiformes	Upupidae	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	20/06/2021	6	SINP, LPO
Avéré	3551	Caprimulgiformes	Apodidae	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	12/08/2021	16	SINP, LPO
Avéré	3161	Charadriiformes	Charadriidae	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	30/12/2021	1	SINP, LPO
Avéré	2616	Charadriiformes	Scolopacidae	Actitis hypoleucus (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	27/04/2021	3	SINP, LPO
Avéré	2559	Charadriiformes	Scolopacidae	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	05/03/2021	34	SINP, LPO
Avéré	3420	Columbiformes	Columbidae	Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	24/12/2021	128	SINP, LPO
Avéré	3424	Columbiformes	Columbidae	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	27/07/2021	44	SINP, LPO
Avéré	3429	Columbiformes	Columbidae	Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	25/12/2021	19	SINP, LPO
Avéré	3439	Columbiformes	Columbidae	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	02/06/2020	1	SINP, LPO
Avéré	3571	Coraciiformes	Alcedinidae	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	27/10/2021	21	SINP, HN, LPO
Avéré	3582	Coraciiformes	Meropidae	Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	19/08/2020	3	SINP, LPO
Avéré	3465	Cuculiformes	Cuculidae	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	08/05/2017	6	SINP, LPO
Avéré	2669	Falconiformes	Falconidae	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	27/04/2021	6	SINP, LPO
Avéré	3003	Galliformes	Phasianidae	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	14/04/2021	1	SINP, LPO
Avéré	3076	Gruiformes	Gruidae	Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	10/10/2021	7	SINP, LPO
Avéré	3059	Gruiformes	Rallidae	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	21/10/2021	2	SINP, LPO
Avéré	4215	Passeriformes	Acrocephalidae	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	29/05/2016	3	SINP, LPO
Avéré	4342	Passeriformes	Aegithalidae	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	21/02/2021	44	SINP, LPO
Avéré	3670	Passeriformes	Alaudidae	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	04/04/2020	1	SINP, LPO
Avéré	3791	Passeriformes	Certhiidae	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	12/12/2021	15	SINP, LPO
Avéré	4503	Passeriformes	Corvidae	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	22/06/2021	28	SINP, LPO
Avéré	4494	Passeriformes	Corvidae	Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	25/12/2021	53	SINP, LPO
Avéré	4466	Passeriformes	Corvidae	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	24/12/2021	12	SINP, LPO
Avéré	4474	Passeriformes	Corvidae	Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	24/12/2021	31	SINP, LPO
Avéré	4659	Passeriformes	Emberizidae	Emberiza cirlus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	06/08/2021	13	SINP, LPO
Avéré	4657	Passeriformes	Emberizidae	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	23/02/2021	2	SINP, LPO
Avéré	4583	Passeriformes	Fringillidae	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	06/11/2021	31	SINP, LPO
Avéré	4582	Passeriformes	Fringillidae	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	27/07/2021	34	SINP, LPO
Avéré	4564	Passeriformes	Fringillidae	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	06/11/2021	52	SINP, LPO

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	4568	Passeriformes	Fringillidae	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes	28/03/2015	1	SINP, LPO
Avéré	889047	Passeriformes	Fringillidae	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	28/05/2017	1	SINP, LPO
Avéré	4571	Passeriformes	Fringillidae	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	14/06/2020	23	SINP, LPO
Avéré	889056	Passeriformes	Fringillidae	<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	25/12/2021	5	SINP, LPO
Avéré	459478	Passeriformes	Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	12/08/2021	23	SINP, LPO
Avéré	3696	Passeriformes	Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	12/08/2021	21	SINP, LPO
Avéré	3941	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	09/12/2021	16	SINP, LPO
Avéré	3755	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	12/12/2021	26	SINP, LPO
Avéré	3741	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	26/08/2015	2	SINP, LPO
Avéré	4001	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	05/12/2021	60	SINP, LPO
Avéré	4013	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	20/06/2021	16	SINP, LPO
Avéré	4319	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	24/06/2017	2	SINP, LPO
Avéré	4035	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	25/12/2021	43	SINP, LPO
Avéré	4040	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	22/06/2021	8	SINP, LPO
Avéré	199425	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	20/06/2021	1	SINP, LPO
Avéré	3803	Passeriformes	Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	20/06/2021	8	SINP, LPO
Avéré	534742	Passeriformes	Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	12/12/2021	40	SINP, LPO
Avéré	3764	Passeriformes	Paridae	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	24/12/2021	53	SINP, LPO
Avéré	534753	Passeriformes	Paridae	<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	05/12/2021	22	SINP, LPO
Avéré	4525	Passeriformes	Passeridae	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	24/12/2021	42	SINP, LPO
Avéré	4280	Passeriformes	Phylloscopidae	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	24/12/2021	216	SINP, LPO
Avéré	3978	Passeriformes	Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	05/12/2021	20	SINP, LPO
Avéré	459638	Passeriformes	Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	27/04/2021	22	SINP, LPO
Avéré	4308	Passeriformes	Regulidae	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	20/09/2015	3	SINP, LPO
Avéré	3774	Passeriformes	Sittidae	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	05/12/2021	17	SINP, LPO
Avéré	3780	Passeriformes	Sittidae	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	Tichodrome échelette	31/12/2021	32	SINP, LPO
Avéré	4516	Passeriformes	Sturnidae	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	06/11/2021	12	SINP, LPO
Avéré	4257	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	22/06/2021	40	SINP, LPO
Avéré	4252	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	29/05/2016	1	SINP, LPO

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	3967	Passeriformes	Troglodytidae	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	24/12/2021	36	SINP, LPO
Avéré	4117	Passeriformes	Turdidae	Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	05/12/2021	72	SINP, LPO
Avéré	4129	Passeriformes	Turdidae	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	07/06/2015	6	SINP, LPO
Avéré	4142	Passeriformes	Turdidae	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	06/01/2019	3	SINP, LPO
Avéré	2504	Pelecaniformes	Ardeidae	Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	06/01/2019	1	SINP, LPO
Avéré	2506	Pelecaniformes	Ardeidae	Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	06/11/2021	15	SINP, HN, LPO
Avéré	2489	Pelecaniformes	Ardeidae	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique boeufs	28/07/2020	2	SINP, HN, LPO
Avéré	2497	Pelecaniformes	Ardeidae	Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	18/06/2020	5	SINP, LPO
Avéré	2481	Pelecaniformes	Ardeidae	Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	02/06/2020	4	SINP, LPO
Avéré	2517	Pelecaniformes	Ciconiidae	Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	20/06/2015	2	SINP, LPO
Avéré	2514	Pelecaniformes	Ciconiidae	Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	09/05/2021	3	SINP, LPO
Avéré	2440	Pelecaniformes	Phalacrocoracidae	Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	09/12/2021	4	SINP, LPO
Avéré	3611	Piciformes	Picidae	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	24/12/2021	23	SINP, LPO
Avéré	3630	Piciformes	Picidae	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	31/05/2015	1	SINP, LPO
Avéré	3608	Piciformes	Picidae	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	12/08/2021	1	LPO
Avéré	3601	Piciformes	Picidae	Picus canus Gmelin, 1788	Pic cendré	05/06/2020	1	SINP, LPO
Avéré	3603	Piciformes	Picidae	Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	25/12/2021	24	SINP, LPO
Avéré	3522	Strigiformes	Strigidae	Asio otus (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	25/06/2015	2	SINP, LPO
Avéré	3511	Strigiformes	Strigidae	Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	18/03/2020	1	SINP, HN
Avéré	3493	Strigiformes	Strigidae	Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	14/06/2018	19	SINP, HN, LPO
Avéré	3518	Strigiformes	Strigidae	Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	01/07/2019	13	SINP, LPO
Avéré	3482	Strigiformes	Tytonidae	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	30/05/2015	3	SINP, LPO
Très probable	2891	Accipitriformes	Accipitridae	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	20/10/2021	15	SINP
Très probable	2881	Accipitriformes	Accipitridae	Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	29/03/2021	10	SINP
Très probable	2836	Accipitriformes	Accipitridae	Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	30/11/2021	4	SINP
Très probable	2651	Accipitriformes	Accipitridae	Hieraetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	13/07/2021	12	SINP
Très probable	2832	Accipitriformes	Accipitridae	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	21/07/2021	11	SINP
Très probable	3422	Columbiformes	Columbidae	Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	28/05/2020	15	SINP
Très probable	2679	Falconiformes	Falconidae	Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	24/08/2018	2	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Très probable	3676	Passeriformes	Alaudidae	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	18/03/2020	2	SINP
Très probable	4686	Passeriformes	Emberizidae	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	28/05/2020	4	SINP
Très probable	4625	Passeriformes	Fringillidae	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	23/04/2020	10	SINP
Très probable	3688	Passeriformes	Hirundinidae	Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	02/07/2021	4	SINP
Très probable	3807	Passeriformes	Laniidae	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	30/06/2017	1	SINP, HN
Très probable	3726	Passeriformes	Motacillidae	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	18/03/2020	1	SINP
Très probable	3723	Passeriformes	Motacillidae	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	28/05/2020	12	SINP
Très probable	4330	Passeriformes	Muscicapidae	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	28/05/2020	4	SINP
Très probable	4272	Passeriformes	Phylloscopidae	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	28/05/2020	26	SINP
Très probable	4289	Passeriformes	Phylloscopidae	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	02/04/2020	1	SINP
Très probable	4137	Passeriformes	Turdidae	Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	31/03/2020	1	SINP
Très probable	3619	Piciformes	Picidae	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	28/05/2020	26	SINP
Probable	2873	Accipitriformes	Accipitridae	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	20/05/2021	1	SINP
Probable	2887	Accipitriformes	Accipitridae	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	25/06/2017	4	SINP
Probable	2860	Accipitriformes	Accipitridae	Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	24/05/2019	1	SINP
Probable	2660	Accipitriformes	Pandionidae	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	10/04/2015	1	SINP
Probable	2706	Anseriformes	Anatidae	Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	13/02/2021	1	SINP
Probable	3187	Charadriiformes	Charadriidae	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	19/12/2017	1	SINP
Probable	2603	Charadriiformes	Scolopacidae	Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	24/03/2021	2	SINP
Probable	2938	Falconiformes	Falconidae	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	03/07/2019	4	SINP
Probable	2996	Galliformes	Phasianidae	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	07/07/2021	3	SINP
Probable	3070	Gruiformes	Rallidae	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	22/06/2021	1	SINP
Probable	4501	Passeriformes	Corvidae	Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	Corbeau freux	24/05/2019	3	SINP
Probable	4460	Passeriformes	Laniidae	Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	10/08/2021	5	SINP
Probable	4049	Passeriformes	Muscicapidae	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	27/08/2016	1	SINP
Probable	534750	Passeriformes	Paridae	Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	30/03/2017	1	SINP
Probable	2852	Accipitriformes	Accipitridae	Gypaetus barbatus (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	22/07/2017	1	SINP
Probable	2576	Charadriiformes	Scolopacidae	Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	21/05/2017	1	SINP
Probable	4127	Passeriformes	Turdidae	Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	17/02/2021	2	SINP

Insectes

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	12336	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (1088)	26/06/2008	1	SINP
Avéré	11871	Coleoptera	Cleridae	<i>Trichodes apiarius</i> (Linnaeus, 1758)	Caliron des abeilles solitaires	05/06/2018	1	SINP, LPO
Avéré	10502	Coleoptera	Lucanidae	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant, Lucane (1083)	12/06/2018	1	SINP
Avéré	10937	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Hoplia coerulea</i> (Drury, 1773)	Hoplie bleue	20/07/2010	1	SINP, CEN Allier
Avéré	205590	Diptera	Bombyliidae	<i>Bombylius</i> Linnaeus, 1758		05/06/2023	1	SINP
Avéré	51677	Hemiptera	Pyrrhocoridae	<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme, Pyrrhocore, Soldat	05/06/2023	1	SINP
Avéré	199088	Hymenoptera	Apidae	<i>Xylocopa Latreille, 1802</i>	Xylocope	24/03/2021	4	SINP, LPO
Avéré	645061	Lepidoptera	Crambidae	<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis	03/06/2018	1	SINP, LPO
Avéré	248867	Lepidoptera	Geometridae	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée	03/05/2023	1	SINP
Avéré	248935	Lepidoptera	Geometridae	<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)	Panthère	01/05/2022	1	SINP
Avéré	219740	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine, Sylvain	21/06/2011	1	SINP, CEN Allier
Avéré	54766	Lepidoptera	Lasiocampidae	<i>Eriogaster lanestris</i> (Linnaeus, 1758)	Laineuse du Cerisier, Bombyx laineux	17/05/2011	1	SINP, CEN Allier
Avéré	54052	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns	01/05/2022	1	SINP
Avéré	53973	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	18/11/2022	1	SINP
Avéré	219760	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Satyrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel	21/06/2011	1	SINP, CEN Allier
Avéré	53783	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant, Petit Mars	16/06/2014	1	SINP, CEN Allier
Avéré	53367	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène, Circé	01/06/2012	1	SINP
Avéré	53623	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun, Procris	05/06/2018	1	SINP, LPO
Avéré	53604	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère, Satyre	01/05/2022	2	SINP, LPO
Avéré	53770	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain, Petit Sylvain azuré	03/06/2018	1	SINP, LPO
Avéré	53700	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil, Échiquier	21/06/2011	2	SINP, CEN Allier
Avéré	53595	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois	03/05/2023	4	SINP, LPO
Avéré	53759	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma, Robert-le-diable	18/11/2022	7	SINP, LPO
Avéré	53741	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain, Amiral	05/11/2022	7	SINP
Avéré	53747	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons, Belle-Dame	05/11/2022	1	SINP, LPO
Avéré	54475	Lepidoptera	Papilionidae	<i>Iphiclus podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé	03/05/2023	4	SINP, LPO
Avéré	54451	Lepidoptera	Pieridae	<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	03/05/2023	3	SINP, LPO
Avéré	54339	Lepidoptera	Pieridae	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé, Piéride de l'aubépine	05/06/2018	5	SINP, LPO

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	641941	Lepidoptera	Pieridae	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	18/11/2022	3	SINP
Avéré	54417	Lepidoptera	Pieridae	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron, Limon, Piéride du nerprun	01/05/2022	4	SINP, LPO
Avéré	54376	Lepidoptera	Pieridae	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du lotier, Piéride de la moutarde	29/04/2021	1	SINP, LPO
Avéré	219831	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la rave, Petit Blanc du chou	10/08/2022	1	SINP
Avéré	54713	Lepidoptera	Saturniidae	<i>Saturnia pyri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	01/05/2022	1	SINP
Avéré	54824	Lepidoptera	Sphingidae	<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé, Sphinx du chèvrefeuille	03/05/2023	1	SINP
Avéré	65440	Odonata	Aeshnidae	<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue	29/04/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65412	Odonata	Aeshnidae	<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible	21/06/2011	1	SINP, CEN Allier
Avéré	653281	Odonata	Calopterygidae	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	18/07/2018	4	SINP, LPO
Avéré	645873	Odonata	Coenagrionidae	<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden	24/07/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65109	Odonata	Coenagrionidae	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	13/06/2013	1	SINP, CEN Allier
Avéré	65101	Odonata	Coenagrionidae	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	11/05/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65225	Odonata	Gomphidae	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire	28/05/2017	1	SINP, LPO
Avéré	65249	Odonata	Gomphidae	<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps, Gomphe à pinces	24/07/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65262	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	28/05/2017	6	SINP, LPO
Avéré	65282	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum albistylum</i> (Selys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs	24/07/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65290	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum brunneum</i> (B. de F., 1837)	Orthétrum brun	24/07/2015	8	SINP, LPO
Avéré	65278	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	24/07/2015	1	SINP, LPO
Avéré	65184	Odonata	Platycnemididae	<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre	19/08/2020	3	SINP, LPO
Avéré	65774	Orthoptera	Tettigoniidae	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte	21/06/2011	1	SINP
Très probable	53979	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais, Grand Cuivré (1060)	23/07/2014	7	SINP
Très probable	608364	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour, Paon de jour	27/04/2022	1	SINP
Très probable	54468	Lepidoptera	Papilionidae	<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon, Grand Porte-Queue	08/04/2020	1	SINP
Très probable	54496	Lepidoptera	Papilionidae	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon, Parnassien apollon (1057)	18/07/1972	1	SINP
Très probable	219833	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet	08/04/2020	1	SINP
Très probable	653286	Odonata	Coenagrionidae	<i>Ceriagrion tenellum</i> (Villers, 1789)	Agrion délicat	28/06/2006	2	SINP
Très probable	65141	Odonata	Coenagrionidae	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	23/06/2006	1	SINP
Très probable	65165	Odonata	Coenagrionidae	<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert	10/07/2006	1	SINP
Très probable	65376	Odonata	Corduliidae	<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée	27/04/2022	2	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Très probable	65199	Odonata	Lestidae	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	10/07/2006	1	SINP
Très probable	65208	Odonata	Lestidae	<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	27/04/2022	1	SINP
Très probable	65300	Odonata	Libellulidae	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate	24/06/2006	2	SINP
Très probable	65265	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	Libellule fauve	24/05/2011	1	SINP
Très probable	65284	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant	10/07/2006	2	SINP
Très probable	65322	Odonata	Libellulidae	<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	24/06/2006	4	SINP
Probable	12113	Coleoptera	Meloidae	<i>Meloe violaceus</i> Marsham, 1802	Meloe enflé-boeufs violet	26/03/2006	1	SINP
Probable	249748	Lepidoptera	Erebidae	<i>Catocala fulminea</i> (Scopoli, 1763)	Lichénée jaune	11/07/2015	1	SINP
Probable	53291	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée	15/07/2018	2	SINP
Probable	53307	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie, Grisette	21/04/2017	1	SINP
Probable	219742	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque, Thaumas	15/07/2018	1	SINP
Probable	54307	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la ronce, Argus vert	20/05/2021	1	SINP
Probable	54213	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des anthyllides, Demi-Argus	15/07/2018	2	SINP
Probable	219751	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux, Argus myope	15/07/2018	1	SINP
Probable	54279	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la bugrane, Argus bleu	15/07/2018	1	SINP
Probable	54570	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil, Staurope du hêtre	11/07/2015	1	SINP
Probable	53754	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Aglaia urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue, Vanesse de l'ortie	17/06/2017	1	SINP
Probable	53786	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand mars changeant, Grand Mars	21/06/2017	1	SINP
Probable	53724	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique, Jaspé	28/08/2016	1	SINP
Probable	219818	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette, Nacré violet	21/04/2017	1	SINP
Probable	646236	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce, Nacré lilacé	12/06/2023	1	SINP
Probable	53908	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré, Latonia, Lathone	21/04/2017	1	SINP
Probable	194136	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Limenitis Fabricius, 1807</i>		18/06/2019	1	SINP
Probable	53668	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil, Myrtle, Jurtine, Janire	12/06/2023	17	SINP
Probable	53817	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélicitée du plantain	11/07/2015	1	SINP
Probable	194595	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Melitaea Fabricius, 1807</i>		25/06/2017	1	SINP
Probable	608405	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis, Satyre tithon	15/08/2021	4	SINP
Probable	54342	Lepidoptera	Pieridae	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du chou	21/06/2011	1	SINP
Probable	54829	Lepidoptera	Sphingidae	<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx, Sphinx du Caille-Lait	28/08/2016	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Probable	65839	Mantodea	Mantidae	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	17/10/2020	3	SINP
Probable	65456	Odonata	Aeshnidae	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	11/07/2006	1	SINP
Probable	65473	Odonata	Aeshnidae	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur	20/05/2014	5	SINP
Probable	65271	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée	20/05/2014	2	SINP
Probable	53315	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du Brome, Échiquier	21/05/2017	1	SINP

Chilopodes

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Très probable	234482	Scutigeromorpha	Scutigeridae	<i>Scutigera coleoptrata</i> (Linnaeus, 1758)	Scutigère véloce	18/06/2010	1	SINP

Crustacés

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Très probable	853999	Decapoda	Cambaridae	<i>Faxonius limosus</i> (Rafinesque, 1817)	Écrevisse américaine	10/08/2011	2	SINP
Très probable	162668	Decapoda	Cambaridae	<i>Procambarus clarkii</i> (Girard, 1852)	Écrevisse de Louisiane	27/06/2017	1	SINP
Probable	18437	Decapoda	Astacidae	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (1092)	31/12/2014	3	SINP

Mollusques

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Avéré	199863	Stylommatophora	Helicidae	<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	10/06/2023	1	SINP
Probable	64247	Stylommatophora	Helicidae	<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins	25/06/2017	1	SINP
Probable	64260	Stylommatophora	Helicidae	<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne	20/06/2021	2	SINP
Probable	64144	Stylommatophora	Valloniidae	<i>Vallonia costata</i> (O.F. Müller, 1774)	Vallonie costulée	09/03/2018	1	SINP
Probable	64197	Stylommatophora	Vitrinidae	<i>Vitrina pellucida</i> (O.F. Müller, 1774)	Semilimace commune	09/03/2018	1	SINP

Champignons

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre données	Source
Probable	462359	Agaricales	Agaricaceae	<i>Chlorophyllum rhacodes</i> (Vittad.) Vellinga, 2002	Lépiote déguenillée	28/05/2000	1	SINP
Probable	37033	Agaricales	Bolbitiaceae	<i>Panaeolus foenisecii</i> (Pers.) J.Schrägl., 1926		07/06/1998	1	SINP
Probable	461705	Agaricales	Cortinariaceae	<i>Cortinarius oxytoneus</i> Rob.Henry, 1981		29/05/2016	1	SINP
Probable	32646	Agaricales	Strophariaceae	<i>Psilocybe subviscida</i> (Peck) Kauffman, 1918		29/05/2016	1	SINP
Probable	39128	Amanitales	Amanitaceae	<i>Amanita rubescens</i> Pers., 1797	Amanite rougissante, Oronge vineuse	28/05/2000	1	SINP
Probable	41571	Auriculariales	Auriculariaceae	<i>Auricularia auricula-judae</i> (Bull.) Quél., 1886	Oreille de Judas	14/02/2021	1	SINP
Probable	41575	Auriculariales	Auriculariaceae	<i>Auricularia mesenterica</i> (Dicks.) Pers., 1822	Oreille poilue	14/02/2021	1	SINP
Probable	43713	Hericiales	Peniophoraceae	<i>Peniophora quercina</i> (Pers.) Cooke, 1879		14/02/2021	1	SINP
Probable	47544	Pezizales	Pyronemataceae	<i>Geopora sumneriana</i> (Cooke ex W. Phillips) M.Torre, 1976	Pézize du cèdre	16/03/2003	2	SINP
Probable	40654	Phallales	Phallaceae	<i>Phallus impudicus</i> L., 1753	Satyre puant, Phallus impudique	18/07/1983	1	SINP
Probable	41622	Polyporales	Hapalopilaceae	<i>Bjerkandera adusta</i> (Willd.) P.Karst., 1879	Tramète brûlée	14/02/2021	1	SINP
Probable	44887	Polyporales	Polyporaceae	<i>Trametes gibbosa</i> (Pers.) Fr., 1838	Tramète bossue	14/02/2021	1	SINP
Probable	44911	Polyporales	Polyporaceae	<i>Trametes versicolor</i> (L.) Lloyd, 1921	Tramète versicolore	14/02/2021	1	SINP
Probable	462243	Pucciniales	Pucciniaceae	<i>Cumminsiella mirabilissima</i> (Peck) Nannf., 1947		07/09/1998	2	SINP
Probable	464843	Pucciniales	Pucciniaceae	<i>Puccinia buxi</i> DC., 1815		14/04/2002	1	SINP
Probable	464970	Pucciniales	Pucciniaceae	<i>Puccinia herniariae</i> Unger, 1836		12/05/2018	1	SINP
Probable	976260	Stemonitales	Stemonitidaceae	<i>Diachea leucopoda</i> (Bull.) Rostaf., 1875		28/05/2000	1	SINP

Flore vasculaire / Bryophytes

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	81272	Alismatales	Alismataceae	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	84112	Alismatales	Araceae	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	105431	Alismatales	Araceae	<i>Lemna minor</i> L., 1753	Lentille d'eau mineure	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	124707	Alismatales	Araceae	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à racines nombreuses	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	80358	Apiales	Apiaceae	<i>Aethusa cynapium</i> L., 1753	Petite cigüe, Faux persil	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	82738	Apiales	Apiaceae	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	82932	Apiales	Apiaceae	<i>Anthriscus cerefolium</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthrisque cerfeuil	14/05/2002	1	SINP
Avéré	82952	Apiales	Apiaceae	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthrisque sylvestre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90356	Apiales	Apiaceae	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	92237	Apiales	Apiaceae	<i>Conium maculatum</i> L., 1753	Ciguà« maculée, Grande cigüe	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	94503	Apiales	Apiaceae	<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	97141	Apiales	Apiaceae	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	98756	Apiales	Apiaceae	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil	01/01/2022	1	EODD
Avéré	101300	Apiales	Apiaceae	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	109890	Apiales	Apiaceae	<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich, 1776	Œnanthe à feuilles de peucédan	01/01/2022	1	EODD
Avéré	111250	Apiales	Apiaceae	<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre, 1800	Oréosélin noir, Persil des montagnes	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	113579	Apiales	Apiaceae	<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	Boucage élevé	01/01/2022	1	EODD
Avéré	126846	Apiales	Apiaceae	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	01/01/2002	1	SINP
Avéré	126859	Apiales	Apiaceae	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100787	Apiales	Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	103514	Aquifoliales	Aquifoliaceae	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun, Houx	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	81457	Asparagales	Amaryllidaceae	<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Ail maraîcher	01/01/2002	1	SINP
Avéré	81520	Asparagales	Amaryllidaceae	<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	14/05/2002	1	SINP
Avéré	81544	Asparagales	Amaryllidaceae	<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes	01/01/2002	1	SINP
Avéré	82903	Asparagales	Asparagaceae	<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	108874	Asparagales	Asparagaceae	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	114611	Asparagales	Asparagaceae	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	115975	Asparagales	Asparagaceae	<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982	Scille d'automne, Prospéro d'automne	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	119698	Asparagales	Asparagaceae	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon piquant, Fragon, Petit houx	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	121606	Asparagales	Asparagaceae	<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	Scille à deux feuilles, Étoile bleue	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	103737	Asparagales	Iridaceae	<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris d'Allemagne, Flambe	01/01/2002	1	SINP
Avéré	103772	Asparagales	Iridaceae	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	82283	Asparagales	Orchidaceae	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.B., P. & M.W.C., 1997	Orchis à fleur lâche	01/01/2022	1	EODD
Avéré	162131	Asparagales	Orchidaceae	<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Himantoglosse de Robert	01/01/2022	1	EODD
Avéré	110914	Asparagales	Orchidaceae	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1753	Orchis mâle, Herbe-à-la-couleuvre	01/01/2022	19	SINP, EODD
Avéré	79908	Asterales	Asteraceae	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	01/01/2022	7	SINP, EODD
Avéré	82562	Asterales	Asteraceae	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryala sinuée	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	82833	Asterales	Asteraceae	<i>Anthemis cotula</i> L., 1753	Anthémide puante	01/01/2002	1	SINP
Avéré	83499	Asterales	Asteraceae	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	01/01/2002	1	SINP
Avéré	84061	Asterales	Asteraceae	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	85740	Asterales	Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace, Pâquerette	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	85946	Asterales	Asteraceae	<i>Bidens cernua</i> L., 1753	Bident penché, Chanvre d'eau penché	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	85957	Asterales	Asteraceae	<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs	01/01/2022	1	SINP,EODD
Avéré	85986	Asterales	Asteraceae	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	88167	Asterales	Asteraceae	<i>Carduus nutans</i> L., 1753	Chardon penché	01/01/2002	1	SINP
Avéré	89579	Asterales	Asteraceae	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centauree trompeuse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	89619	Asterales	Asteraceae	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centauree jacée, Tête de moineau	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	89697	Asterales	Asteraceae	<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centauree scabieuse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90470	Asterales	Asteraceae	<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine, Camomille noble	01/01/2002	1	SINP
Avéré	90954	Asterales	Asteraceae	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	91289	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	91289	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse découpé	01/01/2022	1	EODD
Avéré	91327	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux	01/01/2022	1	EODD
Avéré	91430	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	93023	Asterales	Asteraceae	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	01/01/2002	1	SINP
Avéré	93134	Asterales	Asteraceae	<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérisée, Barkhausie à soies	01/01/2002	1	SINP
Avéré	96739	Asterales	Asteraceae	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel, Vergerette annuelle	01/01/2022	1	SINP,EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	96814	Asterales	Asteraceae	<i>Erigeron karvinskianus</i> DC., 1836	Érigéron de Karwinsky	01/01/2022	1	EODD
Avéré	96814	Asterales	Asteraceae	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Érigéron de Sumatra	01/01/2022	1	SINP,EODD
Avéré	97434	Asterales	Asteraceae	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Chanvre d'eau	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	98681	Asterales	Asteraceae	<i>Filago germanica</i> L., 1763	Cotonnière d'Allemagne	01/01/2002	1	SINP
Avéré	99359	Asterales	Asteraceae	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié	01/01/2022	2	SINP,EODD
Avéré	100519	Asterales	Asteraceae	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des fanges	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	101641	Asterales	Asteraceae	<i>Hieracium argillaceum</i> Jord., 1849	Épervière de l'argile	01/01/2022	1	EODD
Avéré	102115	Asterales	Asteraceae	<i>Hieracium laevigatum</i> Willd., 1803	Épervière lisse	01/01/2022	1	EODD
Avéré	103364	Asterales	Asteraceae	<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	14/05/2002	1	SINP
Avéré	103375	Asterales	Asteraceae	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	945856	Asterales	Asteraceae	<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse	01/01/2002	1	SINP
Avéré	103985	Asterales	Asteraceae	<i>Jacobaea adonidifolia</i> (Loisel.) MÃ©rat, 1812	Jacobée à feuilles d'adonis	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	610646	Asterales	Asteraceae	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Jacobée commune, Séneçon jacobée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	104775	Asterales	Asteraceae	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole, Laitue sauvage	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	104787	Asterales	Asteraceae	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	105017	Asterales	Asteraceae	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Lastron marron	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	105817	Asterales	Asteraceae	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	106451	Asterales	Asteraceae	<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Logfie minime, Petite logfie	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	107446	Asterales	Asteraceae	<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire discoïde	01/01/2002	1	SINP
Avéré	113525	Asterales	Asteraceae	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale, Épervière piloselle	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	116392	Asterales	Asteraceae	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	116405	Asterales	Asteraceae	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	Pulicaire commune, Pulicaire annuelle	01/01/2002	1	SINP
Avéré	121960	Asterales	Asteraceae	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonière humble	01/01/2022	1	EODD
Avéré	121988	Asterales	Asteraceae	<i>Scorzoneroidea autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	01/01/2002	1	SINP
Avéré	122745	Asterales	Asteraceae	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	123705	Asterales	Asteraceae	<i>Silybum Marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Silybe de Marie, Chardon marie	01/01/2022	1	EODD
Avéré	124233	Asterales	Asteraceae	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laïteron épineux	01/01/2002	1	SINP
Avéré	124261	Asterales	Asteraceae	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laïteron potager, Laïteron lisse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	125469	Asterales	Asteraceae	<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie matricaire, Matricaire	01/01/2002	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	198226	Asterales	Asteraceae	<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit, Chicorée sauvage, Lastron	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	127029	Asterales	Asteraceae	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	01/01/2022	1	EODD
Avéré	127613	Asterales	Asteraceae	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	87690	Asterales	Campanulaceae	<i>Campanula patula</i> L., 1753	Campanule étalée	01/01/2002	1	SINP
Avéré	104022	Asterales	Campanulaceae	<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	113407	Asterales	Campanulaceae	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épis	01/01/2022	1	EODD
Avéré	86890	Boraginales	Boraginaceae	<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Grémil des champs	01/01/2022	1	EODD
Avéré	107027	Boraginales	Boraginaceae	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopside des champs	14/05/2002	2	SINP
Avéré	108996	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	137914	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespitueux, Myosotis gazonnant	01/01/2002	1	SINP
Avéré	109084	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis très rameux	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	109091	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis faux scorpion	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	116407	Boraginales	Boraginaceae	<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	Pulmonaire affine	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	125355	Boraginales	Boraginaceae	<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale, Grande consoude	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	81295	Brassicales	Brassicaceae	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx, Alliaire pétiolée	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	83272	Brassicales	Brassicaceae	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	85555	Brassicales	Brassicaceae	<i>Barbarea verna</i> (Mill.) Asch., 1864	Barbarée printanière	14/05/2002	1	SINP
Avéré	761965	Brassicales	Brassicaceae	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	87849	Brassicales	Brassicaceae	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	87862	Brassicales	Brassicaceae	<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Capselle rougeâtre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	87915	Brassicales	Brassicaceae	<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	87930	Brassicales	Brassicaceae	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cardamine hirsute	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	87933	Brassicales	Brassicaceae	<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatiente, Herbe au diable	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	87964	Brassicales	Brassicaceae	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	133401	Brassicales	Brassicaceae	<i>Coincyia monensis</i> subsp. <i>cheiranthos</i> (Vill.) Aedo, Leadlay & Munoz Garm., 1993	Coincyte à fleurs de giroflée	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	95337	Brassicales	Brassicaceae	<i>Draba muralis</i> L., 1753	Drave des murailles	01/01/2022	1	EODD
Avéré	95372	Brassicales	Brassicaceae	<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière, Drave de printemps	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	105607	Brassicales	Brassicaceae	<i>Lepidium campestre</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage champêtre	01/01/2022	1	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	105628	Brassicales	Brassicaceae	<i>Lepidium graminifolium</i> L., 1759	Passerage à feuilles de graminée	01/01/2002	1	SINP
Avéré	106754	Brassicales	Brassicaceae	<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Lunaire annuelle, Monnaie-du-Pape	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	117933	Brassicales	Brassicaceae	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibia	01/01/2002	1	SINP
Avéré	117937	Brassicales	Brassicaceae	<i>Rorippa austriaca</i> (Crantz) Besser, 1821	Rorippe d'Autriche	14/05/2002	1	SINP
Avéré	117944	Brassicales	Brassicaceae	<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais, Cresson des marais	01/01/2002	1	SINP
Avéré	117946	Brassicales	Brassicaceae	<i>Rorippa pyrenaica</i> (All.) Rchb., 1838	Rorippe des Pyrénées	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	123863	Brassicales	Brassicaceae	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal, Herbe aux chantres	14/05/2002	2	SINP
Avéré	125831	Brassicales	Brassicaceae	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Téesdalie à tiges nues	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	126322	Brassicales	Brassicaceae	<i>Thlaspi alliaceum</i> L., 1753	Tabouret à odeur d'ail, Tabouret alliacé	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128012	Brassicales	Brassicaceae	<i>Turritis glabra</i> L., 1753	Tourette glabre, Arabette glabre	01/01/2002	1	SINP, EODD
Avéré	5763	Bryales	Bryaceae	<i>Bryum radiculosum</i> Brid., 1817		28/07/2014	1	SINP
Avéré	87143	Buxales	Buxaceae	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis toujours vert, Buis commun	01/01/2022	17	SINP, EODD
Avéré	81966	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Amaranthus blitum</i> L., 1753	Brède malabar, Pariétaire	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	81978	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée	01/01/2022	1	EODD
Avéré	81992	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride	01/01/2022	1	EODD
Avéré	82018	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie	01/01/2022	1	EODD
Avéré	717137	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Chenopodium hybridum</i> (L.) S.F., U. & B., 2012	Chénopode à feuille de stramoine	01/01/2022	1	EODD
Avéré	90681	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	611753	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) M. & Clements, 2002	Chénopode fausse-ambroisie	01/01/2022	1	EODD
Avéré	717294	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.F., Uotila & Borsch, 2012	Lipandra polysperme	01/01/2002	1	SINP
Avéré	717359	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Oxybasis glauca</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Oxybaside glauque, Oxybasis glauque	01/01/2002	1	SINP
Avéré	83653	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	85017	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Atocion armeria</i> (L.) Raf., 1840	Silène armérie, Silène à bouquets	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90008	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commun, Mouron d'alouette	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90017	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré, Oreille de souris	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90091	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à cinq étami étamines	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	92566	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Corrigiola litoralis</i> L., 1753	Corrigiole du littoral	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	94716	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Oeillet des Chartreux	01/01/2022	9	SINP, EODD
Avéré	101411	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	Herniaire glabre, Herniole	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	102921	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	01/01/2022	1	EODD
Avéré	106918	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108698	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	999933	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Rabelera holostea</i> (L.) M.T.Sharples & E.A.Tripp, 2019	Stellaire holostée	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	119780	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	01/01/2022	1	EODD
Avéré	119818	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée, Sagine rampante	01/01/2002	1	SINP
Avéré	120824	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	121839	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Scleranthus perennis</i> L., 1753	Scléranthe vivace, Scléranthe pérenne	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	123471	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque, Compagnon rouge	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	123522	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	01/01/2002	1	SINP
Avéré	123568	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène penché	01/01/2022	9	SINP, EODD
Avéré	123683	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun, Silène enflé, Tapotte	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	124499	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	Spargoute des champs, Spargelle	01/01/2002	1	SINP
Avéré	124578	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge, Sabline rouge	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	124970	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria aquatica</i> (L.) Scop., 1771	Myosoton aquatique	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	125000	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	125014	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire, Mouron	01/01/2002	1	SINP
Avéré	97962	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Å.Löve, 1970	Fallopie liseron, Vrillée liseron	01/01/2002	1	SINP
Avéré	97963	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Fallopia dumetorum</i> (L.) Holub, 1971	Fallopie des haies, Fallopie des buissons	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	112727	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire amphibia	01/01/2022	1	EODD
Avéré	112739	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Persicaire poivre-d'eau	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	112745	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821 [nom. cons.]	Persicaire maculée, Renouée persicaire	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117503	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	12/09/2011	2	SINP, EODD
Avéré	119418	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille, Oseille des prés	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	119419	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	119471	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	119473	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	01/01/2022	1	EODD
Avéré	119550	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	119569	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Oseille élégante	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	119585	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine, Sang-de-dragon	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	119666	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex x pratensis</i> Mert. & W.D.J.Koch, 1826	Patience des prés, Oseille des champs	01/01/2002	1	SINP
Avéré	115215	Caryophyllales	Portulacaceae	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier potager, Pourpier rouge	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	609982	Celastrales	Celastraceae	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92501	Cornales	Cornaceae	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	86828	Cucurbitales	Cucurbitaceae	<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Bryone dioïque	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	3901	Dicrales	Fissidentaceae	<i>Fissidens crassipes</i> Wilson ex Bruch & Schimp., 1849		01/09/2009	1	SINP
Avéré	434079	Dicrales	Fissidentaceae	<i>Fissidens fontanus</i> (Bach.Pyl.) Steud., 1824		01/09/2009	1	SINP
Avéré	5302	Dicrales	Pottiaceae	<i>Didymodon vinealis</i> (Brid.) R.H.Zander, 1978		28/07/2014	1	SINP
Avéré	434233	Dicrales	Pottiaceae	<i>Syntrichia laevipila</i> Brid., 1819		28/07/2014	3	SINP
Avéré	434600	Dicrales	Pottiaceae	<i>Syntrichia montana</i> var. <i>montana</i> Nees, 1819		28/07/2014	2	SINP
Avéré	5226	Dicrales	Pottiaceae	<i>Tortula muralis</i> Hedw., 1801		28/07/2014	1	SINP
Avéré	4734	Dicrales	Rhabdoweisiaceae	<i>Dicranoweisia cirrata</i> (Hedw.) Lindb., 1869		28/07/2014	1	SINP
Avéré	611652	Dioscoreales	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Dioscorée commune, Tamier commun	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	89888	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	95149	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon, Cabaret des oiseaux	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	106581	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	121334	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombaire, Oeil-de-perdrix	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	128397	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Valeriana excelsa</i> Poir., 1808	Valériane un peu hispide	14/05/2002	2	SINP
Avéré	128419	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128476	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère, Mache doucette	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	80243	Dipsacales	Viburnaceae	<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Herbe musquée, Moscatelline	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	120717	Dipsacales	Viburnaceae	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	96508	Equisetales	Equisetaceae	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	01/01/2002	1	SINP
Avéré	103543	Ericales	Balsaminaceae	<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903	Impatiante de Balfour	01/01/2002	1	SINP
Avéré	87501	Ericales	Ericaceae	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune commune, Callune, Béruée	01/01/2022	8	SINP, EODD
Avéré	96667	Ericales	Ericaceae	<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	610909	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107073	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	107090	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Chasse-bosse	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	115865	Ericales	Primulaceae	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	115918	Ericales	Primulaceae	<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère vraie, Coucou	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	94164	Fabales	Fabaceae	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	97084	Fabales	Fabaceae	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	97128	Fabales	Fabaceae	<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Ers à quatre graines, Lentillon	01/01/2002	1	SINP
Avéré	99810	Fabales	Fabaceae	<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt sagitté, Genêt ailé, Genistrolle	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	105247	Fabales	Fabaceae	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	106634	Fabales	Fabaceae	<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	Lotier très étroit, Lotier grêle	01/01/2002	1	SINP
Avéré	106653	Fabales	Fabaceae	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	106698	Fabales	Fabaceae	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier pédonculé, Lotier des marais	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	107574	Fabales	Fabaceae	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107649	Fabales	Fabaceae	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	01/01/2002	1	SINP
Avéré	110236	Fabales	Fabaceae	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	111419	Fabales	Fabaceae	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	117860	Fabales	Fabaceae	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc	01/01/2022	4	SINP,EODD
Avéré	127259	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre	01/01/2002	1	SINP
Avéré	127294	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	127337	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium hybridum</i> L., 1753	Trèfle hybride, Trèfle bâtard	22/10/2002	1	SINP
Avéré	152182	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium incarnatum</i> var. <i>molinerii</i> (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	127439	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	01/01/2022	7	SINP, EODD
Avéré	127454	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	127495	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	127498	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Trèfle souterrain, Trèfle semeur	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128123	Fabales	Fabaceae	<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc mineur, Ajonc nain, Petit ajonc	01/01/2002	2	SINP, EODD
Avéré	129147	Fabales	Fabaceae	<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse, Vesce à épis	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	129298	Fabales	Fabaceae	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	01/01/2022	1	EODD
Avéré	129305	Fabales	Fabaceae	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	114595	Fabales	Polygalaceae	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Polygale commun, Polygala commun	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	81569	Fagales	Betulaceae	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne, Vergne	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	85903	Fagales	Betulaceae	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	01/01/2022	1	EODD
Avéré	89200	Fagales	Betulaceae	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme commun, Charme, Charmille	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	92606	Fagales	Betulaceae	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	89304	Fagales	Fagaceae	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	521658	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	116759	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin, Châgne	01/01/2022	8	SINP, EODD
Avéré	104076	Fagales	Juglandaceae	<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais	01/01/2002	1	SINP
Avéré	129470	Gentianales	Apocynaceae	<i>Vinca minor</i> L., 1753	Pervenche mineure, Petite pervenche	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	93308	Gentianales	Rubiaceae	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune, Gaillet croisette	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	99366	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc, Gaillet dressé	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	99373	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	99494	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	01/01/2022	1	EODD
Avéré	99582	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai, Gaillet jaune, Caille-lait	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	96895	Geriales	Geraniaceae	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'HÃ©r., 1789	Érodium à feuilles de cigüe, Bec-de-grue	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100045	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin, Pied-de-pigeon	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100052	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100104	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100133	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet, Géranium grêle	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100136	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium pyrenaicum</i> B.f., 1759 [nom. et typ. cons.]	Géranium des Pyrénées	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100142	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	100144	Geriales	Geraniaceae	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	5530	Grimmiales	Grimmiaceae	<i>Grimmia crinita</i> Brid., 1806		28/07/2014	1	SINP
Avéré	5554	Grimmiales	Grimmiaceae	<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm., 1807		28/07/2014	2	SINP
Avéré	5444	Hypnales	Amblystegiaceae	<i>Leptodictyum riparium</i> (Hedw.) Warnst., 1906		01/09/2009	1	SINP
Avéré	5104	Hypnales	Leucodontaceae	<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) SchwÃ¶gr., 1816		28/07/2014	1	SINP
Avéré	80990	Lamiales	Lamiaceae	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	85852	Lamiales	Lamiaceae	<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Bétoine officinale, Épiaire officinal	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	99334	Lamiales	Lamiaceae	<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	100310	Lamiales	Lamiaceae	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Gléchome, Lierre terrestre	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	104854	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	104855	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier embrassant	01/01/2022	1	EODD
Avéré	104876	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier galéobdolon	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	104903	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	107038	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108027	Lamiales	Lamiaceae	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau	01/01/2022	13	SINP, EODD
Avéré	108029	Lamiales	Lamiaceae	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108138	Lamiales	Lamiaceae	<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	Menthe pouliot	01/01/2022	1	EODD
Avéré	108168	Lamiales	Lamiaceae	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	111289	Lamiales	Lamiaceae	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun, Marjolaine sauvage	01/01/2002	1	SINP
Avéré	116012	Lamiales	Lamiaceae	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	120685	Lamiales	Lamiaceae	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	14/05/2002	1	SINP
Avéré	120691	Lamiales	Lamiaceae	<i>Salvia sclarea</i> L., 1753	Sauge sclarée, Orvale, Sclarée	01/01/2022	1	EODD
Avéré	122069	Lamiales	Lamiaceae	<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire à casque, Grande toque	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	124805	Lamiales	Lamiaceae	<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	124814	Lamiales	Lamiaceae	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des forêts, Épiaire des bois	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	126035	Lamiales	Lamiaceae	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée scorodoine	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	126566	Lamiales	Lamiaceae	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux pouliot, Thym commun	01/01/2002	1	SINP
Avéré	98921	Lamiales	Oleaceae	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun, Frêne	01/01/2022	6	SINP, EODD
Avéré	105145	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	Lathrée clandestine	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	111561	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Orobanche hederae</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	111647	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	Orobanche du genêt	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	82356	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Anarrhinum bellidifolium</i> (L.) Willd., 1800	Anarrhine à feuilles de pâquerette	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	93763	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	94945	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	01/01/2002	1	SINP
Avéré	94959	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	106234	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108645	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	Misopates rubicond	01/01/2002	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	113842	Lamiales	Plantaginaceae	Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf, Pied-de-corbeau	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	113893	Lamiales	Plantaginaceae	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain,	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	113904	Lamiales	Plantaginaceae	Plantago major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128801	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	128808	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica beccabunga L., 1753	Véronique beccabonga	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	128832	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	128956	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	129000	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica scutellata L., 1753	Véronique à écus	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	129003	Lamiales	Plantaginaceae	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	01/01/2002	1	SINP
Avéré	86869	Lamiales	Scrophulariaceae	Buddleja davidii Franch., 1887	Buddléia de David	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	121999	Lamiales	Scrophulariaceae	Scrophularia auriculata L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Scrofulaire auriculée	01/01/2022	1	EODD
Avéré	122028	Lamiales	Scrophulariaceae	Scrophularia nodosa L., 1753	Scrofulaire noueuse	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128543	Lamiales	Scrophulariaceae	Verbascum blattaria L., 1753	Molène blattaire, Herbe-aux-mites	01/01/2022	1	EODD
Avéré	128602	Lamiales	Scrophulariaceae	Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnite, Molène lychnide	01/01/2022	1	EODD
Avéré	128615	Lamiales	Scrophulariaceae	Verbascum nigrum L., 1753	Molène noire, Cierge maudit	01/01/2022	1	EODD
Avéré	128633	Lamiales	Scrophulariaceae	Verbascum pulverulentum Vill., 1779	Molène pulvérulente	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	97452	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia amygdaloides L., 1753	Euphorbe faux amandier	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	97490	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	01/01/2022	8	SINP, EODD
Avéré	97502	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia dulcis L., 1753	Euphorbe douce	01/01/2022	1	EODD
Avéré	97537	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin	01/01/2002	1	SINP
Avéré	97556	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurée, Euphorbe des jardins	01/01/2002	1	SINP
Avéré	97609	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins	01/01/2002	1	SINP
Avéré	97676	Malpighiales	Euphorbiaceae	Euphorbia stricta L., 1759	Euphorbe raide	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108351	Malpighiales	Euphorbiaceae	Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	103288	Malpighiales	Hypericaceae	Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit millepertuis	01/01/2002	1	SINP
Avéré	137388	Malpighiales	Linaceae	Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	115145	Malpighiales	Salicaceae	Populus nigra L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	119991	Malpighiales	Salicaceae	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	01/01/2002	1	SINP
Avéré	120246	Malpighiales	Salicaceae	Salix triandra L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	01/01/2002	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	129632	Malpighiales	Violaceae	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	01/01/2002	1	SINP
Avéré	129666	Malpighiales	Violaceae	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach	01/01/2022	1	EODD
Avéré	100956	Malvales	Cistaceae	Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	107282	Malvales	Malvaceae	Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107284	Malvales	Malvaceae	Malva neglecta Wallr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107318	Malvales	Malvaceae	Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre, Grande mauve	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	126628	Malvales	Malvaceae	Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul cordé, Tilleul à petites feuilles	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107115	Myrtales	Lythraceae	Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967	Salicaire pourpier, Péplis pourpier	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	91258	Myrtales	Onagraceae	Circaeа lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	96180	Myrtales	Onagraceae	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	96191	Myrtales	Onagraceae	Epilobium lanceolatum Sebast. & Mauri, 1818	Épilobe lancéolé	01/01/2002	1	SINP
Avéré	96271	Myrtales	Onagraceae	Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à quatre angles	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	5017	Orthotrichales	Orthotrichaceae	Orthotrichum anomalum Hedw., 1801		28/07/2014	1	SINP
Avéré	5021	Orthotrichales	Orthotrichaceae	Orthotrichum diaphanum Schrad. ex Brid., 1801		28/07/2014	2	SINP
Avéré	5039	Orthotrichales	Orthotrichaceae	Orthotrichum schimperi Hammar, 1852		28/07/2014	1	SINP
Avéré	5046	Orthotrichales	Orthotrichaceae	Orthotrichum tenellum Bruch ex Brid., 1827		28/07/2014	2	SINP
Avéré	111876	Oxalidales	Oxalidaceae	Oxalis corniculata L., 1753	Trèfle oseille à fleurs jaunes	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	111881	Oxalidales	Oxalidaceae	Oxalis dillenii Jacq., 1794	Oxalide de Dillenius	01/01/2022	1	EODD
Avéré	88415	Poales	Cyperaceae	Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laîche caryophyllée, Laîche printanière	14/05/2002	1	SINP
Avéré	88478	Poales	Cyperaceae	Carex disticha Huds., 1762	Laîche distique	01/01/2022	1	EODD
Avéré	88483	Poales	Cyperaceae	Carex divulsa Stokes, 1787	Laîche écartée	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	88510	Poales	Cyperaceae	Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	88569	Poales	Cyperaceae	Carex hirta L., 1753	Laîche hérissée	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	88569	Poales	Cyperaceae	Carex leporina L., 1753	Laîche des lièvres	01/01/2022	1	EODD
Avéré	88752	Poales	Cyperaceae	Carex panicea L., 1753	Laîche bleuâtre	01/01/2022	1	EODD
Avéré	88775	Poales	Cyperaceae	Carex pilulifera L., 1753	Laîche à pilules	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	88885	Poales	Cyperaceae	Carex spicata Huds., 1762	Laîche en épis	01/01/2022	1	EODD
Avéré	88942	Poales	Cyperaceae	Carex vesicaria L., 1753	Laîche vésiculeuse	01/01/2002	1	SINP
Avéré	93936	Poales	Cyperaceae	Cyperus fuscus L., 1753	Souchet brun	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	95922	Poales	Cyperaceae	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Éléocharide des marais	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	121792	Poales	Cyperaceae	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des forêts, Scirpe des bois	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	104101	Poales	Juncaceae	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës	01/01/2022	11	SINP, EODD
Avéré	104173	Poales	Juncaceae	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	104214	Poales	Juncaceae	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	106818	Poales	Juncaceae	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre, Luzule des champs	01/01/2022	7	SINP, EODD
Avéré	80591	Poales	Poaceae	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostis capillaire	03/08/2021	1	SINP, EODD
Avéré	80759	Poales	Poaceae	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse	03/08/2021	2	SINP, EODD
Avéré	80857	Poales	Poaceae	<i>Aira caryophyllea</i> L., 1753	Aïra caryophyllé, Canche caryophyllée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	80911	Poales	Poaceae	<i>Aira praecox</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Aïra précoce, Canche précoce	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	81656	Poales	Poaceae	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	82750	Poales	Poaceae	<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	14/05/2002	1	SINP
Avéré	82757	Poales	Poaceae	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	82922	Poales	Poaceae	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	83912	Poales	Poaceae	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.P. & C.P., 1819	Fromental élevé, Avoine élevée	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	86301	Poales	Poaceae	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	86305	Poales	Poaceae	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts, Brome des bois	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	86490	Poales	Poaceae	<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	86512	Poales	Poaceae	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé, Brome dressé	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	86634	Poales	Poaceae	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou, Brome orge	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	86732	Poales	Poaceae	<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brom en grappe	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90192	Poales	Poaceae	<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter, 1940	Brome cathartique	01/01/2022	1	EODD
Avéré	93803	Poales	Poaceae	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle, Petit-chiendent	01/01/2002	1	SINP
Avéré	93860	Poales	Poaceae	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Cynosure crételle, Crételle	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	94207	Poales	Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	94402	Poales	Poaceae	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie retombante	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	94995	Poales	Poaceae	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	95671	Poales	Poaceae	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	95679	Poales	Poaceae	<i>Echinochloa muricata</i> (P.Beauv.) Fernald, 1915	Échinochloa épineux, Panic épineux	01/01/2002	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	96613	Poales	Poaceae	<i>Eragrostis minor</i> Host, 1809	Éragrostide mineure	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	98079	Poales	Poaceae	<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, K. & Markgr.-Dann., 1978	Fétuque d'Auvergne	01/01/2022	1	EODD
Avéré	98228	Poales	Poaceae	<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque filiforme, Fétuque capillaire	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	99683	Poales	Poaceae	<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100398	Poales	Poaceae	<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	Glycérie pliée	01/01/2002	1	SINP
Avéré	102900	Poales	Poaceae	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	102901	Poales	Poaceae	<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	102974	Poales	Poaceae	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	104665	Poales	Poaceae	<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	Koelerie pyramidale	01/01/2022	1	EODD
Avéré	105400	Poales	Poaceae	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Leersie faux riz	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	106497	Poales	Poaceae	<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	01/01/2002	1	SINP
Avéré	106499	Poales	Poaceae	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	107880	Poales	Poaceae	<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	108519	Poales	Poaceae	<i>Micropyrum tenellum</i> (L.) Link, 1844	Micropyre délicat, Catapode délicat	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	112975	Poales	Poaceae	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	113219	Poales	Poaceae	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	Fléole fausse fléole, Fléole de Boehmer	14/05/2002	1	SINP
Avéré	113221	Poales	Poaceae	<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	01/01/2002	1	SINP
Avéré	114114	Poales	Poaceae	<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	114136	Poales	Poaceae	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	01/01/2022	1	EODD
Avéré	114297	Poales	Poaceae	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	01/01/2022	14	SINP, EODD
Avéré	114332	Poales	Poaceae	<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	114416	Poales	Poaceae	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	717533	Poales	Poaceae	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Fétuque hirondelle	01/01/2022	1	EODD
Avéré	121479	Poales	Poaceae	<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	01/01/2022	1	EODD
Avéré	718292	Poales	Poaceae	<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	151657	Poales	Poaceae	<i>Setaria verticillata</i> var. <i>verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée	01/01/2002	1	SINP
Avéré	127660	Poales	Poaceae	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisète jaunissant, Trisète commun	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	129997	Poales	Poaceae	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	130028	Poales	Poaceae	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	84458	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Doradille noire, Capillaire noire	11/07/2006	3	SINP
Avéré	84472	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium ceterach L., 1753	Doradille cétérac, Cétérac officinal	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	84521	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium ruta-muraria L., 1753	Doradille rue-des-murailles	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	84524	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium scolopendrium L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	84526	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium septentrionale (L.) Hoffm., 1796	Doradille du Nord	14/05/2002	1	SINP
Avéré	84534	Polypodiales	Aspleniaceae	Asplenium trichomanes L., 1753	Doradille des murailles	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	84999	Polypodiales	Athyriaceae	Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	116265	Polypodiales	Dennstaedtiaceae	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Ptéridion aigle, Fougère à l'aigle	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	95567	Polypodiales	Dryopteridaceae	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	115076	Polypodiales	Dryopteridaceae	Polystichum setiferum (Forssk.) T.M. ex Woyn., 1913	Polystic à soies	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	115016	Polypodiales	Polypodiaceae	Polypodium vulgare L., 1753	Polypode commun, Réglisse des bois	18/02/1990	1	SINP
Avéré	115018	Polypodiales	Polypodiaceae	Polypodium x mantoniae Rothm., 1962	Polypode de Manton	18/02/1990	1	SINP
Avéré	85763	Ranunculales	Berberidaceae	Berberis aquifolium Pursh, 1814	Mahonia à feuilles de houx	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	90178	Ranunculales	Papaveraceae	Ceratocapnos claviculata (L.) Lidén, 1984	Corydale à vrilles, Cératocapnos à vrilles	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	90669	Ranunculales	Papaveraceae	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Chélidoine élevée	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92594	Ranunculales	Papaveraceae	Corydalis solida (L.) Clairv., 1811 [nom. et typ. cons.]	Corydale solide	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	138564	Ranunculales	Papaveraceae	Papaver dubium subsp. dubium L., 1753	Pavot douteux, Petit coquelicot	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	112355	Ranunculales	Papaveraceae	Papaver rhoes L., 1753	Coquelicot	01/01/2022	1	EODD
Avéré	82637	Ranunculales	Ranunculaceae	Anemone nemorosa L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	83267	Ranunculales	Ranunculaceae	Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie commune, Ancolie vulgaire	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	91886	Ranunculales	Ranunculaceae	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	98651	Ranunculales	Ranunculaceae	Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière, Renoncule ficaire	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	116903	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus acris L., 1753	Renoncule acré, Bouton-d'or	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	116928	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus aquatilis L., 1753	Renoncule aquatique	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	116952	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117025	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette, Petite douve	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117201	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117221	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne, Sardonie	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117224	Ranunculales	Ranunculaceae	Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate	01/01/2022	2	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	103031	Rosales	Cannabaceae	<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin, Houblon	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	80410	Rosales	Rosaceae	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	83159	Rosales	Rosaceae	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	92854	Rosales	Rosaceae	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier	01/01/2022	1	EODD
Avéré	92864	Rosales	Rosaceae	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles, Aubépine lisse	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92876	Rosales	Rosaceae	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire	01/01/2022	31	SINP, EODD
Avéré	98717	Rosales	Rosaceae	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés, Spirée Ulmaire	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	100225	Rosales	Rosaceae	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes, Benoîte commune	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	115470	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Tormentil	01/01/2022	1	EODD
Avéré	115566	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla neglecta</i> Baumg., 1816	Potentille négligée	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	115624	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	115655	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille stérile, Potentille faux fraisier	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	115694	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla verna</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Potentille printanière	14/05/2002	2	SINP
Avéré	115789	Rosales	Rosaceae	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	116043	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier	01/01/2022	9	SINP, EODD
Avéré	116137	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1784 [nom. et typ. cons.]	Cerisier tardif	01/01/2022	1	EODD
Avéré	116142	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux, Épine noire, Prunellier	01/01/2022	3	SINP, EODD
Avéré	118993	Rosales	Rosaceae	<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	975515	Rosales	Rosaceae	<i>Torminalis glaberrima</i> (Gand.) Sennikov & Kurtto, 2017	Sorbier alisier	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128171	Rosales	Ulmaceae	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Orme lisse, Orme blanc	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	128175	Rosales	Ulmaceae	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	128268	Rosales	Urticaceae	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	142440	Santalales	Viscaceae	<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui blanc, Gui des feuillus, Gui	01/01/2002	1	SINP
Avéré	79734	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	01/01/2022	5	SINP, EODD
Avéré	79766	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	79779	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane, Aserau	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	79783	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	80334	Sapindales	Sapindaceae	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	01/01/2002	1	SINP
Avéré	80824	Sapindales	Simaroubaceae	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Ailanthe	01/01/2022	3	SINP, EODD

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Avéré	92806	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse	01/01/2022	1	EODD
Avéré	103159	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Hylotelephium maximum</i>	Grand orpin	01/01/2022	1	EODD
Avéré	112816	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Petrosedum rupestre</i> (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	01/01/2022	4	SINP, EODD
Avéré	122101	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre, Poivre de muraille	01/01/2002	1	SINP
Avéré	122106	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	122140	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Sedum cepaea</i> L., 1753	Orpin pourpier, Orpin paniculé	01/01/2002	1	SINP
Avéré	122243	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Sedum rubens</i> L., 1753	Orpin rougi, Orpin rougeâtre	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117748	Saxifragales	Grossulariaceae	<i>Ribes alpinum</i> L., 1753	Groseillier des Alpes	01/01/2002	1	SINP
Avéré	117774	Saxifragales	Grossulariaceae	<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	117787	Saxifragales	Grossulariaceae	<i>Ribes uva-crispa</i> L., 1753	Groseillier épineux	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	91120	Saxifragales	Saxifragaceae	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées	01/01/2022	1	EODD
Avéré	121065	Saxifragales	Saxifragaceae	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulée, Herbe à la gravelle	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	121201	Saxifragales	Saxifragaceae	<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92302	Solanales	Convolvulaceae	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92353	Solanales	Convolvulaceae	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies, Liset	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	92357	Solanales	Convolvulaceae	<i>Convolvulus silvaticus</i> Kit., 1805	Liseron des bois	01/01/2022	1	EODD
Avéré	94489	Solanales	Solanaceae	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura stramoine	01/01/2022	1	EODD
Avéré	124034	Solanales	Solanaceae	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	124080	Solanales	Solanaceae	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	01/01/2022	1	SINP, EODD
Avéré	112463	Vitales	Vitaceae	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	01/01/2022	2	SINP, EODD
Avéré	129968	Vitales	Vitaceae	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne, La Vigne	01/01/2002	1	SINP
Très probable	83890	Asterales	Asteraceae	<i>Arnoseris minima</i> (L.) Schweigg. & Kerte, 1811	Arnoséride naine, Arnoséris nain	16/06/2006	1	SINP
Très probable	98687	Asterales	Asteraceae	<i>Filago lutescens</i> Jord., 1846	Cotonnière jaunissante	31/12/1965	1	SINP
Très probable	121959	Asterales	Asteraceae	<i>Scorzonera hispanica</i> L., 1753	Scorsonère d'Espagne, Salsifis noir	31/12/1928	1	SINP
Très probable	87693	Asterales	Campanulaceae	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	29/06/2006	2	SINP
Très probable	87720	Asterales	Campanulaceae	<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	26/06/2006	1	SINP
Très probable	125364	Boraginales	Boraginaceae	<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude tubéreuse	10/07/2006	1	SINP
Très probable	81878	Brassicaceae	Brassicaceae	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson	31/12/1965	1	SINP
Très probable	104397	Cupressales	Cupressaceae	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Genièvre, Peteron	28/06/2006	2	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Très probable	4419	Dicraeales	Leucobryaceae	<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid., 1819		06/07/2010	1	SINP
Très probable	99798	Fabales	Fabaceae	<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette	06/07/2010	3	SINP
Très probable	104074	Fagales	Juglandaceae	<i>Juglans nigra</i> L., 1753	Noyer noir, Noyer d'Amérique	10/07/2006	1	SINP
Très probable	99529	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium saxatile</i> L., 1753	Gaillet des rochers, Gaillet du Harz	11/07/2006	8	SINP
Très probable	5922	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Pseudoscleropodium purum</i> (Hedw.) M.Fleisch., 1923		06/07/2010	2	SINP
Très probable	6101	Hypnales	Hylocomiaceae	<i>Pleurozium schreberi</i> (Willd. ex Brid.) Mitt., 1869		06/07/2010	2	SINP
Très probable	6058	Hypnales	Hypnaceae	<i>Hypnum jutlandicum</i> Holmen & E.Warncke, 1969		06/07/2010	2	SINP
Très probable	5426	Hypnales	Thuidiaceae	<i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp., 1852		26/06/2006	2	SINP
Très probable	788968	Lamiales	Lamiaceae	<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>sylvaticum</i> (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008	Clinopode à feuilles de menthe	10/07/2006	9	SINP
Très probable	117616	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Rhinanthe mineur, Petit cocriste	19/06/2006	2	SINP
Très probable	106213	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	06/07/2010	1	SINP
Très probable	97616	Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia platyphyllos</i> L., 1753	Euphorbe à feuilles larges	10/07/2006	1	SINP
Très probable	103316	Malpighiales	Hypericaceae	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	06/07/2010	16	SINP
Très probable	119952	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes, Petit marsault	23/06/2006	1	SINP
Très probable	120040	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix fragilis</i> L., 1753	Saule fragile, Saule cassant	10/07/2006	2	SINP
Très probable	88395	Poales	Cyperaceae	<i>Carex brizoides</i> L., 1755	Laîche fausse brize	09/06/2006	1	SINP
Très probable	106842	Poales	Juncaceae	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore	19/06/2006	2	SINP
Très probable	80798	Poales	Poaceae	<i>Agrostis vinealis</i> Schreb., 1771	Agrostide des vignes, Agrostis des vignes	19/06/2006	2	SINP
Très probable	85250	Poales	Poaceae	<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle, Folle avoine	11/07/2006	3	SINP
Très probable	85418	Poales	Poaceae	<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse, Avénelle flexueuse	06/07/2010	2	SINP
Très probable	89338	Poales	Poaceae	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Catapode rigide, Pâturin rigide	08/07/1990	1	SINP
Très probable	96046	Poales	Poaceae	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Élytrigie rampante	29/06/2006	6	SINP
Très probable	196218	Poales	Poaceae	<i>Phyllostachys</i> Siebold & Zucc., 1843 [nom. cons.]	Phyllostachys, Bambou	30/08/2006	1	SINP
Très probable	115041	Polypodiales	Dryopteridaceae	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons	05/07/2006	2	SINP
Très probable	114024	Proteales	Platanaceae	<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	30/06/2006	1	SINP
Très probable	101188	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Ellébore fétide, Pied-de-griffon	05/07/2006	3	SINP
Très probable	98865	Rosales	Rosaceae	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	14/06/2006	4	SINP
Très probable	116067	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus domestica</i> L., 1753	Prunier domestique, Prunier	29/06/2006	4	SINP
Très probable	128215	Saxifragales	Crassulaceae	<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Ombilic rupestre, Nombril-de-Vénus	31/12/1964	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Probable	92282	Asparagales	Asparagaceae	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet de mai, Muguet	03/08/2021	1	SINP
Probable	103057	Asparagales	Asparagaceae	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Fausse jacinthe des bois, Scille penchée	14/05/2002	1	SINP
Probable	91382	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton-du-diable	03/08/2021	1	SINP
Probable	610644	Asterales	Asteraceae	<i>Jacobaea erratica</i> (Bertol.) Fourr., 1868	Jacobée à feuilles de barbarée	03/08/2021	1	SINP
Probable	113522	Asterales	Asteraceae	<i>Pilosella lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967	Piloselle petite-laitue	31/12/1981	1	SINP
Probable	95793	Boraginales	Boraginaceae	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	31/12/1998	1	SINP
Probable	85536	Brassicales	Brassicaceae	<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire	14/05/2002	1	SINP
Probable	5715	Bryales	Bryaceae	<i>Bryum argenteum</i> Hedw., 1801		28/07/2014	1	SINP
Probable	434328	Bryales	Bryaceae	<i>Bryum gemmiferum</i> R.Wilczek & Demaret, 1976		28/07/2014	1	SINP
Probable	718740	Caryophyllales	Amaranthaceae	<i>Oxybasis rubra</i> var. <i>intermedia</i> (Mert. & W.D.J.Koch) B.Bock & J.-M.Tison, 2012	Oxybaside intermédiaire	31/12/1991	1	SINP
Probable	124967	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire alsine, Stellaire des sources	14/05/2002	1	SINP
Probable	114658	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Traînasse	03/08/2021	1	SINP
Probable	117507	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrték & Chrtková, 1983	Renouée de Bohême	14/05/2002	1	SINP
Probable	434238	Dicraeales	Pottiaceae	<i>Syntrichia papillosa</i> (Wilson) Jur., 1882		28/07/2014	1	SINP
Probable	129087	Dipsacales	Viburnaceae	<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne obier	14/05/2002	1	SINP
Probable	97947	Fagales	Fagaceae	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts, Hêtre, Fayard	03/08/2021	2	SINP
Probable	5650	Funariales	Funariaceae	<i>Funaria hygrometrica</i> Hedw., 1801		28/07/2014	1	SINP
Probable	5446	Hypnales	Amblystegiaceae	<i>Amblystegium serpens</i> (Hedw.) Schimp., 1853		28/07/2014	1	SINP
Probable	434466	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Brachythecium velutinum</i> (Hedw.) I. & H., 2002		28/07/2014	1	SINP
Probable	5826	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp., 1853		28/07/2014	3	SINP
Probable	5882	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp., 1851		28/07/2014	1	SINP
Probable	434662	Hypnales	Hypnaceae	<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i> Hedw., 1801		28/07/2014	10	SINP
Probable	122073	Lamiales	Lamiaceae	<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Scutellaire mineure, Petite scutellaire	03/08/2021	1	SINP
Probable	105966	Lamiales	Oleaceae	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun, Troène	01/01/2022	2	SINP
Probable	87484	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Callitricha stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriché des eaux stagnantes	03/08/2021	1	SINP
Probable	128924	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	14/05/2002	1	SINP
Probable	129016	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica sublobata</i> M.A.Fisch., 1967	Véronique à feuilles presque lobées	14/05/2002	1	SINP
Probable	128667	Lamiales	Scrophulariaceae	<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787	Molène en baguette, Molène effilée	31/12/1964	1	SINP
Probable	119915	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	31/12/1998	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Probable	119948	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule gris cendré foncé, Saule roux	03/08/2021	1	SINP
Probable	120189	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre, Osier rouge	31/12/1998	1	SINP
Probable	126650	Malvales	Malvaceae	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771 [nom. et typ. cons.]	Tilleul à grandes feuilles	25/07/2002	1	SINP
Probable	718842	Marchantiales	Marchantiaceae	<i>Marchantia polymorpha</i> subsp. <i>polymorpha</i> L., 1753		28/07/2014	1	SINP
Probable	107117	Myrtales	Lythraceae	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	01/01/2022	2	SINP
Probable	839012	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Lewinskya affinis</i> (Schrad. ex Brid.) F.L., G. & G.2016		28/07/2014	4	SINP
Probable	5044	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Orthotrichum stramineum</i> Hornsch. ex Brid., 1827		28/07/2014	1	SINP
Probable	963550	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Pulvigera lyellii</i> (Hook. & Taylor) P., S. & Ochyra, 2015		28/07/2014	3	SINP
Probable	5051	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Ulota crispa</i> (Hedw.) Brid., 1819		28/07/2014	5	SINP
Probable	111859	Oxalidales	Oxalidaceae	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Oxalide petite-oseille, Pain de coucou	01/01/2022	1	SINP
Probable	111921	Oxalidales	Oxalidaceae	<i>Oxalis stricta</i> L., 1753	Oxalide droit, Oxalis droit	03/08/2021	2	SINP
Probable	113432	Pinales	Pinaceae	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	31/12/1998	1	SINP
Probable	88819	Poales	Cyperaceae	<i>Carex remota</i> L., 1755	Laîche espacée, Laîche à épis espacés	03/08/2021	1	SINP
Probable	88905	Poales	Cyperaceae	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laîche des bois	03/08/2021	2	SINP
Probable	104126	Poales	Juncaceae	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants	03/08/2021	1	SINP
Probable	104144	Poales	Juncaceae	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	03/08/2021	1	SINP
Probable	136927	Poales	Juncaceae	<i>Juncus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> L., 1753	Jonc bulbeux, Jonc couché	03/08/2021	1	SINP
Probable	104353	Poales	Juncaceae	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc ténu, Jonc grêle, Jonc fin	03/08/2021	1	SINP
Probable	106863	Poales	Juncaceae	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des forêts, Luzule des bois	25/07/2002	1	SINP
Probable	87227	Poales	Poaceae	<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	03/08/2021	1	SINP
Probable	95992	Poales	Poaceae	<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Chiendent des chiens	25/07/2002	1	SINP
Probable	100387	Poales	Poaceae	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	03/08/2021	1	SINP
Probable	108718	Poales	Poaceae	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	03/08/2021	1	SINP
Probable	121471	Poales	Poaceae	<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Schédonore géant, Fétuque géante	14/05/2002	1	SINP
Probable	114972	Polypodiales	Polypodiaceae	<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	31/12/1991	1	SINP
Probable	6677	Porellales	Frullaniaceae	<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835		28/07/2014	6	SINP
Probable	6669	Porellales	Porellaceae	<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff., 1855		28/07/2014	2	SINP
Probable	6657	Porellales	Radulaceae	<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort., 1831		28/07/2014	4	SINP
Probable	118073	Rosales	Rosaceae	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	01/01/1985	1	SINP

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Probable	118474	Rosales	Rosaceae	Rosa rubiginosa L., 1771	Rosier rouillé, Rosier rubigineux	01/01/1985	1	SINP
Probable	115245	Alismatales	Potamogetonaceae	Potamogeton crispus L., 1753	Potamot crépu	03/07/2006	2	SINP
Probable	115280	Alismatales	Potamogetonaceae	Potamogeton natans L., 1753	Potamot nageant	13/07/2006	4	SINP
Probable	113596	Apiales	Apiaceae	Pimpinella saxifraga L., 1753	Boucage saxifrage, Petit boucage	31/12/2005	2	SINP
Probable	82285	Asparagales	Orchidaceae	Anacamptis morio (L.) R.M.B., P. & M.W.Chase, 1997	Anacamptide bouffon, Orchis bouffon	22/04/2014	1	SINP
Probable	79921	Asterales	Asteraceae	Achillea ptarmica L., 1753	Achillée sternutatoire	10/07/2006	2	SINP
Probable	82080	Asterales	Asteraceae	Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Ambroisie à feuilles d'armoise	30/08/2006	2	SINP
Probable	93015	Asterales	Asteraceae	Crepis biennis L., 1753	Crépide bisannuelle, Crépide des prés	31/12/2005	1	SINP
Probable	93157	Asterales	Asteraceae	Crepis vesicaria L., 1753	Crépide vésiculeuse, Crépis à vésicules	31/12/2005	1	SINP
Probable	96749	Asterales	Asteraceae	Erigeron canadensis L., 1753	Érigéron du Canada, Conyze du Canada	22/10/2002	1	SINP
Probable	105502	Asterales	Asteraceae	Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide, Liondent variable	31/12/2005	1	SINP
Probable	122630	Asterales	Asteraceae	Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon du Cap	22/10/2002	1	SINP
Probable	125474	Asterales	Asteraceae	Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon, Barbotine	22/10/2002	1	SINP
Probable	105630	Brassicales	Brassicaceae	Lepidium heterophyllum Benth., 1826	Passerage hétérophylle	22/10/2002	1	SINP
Probable	139841	Brassicales	Brassicaceae	Raphanus raphanistrum subsp. raphanistrum L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle	22/10/2002	1	SINP
Probable	85102	Caryophyllales	Amaranthaceae	Atriplex patula L., 1753	Arroche étalée	22/10/2002	1	SINP
Probable	112808	Caryophyllales	Caryophyllaceae	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère, Oeillet prolifère	22/10/2002	1	SINP
Probable	116185	Caryophyllales	Caryophyllaceae	Psammophiliella muralis (L.) Ikonn., 1976	Gypsophile des murailles	22/10/2002	1	SINP
Probable	125295	Dipsacales	Caprifoliaceae	Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe-du-diable	31/12/2005	1	SINP
Probable	96534	Equisetales	Equisetaceae	Equisetum palustre L., 1753	Prêle des marais	13/07/2006	3	SINP
Probable	127230	Fabales	Fabaceae	Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Trèfle Pied-de-lièvre	22/10/2002	1	SINP
Probable	99329	Lamiales	Lamiaceae	Galeopsis segetum Neck., 1770	Galéopsis des moissons	22/10/2002	1	SINP
Probable	124798	Lamiales	Lamiaceae	Stachys palustris L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière	11/07/2006	2	SINP
Probable	107795	Lamiales	Orobanchaceae	Melampyrum pratense L., 1753	Mélampyre des prés	12/06/2006	1	SINP
Probable	104502	Lamiales	Plantaginaceae	Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827	Kickxie élatine, Velvote, Linaire élatine	22/10/2002	1	SINP
Probable	128627	Lamiales	Scrophulariaceae	Verbascum phlomoides L., 1753	Molène fausse phlomide	22/10/2002	1	SINP
Probable	128754	Lamiales	Verbenaceae	Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale, Verveine sauvage	22/10/2002	1	SINP
Probable	103329	Malpighiales	Hypericaceae	Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes	13/07/2006	2	SINP
Probable	119977	Malpighiales	Salicaceae	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	10/07/2006	2	SINP

FR8302021 « Gîtes de Hérisson » – Révision du Document d'objectifs – CEN Allier – 2025

Type	Code réf	Ordre	Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Date (max)	Nbre donnée	Source
Probable	129506	Malpighiales	Violaceae	Viola arvensis Murray, 1770	Violette des champs	22/10/2002	1	SINP
Probable	107106	Myrtales	Lythraceae	Lythrum hyssopifolia L., 1753	Salicaire à feuilles d'hysope	03/07/2006	1	SINP
Probable	96208	Myrtales	Onagraceae	Epilobium montanum L., 1753	Épilobe des montagnes	12/06/2006	1	SINP
Probable	96226	Myrtales	Onagraceae	Epilobium palustre L., 1753	Épilobe des marais	13/07/2006	4	SINP
Probable	96229	Myrtales	Onagraceae	Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	10/07/2006	3	SINP
Probable	88318	Poales	Cyperaceae	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laîche des marais	10/07/2006	1	SINP
Probable	103898	Poales	Cyperaceae	Isolepis setacea (L.) R.Br., 1810	Isolépide sétacée, Scirpe sétacé	22/10/2002	1	SINP
Probable	104160	Poales	Juncaceae	Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré	13/07/2006	2	SINP
Probable	104349	Poales	Juncaceae	Juncus tenageia Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des vasières, Jonc des marécages	13/07/2006	2	SINP
Probable	81610	Poales	Poaceae	Alopecurus aequalis Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	11/07/2006	3	SINP
Probable	96628	Poales	Poaceae	Eragrostis pilosa (L.) P.Beauv., 1812	Éragrostide poilue, Éragrostis poilu	22/10/2002	1	SINP
Probable	98512	Poales	Poaceae	Festuca rubra L., 1753	Fétuque rouge	31/12/2005	1	SINP
Probable	100382	Poales	Poaceae	Glyceria declinata Bréb., 1859	Glycérie déclinée, Glycérie dentée	04/07/2006	1	SINP
Probable	112130	Poales	Poaceae	Panicum dichotomiflorum Michx., 1803	Panic à fleurs dichotomes	22/10/2002	1	SINP
Probable	124407	Poales	Typhaceae	Sparganium emersum Rehmann, 1871	Rubanier émergé, Rubanier simple	11/07/2006	5	SINP
Probable	128077	Poales	Typhaceae	Typha latifolia L., 1753	Masquette à feuilles larges	13/07/2006	1	SINP
Probable	109150	Saxifragales	Haloragaceae	Myriophyllum spicatum L., 1753	Myriophylle en épi, Myriophylle à épi	13/07/2006	3	SINP

Annexe II – Détail des calculs de l'évaluation du précédent DOCOB

Code action	Actions à mettre en œuvre	Évaluation	Fréquence	Période	Année	Moyens	Livrables	SCORE	Objectifs	Compétences	Modalités	Satisfaction	SCORE MESURE	RÉAL MESURE	
GEH 1	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'actions de préservation des gîtes et arbres à cavité - Aménagement de nouveaux gîtes bâtis - Empêcher l'entrée de la chouette effraie dans l'Église de Hérisson - Information et participation aux différentes politiques publiques - Réponses aux sollicitations pour apporter des préconisations - Réalisation d'outils d'information et sensibilisation 	1/1 1/1 1/1 1/1 1/1 1/1		3	2	0,5	1	1,5	9,75	8	2	9	1	20	14,8
GEH 2	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des phytosanitaires en ville - Maintien de la végétation (arbres isolés ou en alignement) vers gîtes - Limitation de l'éclairage au niveau des gîtes - Information et participation aux différentes politiques publiques - Réponses aux sollicitations pour apporter des préconisations 	0/1 1/1 1/1 1/1 1/1		6	2	0,5	1	2	19	6	2	9	2	19	19

Code action	Actions à mettre en œuvre	RÉALISATION										RÉAL MESURE	SCORE MESURE	
		SCORE	Satisfaction	Modalités	Compétences	Objectifs	SCORE	Livrables	Moyens	Fréquence	Période	Évaluation		
GEH 3	<ul style="list-style-type: none"> Maintien et restauration d'un maillage de haies favorables Maintien des vergers (murin à oreilles échancrées) Maintien des hauts-jets et vieux arbres dans le bocage (lucane) Réalisation de formations sur les chauves-souris 	1/1 0/1 1/1 1/1	3	2	0,5	1	2	13	8	2	8	2	20	16,5
GEH 4	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des prairies Maintien ou restauration d'une gestion extensive des prairies Maintien ou restauration de la diversité floristique des prairies Réalisation d'outils d'information à l'attention des agriculteurs Formation à l'attention des agriculteurs Étude des traitements et de leurs impacts sur site 	1/1 1/1 0/1 1/1 0/1 0/1	3	2	0,5	1	1,5	9,8	8	2	8	2	20	14,8
GEH 5	<ul style="list-style-type: none"> Préservation et restauration des mares Réflexion à la cohérence des politiques publiques (obligations PAC) Préservation et restauration des milieux humides Préservation des ruisseaux, bords de cours d'eau et mégaphorbiaies Réalisation d'outils d'information et de sensibilisation grand public 	0/1 1/1 0/1 0/1 1/1	3	2	0,5	1	1,5	9,8	6	2	4	2	14	11,8

Code action	Actions à mettre en œuvre	SCORE MESURE	RÉAL MESURE
		SCORE	Satisfaction
		Modalités	Compétences
		Objectifs	Objectifs
GEH 6	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des boisements naturels, limitation des plantations - Maintien du bois mort au sol et sur pieds en place - Gestion extensive des coupes, limitation des coupes à blanc - Prise en compte de la présence d'espèces d'intérêt communautaire (marquage des arbres susceptibles d'abriter ces espèces) - Organisation et formations à destination des forestiers 	0/1 1/1 0/1 0/1 0/1	
GEH 7	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien/création de mares ou ornières favorables au sonneur - Mise en place d'une information sur site - Réalisation d'outils de sensibilisation à destination des usagers 	0/1 0/1 0/1	
GEH 8	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et restauration de ripisylves et des forêts alluviales - Gestion extensive des ripisylves et forêts alluviales - Adaptation de la gestion des ripisylves et forêts alluviales à la loutre - Enlèvement raisonné des embâcles - Réponses aux sollicitations pour apporter des préconisations - Réalisation d'outils d'information et sensibilisation 	0/1 1/1 1/1 0/1 1/1 1/1	

Code action	Actions à mettre en œuvre																					
GEH 9	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation des reculs favorables à la reproduction de la bouvière - Préservation des populations de moules d'eau douce - Information et participation aux différentes politiques publiques - Étude préalable de recherche de reculs potentiels, de sites de reproduction et étude de populations de moules 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="799 425 923 747">SCORE</th><th data-bbox="923 425 1046 747">Objectifs</th><th data-bbox="1046 425 1170 747">Compétences</th><th data-bbox="1170 425 1293 747">RÉAL MESURE</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="799 747 923 827">0/1</td><td data-bbox="923 747 1046 827">1</td><td data-bbox="1046 747 1170 827">0</td><td data-bbox="1170 747 1293 827">5,2</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 827 923 906">0/1</td><td data-bbox="923 827 1046 906">7</td><td data-bbox="1046 827 1170 906">7</td><td data-bbox="1170 827 1293 906">😊</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 906 923 986">1/1</td><td data-bbox="923 906 1046 986"></td><td data-bbox="1046 906 1170 986"></td><td data-bbox="1170 906 1293 986"></td></tr> <tr> <td data-bbox="799 986 923 1065">0/1</td><td data-bbox="923 986 1046 1065"></td><td data-bbox="1046 986 1170 1065"></td><td data-bbox="1170 986 1293 1065"></td></tr> </tbody> </table>	SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE	0/1	1	0	5,2	0/1	7	7	😊	1/1				0/1			
SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE																			
0/1	1	0	5,2																			
0/1	7	7	😊																			
1/1																						
0/1																						
GEH 10	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de dispositifs de franchissement - Abrasion des seuils - Évitement de la mise en place de nouveaux seuils et microcentrales - Participation aux SDAGE, Contrat territorial du bassin de l'Aumance 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="799 747 923 1002">SCORE</th><th data-bbox="923 747 1046 1002">Objectifs</th><th data-bbox="1046 747 1170 1002">Compétences</th><th data-bbox="1170 747 1293 1002">RÉAL MESURE</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="799 1002 923 1081">0/1</td><td data-bbox="923 1002 1046 1081">2</td><td data-bbox="1046 1002 1170 1081">11</td><td data-bbox="1170 1002 1293 1081">8,7</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 1081 923 1160">0/1</td><td data-bbox="923 1081 1046 1160">4</td><td data-bbox="1046 1081 1170 1160">1</td><td data-bbox="1170 1081 1293 1160">😊</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 1160 923 1240">0/1</td><td data-bbox="923 1160 1046 1240">2</td><td data-bbox="1046 1160 1170 1240">4</td><td data-bbox="1170 1160 1293 1240"></td></tr> <tr> <td data-bbox="799 1240 923 1319">1/1</td><td data-bbox="923 1240 1046 1319"></td><td data-bbox="1046 1240 1170 1319"></td><td data-bbox="1170 1240 1293 1319"></td></tr> </tbody> </table>	SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE	0/1	2	11	8,7	0/1	4	1	😊	0/1	2	4		1/1			
SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE																			
0/1	2	11	8,7																			
0/1	4	1	😊																			
0/1	2	4																				
1/1																						
GEH 11	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des pollutions liées à l'assainissement - Limitation des pollutions liées aux activités agricoles - Limitation des pollutions liées aux activités industrielles 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="799 1002 923 1270">SCORE</th><th data-bbox="923 1002 1046 1270">Objectifs</th><th data-bbox="1046 1002 1170 1270">Compétences</th><th data-bbox="1170 1002 1293 1270">RÉAL MESURE</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="799 1270 923 1349">0/1</td><td data-bbox="923 1270 1046 1349">1</td><td data-bbox="1046 1270 1170 1349">0</td><td data-bbox="1170 1270 1293 1349">1,5</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 1349 923 1429">0/1</td><td data-bbox="923 1349 1046 1429">0</td><td data-bbox="1046 1349 1170 1429">0</td><td data-bbox="1170 1349 1293 1429">😊</td></tr> <tr> <td data-bbox="799 1429 923 1508">0/1</td><td data-bbox="923 1429 1046 1508"></td><td data-bbox="1046 1429 1170 1508"></td><td data-bbox="1170 1429 1293 1508"></td></tr> </tbody> </table>	SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE	0/1	1	0	1,5	0/1	0	0	😊	0/1							
SCORE	Objectifs	Compétences	RÉAL MESURE																			
0/1	1	0	1,5																			
0/1	0	0	😊																			
0/1																						

Code action	Actions à mettre en œuvre	RÉAL MESURE		SCORE MESURE		Satisfaction	Modalités	Compétences	Objectifs	SCORE	Livrables	Moyens	Fréquence	Période	Évaluation
		GEH	GEH	GEH	GEH										
GEH 12	- Préservation ou mise en place de zones de berges en pente douce - Préservation des végétations aquatiques - Limitation des produits phytosanitaires - Limitation de l'introduction d'espèces exotiques aquatiques	0/1 0/1 0/1 0/1	0	0	0,5	0	0	0	2	1	0	0	3	1,5	😊
GEH 13	- Restauration et/ou entretien - Mise en place d'une animation foncière - Réalisation d'une étude de faisabilité - Réalisation d'outils de plans de gestion	1/1 1/1 1/1 1/1	6	2	0,5	1	2	19	6	2	4	2	14	16,5	😊
GEH 14	- Chantier d'arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes - Destruction contrôlée d'espèces animales exotiques envahissantes - Réalisation d'outils d'information et de sensibilisation - Formations à destination des acteurs	0/1 0/1 0/1 0/1	0	0	0,5	1	0,5	0,8	2	1	0	0	3	1,8	😢

Code action	Actions à mettre en œuvre	RÉALISATION										RÉAL MESURE	SCORE MESURE
		SCORE	Satisfaction	Modalités	Compétences	Objectifs	SCORE	Livrables	Moyens	Fréquence	Période	Évaluation	
IS1	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des populations connues de chauves-souris - Recherche de nouveaux gîtes - Compléter l'inventaire des espèces d'intérêt communautaire 	1/1 1/1 1/1	6 2 1	1 2 2	20 8 2	9 2 2	21 21 21	20,5 20,5 20,5	20,5 20,5 20,5	20,5 20,5 20,5	20,5 20,5 20,5	20,5 20,5 20,5	😊 😊 😊
IS2	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution des landes sèches à bruyères - Suivi de l'évolution des végétations d'éboulis - Suivi de l'évolution des végétations d'intérêt communautaire - Mise en place d'une cartographie fine à l'échelle des sites - Suivi et évaluation de la gestion 	1/1 1/1 1/1 1/1 0/1	6 2 1	1 2 1	20 8 2	8 2 2	20 20 20	20 20 20	20 20 20	20 20 20	20 20 20	20 20 20	😊 😊 😊
IS3	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance - Suivi et évaluation de la gestion 	1/1 0/1	6 1	0,5 1	17 6	6 2	17 17	17 17	17 17	17 17	17 17	17 17	15 15

Code action	Actions à mettre en œuvre	RÉAL MESURE	SCORE MESURE
SE1	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'indicateurs permettant de suivre l'efficacité des actions - Évaluation des indicateurs 	😊	19,5
SE2	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la pertinence du DOCOB (tous les 5 ou 10 ans) - Réactualisation et production nouveau DOCOB 	😊	16

Annexe III – Charte Natura 2000 liée au site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »



CHARTE NATURA 2000 Sites FR 8302010 « Gîtes de Hérisson »

L'adhérent s'engage à respecter l'ensemble des engagements suivants :
(Cocher les milieux sur lesquels le(s) signataire(s) s'engage(nt)).

ENGAGEMENTS

Rappel : les activités de chasse et de pêche sont exclusivement encadrées par la législation départementale. Le réseau Natura 2000 n'induit aucune réglementation supplémentaire pour leur pratique.

La structure animatrice fournira, dans la mesure des données disponibles, aux propriétaires les cartographies de localisation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire lorsque cela est nécessaire à la mise en œuvre et au respect des différents engagements souscrits. La structure animatrice réalisera les états des lieux nécessaires aux points de contrôle lors des signatures des chartes.

Engagements TOUS MILIEUX

1 Autoriser et faciliter l'accès aux parcelles à la structure animatrice (ou ses prestataires) pour la réalisation d'inventaires ou de suivis scientifiques. Les dates de passage et la qualité des personnes amenées à réaliser ces opérations seront communiquées préalablement. L'accès à la parcelle se fait aux risques et périls des personnes. En cas d'incident, la responsabilité civile du propriétaire ne pourra être engagée. Seule la responsabilité de la structure que représente l'intervenant sera engagée.

Point de contrôle : correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice

2 Informer les mandataires et toute autre personne intervenant sur les parcelles des engagements souscrits dans la charte et, le cas échéant, modifier les mandats au plus tard à la date de leur renouvellement afin de les rendre conformes.

Point de contrôle : possession d'un exemplaire de la charte par l'intervenant, vérification sur pièce du mandat modifié

3 En cas de présence d'une espèce animale ou végétale d'intérêt patrimonial localisée sur la parcelle, respecter une zone de tranquillité en période de reproduction ainsi que l'intégrité de la station en tenant compte des simples recommandations faites par la structure animatrice. Cette dernière fournira l'ensemble des informations nécessaires au respect de cet engagement (périodes, localisation, prescriptions). Les précautions envisagées n'amèneront pas de surcoût financier pour l'exploitant ou le propriétaire. (cf. liste des espèces en annexe 1).

Point de contrôle : correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice, état des lieux du document d'objectifs, calendrier des travaux fournis par le propriétaire

4 Informer et associer préalablement la structure animatrice en cas de mise en place de projets et travaux d'aménagement touristiques et de loisirs.

Point de contrôle : Contrôle de la réalisation de projets ou aménagements sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice.

5 En dehors des prescriptions réglementaires relatives aux espèces végétales et animales exotiques envahissantes, consulter la structure animatrice et suivre ses prescriptions en cas d'intervention visant à gérer la propagation (cf. liste en annexe 2). Proscrire toute lutte chimique.

Les prescriptions de la structure animatrice en cas de travaux de gestion ne devront pas entraîner de surcoût relevant alors d'un contrat Natura 2000.
Cet engagement n'est pas applicable à la gestion courante des plantations existantes de robinier faux-acacia.

Point de contrôle : Contrôle de la réalisation de travaux sur place, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice

Engagements PARCELLES AGRICOLES

1 Préservation des prairies permanentes : absence de retournement, de nouvelle mise en culture, de plantation, hormis pour la plantation ou restauration de haie ou d'arbres isolés et travaux de restauration de la ripisylve validés par la structure animatrice.

Point de contrôle : Déclaration PAC, définition initiale des prairies et vérification au bout de 5 ans du maintien des prairies, contrôle administratif de l'absence de demande d'aide au boisement et aux cultures.

2 Préservation des zones humides : pas de drainage, d'assèchement volontaire, de nivellement, de comblement des zones humides (quelle que soit leur taille), des mares et des zones d'écoulements préférentiels. Le caractère humide sera défini par la structure animatrice et le service police de l'eau de la Direction départementale des territoires (DDT) selon les critères de définition et de délimitation de l'arrêté du 24 juin 2008.

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de réalisation de ces travaux, définition initiale du caractère humide de la parcelle et vérification au bout de 5 ans du maintien de son caractère humide

3 Conservation des haies existantes avec leurs vieux arbres et hauts-jets et autres éléments paysagers (arbres isolés, alignements) excepté en cas de danger pour les biens ou les personnes. Dans ces derniers cas, le(s) signataire(s) devront, au préalable des travaux d'urgence, informer la structure animatrice. Cette information devra inclure un argumentaire sur la notion de danger établie.

Point de contrôle : contrôle sur place du maintien de ces éléments, correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice.

4 Adapter et limiter les traitements antiparasitaires préventifs à la préservation de la faune coprophage en traitant les animaux uniquement en automne ou en hiver ou au moins 20 jours avant la mise à l'herbe (lorsqu'ils sont rentrés à l'étable pour l'hiver), sauf obligation administrative, et en supprimant l'utilisation du bolus.

Engagements PARCELLES FORESTIERES

1 Préservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Forêt alluviale »¹ : absence de plantation, de coupes rases et de destruction de l'habitat et des espèces sauf travaux de gestion en faveur des habitats, validés par la structure animatrice ou dans un cadre réglementaire de protection des biens et des personnes.

Point de contrôle : Contrôle sur place, conformité avec la cartographie du DOCOB et les photographies aériennes.

2 Pour les parcelles de plus de 1 hectare (hors parcelle de jeune peuplement), maintenir à minima le nombre de 5 arbres morts sur pied ou à terre (présence à confirmer lors de l'état des lieux), par hectare. Ces arbres permettent de favoriser la présence d'insectes, champignons, lichens, mammifères, oiseaux, etc. Pour des raisons de sécurité, ces arbres pourront être localisés à l'écart des voies de circulation ou de fréquentation par le public. Ils seront référencés et marqués sur le terrain par la structure animatrice en présence du propriétaire.

Point de contrôle : Contrôle de la présence des arbres référencés et marqués.

3 Mettre en conformité le plan simple de gestion des forêts (ou document d'aménagement) avec les engagements souscrits, dans les 3 ans après la signature de la charte. (Ceci pour répondre aux garanties de gestion durable prévues à l'article L.8 du code forestier et pour bénéficier de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit, à concurrence des trois quarts de leur montant)

Point de contrôle : Conformité du document d'aménagement avec les engagements souscrits

4 Informer préalablement la structure animatrice en cas de coupe d'une surface de plus de 1 ha. Celle-ci pourra alors apporter des préconisations quant à la date et aux modalités d'intervention, n'engendrant pas de surcoût

Point de contrôle : correspondance et bilan d'activités annuel de la structure animatrice, contrôle sur place

¹ Forêt alluviale : boisement frais à humide situé à proximité d'un cours d'eau

Engagements PARCELLES DE LANDES ET D'EBOULIS

1 Préserver les habitats d'intérêt communautaire des « éboulis » et « landes à bruyères ». Absence de plantation et de destruction de l'habitat et des espèces sauf travaux de gestion en faveur des habitats, validés par la structure animatrice.

Point de contrôle : contrôle sur place, conformité avec l'état des lieux du document d'objectifs.

Engagements COURS D'EAU ET ETANGS

1 Maintenir l'intégrité des cours d'eau (inclus les ruisseaux et russelets), en excluant toute rectification de cours d'eau, curage, endiguement, même au-dessous des seuils réglementaires, sauf travaux validés préalablement par la structure animatrice. L'enlèvement des embâcles reste autorisé.

Point de contrôle : contrôles sur place de l'absence d'intervention

2 Préservation des ripisylves² (cordon d'arbres situé en bordure de cours d'eau ou d'étang) : ne pas réaliser de coupes rases, d'arrachage, de destruction chimique ou mécanique et de plantation sauf travaux de restauration et de gestion validés par la structure animatrice ou dans un cadre réglementaire de protection des biens et des personnes.

Point de contrôle : contrôle sur place de l'absence de coupes et de travaux, correspondance et bilan d'activités annuels de la structure animatrice

3 Préservation des lisières humides à grandes herbes ou de l'habitat d'intérêt communautaire « Mégaphorbiaie eutrophe », absence de plantation et de destruction de l'habitat et des espèces sauf travaux de gestion en faveur des habitats, validés par la structure animatrice.

Point de contrôle : Contrôle de l'état des lieux et bilan annuel de la structure animatrice

4 Préservation des annexes hydrauliques quelle que soit leur taille, pas de destruction, de drainage, d'assèchement volontaire, de nivellement, de comblement ou de nouveaux prélèvements d'eau sauf travaux de gestion en faveur des habitats naturels, validés par la structure animatrice.

Point de contrôle : Contrôle initial et vérification à l'échéance des 5 ans, bilan d'activités annuels de la structure animatrice, suivi des autorisations administratives

_____ CLAUSE PARTICULIERE _____

Lorsque le propriétaire contractant n'est pas l'exploitant agricole des terrains engagés dans la Charte, il s'engage à soustraire au montant du loyer annuel au moins 50% du montant de l'exonération.

Le..... à.....
Signature du ou des propriétaire(s)

Le..... à.....
Signature du ou des ayant(s) droit(s)

² Ripisylve : boisement plus ou moins dense situé en bordure de rivière constitué d'aulne glutineux et/ou de frêne et/ou d'orme et/ou de chêne et/ou de saules.

RECOMMANDATIONS

Tous milieux

- Résorber les points de décharge et mettre en place une information d'interdiction de dépôts de déchets, ne pas déposer de déchets (gravats, ordures, etc.).
- Ne pas pratiquer ni autoriser le passage des véhicules motorisés de loisirs (motos, quads, 4x4, etc.) en dehors des chemins ouverts à la circulation (chemins publics ou privés non interdits d'accès et praticables par un véhicule de tourisme non adapté au tout-terrain).
- Éviter le travail et l'éclairage nocturne sur les chantiers
- Repérer les arbres porteurs de dendro-microhabitats avant toute coupe (ensemble des structures ligneuses de petites tailles constituant un lieu de vie pour la biodiversité). Ces derniers peuvent servir de refuge pour des espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire (entre autres, certaines espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire pouvant utiliser certains gîtes arboricoles, même en période hivernale). La coupe d'arbres sur site peut donc potentiellement présenter une destruction d'habitats d'espèces. Si vous détectez des chiroptères au sein d'un ou plusieurs arbres concernés par des travaux, une dérogation à la destruction d'habitats d'espèces protégées sera à formuler auprès de la DREAL AURA.
- Informer la structure animatrice d'une évolution ou dégradation du milieu naturel observée sur la parcelle.

Parcelles agricoles

- Limiter l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques
- En cas de broyage, broyer les refus de pâturage en dehors des périodes de nidification

Parcelles forestières

- Favoriser le mélange d'essences différentes lors des plantations et régénérations
- Privilégier l'implantation d'essences autochtones
- Favoriser le maintien de différentes classes d'âge
- Privilégier la régénération naturelle après coupe
- Privilégier une période d'exploitation en dehors de la période de nidification des oiseaux

Cours d'eau et étangs

- Ne pas déposer de déchets et substances polluantes telles que des huiles ou des hydrocarbures.
- Absence d'utilisation de traitement phytosanitaire à moins de 10 mètres en bordure du cours d'eau
- Ne pas introduire d'espèces exotiques envahissantes. Informer la structure animatrice en cas d'apparition de l'une de ces espèces.

ANNEXE 1 CHARTE NATURA 2000 « GÎTES DE HERISSON »

ESPECES ANIMALES ET VEGETALES D'INTERET PATRIMONIAL
PRESENTES OU POTENTIELLEMENT PRESENTES DANS LE SITE « GÎTE DE HERISSON »
(Liste non exhaustive)

POISSONS

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	Nationale		En danger critique
Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)	Nationale	✓	
Chabot (<i>Cottus perifretum</i>)		✓	Quasi-menacé
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	Nationale	✓	En danger critique

REPTILES ET AMPHIBIENS

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Coronelle lisse (<i>Coronella austriaca</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	Nationale	✓	Vulnérable

MAMMIFERES

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Chat forestier (<i>Felis silvestris</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Grande noctule (<i>Nyctalus lasiopterus</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Murin de Brandt (<i>Myotis brandtii</i>)	Nationale	✓	Données insuffisantes
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Nationale	✓	Données insuffisantes
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Oreillard sp. (<i>Plecotus sp.</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	Nationale	✓	Données insuffisantes
Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)	Nationale	✓	Préoccupation mineure
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Nationale	✓	Quasi-menacé

INSECTES

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Apollon (<i>Parnassius apollo</i>)	Nationale	✓	
Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	Nationale	✓	
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Nationale	✓	Vulnérable
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)		✓	Quasi-menacé

CRUSTACES

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Nationale	✓	En danger critique

OISEAUX

	Protection	Espèce Natura 2000	Menace Auvergne-Rhône-Alpes
Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Nationale	✓	
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	Nationale	✓	
Caille des blés (<i>Coturnix coturnix</i>)			

ANNEXE 2 CHARTE NATURA 2000 « GÎTES DE HERISSON »

**ESPECES ANIMALES ET VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISANTES EN REGION
AUVERGNE**
(Liste non exhaustive)

POISSONS

Goujon asiatique (*Pseudorasbora parva*)
Perche soleil (*Lepomis gibbosus*)
Poisson chat (*Ameiurus melas*)

ECREVISSES

Ecrevisse américaine (*Faxonius limosus*)
Ecrevisse de Californie ou signal (*Pacifastacus leniusculus*)
Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

REPTILES ET AMPHIBIENS

Grenouille taureau (*Rana catesbeiana*)
Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)
Xénope lisse (*Xenopus laevis*)

MAMMIFERES

Ragondin (*Myocastor coypus*)
Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)
Vison d'Amérique (*Mustela vison*)

INSECTES

Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*)
Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

ESPECES VEGETALES DES BASSINS ET COURS D'EAU

Jussies : - <i>Ludwigia grandiflora</i> - <i>Ludwigia peploides</i>	Elodées denses : - <i>Egeria densa</i> - <i>Elodea canadensis</i> - <i>Elodea nuttallii</i>
Myriophylle du Brésil (<i>Myriophyllum aquaticum</i>)	Lagarosiphon (<i>Lagarosiphon major</i>)

ESPECES VEGETALES HERBACEES

Asters : - <i>Aster novi-belgii</i> , <i>Aster laevis</i> - <i>Aster lanceolatus</i> , <i>Aster novae-angliae</i> - <i>Aster x versicolor</i> , <i>Aster x salignus</i>	Hélianthes : - <i>Helianthus tuberosus</i> - <i>Helianthus rigidus</i> - <i>Helianthus x-laetiflorus</i>
Paspale (<i>Paspalum distichum</i>)	Balsamines : - <i>Impatiens glandulifera</i> - <i>Impatiens parviflora</i> - <i>Impatiens balfourii</i> - <i>Impatiens capensis</i>
Séneçon (<i>Senecio inaequidens</i>)	Vignes vierges : - <i>Parthenocissus inserta</i> - <i>Parthenocissus quinquefolia</i> - <i>Parthenocissus tricuspidata</i>
Ambroisie (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>)	Lindernie douteuse (<i>Lindernia dubia</i>)
Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)	Bident feuillu (<i>Bidens frondosa</i>)
Vergerettes : - <i>Erigeron canadensis</i> - <i>Erigeron sumatrensis</i> - <i>Erigeron bonariensis</i> - <i>Erigeron annuus</i>	Lampourdes : - <i>Xanthium italicum</i> - <i>Xanthium orientale</i> - <i>Xanthium spinosus</i>
Verges d'or : - <i>Solidago gigantea</i> - <i>Solidago canadensis</i>	
Collomie à grandes fleurs (<i>Collomia grandiflora</i>)	
Datura stramoine (<i>Datura stramonium</i>)	

ARBRES ET ARBUSTES

Renouées : - <i>Reynoutria japonica</i> - <i>Reynoutria sachalinensis</i> - <i>Reynoutria x bohemica</i>	Baccharis (<i>Baccharis halimifolia</i>)
Érable negundo (<i>Acer negundo</i>)	Buddléia (<i>Buddleja davidii</i>)
Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)	Ailanthe glutineux (<i>Ailanthus altissima</i>)

Sources :

- « Bilan des retours d'expériences sur les espèces envahissantes du Bassin Loire Bretagne et recommandations de gestion » restitution de la réunion du 9 mars 2007
- « Les végétaux envahissants et potentiellement envahissants sur le territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Molinier V., 2004

Annexe IV – Tableau de bord du site du DOCOB Hérisson de 2011 à 2025

Objectifs à long terme (OLT)		Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)		CS 1		Inventaire réalisé (chiroptères)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
				Cartographie réalisée (habitats d'espèces)	Aucune info	Cartographie non réalisée	Cartographie planifiée	Cartographie en cours	Cartographie réalisée	Cartographie réalisée et à jour															
				Prospection réalisée (gîtes)	Aucune info	Prospection non réalisée	Prospection planifiée	Prospection en cours	Prospection réalisée	Prospection réalisée et à jour															
		CS 3		Étude réalisée	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et à jour															
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 1 (A). Préserver les chiroptères d'intérêt communautaire (et leurs habitats)	OP 1.1 - Améliorer les conditions d'accueil des chiroptères (reproduction, hibernation)	PR 1	😊	Proportion de gîtes <u>bâties</u> connus protégés grâce à MFU	Aucune info/ Aucun besoin	0% gîtes connus	>25% gîtes connus	>50% gîtes connus	>70% gîtes connus	>90% gîtes connus															
			😢	Mise en place d'une mesure ou action (sécurisation)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
		PR 2	😐	Proportion de gîtes <u>arboricoles</u> connus protégés grâce à MFU	Aucune info/ Aucun besoin	0% gîtes connus	>25% gîtes connus	>50% gîtes connus	>70% gîtes connus	>90% gîtes connus															
			😊	Mise en place d'une mesure ou action (sécurisation)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
	OP 1.2 - Préserver la fonctionnalité et la qualité de l'habitat de vie (habitats de chasse et corridors de déplacement) des chiroptères	PR 3	😊	Surface <u>milieux ouverts</u> protégés grâce à MFU	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune maîtrise foncière	< 0,01 hectare (milieux ouverts)	< 0,5 hectares (milieux ouverts)	< 1 hectares (milieux ouverts)	> 1 hectares (milieux ouverts)															
			😊	Surface <u>milieux ouverts</u> (bocagers/ haies/ arbres isolés) contractualisés (MAEC) / 60 ha	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune surface contractualisée	< 3 hectares contractualisés	< 5 hectares contractualisés	< 10 hectares contractualisés	> 15 hectares contractualisés															
			😊	Mise en place d'une mesure ou action (liée à l'agriculture)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
			😊	Surface <u>milieux boisés</u> protégés grâce à MFU	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune maîtrise foncière	< 0,1 hectare (milieux boisés)	< 1 hectare (milieux boisés)	< 2 hectares (milieux boisés)	> 2 hectares (milieux boisés)															
			😊	Surface <u>milieux boisés</u> contractualisés (chartes) / 121 ha	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune surface contractualisée	< 3 hectares contractualisés	< 5 hectares contractualisés	< 10 hectares contractualisés	> 15 hectares contractualisés															
		PR 4	😊	Mise en place d'une mesure ou action (liée à la sylviculture)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
			😊	Mise en place d'une mesure ou action (liée à l'éclairage)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															

Objectifs à long terme (OLT)		Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 2 (B). Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats)		CS 4		Inventaire réalisé (mammifères)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
				Inventaire réalisé (coléoptères)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
				Inventaire réalisé (amphibiens)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
				Inventaire réalisé (poissons)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
				Inventaire (autres)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
		CS 5		Étude qualité eau	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et mise à jour															
				Étude moule d'eau	Aucune info	Étude non réalisée	Étude planifiée	Étude en cours	Étude réalisée	Étude réalisée et mise à jour															
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 2 (B) - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire (et leurs habitats)	OP 2.1 - Maintenir la loutre d'Europe et le castor d'Eurasie	PR 5	😊	Mise en place d'une mesure ou action (loutre, castor)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucun linéaire de cours d'eau restauré ou préservé	100 ml restaurés ou préservés	200 ml restaurés ou préservés	300 ml restaurés ou préservés	> 300 ml restaurés ou préservés															
	OP 2.2 - Améliorer les conditions du lucane et du grand capricorne				Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
	OP 2.3 - Préserver le sonneur à ventre jaune	PR 7	😊	Mise en place d'une mesure ou action (sonneur à ventre jaune)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
	OP 2.4 - Préserver le triton crêté et la rainette verte	PR 8	😊	Mise en place d'une mesure ou action (triton crêté)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune mare restaurée ou créée	1 mare restaurée ou créée	2 mares restaurées ou créées	3 mares restaurées ou créées	> 3 mares restaurées ou créées															
	OP 2.5 - Préserver la bouvière et le chabot	PR 9	😊	Mise en place d'une mesure ou action (bouvière, chabot)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucun linéaire de cours d'eau restauré ou préservé	100 ml restaurés ou préservés	200 ml restaurés ou préservés	300 ml restaurés ou préservés	> 300 ml restaurés ou préservés															
	OP 2.6 - Préserver les autres espèces d'intérêt communautaire				Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															

Objectifs à long terme (OLT)		Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire		CS 2		Cartographie réalisée (habitats d'intérêt communautaire)	Aucune info	Cartographie non réalisée	Cartographie planifiée	Cartographie en cours	Cartographie réalisée	Cartographie réalisée et à jour															
		CS 7		Inventaire réalisé (espèces exotiques envahissantes)	Aucune info	Inventaire non réalisé	Inventaire planifié	Inventaire en cours	Inventaire réalisé	Inventaire réalisé et à jour															
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
OLT 3 (C). Préserver les habitats naturels d'intérêt communautaire Priorité moyenne	OP 3.1 - Restaurer les milieux ouverts d'intérêt communautaire (prioritaire)	PR 11		Mise en place d'une mesure ou action (6230)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action réalisée et à jour	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
	OP 3.2 - Restaurer les milieux forestiers d'intérêt communautaire (prioritaire)	PR 12		Mise en place d'une mesure ou action (91E0)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															
	OP 3.3 - Préserver et restaurer les autres habitats d'intérêt communautaire	PR 13		Mise en place d'une mesure ou action (autres habitats)	Aucune info/ Aucun besoin	Aucune animation territoriale/ aucune action réalisée	Animation territoriale en cours/ action planifiée	Animation territoriale effectuée/ action validée	Mesure en cours de mise en oeuvre/ Action en cours	Mesure réalisée/ Action réalisée et à jour															

Objectifs à long terme (OLT)		Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Facteurs clés de réussite																									
Rappel objectifs à long terme (OLT)	Objectifs opérationnels (OP)	Code	Indicateur de pression	Indicateurs de réponse	Grille de lecture : inconnu	Grille de lecture : très mauvais	Grille de lecture : mauvais	Grille de lecture : moyen	Grille de lecture : bon	Grille de lecture : très bon	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Actions transversales	OP 4.1 - Veiller à la bonne adéquation des projets sur le site	TR 1		Prise de contacts et accompagnements pour contractualisation -tous les ans	Aucune info	Aucune prise de contacts	Prises de contacts sans accompagnement	Accompagnement sans signature de contrat/ charte/ MAEC	Contrat/ charte /MAEC en cours de signature	Contrat/ charte /MAEC signé															
				Maitrise foncière ou d'usage	Aucune info	Aucun propriétaire rencontré	Prises de contacts sans suites	Prises de contacts avec suites possibles/pistes	Prise de contacts avec MFU en cours	Propriétaire rencontré et conventionné ou acquisition															
				Appui sur les évaluations d'incidences -tous les ans	Aucune info/ Pas d'évaluation d'incidences reçues	Aucun appui effectué sur les évaluations d'incidence reçues	Appui sur 25% évaluation d'incidence reçue	Appui sur 50% évaluations d'incidence reçues	Appui sur 75% évaluations d'incidence reçues	Appui sur toutes les évaluations d'incidences reçues															
				Participation à d'autres politiques publiques	Aucune info/ Pas de contribution(s) politiques publiques	Aucune contribution effectuée politiques publiques	Contribution planifiée	Contribution en cours	Contribution à 1 politique publique	Contribution à >1 politique publique															
				Création d'un site internet et mise à jour du site	Aucune info	Aucun site internet créé	N/A	N/A	Site internet créé	Site internet créé et à jour															
	OP 4.2 - Veiller à l'appropriation des enjeux du site par les acteurs du territoire et diffuser les connaissances acquises	TR 2		Production de visites guidées, conférences pour les usagers du site	Aucune info	Aucune sensibilisation effectuée	Sensibilisation planifiée	Sensibilisation en cours	Sensibilisation effectuée	> 1 sensibilisation effectuée															
				Production d'outils de communication -bisannuel	Aucune info	Aucun outil pédagogique produit	1 outil pédagogique produit	2 outils pédagogiques produits	3 outils pédagogiques produits	>3 outils pédagogiques produits															
	OP 4.3 - Assurer la gouvernance du site	TR 3		Réalisation d'un COPIL annuel -tous les ans	Aucune info	Aucun COPIL réalisé	COPIL planifié	COPIL en cours	COPIL réalisé	COPIL réalisé avec compte-rendu															
				Rédaction DOCOB -N Mise à jour DOCOB -N+10 Évaluation décennale -N+15	Aucune info	Aucun DOCOB	DOCOB rédigé	DOCOB rédigé et partagé	DOCOB validé	DOCOB à jour															
	OP 4.4 - Effectuer le suivi technique, administratif et financier du site	TR 4		Suivi des indicateurs -tous les ans	Aucune info	Aucun indicateur mis en place	Indicateur mis en place	Suivi d'une partie des indicateurs	Suivi de plus de 50% des indicateurs	Suivi de la totalité des indicateurs															
				Rédaction d'un rapport annuel d'activité -tous les ans	Aucune info	Aucun rapport produit	Rapport planifié	Rapport en cours	Rapport produit	Rapport produit et transmis															
				Budget prévisionnel Budget réalisé	Aucune info	Aucun budget	Demande de financement réalisée	Demande de financement accordée	Demande de financement receptionnée	Demande de financement soldée															
OP 4.5 - Connecter le site au réseau et autres sites à enjeux similaires	TR 5			Participation à des rencontres ou webinaires ou échanges avec le réseau N2000 -tous les ans	Aucune info	Aucun partage avec le réseau N2000	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 planifiées	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 en cours	Rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 réalisées	> 1 rencontres/ webinaires/ échanges de réseau N2000 réalisées															

Annexe V – Détail des mesures (version 2024)

PR1 Mise en place de dispositifs de sécurisation des gîtes bâties ou d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil des chiroptères

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N23Pi - aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers

PR2 Actions en faveur du maintien des vieux arbres gîtes (isolés ou forestiers) occupés par les chiroptères

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée
- F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F12i - dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- (F11 - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)
- (F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt)

PR3 Mise en œuvre de bonnes pratiques liées aux milieux ouverts en faveur des chiroptères

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- F01i - création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée
- (N01Pi - chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage)
- (N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts)
- (N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyeage ou débroussaillage léger)
- (N08P - griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec)
- (N10R - chantier d'entretien mécanique et de fau cardage des formations végétales hygrophiles)
- (N20P et R - chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)
- (N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès)

MAEC :

Lors de la campagne d'animation 2023-2025, le site Natura 2000 n'a été couvert par aucun PAEc. Sur le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne bourbonnaise » ont été proposées les mesures suivantes :

- AR_VICO3_PRA3 – Création dde prairies
- AR_VICO3_MHU2 - Pré servation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_OUV2 - Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_IAE1 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- AR_VICO3_IAE2 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares

Ces mesures auraient pu être complétées par :

- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides,
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides - Gestion des espèces exotiques envahissantes
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Surfaces Herbagères et pastorales (Localisée ou Système).
- MAEC BIODIVERSITE – Amélioration de la gestion des surfaces Herbagères et partorales par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique...
- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux

Chaque campagne de MAEc étant marquée par l'évolution des mesures et modalités de mises œuvre proposées, il sera recherché l'animation de mesures visant l'amélioration de l'équilibre agro-environnemental des habitats ouverts et bocagers.

PR4 Maintien et création de corridors d'obscurité afin d'éviter les obstacles aux déplacements des chiroptères

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- F01i - création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée
- (N01Pi - chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage)
- (N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts)
- (N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger)
- (N08P - griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec)
- (N10R - chantier d'entretien mécanique et de fau cardage des formations végétales hygrophiles)
- (N20P et R - chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)
- (N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès)

MAEC :

Lors de la campagne d'animation 2023-2025, le site Natura 2000 n'a été couvert par aucun PAEc. Sur le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne bourbonnaise » ont été proposées les mesures suivantes :

- AR_VICO3_PRA3 – Création dde prairies
- AR_VICO3_MHU2 - Pré servation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_OUV2 - Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_IAE1 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- AR_VICO3_IAE2 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares

Ces mesures auraient pu être complétées par :

- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides,
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides - Gestion des espèces exotiques envahissantes
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Surfaces Herbagères et pastorales (Localisée ou Système).
- MAEC BIODIVERSITE – Amélioration de la gestion des surfaces Herbagères et partorales par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique...
- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux

Chaque campagne de MAEc étant marquée par l'évolution des mesures et modalités de mises œuvre proposées, il sera recherché l'animation de mesures visant l'amélioration de l'équilibre agro-environnemental des habitats ouverts et bocagers.

PR5 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la loutre et au castor permettant de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N23Pi - aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N10R - chantier d'entretien mécanique et de fau cardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi - restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N12 Pi et Ri - curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N25Pi - prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- F06i - chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- (F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt)

PR6 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au grand capricorne et au lucane afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F12i - dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- N06R - réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de verger, ou de bosquets.

MAEC :

Parmi les MAEc Biodiversité intéressantes pour ces espèces on note la MAEc - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.

PR7 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au sonneur à ventre jaune afin de préserver les habitats nécessaires à son cycle de vie

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - entretien de mares ou d'étangs
- N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi - prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- F02i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt
- (F11 - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)
- (N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets)
- (N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers)

MAEC :

Parmi les MAEc de la campagne 2023-2025 qui seraient pertinentes pour atteindre cet objectif, on note notamment :

- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares.
- MAEC BIODIVERSITE – Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Création de prairies.

PR8 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables au triton crêté et à la rainette verte afin de préserver les habitats nécessaires à leur cycle de vie

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - entretien de mares ou d'étangs
- N14Pi - restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi - prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- F02i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt
- (N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets)
- (N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers)
- (N23Pi - aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site)

MAEC :

Parmi les MAEc de la campagne 2023-2025 qui seraient pertinentes pour atteindre cet objectif, on note notamment :

- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares.
- MAEC BIODIVERSITE – Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Création de prairies.

PR9 Mise en œuvre de bonnes pratiques favorables à la bouvière et au chabot afin de préserver les habitats nécessaires à leurs cycles de vie

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N10R - chantier d'entretien mécanique et de fau cardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi - restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N12 Pi et Ri - curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi - effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N19Pi - restauration de frayères
- (N20P et R - chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable)
- (N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès)
- (N25Pi - prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires)
- (F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt)

PR10 Proposition et mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur des autres espèces d'intérêt communautaire (incluant les potentielles)

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - entretien de mares ou d'étangs
- N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers

MAEC :

Lors de la campagne d'animation 2023-2025, le site Natura 2000 n'a été couvert par aucun PAEc. Sur le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne bourbonnaise » ont été proposées les mesures suivantes :

- AR_VICO3_PRA3 – Création dde prairies
- AR_VICO3_MHU2 - Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_OUV2 - Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage
- AR_VICO3_IAE1 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- AR_VICO3_IAE2 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares

Ces mesures auraient pu être complétées par :

- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides - Gestion des espèces exotiques envahissantes.
- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Surfaces herbagères et pastorales (Localisée ou Système).
- MAEC BIODIVERSITE – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et partorales par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique.
- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux.

PR11 Restauration d'un bon état de conservation des pelouses herbeuses

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- N01Pi - chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
- N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- N08P - griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
- N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N27Pi - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- N20P et R - chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

MAEC :

Parmi les MAEc proposées lors de la campagne 2023-2025 on peut identifier les mesures suivantes intéressantes pour la mise en œuvre de cette mesure :

- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux.
- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Surfaces Herbagères et pastorales (Localisée ou Système).
- MAEC BIODIVERSITE – Amélioration de la gestion des surfaces Herbagères et partorales par le pâturage.
- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.

PR12

Restauration d'un bon état de conservation des forêts alluviales à aulne et frêne

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F12i - dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F11 - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F06i - chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- F02i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée

PR13

Préservation et restauration des autres habitats naturels d'intérêt communautaire

Mesures, programmes ou financements mobilisables

❖ Contractualisation

Rappel des outils contractuels mobilisables :

- F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F02i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F06i - chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N20P et R - chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- N17Pi - effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - entretien de mares ou d'étangs
- N11Pi - restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnable des embâcles
- N12 Pi et Ri - curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi - effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N19Pi - restauration de frayères
- (N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets)
- (N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers)

MAEC :

Lors de la campagne d'animation 2023-2025, le site Natura 2000 n'a été couvert par aucun PAEc. Sur le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne bourbonnaise » ont été proposées les mesures suivantes :

- AR_VICO3_PRA3 – Création de prairies.
- AR_VICO3_MHU2 - Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage.
- AR_VICO3_OUV2 - Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage.
- AR_VICO3_IAE1 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Haies et arbres isolés.
- AR_VICO3_IAE2 - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Mares.

Ces mesures auraient pu être complétées par :

- MAEC BIODIVERSITE – Préservation des Milieux Humides.
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides - Gestion des espèces exotiques envahissantes.
- MAEC BIODIVERSITE - Préservation des Milieux Humides – Maintien en eau des zones basses de prairies.
- MAEC BIODIVERSITE – Surfaces herbagères et pastorales (Localisée ou Système).
- MAEC BIODIVERSITE – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et partorales par le pâturage.

- MAEC BIODIVERSITE – Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique.
- MAEC BIODIVERSITE – Protection des espèces.
- MAEC BIODIVERSITE – Maintien de l'ouverture des milieux.